Centre de l'Aménagement Linguistique

Bennasser OUSSIKOUM

ⵙⵓⵍⵓⵙⵜⵏ ⵏ ⵜⵓⵏⵏⵉⵡⵉⵏ ⵜⵏⵍⵏⵅⵙⵉⵢⵜ
ⵏⵍⵏⵏ ⵏ ⵏⵙⵜ ⵍⵉⵙⵏⵏⵏ

QUESTIONS DE MORPHOLOGIE AMAZIGHE
PARLER DES AYT WIRRA

2018

ⵔⵓⵣⵓⵔⵜⵏ ⵏ ⵜⵓⵏⴰⵎⵢⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵢⵜ
ⴰⵍⴰⵎ ⵏ ⴰⵛⵜ ⵍⵔⵓⵓⴰ

QUESTIONS DE MORPHOLOGIE AMAZIGHE

PARLER DES AYT WIRRA

BENNASSER OUSSIKOUM

ⵣⵓⴼⵓⵣⵜⵏ ⵏ ⵜⵓⵏⴰⵏⵉⴰ ⵜⴰⵎⴰⵅⵣⵉⵜ
ⴰⵍⴰⵏ ⵏ ⴰⵛⵜ ⵍⵣⵓⵓⴰ

QUESTIONS DE MORPHOLOGIE AMAZIGHE
PARLER DES AYT WIRRA

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
Centre de l'Aménagement linguistique
Série: Etudes et Recherches N°: 68

Titre
Questions de morphologie amazighe : Parler des Ayt Wirra
Auteur
Bennasser OUSSIKOUM
Editeur
Institut Royal de la Culture Amazighe
Couverture
UE-CTDEC
Dépôt légal
2018MO1133
ISBN
978-9920-35-279-6
Imprimerie
Editions & Impressions Bouregreg - Rabat
Copyright
IRCAM

TABLE DES MATIÉRES

Table des matières 5
Abréviations, sigles et signes conventionnels 9
Symboles de transcription adoptés 11
Introduction générale 13
Partie I : Un aspect de la morphologie nominale :l'état d'annexion 19
Introduction 21
Chapitre I : Questions préliminaires 23
I. I. 0. Introduction 25
I. I. 1. Constatations empiriques 25
I. I. 2. Contextes d'apparition de l'EA et de l'EL 34
I. I. 2. 1. Contextes transformationnels 34
I. I. 2. 2. Contextes neutres 39
I. I. 2. 3. Problèmes posés 40
I. I. 3. Statut de la marque d'état 41
I. I. 3. 1. L'hypothèse casuelle : présentation 41
I. I. 3. 2. Discussion 42
I. I. 4. Statut de la voyelle initiale 47
I. I. 4. 1. Présentation de quelques hypothèses antérieures 47
I. I. 4. 2. Discussion 48
I. I. 5. Conclusion 54
Chapitre II : Examen de quelques propositions antérieures 57
I. II. 0. Introduction 59
I. II. 1. Pluralisation nominale et EA 59
I. II. 1. 1. Présentation 59
I. II. 1. 2. Discussion 62
I. II. 2. L'opposition voyelle préfixale vs voyelle radicale et l'EA. 65
I. II. 2. 1. Présentation 65
I. II. 2. 2. Discussion 68
I. II. 3. Formation du genre et processus de d'EA. 73

I. II. 3. 1. Présentation 73
I. II. 3. 2. Discussion 75
I. II. 4. Conclusion 76
Chapitre III : Schémas métriques et processus de l'EA 77
I. III. 0. Introduction 79
I. III. 1. Les noms à initiale [ta] et [ti]. 80
I. III. 1. 1. Les polysyllabes à initiale [ta] et [ti] 80
I. III. 1. 2. Les bisyllabes féminins à initiale [ta] et [ti] 90
I. III. 2. Les noms masculins à initiale [a] 99
I. III. 2. 1. Les monosyllabes et les polysyllabes 99
I. III. 2. 2. Les bisyllabes à initiale [a] 104
I. III. 3. Les noms masculins à initiale [i] 113
I. III. 3. 1. Les monosyllabes et les polysyllabes 114
I. III. 3. 2. Les bisyllabes à initiale [i] 118
I. III. 4. Conclusion 123
Chapitre IV : Domaines prosodiques suprasyllabiques et processus de l'EA 127
I. IV. 0. Introduction 129
I. IV. 1. Structure syntaxique et processus de l'EA 130
I. IV. 2. Phénomènes suprasegmentaux et processus de l'EA 134
I. IV. 3. Conclusion 150
Conclusion de la partie I 153
Partie II : La variation morphologique des bases de la conjugaison : cas de l'aoriste intensif et du prétérit 157
Introduction 159
Chapitre I : La morphologie de l'aoriste intensif 161
II. I. 0. Introduction 163
II. I. 1. Présentation du problème 163
II. I. 2. Structure des thèmes 167
II. I. 2. 1. Remarques sur la structure de la forme du mot 167
II. I. 2. 2. Les types de schèmes 167
II. I. 3. Changements et spécificités des schèmes 171

II. I. 3. 1. L'insertion 171
II. I. 3. 2. La préfixation de [tt] 178
II. I. 3. 2. 1. Les verbes des classes A et G 178
II. I. 3. 2. 2. Les verbes de la classe B 185
II. I. 3. 2. 3. Les verbes de la classe C 188
II. I. 3. 2. 4. Les verbes de la classe D 189
II. I. 3. 2. 5. Les verbes de la classe F 189
II. I. 3. 2. 6. Les verbes de la classe H 194
II. I. 4. Remarques sur la conjugaison intensive 198
II. I. 5. Conclusion 200
Chapitre II : La morphologie du prétérit **:** étude des variations des thèmes 203
II. II. 0. Introduction 205
II. II. 1. Présentation du problème 206
II. II. 1. 1. Les verbes monolitères 206
II. II. 1. 2. Les verbes bilitères 207
II. II. 1. 3. Les verbes trilitères 212
II. II. 1. 4. Les verbes quadrilitères 215
II. II. 2. Description 217
II. II. 2. 1. Les verbes à schèmes sans voyelle 217
II. II. 2. 2. schèmes verbaux avec une ou deux voyelles 221
II. II. 2. 2. 1. Verbes à une voyelle à l'initiale 221
II. II. 2. 2. 2. Verbes à deux voyelles 225
II. II. 2. 2. 3. Verbes avec une voyelle en position médiane 228
II. II. 2. 2. 4. Verbes avec une voyelle en position finale 231
II. II. 3. Quelques modèles de conjugaison des verbes 233
II. II. 3. 1. Introduction 233
II. II. 3. 2. Tableaux de conjugaison 234
II. II. 4. Conclusion 249
Conclusion de la partie II 251
Conclusion générale 255
Références bibliographiques 259

ABREVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS

AS	aoriste simple
P^+	prétérit positif
P^-	prétérit négatif
Adj	Adjectif
SA	syntagme adjectival
A	attaque ou adjectif
COMP	complémentiseur
P	proposition
syll	syllabique
cons	consonantique
cont	continu
rad	radical
C	Consonne
Co	coda
S	syllabe
N	nom ou noyau
Prép	préposition
dét	déterminant
EA	état d›annexion
EL	état libre
V	verbe ou voyelle
F / fém.	féminin
M / masc.	masculin
GE	Généralisation empirique
Pers	personne
{…}	indiquent le choix
/…/	signifiant d'une unité transcrite phonologiquement
[…]	signifiant d'une unité transcrite phonétiquement

(…)	facultatif
e.g.	exemple
i.e	c’est-à-dire
pers 1	première personne du singulier
pers 2	deuxième personne du singulier
pers 3	troisième personne du singulier
pers 4	première personne du pluriel
pers 5	deuxième personne du pluriel
pers 6	troisième personne du pluriel
plur.	pluriel
sing.	singulier
SP	syntagme prépositionnel
suj	sujet
obj	objet
//	pause silencieuse
≠	frontière syllabique
ø	ensemble vide
vs	versus
#	frontière de mot
SV	syntagme verbal
SN	syntagme nominal

SYMBOLES DE TRANSCRIPTION ADOPTÉS

Signes adoptés	Équiv. en API	Signes adoptés	Équiv. en API
a	a	č	ʧ
b	b	r	r
d	d	ṛ	rˀ
ḍ	ð	s	s
f	f	ṣ	sˀ
g	g	š	ʃ
ġ	ɣ	ṣ̌	ʃˀ
h	h	t	t
ḥ	ħ	ṭ	tˀ
i	i	u	u
k	k	w	w
l	l	x	χ
ḷ	lˀ	y	j
m	m	z	z
n	n	ẓ	zˀ
q	q	ž	ʒ
ε	ʕ	ẓ̌	ʒˀ
ǧ	ʤ	d	dˀ

- La voyelle dite schwa est représentée par [ə]. Les transcriptions adoptées sont à tendance phonologique. Par conséquent, cette voyelle dite neutre n'est maintenue que dans certains contextes pour séparer deux segments identiques adjacents qui doivent être prononcés séparément eg. *taməmt «miel»*, *tizzməmt «corde»*, etc. ou dans les cas de la syllabation où la position du noyau est nécessairement occupée par cette voyelle épenthétique.

- La tension consonantique est représentée par deux segments itentiques adjacents: C1C1 : *tamtti* «la mort», *tillas* «les ténèbres, *azzyaw* «le couffin, etc.

- Les consonnes arrondies sont notées C^w, viz. k^w, q^w, x^w, g^w, $ġ^w$: *akk^{w}faf* "l'auvent", *aq^{w}nin* "le lapin", *tix^{w}ba* "les trous", *agg^{w}ra* «le couscoussier», *aġ^{w}ṛṛaf* «le récipient».

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La linguistique amazighe dans son ensemble est un domaine très riche. Par conséquent, les sujets dignes d'intérêt y abondent et la partie morphologique des descriptions portant sur cette langue est toujours fondamentale. De nombreuses études ont été réalisées dans ce domaine mais aucune de ces investigations n'est étendue, autant que nous le sachions, à notre parler, une variante en usage au Moyen Atlas, duquel nous avons tiré les données sur lesquelles s'appuie ce travail dédié à la description de certains des éléments de sa morphologie.

Cette recherche que nous avons intitulée *Questions de morphologie amazighe : le cas du parler des Ayt wirra* accorde une grande importance aux faits linguistiques. C'est ainsi que les données qui constituent le corpus décrit sont celles que nous avons glanées lors de l'élaboration du *Dictionnaire amazighe- français, le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas – Maroc*, paru en 2013 sous les soins de l'Institut Royal de la Culture Amazighe. Elles sont tirées d'enquêtes documentaires et de recherches de terrain portant sur le lexique en usage dans cette variante du Moyen Atlas.

Nous organisons le travail en six chapitres répartis ainsi sur deux parties : les chapitres I, II, III et IV forment la première partie et les deux autres relèvent de la seconde. Après avoir donné, dans le premier chapitre, un aperçu sur quelques questions préliminaires - morphologie du nom, contextes de l'état libre et de l'état d'annexion, statut de la voyelle initiale et de la marque d'état - nous traitons le phénomène de l'état d'annexion, d'abord dans le cadre de quelques approches relativement anciennes (chapitre II et III), puis, après l'examen de ces approches et la mise en évidence de leurs limites, selon une nouvelle approche qui conçoit chaque énoncé comme une suite de constituants prosodiques dans laquelle les éléments de la chaîne parlée sont réunis en unités plus larges, essentiellement la syllabe, le mot prosodique et le syntagme intonationnel (chapitre IV).

Le parler amazighe des Ayt Wirra, à l'instar de la plupart des autres variantes, présente quatre thèmes verbaux : (1) l'aoriste simple : *fafa* «se réveiller», *sawl* "parler", (2) l'aoriste intensif : *da ittfafa* «il se réveille», *da isawal "il parle"*, (3) le prétérit positif : *ifafa* «il s'est réveillé», *isawl* "il a parlé" et (4) le prétérit négatif : *ur ifafa* «il ne s'est pas réveillé», *ur isawl* "il n'a pas parlé"

que l'on peut appeler, respectivement, si on adopte la dénomination de Lionel Galand, thème I : l'Aoriste, thème II : l'Inaccompli, thème III : l'Accompli et thème IV : l'Accompli négatif. Le verbe amalgamé avec la modalité aoristique exprime un inaccompli qui se situe dans le présent (forme en *da* : *da sawalx* «je parle / je suis en train de parler», *da ssax* «je bois / je suis en train de boire), dans le futur (forme en *ad* (ou sa variante a): *ad ddux* «je partirai» / *a nddu* «nous partirons», *ad isawl* «il parlera» / *a nsawl* «nous parlerons» ou dans le passé (forme en *ar* : *ar sawalx* «je parlais, *ar gganx* «je dormais»). Les formes simple et intensive de l'aoriste servent également de bases à la conjugaison des verbes au mode impératif : *fafa* ! «réveille-toi !» / *ttfafa* «réveille-toi continuellement ou habituellement !». Contrairement à l'aoriste intensif et à l'accompli positif ou négatif qui nécessitent un jeu de variations, l'aoriste simple ignore l'alternance des bases, hormis le cas des verbes comme *qqim* «rester», dont le schème contient la voyelle haute non arrondie, lesquels alternent, à l'impératif, une base de la forme ZiC (où Z représente une ou deux consonnes) avec une base de la forme ZiCi. Ce dernier thème n'est compatible qu'avec les indices personnels *[mt]* et *[mtax]* qui renvoient, respectivement, au «vous» féminin et au «nous» incluant le «je» et plus d'un «tu» féminins : *qqimimt !* «restez !», *qqimimtax* «restons» (vous fém. et moi).

A l'encontre de certaines autres variantes (touareg, Ghadamès, Ouargla, Mzab, Zénaga, entre autres, *cf.* Kossmann, 1989, Brugnatelli, 2002) qui offrent des conjugaisons construites sur des thèmes négatifs de l'inaccompli, le parler des Ayt Wirra ignore ce genre d'alternance morphologique: thème de l'inaccompli positif vs thème de l'inaccompli négatif ; une seule base est exploitée dans les deux contextes, celle de l'inaccompli positif. En d'autres termes, le radical de l'inaccompli positif et celui de l'inaccompli négatif sont homophones eg. *da gganx* / *ur da gganx* «je dors / je ne dors pas», *da sawalx* / *ur da sawalx* «je parle / je ne parle pas», *ar šrrzx* / *ur ar šrrzx* «je labourais» / je ne labourais pas», etc. C'est ce qui fait que cette étude se limite à la description des thèmes de l'aoriste intensif, du prétérit positif et du prétérit négatif.

La grammaire du parler dispose d'un ensemble de procédés pour effectuer diverses opérations morphologiques permettant de passer, lors de la conjugaison verbale, de la forme de base à celle de l'aoriste intensif, du prétérit positif ou du prétérit négatif. L'analyse que nous proposons dans les deux chapitres de la deuxième partie réservés, respectivement, à la description

des radicaux de l'aoriste intensif et du prétérit positif et négatif a pour objectif de déterminer les différents processus morphologiques entraînés par la combinaison du verbe avec une modalité aspectuelle et avec les différents indices personnels, cela d'une part et, d'autre part, d'argumenter en faveur de l'hypothèse que le schème de la forme aoristique retenue comme base verbale initiale porte des marqueurs morphologiques, phonétiques et / ou prosodiques permettant de choisir le procédé de changement convenable à un verbe donné parmi l'ensemble des autres procédés transformationnels qu'exploite la conjugaison.

PARTIE I

UN ASPECT DE LA MORPHOLOGIE NOMINALE : L'ÉTAT D'ANNEXION

INTRODUCTION

Etant donné une structure syntaxique, la composante phonologique lui assigne une prononciation en partant de la prononciation de chaque morphème pris isolément. Autrement dit, la prononciation d'une structure syntaxique est égale à la somme des prononciations des éléments qui la constituent. Il ne suffit pas toutefois de mettre bout à bout les prononciations individuelles des mots pour avoir celle de la structure qu'ils forment. La réalisation d'une suite lexicale peut varier d'une suite à l'autre. En d'autres termes, la prononciation d'un mot est souvent déterminée par son entourage immédiat ou lointain : les sons peuvent soit tendre à se rapprocher en limitant l'effort articulatoire, soit, au contraire, se sing.ulariser l'un par rapport à l'autre. Dans d'autres circonstances, il peut se produire une permutation des sons qu'on qualifie d'interversion ou de métathèse.

Ces phénomènes peuvent se rencontrer dans les limites de l'unité significative. Ils peuvent aussi intervenir aux contacts de deux items lexicaux. Quand ces accidents phonétiques se produisent, non pas à l'intérieur d'une unité linguistique mais à la frontière, on parle de jonction ou de sandhi. Ce terme désigne les traits de modification phonétique qui affectent l'initiale et / ou la finale de certains mots, morphèmes ou syntagmes. Les deux types de sandhi, c'est-à-dire le sandhi initial et le sandhi final, sont très féquents dans le parler des Ayt Wirra et sans doute cela est-il vrai pour d'autres variantes amazighes. Ils affectent le nom, l'adjectif, le verbe et ces différents affixes. Parmi les phénomènes de jonction, il faut signaler les cas qui impliquent l'addition ou la perte de certains sons.

Cette partie est centrée sur l'étude d'un aspect de la morphologie nominale connu dans la littérature linguistique amazighe sous le nom de «état d'annexion» (EA) opposé à «état libre» (EL). Ce phénomène s'est vu attribuer une place importante dans les préoccupations des grammairiens traditionnalistes (Laoust 1918, Basset et Picard 1948, entre autres), des fonctionnalistes (Bentolila 1981, Chaker 1978, El Moujahid 1981, etc.) et des adeptes de la phonologie générative (Guerssel 1976, 1977, 1978, 1983,

Saïb 1982, entre autres). Ces descriptions ont essayé de mettre en évidence l'existence de classes nominales dont la compatibilité et l'incompatibilité avec l'apparition de la marque d'état sont traduites en termes de corrélations morphologiques : corrélation voyelle alternante vs voyelle non-alternante (Basset et Picard), corrélaton voyelle préfixale vs voyelle radicale (Guerssel), corrélation forme dérivée vs forme non dérivée (Saïb), etc. Nous présentons et discutons ces hypothèses avant d'appréhender le même problème, d'une manière différente, selon des approches suprasegmentale et suprasyllabique.

CHAPITRE I

QUESRIONS PRÉLIMINAIRES

I. I. 0 Introduction

Le but de ce chapitre est d'étudier certains faits morphophonologiques relatifs aux lexèmes nominaux. Ainsi, dans la première section, nous donnons un aperçu très bref sur la structure morphologique du nom. Nous présentons ensuite le phénomène de l'état en amazighe et précisons, en les formalisant, les types de processus que les items nominaux peuvent subir en changeant d'état. Dans la deuxième section, nous déterminons les principaux contextes qui nécessitent les formes nominales marquées et ceux où l'on observe les formes non marquées. Dans la troisième section, nous mettons en relief quelques problèmes auxquels nous essayons de trouver des solutions dans les chapitres suivants. Le but des deux dernières sections est de préciser le statut de la marque d'état et celui de la voyelle initiale.

I. I. 1. Constatations empiriques

Dans le parler des Ayt Wirra, à l'instar de tous les autres parlers amazighes, les noms masculins commencent par [a], [i] ou [u] et les noms féminins par [ta], [ti] ou [tu]. Les premiers répondent à la formulation (i), (ii) ou (iii) et les seconds ont la forme (iv), (v) ou (vi).

$$\text{(i)}\ \#\ \ aX \begin{Bmatrix} V \\ C \end{Bmatrix} \#$$

$$\text{(ii)}\ \#\ iX \begin{Bmatrix} V \\ C \end{Bmatrix} \#$$

$$\text{(iii)}\ \#\ uX \begin{Bmatrix} V \\ C \end{Bmatrix} \#$$

Où C ≠ [t] et où X représente une séquence de segments.

Les schémas (i), (ii) et (iii) signifient que le nom peut avoir comme initiale [a], [i] ou [u] et comme finale un segment vocalique ou une consonne différe

$$\text{(iv)}\ \#\ taX \begin{pmatrix} V \\ C_j \\ VC_iC_j \end{pmatrix}$$

$$\text{(v)}\ \#\ tiX \begin{pmatrix} V \\ C_j \\ VC_iC_j \end{pmatrix}$$

$$\text{(vi)}\ \#\ tuX \begin{pmatrix} V \\ C_j \\ VC_iC_j \end{pmatrix}$$

Où C_j = [t], suffixe du féminin, X une suite de segments et $C_i \neq C_j$.

Les schèmes (iv), (v) et (vi) ne peuvent concerner que les noms féminins. Ils signifient qu'un nom féminin commence par [ta], [ti] ou [tu] et se termine par une syllabe ouverte ou fermée par [t] ou [Ct] (où C ≠ t).

La plupart des noms correspondant aux schèmes (i), (ii), (iii), (iv) et (v) se prêtent à la variation d'état. Ce terme est employé dans la littérature linguistique amazighe pour désigner la forme sous laquelle un nom[1] peut apparaître. En effet, un nom peut apparaître soit sous une forme non marquée, soit sous une forme marquée selon la position qu'il occupe dans la phrase ou dans le syntagme. Il est à signaler que cette variation formelle ne change pas le contenu sémantique du nom.

1- Dans cette étude, nous définissons comme nom les substantifs et les adjectifs substantivés. En amazighe, tout adjectif qualificatif peut être dit substantivé lorsqu'il est employé à une place où on ne peut avoir qu'un nom. C'est le cas de *aḥyuḍ* dans l'énoncé (ii).

(i) idda uryaz aḥyuḍ «l'homme fou est parti».

(ii) idda uḥyuḍ «le fou est parti».

La comparaison de (i) et (ii) fait apparaître que la substantivation de *aḥyuḍ* a pour conséquence de le pourvoir de la marque de l'état d'annexion. La substantivation concerne aussi bien les adjectifs masculins à initiale [a], [i] et [u] tels que *aḥyuḍ* «fou», *ahnatuṛ* «poltron», *uždid* «neuf», etc. que les adjectifs féminins correspondants *taḥyuḍt* «folle», *tahnatuṛt* «poltronne» et *tuždit* «neuve», etc.

Les formes non marquées et marquées sont dites, respectivement, état libre et état d'annexion (dorénavant EL et EA). La première, prononcée en position isolée, est la forme absolue. Par contre, la seconde, qui occupe une position incluse, est une forme sandhi.

Beaucoup de noms en amazighe sont concernés par le changement d'état. Ils opposent ainsi une forme absolue à une forme sandhi. C'est ce que nous illustrons par les exemples donnés en (1).

(1)a- EL	EA
axbu «le trou»	amm uxbu «comme le trou».
amzil «le forgeron»	n umzil «du forgeron».
b- afa «le feu»	amm wafa «comme le feu».
afud «le genou»	amm wafud «comme le genou».
c- urti «le jardin»	dat wurti «devant le jardin».
užd id «le noeuf»	yan wužd id «un noeuf».
d- izi «la mouche»	n yizi «de la mouche».
iġd «la centre»	n yiġd «de la cendre».
e- tafunast «la vache»	amm tfunast «comme la vache».
tiširrit «la fillette»	i tširrit «à la fille».

Comme il ressort des exemples donnés en (1a-e), les noms subissent des variations morphologiques en passant de l'état libre à l'état d'annexion. Elles affectent toutes la syllabe initiale. Trois types de modification peuvent être relevés.

(i) Celle qui change complètement le son original (*cf.* 1a).

(ii) Celle qui implique l'addition de certains sons (*cf.* 1b-d).

(iii) Celle qui implique la perte de certains sons (*cf.* 1e).

Pour rendre compte de ces processus, qui affectent le nom dans les contextes de l'EA, nous proposons, provisoirement, les généralisations empiriques (dorénavant GE) suivantes :

$$(2)\ /\,a\ /\ \rightarrow [u]\ /\ X\ \#\ \text{—}\ Z\ ]_N$$

$$(3)a\text{-}\ \emptyset \rightarrow [w] / X\ \#\ \text{—}\ uZ]_N$$

$$b\text{-}\ \emptyset \rightarrow [w] / X\ \#\ \text{—}\ aZ]_N$$

$$(4)\ \emptyset \rightarrow [y] / X\ \#\ \text{—}\ i\ Z]_N$$

$$(5) \qquad \left\{ \begin{matrix} / a / \\ \\ / i / \end{matrix} \right\} \rightarrow \emptyset / X \# C_0 + \text{—}\ Z]_N$$

Où C_0 = [t], préfixe du féminin, X représente l'item lexical qui conditionne le processus, Z une séquence de segments et N le nom.

Le processus (2) affecte une catégorie de noms à initiale [a] tels que ceux donnés en (1a). Ils changent en *[u]* la voyelle basse dominée par le noyau de la syllabe initiale. Une autre catégorie de noms à initiale [a] tels que ceux donnés en (1b) constitue le domaine d'application de (3b). Le processus en question insère un glide arrondi sous l'attaque nulle de la première syllabe. Le changement formulé en (3a) concerne tous les noms masculins à initiale [u], tels que ceux donnés en (1c) (voir cependant plus loin, ex 13). Il s'agit d'un autre phénomène qui implique l'addition du son [w]. La modification (4) affecte certains noms à initiale [i] tels que ceux de (1d). Elle consiste à insérer un glide non arrondi devant la voyelle [i] qui figure à l'initiale du nom. Enfin, (5) illustre le phénomène qui implique la perte de certains segments à l'EA. Ce phénomène, qui efface la voyelle non arrondie dominée par le noyau de la première syllabe, s'applique à une classe de noms féminins analogues à ceux donnés en (1e).

A la place de la voyelle [a] ou [i], certains noms féminins font apparaître un schwa à l'état d'annexion. Nous illustrons ce cas par les exemples donnés en (6a-b).

EL	EA
(6)a- tasraft «le silo»	win tsraft → [win təsraft] « celui du silo».
tanwalt «la hutte»	win tnwalt → [win tənwalt] «celui de la hutte».
b- tigni «la couture»	win tngni → [win təgni] «celui de la couture»
tinwi «la cuisson»	win tnwi → [win tənwi] «celui de la cuisson».

Comme il appert des exemples cités en (6a-b), l'effacement de la voyelle crée des contextes qui nécessitent l'opération de la règle d'insertion du schwa (*cf.* Oussikoum, 1990). C'est ce qui fait que les formes construites *tsraft*, *tnwalt*, *tgni* et *tnwi* se réalisent [*təsraft]*, [*tənwalt]*, [*təgni]* et [*tənwi]*, respectivement, après l'opération de cette règle. Étant donné que les transcriptions adoptées sont à tendance phonologique, nous n'accordons pas de l'importance à ce phénomène d'ordre phonétique.

Les noms féminins ne sont pas tous concernés par la variation morphologique que déclenchent les morphèmes auxquels ils sont annexés (*cf.* plus loin). Certains d'entre eux ne subissent aucun changement morphologique même s'ils apparaissent dans des environnements qui le conditionnent. En général, dans le cas de ces noms, la GE5 ne concerne ni la forme du singulier, ni celle du pluriel correspondante[2]. En témoignent les exemples (7-8).

EL sing.	EA sing.
(7) tanut «le petit puits»	amm tanut «comme le petit puits».
tadda «le truc»	amm tadda «comme le truc».
takk^{w}st «la chaîne montagneuse»	amm takk^{w}st «comme la chaîne montagneuse».

EL plur.	EA plur.
(8) tuna «les petits puits»	g tuna «dans les petits puits».
tidda «les trucs»	g tidda «dans les trucs».
tikk^{w}as «les chaînes montagneuses	ġif tikk^{w}as «sur les chaînes montagneuses».

2- Nous verrons plus loin que la règle de pluralisation peut changer le comportement d'un nom vis-à-vis de la règle de formation de l'état d'annexion en entraînant des modifications au niveau de son schème métrique, témoin l'exemple donné ci-dessous :

EA sing.ulier: amm # tamart → amm tamart «comme la barbe».

EA pluriel: amm # timira → amm tmira «comme les barbes».

EL	EA
(9) tabadut «le canal»	amm tbadut «comme le canal».
tibuda «les canaux»	amm tbuda «comme les canaux».

Dans (7) et (8), les noms féminins *tanut*, *tadda*, takk^{w}st, *tuna*, *tidda* et *tikk^{w}as* apparaissent dans le même environnement que *tabadut* et *tibuda* donnés en (9). Autrement dit, les huit substantifs sont tous précédés d'un item lexical qui a la propriété de modifier la syllabe initiale des noms qui lui sont annexés. Toutefois, à l'opposé des mots *tabadut* et *tibuda* donnés en (9) et auxquels correspondent les formes construites *tbadut* et *tbuda*, respectivement, aucun des noms tanut, *tadda*, *takk^{w}st*, *tuna*, *tidda* et *tikk^{w}as* exposés en (7) et (8) n'a changé de réalisation en passant de l'état libre à l'état d'annexion.

Parmi les noms féminins qui ont un comportement exceptionnel vis-à-vis de la règle de formation de l'EA, nous trouvons tous ceux dont la syllabe initiale a pour noyau la voyelle haute arrondie. Voici des exemples qui illustrent ce cas.

EL	EA
(10) tudayt «la juive»	amm tudayt «comme la juive».
tuġṛift «la galette» tuxxut «la méchanceté» tutlayt «la langue»	amm tuġṛift «comme la galette». n tuxxut «de la méchanceté». n tutlayt «de la langue».

Rappelons que les noms masculins peuvent avoir comme initiale [a], [i] ou [u]. Ceux de la forme [aX] ou (uX] subissent tous le processus que déclenche le passage de l'état libre à l'état d'annexion. Par contre, les formes en *iX* se scindent en deux groupes. L'un englobe les substantifs qui se prononcent de la même manière aussi bien à l'état libre qu'à l'état d'annexion et l'autre ceux qui sont concernés par le processus formulé en (4). Nous illustrons par les exemples donnés en (11) et (12) les comportements contradictoires des formes en *iX*.

EL	EA
(11) igr «le champ»	yan yigr «un champ».
iġd «la cendre»	ddaw yiġd «sous la cendre».
ills «la langue» ifs ″le pépin″	ddaw yills «sous la langue». n yifs ″du pépin″.

EL	EA
(12) inigi «le témoin»	n inigi «du témoin».
ifri «la grotte» irifi ″la soif″	g ifri «dans la grotte». win irifi ″de la soif″.

Du moment que les formes *igr, iġd, ills, ifs, inigi, ifri* et *irifi* données en (11-12) sont à initiale [i] et annexées à des items lexicaux capables de déclencher le processus de l'état d'annexion, nous nous attendons à ce qu'elles soient toutes concernées par la (GE4). Nonobstant, seules les quatre premières ont subi la variation en question. Quant aux trois dernières, i.e *inigi, ifri* et *irifi*, elles affichent le syncrétisme de l'opposition d'état.

Un problème apparent est illustré par les noms donnés en (13).

(13) uzuhu «nom propre de personne».

unanna «nom propre de personne».

uxali «nom propre de personne».

uxuya «nom propre de personne».

uduḥan «nom propre de personne».

Les noms exposés en (13) commencent tous par la voyelle [u]. Quoiqu'ils satisfassent le contexte de la (GE3), ils ne sont pas concernés par la variation d'état. Le comportement de ces formes vis-à-vis du processus formulé en (3) s'explique par le fait qu'elles n'ont pas la même représentation sous-jacente que celles qui sont concernées par le processus en question. Comme le montre le schéma (14), les substantifs *uzuhu, unanna, uxali, uxuya et uduḥan* sont le résultat de l'amalgame de deux unités significatives différentes.

$$(14)\quad u\ \#\left\{\begin{array}{l}\text{zuhu}\\ \text{nanna}\\ \text{xali}\\ \text{xuya}\\ \text{duḥan}\end{array}\right\}$$

L'unité préfixée aux formes *zuhu, nanna, xali, xuya* et *duḥan* n'a pas le même statut que la voyelle qui figure à l'initiale des noms *urti* et *uždid* cités en (1c). Elle constitue à elle seule un item lexical signifiant «celui de» ou «fils de».

La question à laquelle nous voudrions répondre est la suivante : quelle est la nature des règles de formation de l'état d'annexion ? Autrement dit, doit-on les considérer comme des règles morphophonologiques, phonologiques ou comme un autre type de règles ?

Dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle, les diverses règles qui affectent les sons de la chaînes parlée sont ramenées à un seul type à savoir les règles phonologiques (*cf.* Clayton, 1981 : 571). Néanmoins, les théoriciens de la phonologie générative naturelle (Vennemann 1972a, b, c, 1974, Hooper 1976) distinguent plusieurs types de règles parmi lesquelles les règles phonologiques, les règles morphophonologiques et les règles de sandhi. Les premières sont limitées à celles qui décrivent les alternances qui se produisent dans les environnements qui peuvent être spécifiés en termes de traits phonologiques ou en termes de frontières phonologiques, i.e les frontières syllabiques et la pause. Ces règles affectent aussi bien les traits redondants que les traits contrastifs. Les secondes, i.e les règles morphophonologiques, décrivent la distribution des traits dans des environnements conditionnés par des informations morphosyntaxiques ou lexicales. Les règles de sandhi (*cf.* Vennemann 1972b : 111) ne sont pas phonétiquement conditionnées car elles font référence aux frontières de mots.

Tournons-nous maintenant vers les règles de formation de l'état d'annexion afin d'en déterminer le statut à la lumière des considérations données plus haut. A notre sens, les règles en question peuvent être assimilées à des règles de sandhi puisqu'elles font références aux frontières de mots

et au type de relation qui s'établit entre l'unité qui déclenche le processus et celle qui est susceptible de le subir, i.e à des propriétés non phonétiques de la chaîne. Les morphèmes qui les déclenchent (*cf.* I. I. 2) appartiennent à des catégories syntaxiques diverses à savoir le verbe, les prépositions, les déterminants, etc. Il nous semble néanmoins que ces règles peuvent être considérées comme une classe intermédiaire entre les règles phonologiques et les règles morphophonologiques. D'une part, la frontière à laquelle elles font référence peut être considérée comme une frontière syntaxique car elle est déterminée arbitrairement par la syntaxe et la sémantique et non par la phonologie. D'autre part, la frontière de mot ressemble, dans certains cas, à la frontière phonologique car elle peut être une frontière de pause ou elle a souvent la potentialité de coïncider avec la frontière syllabique comme c'est le cas dans les exemples (15a-b).

(15)a- / t + dda ♯ t + ṁgar + t /

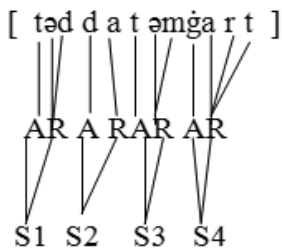

b- / t + gn ♯ t + ṁgar + t /

/ t + gn ♯ t + ṁgar + t /

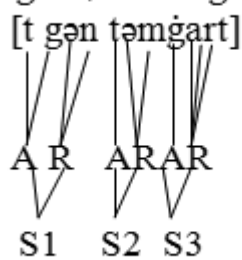

"La vieille femme dort"

Où le signe (+) représente la frontière de morphème, # la frontière de mot, // la représentation phonologique et [ ] la représentation phonétique.

Comme il se dégage des exemples (15a-b), la frontière qui sépare S2 et S3 dans la première représentation et S1 et S2 dans la seconde coïncide avec la frontière de mot. Ce rapport qui peut exister entre les frontières de mots et les frontières phonologiques peut répondre à la question de savoir pourquoi les règles de formation de l'état d'annexion se comportent souvent comme des règles phonologiques et constituent, par conséquent, une classe intermédiaire entre les règles phonologiques et les règles morphophonologiques.

Dans cette section, nous avons présenté le phénomène de l'état en amazighe, parler des Ayt Wirra. Les données observées nous ont amené à dégager les différents processus qui affectent les noms lorsqu'ils sont annexés à des items bien déterminés. Notre objectif, dans la section suivante, est de recenser les contextes qui nécessitent la forme nominale marquée et ceux qui appellent la forme dite libre.

I. I. 2- Contextes d'apparition de l'état d'annexion et de l'état libre

Les contextes dans lesquels un nom apparaît peuvent être répartis en deux types. L'un comprend ceux qui nécessitent des formes nominales construites et l'autre ceux qui exigent les formes non marquées. Convenons d'appeler les premiers des contextes transformationnels et les seconds des contextes neutres. Notre but dans cette section est de préciser la nature de ces types de contextes.

I. I. 2. 1- Contextes transformationnels

Les processus (2-5) se déclenchent quand le nom apparaît dans des contextes spécifiques. L'ensemble des items lexicaux qui ont la propriété de modifier la syllabe initiale des noms qu'ils précèdent et avec lesquels ils entretiennent une relation syntaxique et / ou prosodique bien déterminée peut être spécifié ainsi :

a- Le verbe :

(16) iwwat # anẓaṛ → iwwat unẓaṛ «la pluie est tombée, il a plu».

tẓẓy # tafunast → tẓẓy tfunast «la vache est traite».

irwl # udad → irwl wudad «le mouflon s'est enfui».

b- Les indéfinis yan / yat

(17) yan # aryaz → yan uryaz «un homme».

yat # tafunast → yat tfunast «une vache».

c- Les noms de nombre[3] :

yan «un»,

sin «deux» (masc..) ;

snat «deux» (fém.) ;

šṛaḍ «trois» (masc..) ;

šṛaḍt «trois» (fém.).

(18) yan # aryaz → yan uryaz «un homme».

sin # urtan → sin wurtan «deux vergers».

snat tibuda → snat tbuda «deux canaux».

šṛaḍ # izan → šṛaḍ yizan «trois mouches».

šṛaḍt # tifunasin → šṛaḍt tfunasin «trois vaches».

d- L'outil de comparaison : amm «comme».

(19) amm # tafrart → amm tfrart «comme la crème».
amm # afa → amm wafa «comme le feu».

e- La conjonction de coordination : d «et».

(20) afa # d # aman → afa d waman «le feu et l'eau».

f- Les morphèmes indiquant l'appartenance

win «celui / ceux de».

tin «celle / celles de».

u ″celui de, le fils de».

3- Les noms de nombre allant de *sin* «deux» à *εšṛa* «dix» exigent que les noms qu'ils déterminent soient au pluriel. Par contre, ceux allant de *ḥḍaεš* «onze» à *myya d yan* «cent un» nécessitent la forme du sing.ulier.

utt «celle de, la fille de».

ayt «ceux de, les fils de».

istt «celles de, les filles de».

bu «celui ayant, celui qui a».

mm / id mm «celle(s) ayant, celle(s) qui a / ont».

(21) win # amgan → win umgan «celui du buisson».

tin # aġyul → tin uġyul «celle / celles de l'âne».

u # tamdint → u tmdint «celui de la ville, le citadin».

utt # adrar → utt udrar «celle de la montagne, la montagnarde».

bu # tafunast → bu tfunast «celui ayant la vache».

mm # ašakkuš # uġzif → mm ušakkuš uġzif «celle ayant la chevelure longue″.

id mm # tišukkwaš tuġzifin → id mm tšukkwaš tuġzifin ″celles aux chevelures longues″.

g- Le morphème interrogatif (ou exclamatif) : matta

(22)a- matta # aryaz → matta uryaz? "quel homme?"

b- matta # aryaz → mātta uryaz! «quel homme!»

h- Les prépositions et les locutions prépositives

i : «à».

n : «de».

ḍaṛt : «derrière».

aggud : «avec».

s : «au moyen de, avec, à».

ddaw : «sous».

ingr : «entre».

zg : «de».

dat : «devant».

ġif : «sur».

ġr : «chez, à».

gr : «entre».

nnig «sur, au dessus de».

mnid : «en face de».

zg ddaw [ziddaw]: du dessous de».

zg dat [zidat] : «du devant de».

zg mnid [zimnid] : «du devant de».

zg ġur [zi ġur] : «de chez».

zg ġif [ziġif] : du dessus de».

(23) aggud # amzil → aggud umzil «avec le forgeron».

nnig # tilištut → nnig tlištut «au dessus de l'étagère».

gr # uxsan → gr wuxsan «entre les molaires».

ingr # udayn # d # iɛrabn → ingr wudayn d iɛrabn «entre les juifs et les arabes».

i # tamazant → i tmazant «à la messagère».
zg ġur # tamġaṛt → zg ġur tmġaṛt «de chez la vieille femme».

Signalons que les noms masculins à initiale vocalique et les noms féminins qui commencent par *[ta]* ou *[ti]* complément de la préposition *ġr* «à / chez» ne se comportent pas de la même manière vis-à-vis de la règle de formation de l'état d'annexion. Voyons les exemples donnés en (24).

(24) amm # anwal → amm unwal «comme la hutte».

amm # amġaṛ → amm umġaṛ «comme le vieil homme».

amm # ahnatuṛ → amm uhnatuṛ «comme le poltron».

amm # amazan → amm umazan «comme le messager».

amm # afaras → amm ufaras «comme le sillon».

Les formes *unwal, umġaṛ, uhnatuṛ, umazan* et *ufaras* montrent bien que les noms *anwal, amġaṛ, ahnatuṛ, amazan* et *afaras* sont susceptibles d'être affectés dans les contextes de l'état d'annexion. Toutefois, ces substantifs changent de comportement lorsque le morphème qui les régit est la préposition *ġr*, témoins les exemples de (25).

(25) ġr # anwal → ġr anwal «à la hutte».

ġr # amġaṛ → ġr amġaṛ «chez le vieil homme».

ġr # ahnatuṛ → ġr ahnatuṛ «chez le poltron».

ġr # afaras → ġr afaras «vers le sillon».

Les formes considérées en (25) ainsi que tous les autres noms masculins à initiale vocalique ne subissent pas la variation d'état lorsqu'ils sont régis par la préposition *ġr*. Doit-on considérer ce fonctionnel comme un mot neutre, c'est-à-dire un morphème dont le règime ne peut être qu'une forme nominale non marquée ? Les exemples de (26) montrent que nous devons répondre négativement à la question posée.

(26) ġr # tanwalt → ġr tnwalt «à la hutte».

ġr # tamġaṛt → ġr tmġaṛt «chez la vieille femme».

ġr # tahnatuṛt → ġr thnatuṛt «chez la poltronne».

ġr # tamazant → ġr tmazant «chez la messagère».

Les exemples exposés en (26) suggèrent que la préposition *ġr* doit être considérée comme un contexte qui ne marque que les noms féminins. La question qui se pose maintenant est celle de savoir ce qui est à la base de la divergence marquée entre (25) et (26). Pour essayer de répondre à cette question, comparons les noms considérés en (25) et (26). Les formes féminines ne diffèrent des formes masculines que par le fait qu'elles ont les caractéristiques suivantes :

(27)a- La première syllabe est pourvue d'une attaque.

b- La dernière syllabe est doublement fermée.

Etant donné que la préposition *ġr* peut également affecter les noms féminins du genre *tanuba* «la part», *tiwizi* «le travail collectif», *tasuta* «la génération», *tifsa* «le printemps», *tiġbula* «les fontaines», etc. dont la syllabe finale est ouverte, nous suggérons que le recours à la propriété (27b) en vue d'expliquer la différence qui existe entre les noms de (25) et ceux de (26) s'avère non opérante. Le comportement de *ġr* peut être rendu intelligible en supposant que ce morphème modifie la syllabe initiale des noms qu'il précède si elle est pourvue d'une attaque dominant la dentale sourde [t] spécifiée [+ affixe].

La première condition (pourvue d'une attaque) se justifie par l'existence des noms féminins qui ne se distinguent formellement des noms masculins correspondants que par la propriété (27a), *afala* vs *tafala* «la baïonnette», *abarda* vs *tabarda* «le bât», *isrši* vs *tisrši* «la peau animale», etc. Signalons que, seul le second terme de chacune de ces oppositions peut être affecté par la préposition *ġr*. La seconde condition (dominant la dentale sourde *[t]* spécifiée [+ affixe]) se justifie par le fait que la préposition en question n'affecte pas les noms du type *lanba* «la lampe», *lamdint* «le cimetière», *sanida* «le sucre en granules», etc. dont la syllabe initiale est en conformité avec la condition (27a).

Remarquons que, dans les inventaires (c) et (h) de I. I. 2. 1, nous n'avons pas pris en considération certains morphèmes tels que les noms de nombre supérieurs à trois et les prépositions du genre *tama* «à côté», *aflla* «sur», *ufla* «sans», *žaž* «dans, à l'intérieur de», *bṛṛa* «à l'extérieur de», qui se construisent toujours avec la préposition *n* «de». Il nous semble que c'est ce dernier fonctionnel qui est à la base de la modification morphologique subie par les noms *udad, afa, azzyaw, una* et *tisitan* contenus dans les constructions (28a-b).

(28)a- tama # n # udad → tama n wudad «à côté du mouflon».

ufla # n # afa → ufla n wafa «sans feu, le feu n'est pas nécessaire».

žaž # n # azzyaw → žaž n wazzyaw «à l'intérieur du couffin».

b- xmsa # n # una → xmsa n wuna « cinq de puits / cinq puits».

sbɛa # n # tisitan → sbɛa n tsitan «sept de vaches / sept vaches».

I. I. 2. 2- Contextes neutres

L'état libre réfère à la forme sous laquelle le nom apparaît dans les environnements suivants :

a- Lorsqu'il est objet direct et n'est précédé par aucun déterminant.

(29) ufan # aman → ufan aman « ils ont trouvé de l'eau».

iqqn # adaynin → iqqn adaynin «il a fermé l'étable».

b- Lorsqu'il est indicateur de thème et n'est précédé par aucun déterminant, ou disloqué à gauche ou à droite de l'énoncé.

(30)a- asif # iqquṛ → asif iqquṛ «le fleuve il a tari» = «le fleuve a tari».

tagmart # tnza → tagmart tnza «la jument elle est vendue» = «la jument est vendue».

b- aḍbib // ur d iddi «le médecin, il n'est pas venu».

c- ur d iddi // aḍbib «il n'est pas venu, le médecin.

(où les deux barres obliques représentent une pause silencieuse).

c- Lorsqu'il est annexé à l'un des morphèmes suivants :

nġdd «ou».

awd «même».

ġas «seul, ce n'est que».

midd «ou bien».

bla «sans».

ar «jusqu'à, jusqu'à ce que».

qbl «avant».

war «sans».

(31) awd # aɛriš amzwaru → awd aɛriš amzwaru «même le premier étage».

ġas # azwu → ġas azwu «ce n'est que le vent».

adrar # midd # azaġaṛ → adrar midd azaġaṛ «la montagne ou la plaine».

iqqima # bla # taduli → iqqima bla taduli «il est resté sans couverture».

ar # aġbalu → ar aġbalu «jusqu'à la source».

awtul # nġdd # afullus → awtul nġdd afullus «le lièvre ou le coq».

I. I. 2. 3- Problèmes posés

Dans la section I. I. 1, nous avons présenté brièvement les différents processus qui affectent les noms masculins et les noms féminins. Cette présentation nous permet d'isoler trois types de problèmes. Le premier est posé par (GE2) et (GE3). Celles-ci scindent en deux groupes les noms masculins à initiale [a]. L'un englobe ceux qui constituent le domaine de (GE2) et l'autre ceux concernés par (GE3). Le second est posé par les formes nominales du genre de celles données en (7), (8) et (12). Ces noms se réalisent de la même

manière aussi bien à l'état libre qu'à l'état d'annexion. Ces remarques nous amènent à poser deux questions dont les réponses constituent l'objet des chapitres II et III.

1- Peut-on caractériser les noms qui sont concernés par (GE2) par rapport à ceux qui relèvent du domaine de (GE3) ?

2- Peut-on caractériser les noms qui subissent des variations formelles en passant de l'état libre à l'état d'annexion par rapport à ceux qui n'en subissent aucune?

I. I. 3- Statut de la marque d'état

Certaines études (Chaker 1973, 1978, Bader et Kenstowicz 1987, entre autres) ont tendance à établir une relation étroite entre la syntaxe et la marque d'état. En d'autres termes, elles considèrent celle-ci comme une catégorie grammaticale associée au nom dont elle exprime la fonction syntaxique. Dans cette sous-section, nous essayons de voir dans quelle mesure les variations morphologiques que subit le nom en changeant d'état servent ou ne servent pas à exprimer les catégories grammaticales de Cas.

I. I. 3. 1- L'hypothèse casuelle : présentation

En grammaire traditionnelle, le Cas *«désigne dans les langues flexionnelles, les modifications formelles qui affectent le nom, le plus souvent dans sa partie finale, et qui servent à indiquer sa fonction dans la phrase»* (Mounin et al. 1974 : 60). En guise d'illustration, nous considérons le cas de l'arabe classique. Comme le montrent les phrases données en (32a-c), cette langue associe au nom les suffixes [u(n)], [a(n)] et [i(n)] pour traduire le Nom(inatif), l'Acc(usatif) et l'Obl(ique), respectivement.

(32)a- tazawwažat hindun «Hind s'est mariée».

b- ḍarabtu hindan «j'ai frappé Hind».

c- takallamtu maɛa hindin "j'ai parlé avec Hind".

Dans les phrases (32a-c), les catégories grammaticales *[un]*, *[an]* et *[in]* sont associées au constituant *Hind* dont elles expriment les fonctions syntaxiques. Le syntagme nominal en question est sujet dans (32a), objet direct dans (32b) et objet indirect dans (32c).

Considérons maintenant le cas de l'amazighe. Selon Chaker (1973) et (1978), la marque d'état joue un rôle fonctionnel : elle permet d'indiquer la fonction du nom dans la phrase. Voyons les exemples cités en (33a-b).

(33)a- immut # alqqaġ → immut ulqqaġ «l'agneau est mort».

b- nġix # alqqaġ → nġix alqqaġ «j'ai tué l'agneau».

Dans (33a) et (33b), les formes *ulqqaġ* et *alqqaġ* portent les fonctions syntaxiques de sujet[4] et d'objet direct, respectivement. Le Cas nominatif est lié à la première et le Cas accusatif à la seconde. Si nous interprétons les données (33a-b) à la lumière de l'hypothèse casuelle selon laquelle les changements formels qui affectent le nom dans sa partie initiale sont des indicateurs de fonction, nous dirons que les marques [u] et [a] qui apparaissent à l'initiale du sujet dans (33a) et de l'objet direct dans (33b) expriment le Nominatif et l'Accusatif et permettent, par conséquent, de distinguer le sujet de l'expansion direct.

I. I. 3. 2- Discussion

Les langues casuelles, c'est-à-dire qui possèdent des affixes nominaux traduisant des fonctions grammaticales, sont caractérisées par les principes (34a-b).

(34)a- Principe de l'unicité de la marque casuelle.

b- Principe de la non-pertinence de la position des arguments.

La marque casuelle sert à exprimer la fonction syntaxique. Pour lors, la grammaire doit faire correspondre à chaque Cas un procédé morphologique unique (*cf.* 34a) qui permet de le distinguer aisément des autres. L'arabe, qui est une langue à Cas par excellence, observe ce principe. Comme le manifestent clairement les exemples énoncés en (32a-b), chacun des trois Cas, le Nominatif, l'Accusatif et l'Oblique, est toujours représenté par une marque unique à savoir [u(n)], [a(n)] et [i(n)], respectivement. Du moment que la grammaire fait correspondre à chaque fonction un procédé morphologique qui la spécifie, la position des arguments du prédicat perd sa pertinence (*cf.* 34b). Ainsi, l'objet direct aura la possibilité d'occuper des positions variées dans la

4- Nous attribuons la fonction de sujet au nominatif postposé au verbe et qui corréfère avec l'indice de personne affixé à celui-ci.

phrase. En témoignent les exemples donnés en (35a-b).

(35)a- ḍaraba zaydun εamran «Zayd a frappé εamr».

b- ḍaraba εamran zaydun «Zayd a frappé εamr».

c- εamran ḍaraba zaydun «c'est εamr que Zayd a frappé».

Les phrases (35a-c) montrent que l'objet direct *εamran,* qui porte la marque casuelle *[an],* a la possibilité d'apparaître après le sujet, entre celui-ci et le verbe ou d'être préposé à ce dernier sans que la phrase soit ambiguë, agrammaticale ou change de sens. Un dernier exemple qui permet d'illustrer le principe (34b) est emprunté au latin, langue à déclinaison (*cf.* Dubois et al. 1994 : 337).

(36)a- agnum est lupus «le loup mange l'agneau».

b- lupus est agnum «le loup mange l'agneau».

A la différence des langues non casuelles comme le français, l'arabe marocain, etc., dont la syntaxe repose principalement sur l'ordre des mots, le latin utilise le principe des déclinaisons pour marquer la fonction que supporte un nom dans la phrase. Ce principe repose sur la possibilité pour cette catégorie grammaticale de voir changer ses terminaisons (appelées désinences) suivant la fonction syntaxique qu'il tient dans la proposition ou le groupe syntaxique auquel il appartient. Ainsi, les phrases (36a-b) suggèrent que l'ordre des mots seul ne permet pas de reconnaître le sujet du complément d'objet. Les phrases en question ont le même sens, quoique l'ordre des termes n'y soit pas le même, car les désinences *us* et *um,* qui sont les marques du Nominatif et de l'Accusatif, respectivement, font que le changement d'ordre n'engendre ni la modification du sens ni l'ambiguïté ni l'agrammaticalité de l'énoncé.

Revenons au cas de l'amazighe en vue de l'examiner à la lumière des principes énoncés en (34a-b). Rappelons que, dans le parler amazighe des Ayt Wirra, le nom, quelle que soit sa fonction syntaxique, peut apparaître sous l'une des formes données en (37a-b).

(37)a- Noms masculins

(i) Formes libres : aX, uX, iX.

(ii) Formes construites : waX, uX, wuX, yiX.

b- Noms féminins

(i) Formes libres : taX, tiX, tuX.

(ii) Formes construites : tX / təX.

Où X représente une suite de segments.

Comme il est indiqué dans le tableau (38), toutes ces formes, excepté la première dans le cas des noms masculins, peuvent être sujet, objet direct ou complément prépositionnel. Elles sont toutes, en conséquence, candidates à porter les Cas Nominatif, Accusatif ou Oblique qui traduisent ces fonctions respectivement.

(38)

Formes / Cas	Nominatif	Accusatif	Oblique
aX	-	+	+
waX	+	+	+
uX	+	+	+
wuX	+	+	+
iX	+	+	+
yiX	+	+	+
taX	+	+	+
tiX	+	+	+
tuX	+	+	+
tX	+	+	+
təX	+	+	+

Pour illustrer le contenu de ce tableau, nous examinons le comportement des noms *asiḍ, anwal, uday , izi, tafunast, tarbat, tasaft, tisirt* et *turtit* en les faisant apparaître dans des contextes différents.

(39)a- nḍwx # asif → nḍwx asif (Acc) «j'ai traversé le fleuve».

nḍwx # yan # asif → nḍwx yan wasif (Acc) «j'ai traversé un fleuve».

idda # ġr # asif → idda ġr asif (Obl) «il est allé au fleuve».

iqquṛ # asif → iqquṛ wasif (Nom) «le fleuve a tari».

b- idda # uday → idda wuday (Nom) «le juif est parti».

annix # uday → annix uday (Acc) «j'ai vu le juif».

arba # n # uday → arba n wuday (Obl) «le fils du juif».

annix # yan # uday → annix yan wuday (Acc) «j'ai vu un juif».

idda # ġr # uday →idda ġr uday (Obl) «il est allé chez le juif».

c- immut # izi → immut yizi (Nom) «la mouche est morte».

nġix # yan # izi → nġix yan yizi (Acc) «j'ai tué une mouche».

nġix # izi → nġix izi (Acc) «j'ai tué la mouche».

ifr # n # izi → ifr n yizi (Obl) «l'aile de la mouche».

ġr # izi → ġr izi (Obl) «vers la mouche».

d- iġus # anwal → iġus unwal (Nom) «la hutte est incendiée».

annix # yan # anwal → annix yan unwal (Acc) «j'ai vu une hutte».

annix # anwal → annix anwal (Acc) «j'ai vu la hutte».

illa # g # anwal → illa g unwal (Obl) «il est dans la hutte».

idda # ġr # anwal → idda ġr anwal (Obl) «il est allé à la hutte».

e- tnza # tafunast → tnza tfunast (Nom) «la vache est / a été vendue».

šix # alim # i # tfunast → šix alim i tfunast (Obl) «j'ai donné la paille à la vache».

sġix # yat # tafunast → sġix yat tfunast (Acc) «j'ai acheté une vache».

f- tfukkwa # tarbat → tfukkwa trbat (Nom) «la fille a terminé».

annix # yat # tarbat → annix yat trbat (Acc) «j'ai vu une fille».

šas # aya # i # tarbat → šas aya i trbat (Obl) «donne ça à la fille !»

g- bbyx # tasaft → bbyx tasaft (Acc) «j'ai abattu le chêne».

tbby # tasaft → tbby tasaft (Nom) «le chêne est / a tété abattu».

ġif # tasaft → ġif tasaft (Obl) «sur le chêne».

h- txsṛ # tisirt → txṣṛ tisirt (Nom) «le moulin est en panne».

iɛdl # tisirt → iɛdl tisirt (Acc) «il a réparé le moulin».

idda # ġr # tisirt → idda ġr tisirt (Obl) «il est allé au moulin».

i- tswa # turtit → tswa turtit (Nom) «le jardin potager est irrigué».

isswa # turtit → isswa turtit (Acc) «il a irrigué le jardin potager».

illa # g # turtit → illa g turtit (Obl) «il est dans le jardin potager».

Comme le fait apparaître le comportement des noms considérés en (39a-i), le principe (34a) énoncé plus haut n'est pas observé par la grammaire du parler. Celle-ci ne fait pas correspondre à chaque fonction syntaxique une catégorie grammaticale unique. Cela ne veut pas dire que le parler n'utilise pas à bon escient les flexions. Au contraire, lorsque celles-ci sont cruciales, il fait correspondre à chaque contexte un procédé morphologique unique. Nous citons, à titre d'exemple, le cas des flexions verbales.

Le tiret indique la position du radical verbal par rapport à la flexion. Remarquons que, quand le parler utilise une même marque formelle (*cf.* les personnes *nous* et *ils*) pour renvoyer à deux contextes différents, la position de cette marque par rapport à la base verbale est pertinente, c'est-à-dire permet de lever l'ambiguïté.

Comme il se dégage de l'examen du tableau (38) et des exemples auxquels nous avons recouru pour l'illustrer, ni la forme libre, ni la forme construite ne sont censées jouer un rôle fonctionnel. Examinons l'exemple énoncé en (40).

(40) tannay # yat # tarbat # taġġaṭṭ → tannay yat trbat taġġaḍt «une fille a vu une chèvre».

Dans (40), les syntagmes nominaux *yat trbat* et *taġġaḍt* assument les fonctions syntaxiques de sujet et de complément d'objet direct, respectivement. Si nous changeons la position du second argument, nous obtenons les phrases (41a-b) qui n'ont pas le même sens que (40).

(41)a- tannay # taġġaḍt # yat # tarbat → tannay taġġaḍt yat trbat «la chèvre a vu une fille».

b- taġġaḍt # tannay # yat # tarbat → taġġaḍt tannay yat trbat «la chèvre a vu une fille».

Les faits exposés en (40) et (41a-b) vont à l'encontre du principe (34b). En effet, en amazighe, à l'encontre de l'arabe classique et du latin, seul l'ordre

des termes permet de reconnaître le sujet de l'objet direct ou de l'indicateur de thème. Si notre argumentation est fondée, elle nous permet de conclure, à la suite des autres berbérisants (Galand 1964, El Moujahid, 1997, entre autres) qui ont étudié le phénomène, que la marque d'état n'est pas à considérer, dans l'état actuel de la langue, comme un Cas. Il s'agit plutôt d'un phénomène de sandhi qui affecte le nom lorsque celui-ci est dans le domaine de l'un des items lexicaux inventoriés dans la sous-section I. I.2.1

I. I. 4- Statut de la voyelle initiale

I. I. 4. 1- Présentation de quelques hypothèses antérieures

La formation nominale par voyelle initiale est l'un des principaux caractères de la langue amazighe. Les données dialectales ne permettent pas de déterminer la nature exacte de cette voyelle assimilée par certains linguistes (Vycichl 1957, entre autres) à un article actuellement dépourvu de son sens primitif et resté accolé au substantif. Pour soutenir cette hypothèse, Vycichl a avancé des arguments que nous pouvons résumer ainsi :

a- la voyelle initiale n'est pas toujours indissolublement fixée au nom du moment que les noms de tribus *iḥaḥan, ibqqayn* et *iẓayyan* sont appelées en arabe *ḥaḥa, bqqaya* et *ẓayan*.

b- les noms de parenté sont dépourvus de préfixe-article car ils sont toujours suivis d'une détermination.

D'autres études (Laoust 1918, Marcy 1931, Abdelmasih 1971, entre autres) adoptent la tradition sémitique selon laquelle les consonnes sont le support de la structure de la racine. Toute voyelle qui lui serait ajoutée aura donc forcément un rôle morphologique. Cette position est théorisée par Basset (1929) pour qui les voyelles n'ont qu'un statut morphologique. *«La voyelle initiale,* dit-il*, s'affirme suffisamment par ailleurs comme un élément morphologique pour qu'on puisse lui attribuer pareille valeur même là où elle forme avec des éléments consonantiques un ensemble invariable»* (1929 : XV).

De son côté, Marcy (1931) soutient que les voyelles sont dépourvues de toute signification. Selon ce linguiste, ces segments se bornent à étoffer la racine, à jouer vis-à-vis d'elle un rôle accessoire de soutien, de cadre. Pour confirmer et illustrer son hypothèse, Marcy avance le cas du mot *imi* «bouche»

des parlers du Souss[5] qu'il compare avec le mot *aqmu* en usage dans les autres parlers amazighes. Remarquant que les deux substantifs ont le même sens de «bouche», il conclut que la préfixation de *q* à la racine commune *M* dans le second terme et que le vocalisme *a-u* substitué à la mélodie vocalique *i-i* n'ajoute absolument rien à l'idée fondamentale supportée par la racine *M*. Ainsi, le linguiste a considéré le lexique de l'amazighe comme étant constitué de racines uniquement consonantiques à l'instar de celui de l'arabe.

Les grammairiens arabes adoptent la conception selon laquelle les consonnes sont des essences (en raison de leur pouvoir informationnel du point de vue sémantique) et les voyelles des accidents. La voyelle dite *ḥaraka* (= mouvement) est considérée comme l'appendice de la consonne. Ce traitement est étendu à l'amazighe puisque celui-ci est supposé avoir des rapports d'ordre génétique avec l'arabe.

I. I. 4. 2- Discussion

On ne peut déterminer la nature exacte de la voyelle initiale du nom que si l'on dispose d'études diachroniques. Rappelons que les études qui se présentent comme diachroniques sont celles qui font intervenir les données appartenant à des époques différentes pour chacune desquelles il convient de réunir une documentation particulière. Cette documentation résultera d'une étude de textes pour des étapes inaccessibles à l'observation directe. On sera donc en face de structures différentes dont on tentera d'expliquer au moyen d'hypothèses le passage de l'une d'entre elles à la suivante dans l'ordre chronologique. Chacune des recherches visant à dégager un des états, qui vont être rapprochés, représente une étude synchronique.

Du moment que l'amazighe est une langue à tradition orale et que les premières descriptions ne datent que de peu de temps, on ne se dissimule certes pas qu'il est difficile de faire des études diachroniques visant délibérément à comparer différentes études successives du même objet d'étude et à faire des hypothèses les mieux fondées et les plus susceptibles d'être vérifiées. Compte tenu de ce qui précède, l'hypothèse de Vycichl selon laquelle la voyelle

5- Contrairement à la confirmation de Marcy selon laquelle le mot *imi* n'est usité que dans les parlers de Souss, l'item en question est également en usage dans les autres variétés amazighes : *cf.* Taïfi , M., 1991, entrée *M*, page 400 ; Oussikoum, B., 2013, entrée *imi* ; Benamara, H., 2013, entrée *imi*, p. 261.

initiale du nom est un article n'est pas scientifiquement fondée. Dans le cas de l'argument (a), il s'agit plutôt du résultat d'un processus d'intégration morphologique. Pour être adaptés à la morphologie de la langue arabe, les items amazighes *iḥaḥan, ibqqayn* et *iẓayyan* devenus en arabe *ḥaḥa, bqqaya* et *ẓayan* ne sont pas seulement amputés de leur voyelle initiale. En effet, les linguistes qui ont étudié la phonologie de l'arabe (*cf.* Benkirane 1982 : 2) n'ont pas manqué de souligner le caractère obligatoire de l'attaque, qui est, dans cette langue, une constante de la syllabe, ce qui rejette la possibilité d'avoir les types syllabiques sans attaque V, VC, VCC, etc. Les mêmes faits sont observables en amazighe. Cette langue travaille les lexèmes empruntés à d'autres langues, avant de les faire siens, et leur fait subir toutes les transformations nécessaires en vue de les assimiler. Ainsi, les mots arabes *nažžaṛ, ližām, fallah*, etc. sont usités dans la langue amazighe avec une voyelle à leur initiale et ont subi d'autres transformations qui les ont adaptés au moule de la morphologie de la langue emprunteuse.

(42)

Arabe	Amazighe	
nažžār	anžžaṛ	«menuisier».
ližām	algamu	«rêne».
fallāh	afllaḥ	«cultivateur».

Quant aux noms de parenté (argument b) que Vycichl a cités afin de soutenir son hypothèse, ils sont loin d'être des noms natifs. L'amazighe les a empruntés à l'arabe et les véhicule entre les locuteurs sans les pourvoir d'une voyelle initiale. Ceci s'explique par le fait que, à l'inverse de l'arabe dont les types syllabiques sont réduits, le parler emprunteur autorise à l'initiale des noms des syllabes avec ou sans attaque. Nous donnons en (43) les formes de quelques noms de parenté telles qu'elles sont usitées par les locuteurs amazighophones et les termes arabes desquels elles seraient issues.

(43)a- mma / imma ← ʔumm «mère» .

bba / ibba ← ʔab «père».

ɛtti ← ɛamma «tante paternelle».

ɛmmi ← ɛamm «oncle paternel».

xali ← xāl ← oncle maternel».

xalli ← xāla «tante maternelle».

La position de Vycichl soulève d'autres problèmes qui demeurent sans solution. Si le principe de l'économie qui régit les langues naturelles est à la base de l'ensemble des processus phonologiques et / ou morphologiques, il sera difficile d'admettre que les facteurs qui ont rendu inutile le sens de l'article en amazighe n'ont pas rendu inutile, du coup, son expression linguistique. La présence d'une unité linguistique est expliquée par sa fonction dans le système. Nous ne voyons pas pourquoi le signifiant du soit-disant article subsiste après avoir perdu sa fonction linguistique, cela d'une part, et, d'autre part, la langue n'a pas cessé de créer et d'emprunter aux langues étrangères, de nouveaux items pour combler ses besoins communicationnels et ces néologismes nouvellement obtenus par dérivation à partir des thèmes natifs (e.g. *amawsas* "le ministre", *anssixf* "le chef", *anmhal* "le directeur", *amari* "le délégué", *amssuds* "l'ordinateur", *aġawas* "le logiciel", etc.) ou construits sur des radicaux étrangers (e.g. *alikṭruni* "électronique, *atiqni* "technique", *tabidaġužit*, "pédagogie", *taflsaft* "philosophie», etc.) sont dotés d'une voyelle à leur initiale.

D'autre part, les voyelles *[a],[i] et [u]* que l'on a assimilées à tort à des articles qui spécifient le singulier et le pluriel, respectivement, peuvent apparaître à l'initiale des noms indépendamment de la notion de nombre. Cette même constatation est également valable pour les séquences *[ta], [ti]* et *[tu]* qui spécifient les noms féminins et que l'on a assimilées indûment à des déterminants féminins. Pour appuyer nos propos, nous présentons des données en (44) et donnons en (45) quelques exemples qui les illustrent.

(44)

	[i]	[a]	[u]	[ti]	[ta]	[tu]
masc sing	+	+	+	-	-	-
mas plur	+	+	+	-	-	-
fém sing	-	-	-	+	+	+
fém plur	-	-	-	+	+	+

(45)a- Masc.. Sng.	Masc.. Plur.	
afa	afiwn	«le feu / les feux».
aqqa	aqqiwn	«la vallée / les vallées».
ifri	ifran	«la grotte / les grottes».
ills	allsiwn	«la langue / les langues».
iṛṛɛ	aṛṛɛiwn	«la corne / les cornes».
imišr	imašrn	«le voleur / les voleurs».
urti	urtan	«le potager / les potagers».
udad	udadn	«le mouflon / les mouflons».

b- Fém. sing.	Fém. plur.	
tisirt	tisar	«le moulin / les moulins».
tuġṛift	tuġṛifin	«la galette / les galettes».
taffa	taffiwin	«le tas / les tas de gerbes».
tižžt	tažžiwin	«le pistachier / les pistachiers».
tinnsit	tannsiwin	«la / les hérissonne(s)

Signalons également que, pour un même lexème, la voyelle initiale peut changer de traits d'un parler à l'autre, témoins les exemples donnés en (46).

(46) Parler Ayt Warayn	Parler Ayt Wirra
anẓḍ	inẓḍ «le poil».
amšli	imšli «le déjeuner».
amnsi	imnsi «le dîner».
amṭṭa	imṭṭi «la larme».
inġ	anġ^{w} «le palais buccal».

Attendu que les mêmes segments vocaliques apparaissent aussi bien à l'initiale des formes du singulier qu'à celles du pluriel correspondantes et que, pour un même item, la voyelle initiale peut varier d'un parler à l'autre, nous ne pensons pas que les segments en question soient des indices qui dissocient le singulier du pluriel. Il nous semble donc qu'il est tout à fait naturel de concevoir l'amazighe comme une langue sans article et que la théorie de l'article dégagée dans le domaine indo-européen n'est pas sans danger de la transposer dans une aire linguistique différente que l'amazighe.

Du moment que les voyelles initiales *[a]* et *[i]* ne permettent pas de distinguer le singulier du pluriel, la question qui se pose est celle de savoir pourquoi dans certains cas, le passage du singulier au pluriel entraîne le changement de *[a]* en *[i]* (*aḍaṛ / iḍaṛn* «pied(s), *aġbalu / iġbula* «source(s) ou de *[i] en [a] (iṛṛɛ / aṛṛɛiwn* «corne(s), *isšr / asšarn* «ongle(s). Nous n'avons pas de solution plausible à proposer mais la piste suivante pourrait être intéressante.

Les alternances vocaliques entraînées par le changement de nombre pourraient être considérées comme des phénomènes d'harmonie ou de dysharmonie qui jouent sur les voyelles du mot. Ainsi, pouvons-nous dire que le choix d'une ou de plusieurs voyelles dans une position donnée n'est pas libre mais il est motivé par la présence d'un autre segment vocalique. Nous donnons, à titre d'exemple, le fonctionnement des voyelles en Turc. Dans cette langue, selon Halle et Vergnaud (1982), une suite de voyelles hautes consécutives est spécifiée de la même façon pour le trait [arrondi] que la voyelle non haute qui la précède immédiatement, ou, en l'absence d'une voyelle non haute que la voyelle du début du mot. Pour illustrer ce phénomène, nous empruntons les exemples suivant aux deux linguistes (1982 : 240).

(47)a- gid-iyor-um «je m'en vais».

b- gurur-un-uz «notre fierté».

Retournons au cas de l'amazighe en considérant les exemples (48).

(48) Sng.	Plur.
aġbalu	iġbula «la source / les sources».
amalu	imula «l'ombre / les ombres».
abadu	ibuda «le canal / les canaux».
abaxxu	ibuxxa «le ver / les vers».
araggu	irugg^{w}a «la vapeur / les vapeurs».
aḥanu	iḥuna «la /les chambre(s)
afawwu aḥmadžu	ifuwwa «la / les portion(s)». iḥmudža "la / les flamme(s)".

Les noms de ce type abondent dans le parler. La forme du singulier est celle du pluriel correspondante se caractérisent, respectivement, par les

mélodies vocaliques *a-a-u* et *i-u-a*. Il se peut que le passage du singulier au pluriel se fasse dans ce cas en vertu des règles formulées en (49) et (50).

$$(49)\quad \begin{pmatrix}+\text{syll}\\+\text{bas}\\-\text{rond}\end{pmatrix}\ \mathrm{Z}\ \begin{pmatrix}+\text{syll}\\+\text{bas}\\-\text{rond}\end{pmatrix}\ \mathrm{W}\ \begin{pmatrix}+\text{syll}\\+\text{haut}\\+\text{rond}\end{pmatrix} \rightarrow\ 1{+}2{-}5{-}4{-}3/\ \mathrm{N}_{\mathrm{plur}}$$

$$\quad\ \ 1\qquad 2\qquad 3\qquad 4\qquad 5$$

$$(50)\quad \begin{pmatrix}+\text{syll}\\+\text{bas}\\-\text{rond}\end{pmatrix} \rightarrow \begin{pmatrix}+\text{syll}\\+\text{haut}\\-\text{rond}\end{pmatrix} /\ \#\ \text{—}\ \mathrm{Z}\ \begin{pmatrix}+\text{syll}\\+\text{haut}\\+\text{rond}\end{pmatrix}\ \mathrm{W}\ \begin{pmatrix}+\text{syll}\\+\text{bas}\\-\text{rond}\end{pmatrix}$$

Où Z et W représentent des suites de segments.

La règle (50) s'applique à la mélodie *a-u-a*, ouput de (49) et en dérive la mélodie *i-u-a* qui spécifie certaines formes du pluriel.

Cette réflexion n'épuise pas la question posée par le passage du singulier au pluriel, qui est, nous semble-t-il, l'un des problèmes les plus épineux de la grammaire amazighe.

D'autre part, la position de Marcy (1931) nous paraît trop rigide pour être exacte. Elle résulte de la croyance que la ressemblance de l'amazighe avec les autres langues sémitiques est quasi-totale. Dans le parler qui intéresse cette étude, les voyelles ont un statut phonologique car la commutation d'une voyelle avec un autre segment vocalique ou avec un élément nul entraîne un changement de sens, témoins les oppositions suivantes :

(51) [i] / Ø :

imi «la bouche» vs mi «quoi ?».

amm «comme» vs ammi «comme si».

[a] / [u] :

aggu «la fumée» vs uggu «le pétrissage».

aḍu «le vent» vs uḍu «le pliage».

ar «jusqu'à» vs ur «ne pas».

ġas «seulement» vs ġus «être brûlé».

[a] / [i] :

adis «le ventre» vs idis «le seuil».

ard «jusqu'à ce que» vs ird «le grain de blé».

arifi «originaire du Rif» vs irifi «la soif».

afs «entasser» vs ifs «le pépin».

asš «se perdre» vs isš «la corne».

[i] / [u] :

igl «la suspension» vs ugl «la molaire».

iff «le sein» vs uff «être gonglé».

iṛḍ « Créature fabuleuse et malfaisante» vs uṛḍ «le pet».

a / Ø :

ša «quelque chose» vs š «donner».

amm «arrêter» vs mm « celle qui a».

anġ «le palais buccal» vs nġ «tuer».

Les oppositions énoncées en (51) montrent que la commutation d'une voyelle avec une autre ou avec un élément nul engendre des items qui s'opposent par le sens, ce qui montre que ces segments syllabiques servent comme les consonnes à distinguer les unités lexicales du parler. Puisqu'il en est ainsi, contrairement à ce qui est postulé par Marcy et les autres, il semble que l'intérêt morphologique des voyelles ait diminué, disparu ou tend à disparaître et que nous soyons sur le chemin des voyelles éléments radicaux. Elles doivent donc, dans l'état actuel de la langue, être figurées dans les représentations lexicales des items sans en être séparées par une frontière quelconque.

I. I. 5. Conclusion

Notre but dans ce chapitre était de présenter le phénomène de l'état d'annexion en amazighe, parler des Ayt Wirra, et de tenter de préciser le statut de la voyelle initiale du nom, de celui de la voyelle en général et de celui des modifications formelles qui affectent le substantif dans sa partie initiale. Nous récapitulons ainsi les résultats auxquels l'observation des faits dans le parler à l'étude nous a permis d'aboutir.

a- Le passage de l'état libre à l'état d'annexion se fait par le biais de l'un des processus suivants :

(i) changement de *[a]* en *[u],*

(ii) insertion de *[w]*,

(iii) insertion de *[y]*,

(iv) effacement de *[a]* et de *[i].*

Le premier processus concerne une classe de noms à initiale *[a]* et le second une autre classe de noms qui commencent par ce même segment vocalique et tous les items nominaux à initiale *[u]* spécifié [+radical]. Le troisième et le quatrième concernent, respectivement, certains noms qui commencent par *[i]* et par *[ta]* ou *[ti]*. Ces changements sont déclenchés par des mots appartenant à des catégories diverses.

b- La marque d'état ne peut pas être un indicateur de fonction du moment que la grammaire ne fait pas correspondre une marque unique à chaque fonction syntaxique, que la position des arguments n'est pas libre et qu'une même modification formelle peut affecter le sujet, l'objet direct et le complément prépositionnel. Il s'agit plutôt d'un phénomène de sandhi qui affecte le nom lorsque celui-ci est en état d'annexion avec l'un des termes susceptibles de déclencher le changement.

c- La commutation d'une voyelle avec une autre ou avec un élément vide entraîne un changement de sens. La voyelle a donc le même statut que les autres segments avec lesquels elle fait corps pour constituer la structure du mot.

CHAPITRE II

EXAMEN DE QUELQUES PROPOSITIONS ANTÉRIEURES

I. II. 0- Introduction

Le problème posé par l'opposition EL vs EA a suscité l'attention d'un grand nombre de berbérisants. La question a été traitée aussi bien dans le cadre de la grammaire traditionnelle que dans les différents courants de la linguistique moderne. Dans le présent chapitre, nous voudrions présenter et discuter, à la lumière des data empruntés au parler des Ayt Wirra, quelques propositions qui ont été faites en vue de répondre aux questions suivantes :

1- Pourquoi certains noms à initiale *[a]* ont-ils un état d'annexion en [*wa]* tandis que d'autres se réalisent uX dans les mêmes contextes.

2- Pourquoi certains noms subissent-ils des variations morphologiques en passant de l'état libre à l'état d'annexion alors que d'autres n'en subissent aucune ?

Plusieurs hypothèses ont été proposées pour essayer de trouver des réponses aux questions posées. La plupart de ces hypothèses ne sont que des variantes notationnelles de la proposition de Basset et Picard (1948). Nous porterons notre attention plus particulièrement sur les hypothèses selon lesquelles l'état entretient une interdépendance avec la morphologie du nombre (voyelle alternante vs voyelle non-alternante), avec celle du genre ([+dérivé] vs [-dérivé]) ou avec la nature de la voyelle (voyelle radicale vs voyelle préfixale). Nous verrons, dans les trois sections qui suivent, dans quelle mesure les hypothèses en question sont confirmées ou infirmées par les données de notre parler.

I. II. 1- Pluralisation nominale et l'état d'annexion

I. II. 1. 1- Présentation

Basset et Picard (1948) ont examiné le cas des noms féminins. Pour expliquer les phénomènes d'apparition et de non-apparition de la marque d'état, les deux grammairiens ont recouru à la dichotomie *voyelle alternante vs voyelle constante*. Selon eux, seule la voyelle dite alternante est susceptible de chuter à l'état d'annexion (dans le cas des noms féminins) ou de céder sa position à une autre voyelle (dans le cas des noms masculins). Une voyelle V est dite alternante si elle alterne avec une autre voyelle V' lorsque le nom à l'initiale duquel elle figure change de nombre. Elle est, par contre, non-alternante si elle persiste quand le nom change de nombre. L'opposition

alternante vs non-alternante ne concerne que les voyelles non arrondies. Quant à la voyelle *[u]* qui figure à l'initiale de certains noms, elle est toujours persistante. Voici quelques exemples.

i- *[a]* alternant : le changement de nombre fait, dans ce cas, alterner *[a]* et *[i]* (*cf.* 1a) ou *[a]* et *[u]* (*cf.* 1b).

(1)a- amazan «le messager» → imazann «les messagers».

amuḍin «le malade» → imuḍinn «les malades».

tafunast «la vache» → tifunasin «les vaches».

tasuta «la génération» → tisutiwin «les générations».

aɛriš «l'étage» → iɛrišn «les étages».

b- ass «le jour» → ussan «les jours».

anu «le puits» → una «les puits».

ii- *[a]* non-alternant : aucun changement n'est remarqué au niveau de la voyelle initiale.

(2) afa «le feu» → afiwn «les feux».

addad «le chardon à glu» → addadn «les chardons à glu».

aggay «la joue» → aggayn «les joues».

tazdayt «le palmier» → dazdayin «les palmiers».

tazzaġt «le sumac» → tazzaġin «les sumacs».

iii- [i] alternant: le passage du singulier au pluriel entraîne l'alternance [i] / [a].

(3) isšr «l'ongle» → asšarn «les ongles».

iṛṛɛ «la corne» → aṛṛɛiwn «les cornes».

ills «la langue» → allsiwn «les langues».

iv- *[i]* non-alternant: aucun changement ne se produit au niveau de la voyelle initiale.

(4) imi «la bouche» → imawn «les bouches».

izi «la mouche» → izan «les mouches».

tisirt «le moulin» → tisart «les moulins».

tirršt «le tas» → tirraš «les tas».

Nous pouvons traduire en termes génératifs les remarques que nous venons de faire sur le comportement de la voyelle initiale vis-à-vis de la règle de pluralisation en insérant le trait diacritique «alternant» (dorénavant alt) dans la matrice de traits phonétiques qui spécifient les segments *[a]*, *[i]* et *[u]*. Cette convention permet de distinguer à l'intérieur du système vocalique du parler deux séries de voyelles : une série spécifiée [+alt] et une autre marquée [- alt] comme il est indiqué en (5).

(5)

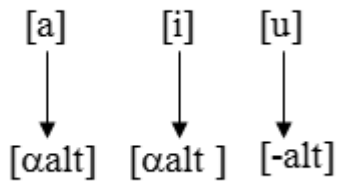

Où alt = alternant et a = (+) ou (-).

Du moment qu'il y a dans le traitement de la voyelle initiale une relation fondamentale de nombre et d'état (Basset et Picard : 1948 : 34), nous pouvons nous servir de la dichotomie alternant vs non-alternant et formuler de la manière suivante la règle d'effacement des voyelles initiales des noms féminins :

(6)

$$\begin{pmatrix} +\text{ syll} \\ -\text{ rond} \\ +\text{ alt} \end{pmatrix} \rightarrow \text{ø} \;/\; X \;\#\; C_0 + \text{—} \; Z \;]_N$$

où C_0 = [t], préfixe du féminin, et où X représente le morphème qui déclenche le processus de l'EA, # la frontière de mot, (+) la frontière de morphème et N le nom.

Ainsi, grâce à cette convention, qui pourvoit la voyelle initiale du trait [αalt], nous pouvons expliquer, selon Basset et Picard, le contraste existant entre les noms *tafunast* «la vache» et *tazart* «la figue» d'une part, et *tišḍift* «le tapis» et *tisirt* «le moulin», d'autre part, considérés en (7a-b) et (8a-b).

(7)a- amm # tafunast → amm tfunast «comme la vache».

b- amm # tazart → amm tazart «comme la figue».

(8)a- amm # tišḍift → amm tšḍift «comme le tapis».

b- amm # tisirt → amm tisirt «comme le moulin».

Les segments vocaliques *[a]* et *[i]* qui figurent à l'initiale des noms *tafunast* et *tišḍift* considérés en (7a) et (8a), respectivement, sont affectés par la règle (6) car ils sont spécifiés [+alt]. En contrepartie, la règle en question opère à vide dans le cas des formes nominales *tazart* et *tisirt* données en (7b) et (8b) parce que les voyelles qui figurent à leur initiale sont spécifiées [- alt].

I. II. 1. 2- Discussion

La règle (6) par laquelle nous avons traduit l'assomption de Basset et Picard (1948) n'est pas sans problèmes. Elle peut engendrer, dans la plupart des cas, des réalisations incorrectes. En effet, dans notre parler, nombreux sont les noms féminins qui ne subissent pas, quoique leur voyelle initiale soit spécifiée [+alt], de modification morphologique en passant de l'état libre à l'état d'annexion. C'est ce que montre le type d'exemples donnés en (9).

(9) Sng. → Plur.

tallunt «le tamis» → tilluna «les tamis».

tallst «la ténébre» → tillas «les ténébres».

tinnsit «la hérissonne» → tannsiwin «les hérisonnes».

takk^{w}st «la chaîne montagneuse» → tikk^{w}as «les chaînes montagneuses».

tazart «le figuier» → tizar «les figuiers».

(10) EA Sng. EA Plur.

ddaw tallunt «sous le tamis» → ddaw tilluna «sous les tamis».

amm tallst «comme la ténébre» → amm tillas «comme les ténébres».

amm tinnsit «comme la hérissonne» → amm tannsiwin «comme les hérisonnes».

ddaw tazart «sous le figuier» → ddaw tizart «sous les figuiers».

En (9), le changement de nombre entraîne les alternances vocaliques *[a]* / *[i]* et *[i]* / *[a]*. La voyelle qui figure à l'initiale du nom et celle avec laquelle

elle alterne sont donc spécifiées [+alt]. Conformément à ce que rapporte la règle (6), elles doivent chuter à l'état d'annexion. Or, les représentations phonétiques données en (10) vont à l'encontre de ce qui est prédit par la règle en question puisque les formes nominales dont il s'agit affichent le syncrétisme de l'opposition EL vs EA.

Signalons également que le parler présente des noms à initiale *[i]* qui, en changeant de nombre, ne subissent pas le processus d'alternance vocalique et qui, en dépit de cette caractéristique, changent de forme à l'état d'annexion. Quelques exemples sont donnés en (11a-b).

(11)a- sing. plur.

tiġiṛḍmt «le scorpion» → tiġiṛḍam «les scorpions».

tifiġṛa «le serpent» → tifaġṛiwin «les serpents».

timɛidit «le radeau» → timɛida «les radeaux».

b- EA sing. EA plur.

amm tġiṛḍmt "comme le scorpion"→ amm tġiṛḍam "comme les scorpions".

amm tfiġṛa "comme le serpent" → amm tfaġṛiwin «comme les serpents».

ġif tmɛidit «sur le radeau» → ġif tmɛida «sur les radeaux.

Pour que la grammaire qui intègre la règle (6) dans l'ensemble des règles qui la constituent soit explicativement adéquate, les principes énoncés en (12) ne doivent pas être enfreints.

(12)a- Si la voyelle qui figure à l'initiale de la forme du singulier est spécifiée [+alt], celle qui figure à l'initiale de la forme du pluriel correspondante doit l'être également.

b- Si la voyelle qui figure à l'initiale de la forme du singulier est spécifiée [-alt], celle qui figure à l'initiale de la forme du pluriel correspondante doit être pourvue de la même spécification.

c- Etant donné les principes (12a) et (12b), la forme du singulier et celle du pluriel correspondante ne doivent pas se comporter contradictoirement vis-à-vis de la règle de formation de l'état d'annexion.

Voyons dans quelle mesure les données tirées du parler amazighe des Ayt Wirra confirment ou infirment les principes (12a-c).

(13) sing. plur.

tasa «le foie» → tisattin «les foies».

tamart «la barbe» → timira «les barbes».

tazušt «la fesse» → tizuša «les fesses».

tasaft «le chêne» → tisufa «les chênes».

tarišt «la selle» → tiruša «les selles».

(14) EA sing. EA plur.

amm tasa «comme le foie» → amm tsattin «comme les foies

bu tamart «le barbu» → ayt tmira «les barbus».

ddaw tazušt «sous la fesse» → ddaw tzuša «sous les fesses».

ddaw tasaft «sous le chêne» → ddaw tsufa «sous les chênes».

ddaw tarišt «sous la selle» → ddaw truša «sous les selles».

Dans les exemples (13), le passage du singulier au pluriel entraîne l'alternance vocalique *[a]* vs *[i]*. Compte tenu du principe (12a), ces voyelles qui figurent à l'initiale des formes du singulier et des formes du pluriel correspondantes doivent être toutes les deux spécifiées [+alt] et doivent être, en conséquence, chuter à l'état d'annexion. Cependant, comme le montrent les représentations phonétiques données en (14), les formes du singulier vont à l'encontre du fait décrit par la règle (6). Seules les formes du pluriel perdent leur voyelle initiale en passant de l'état libre à l'état d'annexion, d'où l'infraction du principe énoncé en (12c).

Les exemples que nous avons donnés en (9), (10), (11), (13) et (14) montrent que l'hypothèse avancée par Basset et Picard (1948) en vue d'expliquer, dans le parler kabyle, le comportement contradictoire des noms féminins à l'égard de la règle de formation de l'état d'annexion se heurte à un ensemble de contre-exemples si nous l'étendons aux données tirées du parler amazighe des Ayt Wirra.

Dans la section suivante, nous essayons de voir dans quelle mesure l'analyse basée sur la dichotomie voyelle préfixale vs voyelle radicale est confirmée ou infirmée par les data empruntés à ce même parler.

I. II. 2- L'opposition voyelle préfixale vs voyelle radicale et l'EA.

I. II. 2. 1- Présentation

Guerssel (1976, 1983a) postule que la voyelle initiale des noms peut être soit préfixale soit radicale et qu'un glide arrondie figure dans les représentations sous-jacentes des formes masculines. Si nous tenons compte de la dichotomie voyelle préfixale vs voyelle radicale et des arguments qui ont été avancés en vue de l'étayer (*cf.* Guerssel 1976 : 14-17, 1983a : 316-319), nous pouvons faire correspondre aussi bien aux noms masculins qu'aux noms féminins deux représentations sous-jacentes différentes (15a-b) et (16a-b), respectivement.

$$(15)a\text{-}\ w + \left\{ \begin{matrix} a \\ i \\ u \end{matrix} \right\} + Z$$

$$b\text{-}\ w + \left\{ \begin{matrix} a \\ i \\ u \end{matrix} \right\} Z$$

$$(16)a\text{-}\ C_0 + \left\{ \begin{matrix} a \\ i \\ u \end{matrix} \right\} + Z$$

$$b\text{-}\ C_0 + \left(\begin{matrix} a \\ i \\ u \end{matrix} \right) Z$$

Où C_0 = [t], affixe du féminin, Z représente une suite de segments.

Les représentations (15b) et (16b) concernent, respectivement, les noms masculins et les noms féminins dont la voyelle initiale doit être considérée comme faisant partie du radical. Selon l'hypothèse que nous développons ici, seules les formes (15a) et (16a) sont susceptibles d'être affectées par la

règle d'effacement. Nous pouvons donc insérer le trait diacritique [a radical] dans la matrice de traits phonétiques qui spécifient les voyelles *[a],[i]* et *[u]*. Rappelons que (a) est une variable du domaine (+) et (-). Cette convention a pour effet d'exclure du domaine de la règle (17) les noms dont la voyelle initiale est spécifiée [+ radical].

$$(17)\ \begin{pmatrix} +\text{syll} \\ -\text{rond} \\ -\text{rad} \end{pmatrix} \rightarrow \text{ø}\ /\#\ \ C_0 + \text{—} + Z\ \ ]_N$$

où C_0 = [t], préfixe du féminin ou le glide [w], X le morphème qui déclenche le processus d'effacement, Z une séquence de segments et N le nom.

La règle (17) permet de dériver *tfullust* et *tfullusin* de *tafullust* et *tifullusin*, respectivement.

(18) EL EA

tafullust «la poule» → amm tfullust «comme la poule».

tifullusin «les poules» → amm tfullusin «comme les poules».

Le cas des noms féminins est relativement simple car il ne nécessite que l'application d'une seule règle, celle qui efface la voyelle initiale spécifiée [-rad]. En revanche, quand il s'agit des noms masculins à initiale *[a]* ou *[i]*, le recours aux règles (19), (20), (21) ou à (20) et (21) à la fois s'impose sinon nous aurions des formes phonétiques non admises.

$$(19)\ /\ \text{w}\ /\ \rightarrow\ [\text{u}]\ /\ \text{—}\ \text{C}$$

$$(20)\ /\ \text{w}\ /\ \rightarrow [\text{y}]\ /\ \text{—}\ \text{i}$$

$$(21)\ /\ \text{y}\ /\ \rightarrow [\text{i}]\ \text{—C}$$

Signalons que (17) et (19) s'appliquent dans cet ordre si la voyelle préfixale est *[a]*. Par contre, (17) est ordonnée après (20) et avant (21) si la voyelle préfixale est *[i]*. Nous illustrons par les dérivations ci-dessous les cas qui expliquent le recours aux règles (19-20-21).

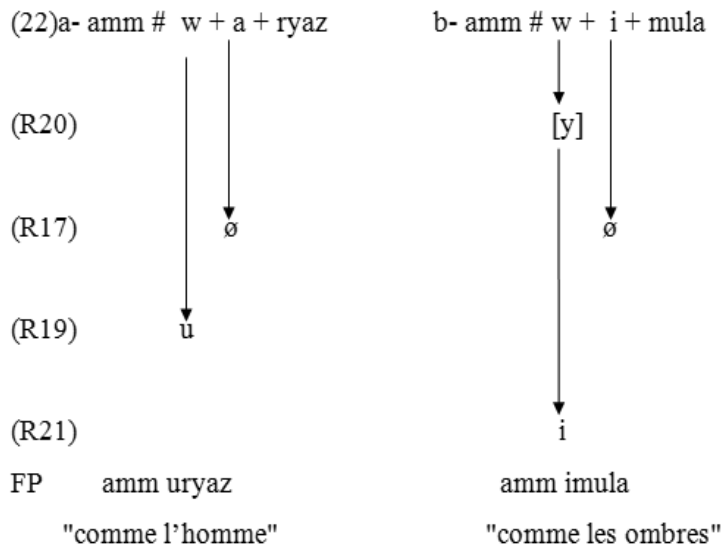

Dans (22a), les règles (17) et (19) s'appliquent dans cet ordre. La première, qui vise la représentation sous-jacente, efface le noyau initial du nom. La seconde, qui tient compte des effets de l'action de la première, transforme *[w]* en *[u]*. En (22b), les processus (20), (17) et (21) opèrent dans cet ordre. (20) transforme *[w]* en *[y]* et (17) efface le noyau de la première syllabe du nom. Enfin, pour aboutir à la représentation de surface *imula*, la règle (21) change *[y]* en *[i]*.

Dans le cas où les noms masculins correspondant au schéma (15b) apparaissent dans le contexte de l'EA, la voyelle initiale ne s'efface pas, car elle fait partie du radical, et le glide arrondi apparaît en surface devant les segments syllabiques *[a]* et *[u]*. En revanche, si l'initiale du nom est *[i]*, l'application de (20) devient obligatoire sinon nous aurions une réalisation incorrecte. Pour illustrer ces cas, nous donnons quelques exemples en (23).

(23)a- amm # w+ afa → amm wafa «comme le feu».

b- g # w + urti → g wurti «dans le jardin potager».

c- immut # w + izi → (R20) → immut yizi «la mouche est morte».

L'hypothèse selon laquelle un glide figure dans les représentations sous-jacentes des noms masculins rend obligatoire l'existence d'une règle supplémentaire dans la grammaire, laquelle règle efface le glide arrondi

préfixé au nom lorsque celui-ci apparaît dans des contextes qui nécessitent des formes nominales non marquées. Cette règle pourrait avoir la forme (24).

$$(24)\ /\ w\ /\ \rightarrow\ \emptyset\ /\ Y\ \#\ \text{—}\ +\ V\ Z]_N$$

Où Y représente le contexte qui nécessite l'EL, Z une suite de segments et N le nom.

La règle (24) stipule que le segment *[w]* préfixé au nom masculin s'efface obligatoirement quand celui-ci apparaît dans un contexte qui exige que le nom soit à l'état libre. Pour illustrer le domaine d'application de (24), nous considérons les exemples donnés en (25).

(25)	a- tšix # w + a + ġṛum	b- w + a + ryaz idda
(R24)	ø	ø
FP	tšix aġṛum "j'ai mangé du pain".	aryaz idda "l'homme est parti".

Où FP = forme phonétique

Dans (25a), la forme /w+a+ġṛum/ est le régime direct du verbe. Dans (25b), /w+a+ryaz/ est un sujet antéposé. Les formes en question se réalisent *aġṛum* et *aryaz* car les positions qu'elles occupent exigent des formes libres.

I. II. 2. 2- Discussion

Si on tente de traiter le problème de l'état d'annexion dans le parler amazighe des Ayt Wirra, en s'appuyant sur l'opposition voyelle préfixale vs voyelle radicale, on se heurte à un ensemble de données qui se portent contradictoirement à l'égard de l'hypothèse retenue. Voyons quelques exemples.

(26) Radical verbal → Nom dérivé.

fuš «sentir mauvais» → tafušt «odeur désagréable».

duy «tressaillir» → taduyt «tressailllement».

ɛum «se baigner» → taɛumt «baignade».

mun «accompagner» → tamunt «accompagnement».

ġus «brûler» → taġust «brûlure».

ḥuf «se hâter» → taḥuft «la hâte».

waġ «bêler» → tawaġt «bêlement».

rru «vaincre″ → turrut «victoire».

xxu «être méchant» → tuxxut «méchanceté».

ẓẓu «sentir mauvais, puer» → tuẓẓut «puanteur».

etc.

L'obtention du nom, dans le cas des exemples cités en (26) se fait par le biais de la préfixation de *[a]* ou de *[u]* à la forme verbale. La règle de préfixation de la voyelle est accompagnée de celle qui affecte à la forme obtenue l'affixe discontinue [t—t] qui spécifie les noms féminins.

(27) EL	EA
tafušt	n tafušt «de la mauvaise odeur».
taduyt	n taduyt «du tressaillement».
taɛumt	n taɛumt «de la baignade».
tamunt	n tamunt «de l'accompagnement».
taġust	n taġust «de la brûlure».

La voyelle qui figure à l'initiale des noms considérés en (27) doit être interprétée comme un simple préfixe puisque, comme nous l'avons vu en (26), ces noms sont dérivés des formes verbales à initiale consonantique (*cf.* Guerssel 1976 : 14-17 et 1983a : 316-319). Quoiqu'étant spécifiée [-rad], le segment en question ne tombe pas dans les contextes de l'état d'annexion.

Rappelons que, selon la règle (17), la voyelle spécifiée [-rad] tombe dans les contextes de l'état d'annexion quels que soient le genre et le nombre du nom à l'initiale duquel elle figure. Le parler à l'étude ne peut pas intégrer la règle (17) dans son système car l'opération de cette règle ne peut aboutir, dans la plupart des cas, qu'à des réalisations incorrectes. Examinons les exemples donnés en (28).

(28)a- Formes du singulier

amm # taggust → amm taggust «comme le pieu».

amm # tarišt → amm tarišt «comme la selle».

amm # tamart → amm tamart «comme la barbe».

amm # tasa → amm tasa «comme le foie».

amm # tazušt → amm tazušt «comme la fesse».

amm # tasaft → amm tasaft «comme le chêne».

b- Formes du pluriel correspondant aux exemples (a).

amm # tigusin → amm tgusin «comme les pieux».

amm # tiruša → amm truša «comme les selles».

amm # timira → amm tmira «comme les barbes».

amm # tisattin → amm tsattin «comme les foies».

amm # tizuša → amm tzuša «comme les fesses».

amm # tisufa → amm tsufa «comme les chênes».

Dans les exemples (28), les formes du singulier (*cf.* 28a) et celles du pluriel correspondantes (*cf.* 28b) commencent par *[ta]* et *[ti]*, respectivement. Elles sont annexées à l'outil de comparaison *amm* qui relève de l'ensemble des items susceptibles de déclencher la marque d'état. Dès l'instant où les voyelles *[a]* et *[i]* alternent quand le nom change de nombre, elles doivent être spécifiées [-rad] (*cf.* Guerssel 1976 : 14-16, 1983a : 316-317). Dès lors, les deux segments vocaliques en question doivent chuter dans les contextes de l'état d'annexion. Toutefois, les formes du singulier (*cf.* 28a) et les formes du pluriel correspondantes (*cf.* 28b) ne se comportent pas de la même façon à l'égard de la règle (17). Seules les secondes tombent sous le coup du processus en question et perdent leur voyelle initiale.

A l'issue de l'examen des data considérés en (13-14) et (28a-b), nous sommes en droit de poser la question suivante : la voyelle change-t-elle de statut lorsque la forme à l'initiale de laquelle elle figure change de nombre ? Autrement dit, doit-on considéré la voyelle initiale des formes du singulier considérées en (28a) comme faisant partie du radical, donc [+rad], et celle qui apparaît à l'initiale des formes du pluriel correspondantes comme un simple préfixe, c'est-à-dire [-rad] ? La réponse affirmative à cette question, qui nous amène à considérer la forme du singulier et celle du pluriel comme étant indépendantes l'une de l'autre, nous paraît paradoxale et en contradiction avec la logique de la langue.

Signalons enfin le cas des noms donnés en (29) et (30).

(29)a- n # tiṛṛɛt → n tiṛṛɛt «de la corne».

n # tifrt → n tifrt «de l'aile».

n # takk^{w}st → n takk^{w}st «de la chaîne montagneuse».

yat # tallunt → yat tallunt «un tamis».

b- bu # taṛṛɛiwin → bu taṛṛɛiwin «le cornu».

amm # tafriwin → amm tafriwin «comme les ailes».

amm # tikk^{w}as → amm tikk^{w}as «comme les chaînes montagneuses».

yits # n # tilluna → yits n tilluna «quelques tamis».

(30) ẓẓy «traire → tuẓyt «traite / action de traire».

ffr «cacher» → tufra «action de cacher».

rru «vaincre» → turrut «victoire».

ẓẓu «planter» → tuẓẓut «plantation».

ẓ̌ẓ̌u «être puant» → tuẓ̌ẓ̌ut «puanteur».

Si nous admettons que les voyelles qui figurent à l'initiale des noms dérivée (noms d'action, noms d'agent, etc.) sont des préfixes (*cf.* Guerssel 1976 : 16-17, 1983a : 318-319), il n'y a aucune raison de refuser ce statut au segment *[u]* qui est dominé par le noyau de la première syllabe d'un certain nombre de noms d'action similaires à ceux donnés en (30) qui affichent le syncrétisme de l'opposition EL vs EA. Cette même constatation peut être étendue aux formes nominales considérées en (29a-b), qui n'admettent aucun changement dans les contextes de l'état d'annexion, encore que le passage du singulier (*cf.* 29a) au pluriel (*cf.* 29b) entraîne les alternances vocaliques *[i]* / *[a]* et *[a]* / *[i]*. Voyons par exemple ce qui se passe si la règle (17) s'applique aux substantifs *ufuġ* et *turrut*.

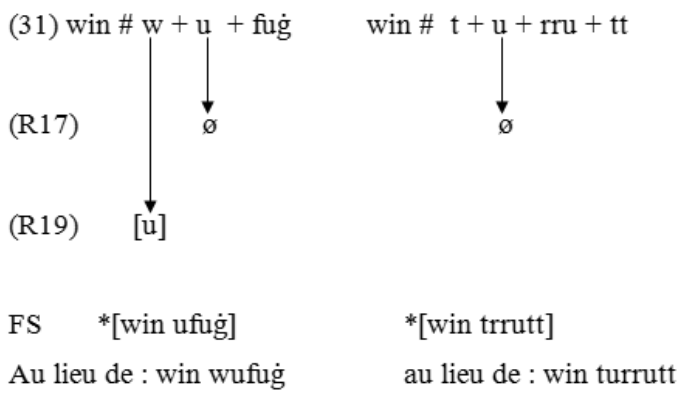

L'analyse que nous avons adoptée en (31) aboutit aux réalisations incorrectes **win ufuġ* et **win trrut* qui heurtent le sentiment linguistique des locuteurs natifs. En effet, dans notre parler, tous les noms masculins à initiale *[u]* ont un état d'annexion en *[wu]* et les noms féminins qui commencent par *[tu]* ignorent la variation d'état.

L'hypothèse voyelle radicale vs voyelle non-radicale ne nous paraît pas satisfaire à l'exigence de simplicité. Elle complique unitilement la composante grammaticale du moment qu'elle exige le recours à des règles supplémentaires sans lesquelles on aboutirait à des réalisations non admises. Voyons ci-dessous le nombre d'opérations qu'il faut effectuer afin de dériver la forme construite *ifili* «le fil».

(32) amm # w + i + fili

(R20) y

(R17) ø

(R21) i

FS amm ifili "comme le fil".

Il est à signaler aussi que la règle (20) qui tansforme *[w]* en *[y]* dans le contexte [—i] peut engendrer des réalisations agrammaticales. Voyons ce qui se passe dans le cas des représentations données en (33).

(33) / u + iḥya / «originaire de la tribu des Ayt iḥya.

/ u + ikku / «originaire de la tribu des Ayt ikku».

/ u + izza / «le fils de izza» (nom propre).

Etant donné que le parler n'autorise pas la contiguïté de deux voyelles, une règle qui fait passer *[u]* à *[w]* s'applique obligatoirement. Les représentations (33), qui servent d'input à cette règle, deviennent après que celle-ci a pris effet :

(34) / w+iḥya /

/ w+ ikku /

/ w+izza /

Ces représentations cadrent avec le contexte de la règle (20) qui transforme *[w]* en *[y]* dans le contexte [—i]. Or, si celle-ci s'applique, nous aurons les réalisations **yiḥya*, **yikku* et **yizza* au lieu de *wiḥya*, *wikku* et *wizza* admises par la grammaire de la langue.

Voici d'autres données qui vont à l'encontre de l'hypothèse de Guerssel. Dans le parler des Aït Sgougou (*cf.* Loubignac 1924 : 243), les noms à initiale *[u]* se réalisent wiX à l'EA :

aslix # uššn → aslix wiššn «la peau du loup».

ilisn # ulli → ilisn willi «les toisons des moutons».

aqllal # udi → aqllal widi «la jarre de beurre».

Si nous étendions l'assomption de Guerssel aux données de ce parler, la règle (20) engendrerait les réalisations **aslix yiššn*, **ilisn yilli* et **aqllal yidi* au lieu de celles qui sont permises par la grammaire du parler en question.

Dans cette section, nous avons présenté et discuté la démarche que Guerssel (1976 et 1983a) a proposée pour analyser les processus qui affectent les noms à l'état construit. A l'issue de l'application de la démarche en question aux données du parler amazighe des Ayt Wirra, il s'est avéré que l'hypthèse défendue par le linguiste a l'inconvénient d'accumuler plusieurs exceptions. Dans la section subséquente, nous verrons dans quelle mesure les données de notre parler affaiblissent ou renforcent l'hypothèse qui établit une relation entre la formation du genre et la marque d'état.

I. II. 3- Formation du genre et processus de d'EA.

I. II. 3. 1- Présentation

Nous savons que certains noms féminins se prononcent de la même manière aussi bien à l'EL qu'à l'EA alors que d'autres sont l'input de la règle qui fait chuter la voyelle non arrondie dominée par le noyau de leur syllabe initiale. Saïb (1982 : 181), qui a traité la question de l'état dans le parler des Aït Ndir a établi une relation fondamentale entre la variation d'état et le processus de dérivation des noms féminins. Autrement dit, ces noms se prêtent

à la variation d'état s'ils sont issus par dérivation des formes masculines. Il propose alors de pourvoir du trait [+dérivé] les noms dont la voyelle initiale chute et du trait [-dérivé] ceux qui affichent le syncrétisme de l'opposition état neutre vs état construit.

En général, la forme féminine est l'output d'une règle de dérivation qui distribue les affixes [t—], [t—t] et [t—β] aux radicaux masculins (où b représente la deuxième partie de l'affixe) selon la catégorie de nombre. Le dernier n'est compatible qu'avec les radicaux pluriels et les autres se combinent avec des radicaux singuliers. Illustrons les formes obtenues à l'aide des représentations (35a-b).

$$(35)a\text{-}\ [_{Fs}\ t + [_{Ms} \text{———} _{Ms}] + \begin{pmatrix} ø \\ \\ t \end{pmatrix}\ _{FS}]$$

$$b\text{-}\ [_{Fp}\ t + [_{Mp} \text{———} _{Mp}] + ß\ _{Fp}]$$

où : $[_{Ms}$ — $_{Ms}]$ et $[_{Mp}$ — $_{Mp}]$ délimitesnt, respectivement, les radicaux masculins singuliers et masculins pluriels[6]. $[_{Fs}$—$_{Fs}]$ et $[_{Fp}$—$_{Fp}]$ sont les frontières des noms féminins singuliers et pluriels dérivés. b peut ne pas avoir de contenu phonétique.

Ainsi, si nous étendions la proposition de Saïb (1982) aux données empruntées au parler des Ayt Wirra, nous dirions que les noms *tamġaṛt* «la vieille femme», *timġaṛin* «les vieilles femmes», *taɛrrimt* «l'adolescente» et *tiɛrrimin* «les adolescentes» perdent leur voyelle initiale à l'EA parce qu'ils sont de la forme (36a-i), (36a-ii), (36b-i) et (36b-ii), c'est-à-dire construits par affixation sur des radicaux masculins.

$$(36)a\text{-}i\quad [_{Fs}\ t + [_{Ms}\ amġaṛ\ _{Ms}] + t\ _{Fs}]$$

$$ii\text{-}\quad [_{Fp}\ t + [_{Mp}\ imġaṛ\ _{Mp}] + in\ _{Fp}]$$

6- Il s'agit ici de la forme du masculin pluriel amputée du suffixe de nombre e.g. : imġaṛ+n → effacement du suffixe [n] → imaġaṛ → affixation de [in], morphème du féminin pluriel→ t+imġaṛ+in → timġaṛin.

b-i $[_{Fs}\ t + [_{Ms}\ a\varepsilon rrim\ _{Ms}] + t\ _{Fs}]$

ii- $[_{Fp}\ t + [_{Mp}\ i\varepsilon rrim\ _{Ms}] + in\ _{Fp}]$

En contrepartie, les formes *taḍut* «la laine» et *tisnt* «le sel", *tallst* "la ténèbre", etc. ignorent l'opposition d'état puisqu'elles sont marquées [-dérivé] : les radicaux nominaux *aḍu, isn et alls,* qui servent de supports à l'affixe [t—t] ne signifient rien pour un locuteur natif, c'est-à-dire ne sont associés à aucun signifié dans l'état actuel de la langue.

I. II. 3. 2- Discussion

Il est inexact, nous semble-t-il, d'établir une relation entre la variation d'état et le processus de dérivation des noms féminins. En effet, la langue ne manque pas de fournir des exemples qui ruinent ce point de vue.

(37)a- Masc. (input)	b- Fém. (output)	c- EA
amar «la barbe»	tamart «la barbe»	tamart
anas «le cuivre»	tanast «le cuivre»	tanast
adaw «le dos»	tadawt «le dos»	tadawt
izi «la mouche»	tizit «la mouchette»	tizit
arug «le porc-épic»	tarugt «le porc-épic fem.»	tarugt
ahuš «le bouc»	tahušt «la chèvre»	tahušt
adas «le taon»	tadast «le taon»	tadast
etc.	etc.	etc.

Les formes féminines (b) sont issues de la combinaison de deux termes : le radical masculin et l'affixe du féminin et ce conformément au schéma (36a-i). Nous pouvons donc les pourvoir du trait [+dérivé]. En dépit de cette spécificité, elles ne sont pas, comme le font apparaître les formes (37c), concernées par le changement d'état.

Pour pouvoir établir une relation entre la marque d'état et la formation du genre, il faut que la condition suivante soit observée:

(38) si la forme du singulier spécifiée [+dérivé] reçoit la marque d'état, celle du pluriel correspondante, qui est pourvue de la même spécification doit elle aussi subir le même changement.

La condition (38) n'est pas observée par la plupart des données telles que celles présentées en (13) que nous redonnons en (39) pour mémoire. Les formes du singulier, quoiqu'étant [+dérivé], affichent le syncrétisme de l'opposition EL vs EA alors que celles du pluriel correspondantes perdent leur noyau initiale.

(39)a- Sing.	Plur.
tasa «le foie»	tisattin «les foies».
tamart «la barbe»	timira «les barbes».
tazušt «la fesse»	tizuša «les fesses».
tasaft «le chêne»	tisufa «les chênes».
tarišt «la selle».	tiruša «les selles».

b- EA sing.	EA plur.
amm tasa «comme le foie»	amm tsattin «comme les foies».
n tamart «de la barbe»	n tmira «des barbes».
ddaw tazušt «sous la fesse»	ddaw tzuša «sous les fesses».
ddaw tasaft «sous le chêne»	dddaw tsufa «sous les chênes».
amm tamart «comme la barbe	amm tmira «comme les barbes».

I. II. 4- Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté et discuté, en nous appuyant sur des données tirées du parler amazighe des Ayt Wirra, certaines hypothèses qui ont été proposées afin de résoudre l'énigme posé par le comportement contradictoire des noms à l'égard du phénomène de l'état d'annexion. Nous avons considéré successivement la proposition de Basset et Picard (1948), celle de Guerssel (1976, 1983a) et enfin celle de Saïb (1982). Nous avons montré que ces hypothèses s'écroulent devant les données du parler amazighe des Ayt Wirra. Les obstacles que nous avons pu relever sont dus, me semble-t-il, au fait que les règles qui régissent ce processus diffèrent d'un parler à l'autre. Cette divergence est, peut-être, le produit d'une évolution qui s'effectue en suivant des voies divergentes. Les difficultés rencontrées nous conduisent à essayer de répondre aux questions posées, dans l'introduction de ce travail, en traitant dans le chapitre qui suit le phénomène de l'EA à la lumière des données métriques.

CHAPITRE III

SCHÉMAS MÉTRIQUES ET PROCESSUS DE L'EA

I. III. 0- Introduction

Dans l'introduction de ce travail, nous avons soulevé, sous forme de questions, deux problèmes principaux que nous redonnons pour mémoire ci-dessous.

1- Peut-on caractériser les noms qui sont concernés par la GE (2. I. I)[7] par rapport à ceux qui relèvent du domaine de la GE (3. I. I. 1) ?

2- Peut-on caractériser les noms qui subissent des variations formelles, en passant de l'état libre à l'état d'annexion, par rapport à ceux qui n'en subissent aucune ?

Du moment que les hypothèses examinées dans le chapitre précédent ne nous ont pas permis de répondre aux questions posées, nous essayons, dans le présent chapitre, d'en trouver des réponses en traitant le phénomène de l'EA en rapport avec les schémas métriques des noms. Notre hypothèse de base peut être formulée ainsi :

La structure prosodique du nom (le nombre de syllabes, la structure de la syllabe initiale, celle de la syllabe finale, dans certains cas) et le contenu phonétique des consonnes dominées par la coda de la première syllabe et l'attaque de la seconde permettent de distinguer :

(1) i- les noms assujettis au processus qui fait passer *[a]* à *[u]* de ceux qui font un EA en [wa].

ii- Les noms qui subissent le processus de l'EA de ceux qui ne le subissent pas.

Le chapitre est organisé en trois sections. Dans la première, nous considérons les noms féminins à initiale *[ta]* et *[ti]*. La deuxième et la troisième sont consacrées, respectivement, au traitement des noms qui commencent par *[a]* et *[i]*.

7- Dans le renvoi à un exemple ou à une règle situés hors du chapitre où apparaît ce renvoi, le numéro de l'exemple ou de la règle est suivi du numéro de la partie et de celui du chapitre. Ainsi (2. I. I) renvoie à (2) dans le chapitre I de la partie I.

I. III. 1 Les noms à initiale *[ta]* et *[ti]*.

Comme nous l'avons déjà signalé (*cf.* I. I. 1), certains noms à initiale *[ta]* et *[ti]* sont affectés par une modification phonétique, en passant de l'EL à l'EA. Nous rappelons en (2), pour convenance, le changement en question.

$$(2)\ \left\{ \begin{matrix} /a/ \\ \\ /i/ \end{matrix} \right\} \rightarrow \emptyset\ /\ X\ \#\ C_0 + — Z\ ]_N$$

Où X et C_0 représentent l'item qui déclenche le processus, le segment [t], préfixe du féminin, Z une séquence de segments, N le nom.

Il s'agit maintenant d'examiner, à la lumière de l'hypothèse formulée plus haut, la possibilité de rendre plus précise la formulation de (2) car, telle que nous l'avons donnée, elle peut s'appliquer à tous les noms à initiale *[ta]* et *[ti]*. Or, l'examen du corpus révèle que certains noms ne sont pas concernés par l'opposition d'état.

Pour opérer une distinction entre les noms qui subissent le processus en question et ceux qui n'y sont pas astreints, nous considérons successivement les polysyllabes et les dissyllabes.

I. III. 1. 1 Les polysyllabes à initiale *[ta]* et *[ti]*

Par le terme «polysyllabe», nous désignons les noms formés de trois, quatre, cinq syllabes ou plus. Considérons les formes libres suivantes :

(3)a- tazznbuɛt «l'orange».

timmksut «l'insolence».

tilluna «les tamis».

tazzaglut «le timon».

b- tafala «la baïonnette».

tiwizi « le travail collectif».

tiġnzgg^{w}a «la guêpe».

tafddamt «la jeune fille».

timišrt «la voleuse».

c- tiflilit «la pierre plate».

taḥbabašt «la pâle».

tiġbula «les fontaines».

timləllay8 «le vertige».

L'examen des formes listées en (3) permet de déterminer comme en (4) les structures métriques des polysyllabes à initiale *[ta]* et *[ti]*[9].

(4)a-

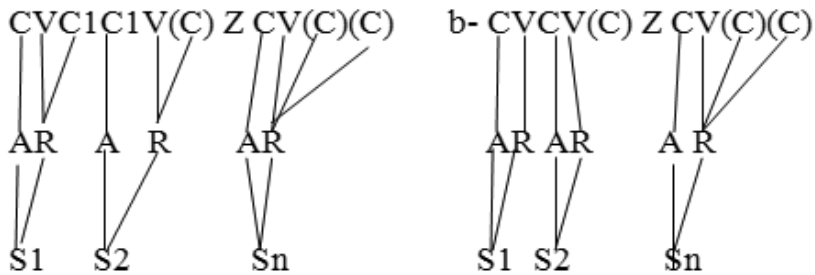

c-

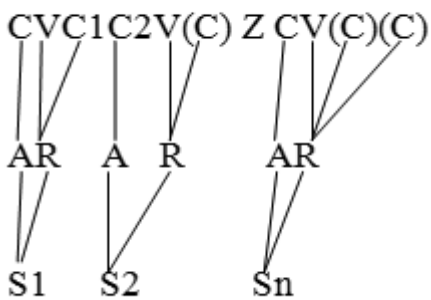

8- Dans certaines représentations phonologiques, le segment vocalique *[ə]* est inséré entre deux conconnes identiques qui doivent être prononcées séparément, e.g. timləllay «le vertige», taməmt «le miel», smməm «ramasser», etc.

9- Dans le parler amazighe des Ayt Wirra, une syllabe se compose d'une attaque et d'une rime formée d'un noyau et éventuellement d'une coda. La position du noyau est toujours occupée par une voyelle. Les nœuds attaque et coda peuvent dominer des arborescences branchantes. Ainsi, sont attestées des syllabes de types : V, VC, VCC, CV, CCV, CCVC, CVC, CVCC, CCVCC. Dans certains cas, la coda de la première syllabe peut dominer deux segments comme dans *innsi* «le hérison, *azzyaw* «le couffin», *agg*^{w}*ra* «le couscoussier», *atšṛun* "l'étourneau" et *adžnun* "le démon" que l'on syllabifie de la manière suivante : inn≠si, azz≠yaw, ag≠g^{w}ra, atš≠ṛun et adž≠nun.

Le schéma (4a) se caractérise par l'identité des segments que dominent la coda de la première syllabe et l'attaque de la seconde. Les noms qui ont cette caractéristique échappent au processus qui efface le noyau de la syllabe initiale. Nous donnons quelques illustrations en (5).

(5) amm # tazznbuɛt → amm tazznbuɛt «comme l'orange».

amm # timmksut → amm timmksut «comme l'insolence».

snat # tilluna → snat tilluna «deux tamis».

Pour exclure du domaine de (2) les noms correspondant au schéma (4a), nous formulons la contrainte suivante :

(6) Les noms à initiale *[ta]* et *[ti]* ne changent pas de forme en passant de l'EL à l'EA si les segments dominés par la coda de la première syllabe et l'attaque de la seconde ont le même faisceau de traits.

Voyons maintenant le cas des noms correspondant aux structures prosodiques (4b-c). Ils ont soit la caractéristique (7a), soit la caractéristique (7b) qui les distinguent des précédents.

(7)a- la coda de la première syllabe n'est pas branchante.

b- le segment qui ferme la première syllabe et celui qui commence la seconde sont distincts.

La présence de (7a) ou de (7b) en conjonction avec le polysyllabisme, favorise le déclenchement du processus (2). Des exemples sont donnés ci-dessous en (8).

(8) amm # tiblbillut → amm tblbillut «comme le papillon».

yat # tabaġġust → yat tbaġġust «une guenon».

amm # tabanša → amm tbanša «comme le tablier».

ddaw # tiflilit → ddaw tflilit → «sous la pierre plate».

Les faits de la langue, comme le montrent les exemples considérés en (9), militent en faveur de l'hypothèse selon laquelle le polysyllabisme associé à l'une des spécificités métriques énoncées en (7a-b) est une caractéristique qui favorise le déclenchement du processus formulé en (2).

(9)a- ġif # tasaft → ġif tasaft «sur le chêne».

ġif # tadawt → ġif tadawt «sur le dos «.

ġif # tama → ġif tama «sur la bordure».

b- ġif # tisufa → ġif tsufa «sur les chênes».

ġif # tiduwwa → ġif tduwwa «sur les dos».

ġif # timuwwa → ġif tmuwwa «sur les bordures».

Le processus de pluralisation s'applique aux formes *tasaft*, *tadawt* et *tama,* qui ignorent l'opposition d'état (*cf.* 9a), et en dérive *tisufa*, *tiduwwa* et *timuwwa* (*cf.* 9b), auxquelles est associé le schéma (4b) et qui, pour lors, sont concernées par l'opposition d'état. Ici, le processus de pluralisation a changé la structure métrique de ces noms en augmentant d'un rang le nombre de syllabes. Compte tenu des spécificités énoncées en (7a-b) et des illustrations avancées en (9a-b), nous pouvons dégager la généralisation suivante :

(10) Les noms à initiale *[ta]* et *[ti]* correspondant au schème CV(C1) C2V(C)ZCV(C)(C) perdent leur voyelle initiale en passant de l'EL à l'EA.

La généralisation (10) peut être formalisée comme en (11).

$$(11) \quad \left\{ \begin{matrix} / a / \\ \\ / i / \end{matrix} \right\} \rightarrow \emptyset \; / \; X \# C_0 + — (C1)C2V(C) \neq S3 \neq (Sn) \;]_N$$

où C_0 = [t], ≠ représente la frontière de la syllabe, X l'item qui déclenche le processus, N le nom et Sn la n- ième syllabe.

(11) stipule que la voyelle non arrondie qui constitue le noyau de la première syllabe d'un nom féminin tombe à l'état construit si ce nom est polysyllabique et que la coda de la première syllabe, quand elle n'est pas nulle, et l'attaque de la seconde ne soient pas identiques. Signalons toutefois que (11) peut engendrer des réalisations incorrectes si sa description structurale n'est pas spécifiée davantage de manière à ce que les noms exposés en (12a), qui admettent la syllabation (12b soient exclus de son domaine.

(12)a- amm # tatšḥmuḍt → amm tatšḥmuḍt «comme le merle».

amm # tidžiwṛa → amm tidžiwṛa «comme le voisinage».

yat # tadzayriyt → yat tadzayriyt «une algérienne″.

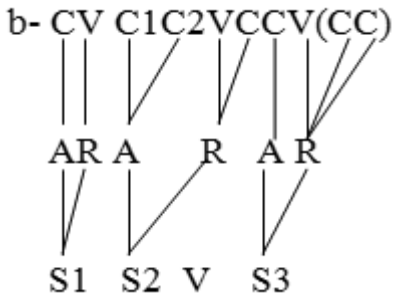

où le noyau de la deuxième syllabe peut être un schwa (*cf.* tatšəḥmuḍt).

Comme le montre la représentation (12b), les noms exposés en (12a) ont la caractéristique suivante : l'attaque de la seconde syllabe est bibranche. Il se dégage du corpus que cette possibilité de segmentation n'est permise que par les schèmes CVCCVCCVCC dont la suite CC attenante à la voyelle initiale est épelée *tš*, *dz* ou *dž.* Les segments qui composent ces suites n'admettent pas d'être séparés par une frontière syllabique. La question qui se pose maintenant est la suivante : qu'est ce qui fait que les polysyllabes de type (12a) résistent à la règle (11) ?

Comme il existe dans les langues naturelles des segments ou des suites de segments qui favorisent le déclenchement des processus phonologiques, il y existe également des phonèmes ou des groupes de phonèmes qui les empêchent de se produire. En guise d'illustration, nous citons l'exemple de la semi-vocalisation des voyelles hautes du français. Selon Morin (1971), une voyelle haute est réécrite comme une semi-voyelle correspondante lorsqu'elle précède immédiatement une autre voyelle. Cette règle n'est pas applicable à une voyelle haute précédée d'une séquence obstruante + liquide ou d'une séquence consonne + glide. Ainsi, la voyelle *[i]* perd sa syllabicité dans «perlière» [pɛRljɛR] mais ne la perd pas ni dans «poudrière» [pudRijɛR] ni dans «appuyer» [apЧ ije][10] où elle est précédée des groupes obstruante + liquide et consonne + glide, respectivement.

Revenons au problème posé par les noms cités en (12a). Ces derniers se caractérisent par le fait que la voyelle concernée par l'effacement est immédiatement suivie de [ts], [tš], [dz] ou [dž] dont les deux éléments

10- Les exemples et leur transcription phonétique sont tirés de Dell (1972 : 64-65)

constitutifs n'admettent pas d'être séparés par une frontière syllabique. Le blocage de la règle (11) est dû, nous semble-t-il, à la présence de ces segments qui admettent la syllabation présentée en (12b). Ainsi pour exclure du domaine de (11) les noms présentés en (12a), la contrainte (13) s'impose :

(13) Tout nom féminin correspondant au schéma CVC1C2V(C) ZCV(C)(C) donné en (4c) (*cf.* aussi 12b) affiche le syncrétisme de l'opposition EL vs EA si la voyelle concernée par l'effacement est suivie d'une séquence dentale sourde + sifflante ou chuintante sourdes, ou d'une dentale sonore suivie d'une sifflante ou d'une chuintante sonores.

La contrainte énoncée en (13) a pour effet de réduire le pouvoir de (11) que nous reformulons comme en (14).

$$(14)\quad \begin{Bmatrix} /\,a\,/ \\ \\ /\,i\,/ \end{Bmatrix} \rightarrow \emptyset \,/\quad C_0 + \text{—}\ (C1) \neq C2V(C) \neq S3 \ldots Sn$$

où $C_{0=}$ [t] et Sn la n-ème syllabe.

Signalons que l'information sémantique n'a aucun rapport avec le processus de l'EA. Autrement dit, elle ne permet pas :

i- de distinguer les noms qui subissent le processus de ceux qui ne le subissent pas ;

ii- de déterminer le type de changement que le nom doit subir.

Les faits de la langue militent en faveur de notre assomption.

(15)a- ddaw # tizar → ddaw tizar «sous les figuiers».

b- ddaw # tizar → ddaw tizar «sous les fourches».

(16)a- amm # taḍut → amm taḍut «comme la laine».

b- amm # taḍut → amm taḍut «comme la variole».

(17)a- amm # tislit → amm tslit → «comme la mariée».

b- amm # tislit → amm tslit «comme le rhumatisme».

(18)a- amm # timɛidit → amm tmɛidit «comme le radeau».

b- amm # timɛidit → amm tmɛidit «comme l'ennemie».

Les homonymes considérés en (15a-b), (16a-b), (17a-b) et (18a-b) se comportent de la même manière vis-à-vis du processus de l'EA, c'est-à-dire que la grammaire de la langue ne fait correspondre aux deux expressions homonymiques qu'une même réalisation, tiX ou taX dans le cas de (15a-b) et (16a-b) et tX dans le cas de (17a-b) et (18a-b), ce qui renforce l'hypothèse que seule la structure métrique du nom favorise ou bloque le déclenchement du processus.

Pour vérifier l'hypothèse selon laquelle le processus de l'état d'annexion est commandé par des considérations métriques et / ou phonétiques, nous avons tenté une expérience qui nous semble fort intéressante. Elle consistait à soumettre à des locuteurs natifs, aptes à comprendre leur langue et à porter sur les phrases produites des jugements de grammaticalité, une liste de noms hypothétiques, à leur demander d'annexer chaque item au morphème *amm* «comme» susceptible de déclencher le processus de l'EA, et de donner la réalisation qu'ils jugeaient correcte. Une portion du résultat obtenu est donnée ci-dessous en (19).

(19) amm # tifirra → amm tfirra.

amm # tifima → amm tfima.

amm # tarsafut → amm trsafut.

amm # anuman → amm unuman.

amm # aġmaṛ amm uġmaṛ.

amm # ašam → amm wašam.

amm # irr → amm yirr.

amm # ifinif → amm ifinif.

amm # inrridmi → amm inrridmi.

Chacune de ces formes, malgré qu'elle n'ait pas de sens, se réalise de la même manière que le mot de la langue avec lequel elle partage les mêmes caractéristiques prosodiques et / ou phonétiques. C'est ce que nous explicitons par le tableau (20)[11] .

11- Dans le schème, nous tenons compte de l'insertion du schwa. Ainsi, dans le schème VC1C2C2VC3C4V· le noyau de la deuxième syllabe est un schwa (*cf.* la note 12)

(20)

Nom fictif	Noms attestés	Schéma métrique partagé
tifirra	timilla "la tourterelle"	CVCVC1C1V
tifima	tilima "la lime"	CVCVCV
tarsafut	talgamut "la bride"	CVC1C2VCVC1C1
anuman	amuman "le maigrichon"	VCVCVC
aġmaṛ	adġaṛ "l'endroit"	VC1C2VC
ašam	ašal "la terre"	VCVC
irr	iżż "le pistachier"	VC1C1
ifinif	inifif "le tamis"	VCVCVC
inrriġmi	inddiġmi "grosse pierre"	VC1C2C2VC3C4V[12]

Il y a une autre catégorie de noms qui ne sont pas concernés par l'opposition d'état et pourtant leur structure métrique cadre avec la description structurale de (14). Il s'agit de certains emprunts adaptés à la morphologie nominale amazighe. Pour voir ce que la structure prosodique de ces emprunts a de particulier, nous comparons (21) et (22).

(21)a- b-

Noms étrangers	Noms dérivés	EA
llaqab	tallqqubt «le surnom»	tallqqubt.
lbakur	talbakurt «la figue précoce»	talbakurt.
lkswa	talksut «l'habit»	talksut.
lbrrad	talbrradt «la théière»	talbrradt.
lbanan	talbanant «la banane»	talbanant.
lkššina lqarɛa	talkššint «la cuisine» talqaṛɛat ″la bouteille″	talkššint. talqaṛɛat

(22)

Noms étrangers	Noms dérivés	EA
brrad	tabrradt «la théière»	tbrradt.
qrɛa	taqṛɛiyt «la bouteille»	tqṛɛiyt.
kššina	takššint «la cuisine»	tkššint.
ɛžla	taɛžliyt «la génisse»	tɛžliyt.
laqab	talqqubt «le surnom»	tlqqubt.

Les noms de (21) et ceux de (22) ne se comportent pas de la même façon à l'égard de la règle (14), bien que leur schéma métrique corresponde à (4c)[12] qui, rappelons le, caractérise ceux qui relèvent de son domaine. La règle en question affecte les seconds et opère à vide dans le cas des premiers. L'opposition marquée entre les deux groupes de noms vient du fait que les mots étrangers à partir desquels ils sont forgés respectivement n'ont pas la même structure sous-jacente. Celle de laquelle les premiers sont dérivés est de la forme / l+N / (article + N) et celle qui a servi d'input à la règle de dérivation des seconds est de la forme / N /. Dans le cas des emprunts donnés en (22), la séquence *[ta]* est directement attachée à un nom sans article. En revanche, ceux donnés en (21) sont forgés à partir de la structure bimorphématique / l+N / composée d'un article défini représenté par la latérale *[l]* et d'un nom.

Du moment que, dans les représentations sous-jacentes des formes (21), qui servent d'input à la règle de dérivation, la consonne initiale *[l]* peut être suivie d'une frontière de mot (dans la langue source), nous convenons de spécifier le segment en question comme étant [- radical], ce qui ne veut pas dire que cette consonne est toujours sentie comme étrangère dans la langue cible, mais seulement qu'elle a son origine dans l'article défini de la langue source. Le recours, dans ce cas, à la spécification [-rad] n'est qu'une simplification pédagogique.

12- Dans le parler amazighe des Ayt Wirra, le noyau de la syllabe est toujours une voyelle et les types de syllabes attestés sont : V, VC, VCC, CV, CCV, CCVC, CVC, CVCC, CCVCC. Par conséquent, lors de la syllabification des formes *tabrradt*, *taqrɛiyt*, *takššint*, *taɛžliyt*, *talqqubt*, le noyau de la seconde syllabe doit dominer un élément nul. Il suffit, pour avoir des représentations syllabiques correctes, d'épeler ce noyau nul [[+syll][+bas][+rond] : ta≠bər≠radt, ta≠qəṛ≠ɛiyt, ta≠kəš≠šint, ta≠ɛəž≠liyt, ta≠ləq≠qubt (*cf.* Oussikoum, B., 1990, pages : 288-294).

Il nous semble que c'est la présence de cette consonne «non radicale» qui bloque les processus de l'EA. Les faits de la langue convergent vers cette proposition.

(23)a- tabrradt	vs vs	b- talbrradt	«la théière».
takššint	vs	talkššint	«la cuisine».
taqṛɛiyt	vs	talqṛɛat	«la bouteille».
talqqubt	vs	tallqqubt	«le surnom».

Le terme (a) de chacune des oppositions données en (23) perd son noyau initial en passant de l'EL à l'EA tandis que le terme (b) le maintient. Les deux noms, qui ont le même sens et dont les structures prosodiques satisfont aux conditions métriques requises pour que (14) se déclenche ne diffèrent phonétiquement que par l'occurrence de la consonne *[l]* dominée par la coda de la première syllabe et que nous avons convenu de spécifier [-rad]. Dans le cas où le nom emprunté est adapté à la morphologie nominale amazighe est forgé à partir d'une forme étrangère qui commence par une latérale radicale, le processus de l'EA n'est pas bloqué, témoins les exemples suivants :

(24)

N. étranger	N. amazighe	Forme de l'EA
lime	tilima	tlima «la lime».
ližām	talgamut	tlgamut «le mors».
laqab	talqqubt	tlqqubt «le surnom».
lubana	talubant	tlubant «genre de perle».

Si notre observation est correcte, elle nous amène à formuler ci-dessous, en (25), une autre contrainte qui réduit le pouvoir de la règle (14).

(25) Les noms féminins qui relèvent du domaine des emprunts et dont la structure prosodique est CVC1C2V(C)ZCV(C)(C) ne subissent pas le processus de l'EA si la consonne dominée par la coda de la première syllabe est spécifiée (dans la langue d'origine) [[+lat][-rad]].

Dans cette section, nous avons examiné les polysyllabes féminins en vue de distinguer ceux qui subissent le processus de l'EA de ceux qui n'y

sont pas assujettis. Les résultats auxquels nous avons abouti peuvent être récapitulés comme suit :

i- Noms du type CVCV(C) Z CV(C)(C) : ils perdent le noyau de leur syllabe initiale à l'EA.

ii- Noms du type CVC1C2V(C) Z CV(C)(C) : ils perdent le noyau de leur syllabe initiale à l'EA à moins que la consonne dominée par la coda de la première syllabe ne soit spécifiée [[+lat][-rad]] ou que la séquence C1C2 ne soit épelée *ts, tš, dz* ou *dž*.

iii- Noms du type CVC1C1V(C)ZCV(C)(C) : ils se réalisent de la même manière aussi bien à l'EL qu'à l'EA : le processus de l'EA est bloqué par l'identité des deux consonnes attenante au noyau initial.

I. III. 1. 2- Les bisyllabes féminins à initiale *[ta]* et *[ti]*[13]

Nous voudrions examiner dans cette sous-section, à la lumière de l'hypothèse formulée en (I. III. 0) les bisyllabes à initiale *[ta]* et *[ti]* de manière à déterminer les caractéristiques métriques et / ou phonétiques qui favorisent ou bloquent le processus de l'EA. Pour ce faire, nous partons de l'examen des noms donnés en (26).

(26)a-i- taqqṛabt «la sacoche».

tabbḥut «la pomme d'Adam».

tizzməmt «la cordelette».

tirrgist «le brasier».

tirrgin "les braises".

tinnsit "la hérisonne".

ii- tadžnunt "la démone".

tatšṛunt "l'étourneau".

13- Les monosyllabes féminins à initiale *[ta]* et *[ti]* ne sont pas productifs dans le parler. Nous n'avons trouvé que *tixt* «le soupir», *tiṭṭ* «l'oeil» et *tast* «la vache». Ces trois noms ignorent l'opposition d'état, viz *tnġa + t # tixt → tnġat tixt* «le soupir l'a tué», *g # tiṭṭ → g tiṭṭ* «dans l'oeil», *tẓẓy # tast → tẓẓy tast* «la vache est traite». Les formes *tixat* et *tiṭṭawin*, pluriel de *tixt* et de *tiṭṭ*, respectivement, affichent elles aussi le syncrétisme de l'opposition EL vs EA, contrairement à *tisitan*, pluriel de *tast* qui est concerné par le processus en question : *ẓẓynt # tisitan → ẓẓynt* tsitan «les vaches sont traites, car le processus de pluralisation a augmenté de deux rangs le nombre de syllabes qui constituent sa structure métrique laquelle structure devient ainsi apte à recevoir la marque d'état.

b- tiššwt [tiššut] «la fourche».
taddart «la chambre».
tagg^{w}at «le fardeau».
tiddi «la taille humaine».

c- taḍut «la laine».
tifawt «le matin».
tidi «la sueur».
tirwt [tirut] «la largeur».

d- tasraft «le silo».
tagrut «la grenouille».
tafza «le calcaire».
tiflwt [tiflut] «la planche».

L'examen des noms présentés en (26a-d) permet de déterminer comme en (27a-d) les structures métriques des bisyllabes féminins.

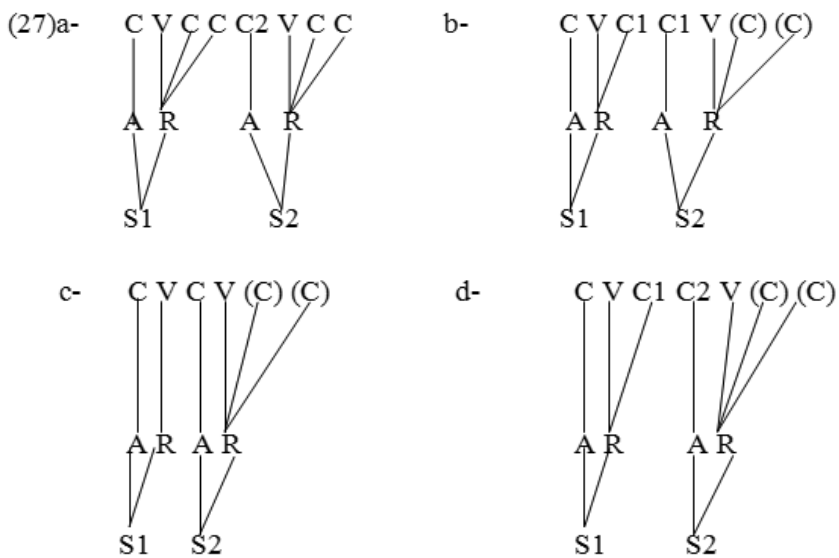

La chute de la voyelle initiale est bloquée dans le cas des noms associés à l'une des structures prosodiques données en (27a-c). Par contre,

le changement en question affecte ceux dont le schéma métrique est (27d). Voyons quelques illustrations ci-dessous.

(28)a- EL	EA
taqqṛabt	g taqqṛabt «dans la sacoche».
tinnsit tadžnunt tatšṛunt	amm tinnsit «comme la hérissonne». n tadžnunt ″de la démone″. ifr n tatšṛunt ″l'aile de l'étouneau″.

b- tiššut	amm tiššut «comme la fourche».
taddart	g taddart «dans la chambre».
tiddi	amm tiddi «comme la taille humaine.»
c- taḍut	amm taḍut «comme la laine».
tafuyt	tġly tafuyt «le soleil s'est couché».
tidi	amm tidi «comme la sueur».
tirwt [tirut]	amm tirut «comme la largeur».
d- tasraft	g tsraft «dans le silo».
tigni	win tgni «celui de la couture».
tagrut	amm tgrut «comme la grenouille».
tiflwt [tiflut]	amm tflut «comme la planche».

Voyons les structures métriques de (28a-c) auxquelles nous avons ajouté celle de (28d) pour permettre la comparaison et répondre à la question de savoir quels sont les traits prosodiques et / ou phonétiques qui bloquent le processus dans le cas des premiers et le favorisent dans le cas des seconds. L'observation des schémas (27a-d) permet de dégager les caractéristiques suivantes :

(29)a- la première syllabe est fermée par :
i- un seul segment
ii- deux segments (distincts ou identiques).
b- la consonne qui ferme la première syllabe et celle qui commence la seconde sont :
i- distinctes
ii- identiques

c- la première syllabe est:
i- ouverte
ii- fermée par deux segments.

Les noms de (28a) possèdent le trait (29a-ii) qui les distingue des autres. Ceux de (28b) et de (28d), qui partagent la spécificité (29a-i), diffèrent par (29b-i) et (29b-ii). Les premiers sont [+29b-ii] et les seconds [+29b-i]. Les caractéristiques métriques (29a-i) et (29c-i) distinguent (28c) de (28d). Les premières formes sont [+29c-i] et les secondes [+29b-i]. Ces observations peuvent être synthétisées comme suit :

(30)

Traits / noms	ex. 28a	ex.28b	ex.28c	ex.28d
29a-i	-	+	-	+
29a-ii	+	-	-	-
29b-i		-	-	+
29b-ii		+	-	-
29c-i	-	-	+	-
29c-ii	+	-	-	-

Si nous tenons compte du principe de la binarité des traits, (le trait [+t] s'oppose au trait [-t]) et éliminons ceux qui ne sont pas indispensables à la caractérisation des quatre types de bisyllabes l'un par rapport à l'autre, nous pouvons simplifier (30) de manière à avoir (31).

(31)

Traits / N	(28a)	(28b)	(28c)	(28d)	Ef-V
29a-i					-
29a-ii					-
29b-i				+	+
29b-ii		+			-
29c- i			+		-
29c-ii	+				-

où Ef-V = effacement de la voyelle initiale.

Le tableau (31) fait nettement apparaître que ce sont la structure de la rime initiale et la différence ou l'identité des deux segments consonantiques qui se répartissent sur la rime de la première syllabe et l'attaque de la seconde qui font qu'un bisyllabe à initiale *[ta]* ou *[ti]* perd ou maintient son noyau initial en passant de l'EL à l'EA. Quant à la structure de la rime finale et à la matrice phonétique des segments non syllabiques qu'elle domine, elles sont sans importance, témoins les exemples donnés en (32).

(32)a-

EL	EA
timdit	amm tmdit «comme la corde du violon».
tinwi	amm tnwi «comme la cuisson».
tagnart	amm tgnart «comme l'outre».
tiqlit	yat tqlit «un gécko».

b- EL	EA
taddwat	yat taddwat «une cartouche».
tadawt	ġif tadawt «sur le dos».
taga	amm taga «comme l'artichaut».
tirut	n tirut «de la largeur».

La syllabe finale des noms considérés en (32a-b) est ouverte, monobranche ou fermée par deux segments distincts ou identiques. En dépit de ces caractéristiques communes aux noms en question, seuls ceux cités en (32a) opposent un EL à un EA.

Etant donné les spécificités [+29b-i], [+29c-i] et [+29b-ii] qui gouvernent le maintien et la chute de la voyelle non arrondie, qui constitue le noyau initial des bisyllabes féminins, nous pouvons doter la grammaire du parler des principes (33a-b).

(33)a- Les bisyllabes à initiale *[ta]* ou *[ti]* se réalisent de la même façon aussi bien à l'EL qu'à l'EA s'ils ont l'une des deux caractéristiques suivanes :

i- la coda de la première syllabe est nulle ou domine deux segments (identiques ou différents).

ii- La consonne dominée par la coda de la première syllabe et celle qui commence la seconde sont identiques.

b- Les bisyllabes à initiale *[ta]* ou *[ti]* perdent leur noyau initial en passant de l'EL à l'EA si la première syllabe est fermée par un segment distinct de celui qui commence la seconde.

Le principe (33b) permet de formuler comme en (34) le processus d'effacement que subissent les bisyllabes féminins en passant de l'EL à l'EA.

$$(34)\quad \left\{ \begin{matrix} /\,a\,/ \\ \\ /\,i\,/ \end{matrix} \right\} \rightarrow \emptyset \;\; / \;\; X \,\#\, C_0 + \text{—}\; C1 \neq C2V(C)(C)\,]_N$$

où C_0 = [t], préfixe du féminin, X, #, + et ≠ représentent, respectivement, le mot qui déclenche le processus, la frontière de mot, la frontière de morphème, la frontière syllabique.

Afin de vérifier la validité de (34), nous considérons les oppositions suivantes :

(35)a- taġust «la brûlure» vs tamġust «la brûlée».

tamunt «l'accompagnement» vs tasmunt «la compagne».

tawaġt «le bêlement» vs tamwaġt «la bêlante».

taɛumt «la baignade» vs tamɛumt «la baigneuse».

b- taqqayt vs
- taġṣayt "la courge".
- taglayt "l'oeuf".
- tarwayt "le bouillon".
- tamġaṛt "la vieille femme".
- tiṛġist "la noire".

taddart vs { tafrart ″la crème″.
taġṛaṛt ″le sac à deux poches″.
taẓṛaṛt ″la multicolore″

taqqat vs { tabrat "la lettre".
taswat "la cordelette".
taqbut "la souche".

c- tattmut vs { talmut "le petit terrain plat".
taqmut "la petite bouche".
tasmunt "la compagne".

Les oppositions exposées en (35a-c) montrent que la structure de la première rime, l'identité ou la non-identité des deux consonnes attenantes au noyau initial peuvent bloquer ou favoriser le déclenchement du processus de l'EA. En effet, le remplacement d'un élément vide par une consonne codique différente de celle qui la suit immédiatement (*cf.* 35a), d'une suite du type C1C1 par une autre suite du type C1C2 (*cf.* 35b) ou par une consonne unique (*cf.* 35c) a permis d'obtenir de nouveaux noms homophones ou quasi-homophones qui ne se comportent pas de la même manière que les premiers vis-à-vis du processus d'effacement formulé en (34), lequel processus n'affecte que le second membre de chacune des oppositions présentées en (35a-c) car il satisfait la contrainte (29b-i) et cadre, de ce fait, avec la description structurale de la règle en question.

La règle (34) s'applique à tous les noms correspondant au schème CVC1C2V(C)(C) contenus dans le corpus qui a servi de base à cette étude à l'exception de ceux listés en (36) et de ceux dont les deux consonnes qui suivent immédiatement la voyelle initiale sont épelées *ts, tš, dz ou dž*.

(36) tarslt «le pilier».
tarwa «la progéniture».
tarda «la lessive».
taġma «la cuisse».
tadgalt «la veuve».

tardast «l'empan».

tašna «la coépouse».

tiyni «les dattes».

tirti «le goitre».

tidglt «le veuvage».

En général, les règles phonologiques (ou morphologiques) ont des exceptions. Ces dernières sont de trois types :

a- les noms qui ont une certaine forme morphologique ou phonologique font exception à la règle car ils possèdent une propriété morphologique ou phonologique permettant de prédire des formes exceptionnelles. Ce cas peut être illustré par des noms tels que *tassast* «la coiffure», *tazzyawt* «le panier», *tisirt* «le moulin» exclus du domaine de la règle (34) par l'une des spécifications données en (33a).

b- Il y a des formes qui subissent une règle quoiqu'elles n'en satisfassent pas la description structurale. C'est le cas par exemple de *tadist* «le ventre» et *taḍaḍt* «le petit doigt» qui perdent leur voyelle initiale en passant de l'EL à l'EA malgré que la coda de leur syllabe initiale ne soit pas branchante.

c- Il y a des règles qui s'appliquent de façon sélective et qui imposent donc une classification idiosyncrasique au niveau lexical. Etant idiosyncrasique, le comportement exceptionnel ne peut être attribué à la forme de l'item. Ce type d'exception peut être illustré par le comportement des dix noms cités en (36). Encore que la coda de leur syllabe initiale domine une seule consonne et que celle-ci soit distincte du segment qui constitue l'attaque de la syllabe subséquente, les noms en question ne changent pas de réalisation à l'état d'annexion.

Tout ce que la grammaire du parler peut faire dans ce cas, c'est donner actes des faits : les noms correspondants au schéma métrique CVC1C2V(C)(C) se répartissent en deux catégories. La première renferme ceux, largement majoritaires, qui requièrent la règle d'effacement du noyau initial spécifié [-rond]. La seconde englobe ceux de (36) qui ne nécessitent aucune modification formelle dans les mêmes contextes. Ce serait aller trop vite en besogne que de se défaire de la règle (34) en arguant du fait qu'elle souffre certaines exceptions. C'est la possibilité d'avoir des exceptions qui distinguent

les règles des lois de la nature. Les premières peuvent être enfreintes mais pas les secondes. Nous maintenons donc la règle (34) en supposant qu'elle prenne effet chaque fois que les conditions requises par sa description structurale sont remplies à moins que la matrice phonétique de la voyelle initiale d'un nom soumis à ce processus ne contienne la spécification [-chute]. Seules doivent être mémorisés par les sujets parlants les cas où un morphème est une exception à la règle et l'occurrence de la spécification [-chute] dans une entrée lexicale accroît le fardeau mnémonique que représente la mémorisation de cette entrée lexicale. Ainsi, la matrice lexicale de *tarda* «la lessive» est plus complexe que celle de *taġ^{w}da* «le champ de maïs» puisqu'elle contient une spécification idiosyncrasique de plus, i. e. la spécification [-chute].

Du moment que les exceptions inventoriées en (36) partagent le même schéma métrique avec les noms qui relèvent du domaine de (34), il se peut que l'échec de cette règle devant les exceptions en question soit dû à une cause d'origine phonétique qui tient à la nature de la consonne qui ferme la première syllabe, à celle qui commence la seconde ou aux deux segments à la fois : la question mérite plus d'effort de réflexion, nous la laissons donc en suspens.

Dans la sous-section I. III. 1. 2, nous avons étudié le comportement des bisyllabes féminins à l'égard de la règle qui efface leur noyau initial dans les contextes de l'EA. Notre analyse a abouti à la conclusion que seuls les noms dont la première syllabe est fermée par une consonne distincte de celle qui commence la seconde sont susceptibles d'être affectés par le changement en question à moins que la première coda ne soit spécifiés [[+lat][-rad]] ou que les deux consonnes qui voisinent avec la voyelle concernée par l'effacement ne soient épelées *[tš],[ts], [dz], [dž]* ou *[sš]*.

Synthétisons ainsi les résultats par lesquels nous avons conclu l'analyse menée dans la sous-section I. III. 1. 2.

$$(37)\left\{\begin{matrix} /\,a\,/ \\ \\ /\,i\,/ \end{matrix}\right\} \rightarrow \emptyset \,/\, X \,\#\, C_0 \text{ — } C1 \neq C2 \; V \; (C)(C) \;]_N$$

où C_0 = [t], préfixe du féminin, C1C2 ≠ *ts, tš, dz et dž*, la coda de S1≠ [[+lat][-rad]].

I. III. 2- Les noms masculins à initiale *[a]*

Dans la section (I. I. 1), nous avons donné quatre généralisations empiriques pour rendre compte de la modification phonétique qui affecte les noms à l'EA. Nous rappelons la première et la seconde pour convenance.

(38) / a / → [u] / X # — Z $]_N$

(39) Ø → [w] / X # — aZ $]_N$

où X représente l'item qui déclenche le processus, Z une suite de segments et N le nom.

Rappelons que (38) et (39) concernent les noms masculins à initiale *[a]*. La première substitue *[u]* à *[a]*, noyau de la syllabe initiale. La seconde insère un glide arrondi sous l'attaque nulle de la première syllabe. La question qui se pose maintenant est la suivante : peut-on caractériser, les uns par rapport aux autres, les noms qui sont concernés par (38) et ceux qui relèvent du domaine de (39) ? Dans la présente section, nous tentons de répondre à cette question à la lumière de l'hypothèse formulée plus haut (*cf.* I. III. 0).

En fonction du nombre de syllabes dont ils sont composés, nous pouvons répartir les noms à initiale *[a]* en trois catégories : les monosyllabes, les bisyllabes et les polysyllabes. Par ce dernier terme, nous désignons ceux formés de trois syllabes ou plus. Nous examinons les monosyllabes et les polysyllabes dans la première sous-section et les bi- syllabes dans la seconde.

I. III. 2. 1- Les monosyllabes et les polysyllabes

Les monosyllabes à initiale *[a]* sont très rares. Nous n'avons recensé que *ass* «jour», *anġ*^{w} «palais buccal», *alf* «mille» et *aẓy* «côté». Comme le montrent les représentations (40), c'est (39) qui est applicable à cette catégorie de substantifs.

(40) EL	EA
alf	amm walf «les environs de mille».
ass	ḍaṛt wass «la fin du jour».
aẓy	yan waẓy «un côté».
anġ^{w}	n wanġ^{w} du palais buccal».

Partant des données observées ci-dessus, nous pouvons préciser comme suit la description structurale de la règle (39) :

(41) $\emptyset \rightarrow$ [w] / X # —VCC # $]_N$

Pour étudier le cas des polysyllabes, nous partons de l'examen des données suivantes[14] :

(42)a- aġbalu «la fontaine».

aḥmadžu «la flamme».

ahnatuṛ «le poltron».

asxuzzṛ «le regard méchant».

b- amuḍin «le malade».

amrdul «le paysage».

afṛṭllix «le non sens».

awurdu «la puce».

c- agwwad «le guide».

azzntṛ «le gonflement».

akkwṛṭṭṭy «la rondeur».

Les noms de (42a), (42b) et (42c) sont définis par les gabarits métriques (43a), (43b) et (43c), respectivement.

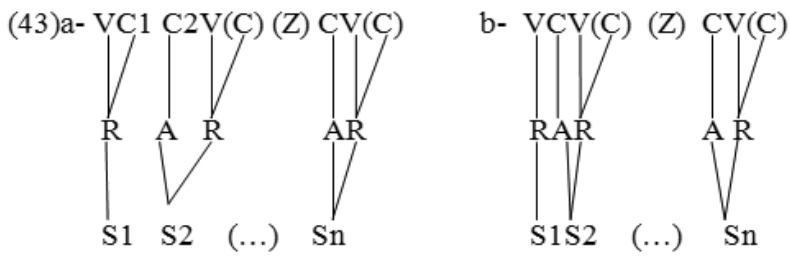

14- Cf. la note 12 pour la syllabification des noms amrdul, *afṛṭllix*, agwwad, *azzntṛ*, *akkwṛṭəṭṭy*, qui se réalisent phonétiquement : *amərdul, afəṛṭəllix*, *agəwwad*, *azzəntəṛ*, *akkwəṛṭəṭṭy*.

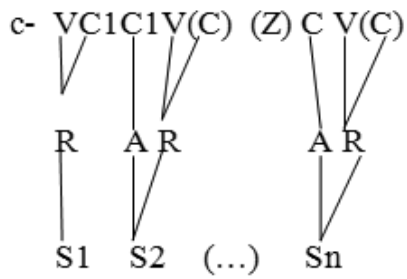

où Sn représente la dernière syllable et Z une ou deux syllabes

La syllabe initiale des représentations (43a) et (43c) sont du type VC. Celle de (43b) est réduite à une rime monobranche. Les schémas (43a) et (43c) se distinguent par les caractéristiques suivantes : la consonne attribuée à la coda de la première syllabe et celle domininée par l'attaque de la seconde ont des matrices phonétiques distinctes, dans le cas du premier, et identiques dans le cas du second. En dépit de ces caractéristiques différentielles, les noms cités en (42) ont tous un EA en [u], viz.

EL	EA

(44)a- aġbalu «la fontaine»→ n uġbalu «de la fontaine».
aḥmadžu «la flamme» → n uḥmadžu «de la flamme».
ahnatuṛ «le poltron» → n uhnatuṛ «du poltron».
asxuzzṛ «le regard méchant» → n usxuzzṛ «du regard méchant».

b- amuḍin «le malade» → n umuḍin «du malade».
amrdul «le paysage» → g umrdul «dans le paysage.
afṛṭllix «le non sens» → n ufṛṭllix «du non sens».
awurdu «la puce» → n uwurdu «de la puce».

c- azzaglu «le timon» → s uzzaglu «avec le timon».
azzntṛ «le balonnement» → n uzzntṛ «du balonnement».
akkwṛṭəṭṭy «la rondeur»→ n ukk^{w}ṛṭəṭṭy «de la rondeur».

Etant donné que la structure de la rime initiale et le contenu phonétique des segments dominés par la coda initiale et la seconde attaque qui, dans le cas

des bisyllabes (*cf.* I. III. 2. 2), permettent de distinguer les noms qui admettent l'insertion de *[w]* de ceux auxquels cette règle ne s'appliquent pas, manquent ici de pertinence, nous pouvons conclure que, dans ce cas, seul le fait d'être polysyllabe favorise le processus qui change *[a]* en *[u]* dans le contexte de l'EA. Considérons cependant la classe des noms donnés en (45).

(45) arrmman «grand grenadier».

azzitun «grand olivier».

attffaḥ «grand pommier».

Ces noms appartenant dans leur ensemble au registre des emprunts sont morphologiquement similaires à ceux de (21b) (*cf.* I. III. 1. 1). Ils sont forgés à partir d'un syntagme étranger ayant la forme [l+N], i.e. composés de l'article défini *[l]* et d'un substantif, viz. /l+rmman /, /l+zitun/ et /l+tffaḥ/. Rappelons que, en amazighe, la latérale *[l]* est assimilée par les dentales *[t], [ṭ,] [d], [ḍ], [n],* les sifflantes *[s], [ṣ], [z],[ẓ],* les chuintantes *[š], [ž]* et les vibrantes *[r]* et *[ṛ],* ce qui peut engendrer les identités adjacentes *[tt],[ṭṭ], [dd], [ḍḍ], [nn], [ss], [ṣṣ], [zz], [ẓẓ], [šš]*, *[žž]*, *[rr]* et *[ṛṛ]*. Ainsi, aux formes de (46) qui, en apparence, sont semblables à (43c), nous pouvons faire correspondre les représentations (46).

(46) / alṛmman /

/ alzitun /

/ altffaḥ /

Bien qu'étant polysyllabes, les formes de (46) ont un EA en *[wa]*, viz.

(47)

EL	EA
alṛmman → aṛṛmman	walṛmman →waṛṛmman
alzitun → azzitun	walzitun → wazzitun
altffaḥ → attffaḥ	waltffaḥ → wattffaḥ.

Rappelons que nous avons convenu de spécifier [-rad] la consonne article *[l]* qui, dans la forme adaptée à la morphologie nominale de l'amazighe, est dominée par la coda de la première syllabe viz. *talbanant* «la banane»,

talbakuṛt «la figue précoce». C'est cette spécification qui, nous paraît-il, fait que les formes empruntées analogues à celles considérées en (46-47) autorisent, dans les contextes de l'EA, l'insertion de *[w]* devant le *[a]* initial, au lieu de la transformation en *[u]* de ce segment syllabique, puisque, c'est ce dernier processus qui se déclenche lorsque la latérale *[l]* fait partie du radical, que ce soit dans les noms natifs que dans les emprunts, témoins les exemples suivants.

(48)

Forme de l'EL	Forme de l'EA
algamu «le mors»	n ulgamu «du mors».
allġẓm «l'entorse»	n ullġẓm «de l'entorse».
almamaš «le maigrichon»	n ulmamaš «du maigrichon».

Compte tenu de l'ensemble des observations faites plus haut, nous admettons la généralisation suivante :

(49) les noms polysyllabiques qui commencent par *[a]* ont un EA en *[u]* hormis les quelques emprunts dont la syllabe initiale est fermée par la latérale *[l]* spécifiée [-rad], qui sont, quant à eux, concernés par le processus qui insère un *[w]* sous l'attaque nulle de leur syllabe initiale.

La généralisation (49) peut être formalisée comme en (50) et (51).

$$(50)\ /\,a\,/ \rightarrow [u]\ /\ X\ \#\ \text{—}\ (C_i) \neq \ldots \neq Sn\ ]_N$$

$C_i \neq$ [[+lat][-rad]] si elle n'est pas nulle, Sn = 3ème , 4ème ou 5ème syllabe.

$$(51)\ \emptyset \rightarrow [w]\ /\ X\ \#\ \text{—}\ V1\ \underset{\begin{bmatrix}+lat\\-rad\end{bmatrix}}{C_i} \neq \ldots \neq Sn\ ]_N$$

où : X = item qui déclenche le processus, V1 = [+bas], Sn = 3ème, 4ème ou 5ème syllabe, N = nom, $\neq$ = frontière syllabique.

Le corpus observé dans cette sous-section a montré que le monosyllabisme et le polysyllabisme favorisent l'insertion de *[w]* et le changement de *[a]* en *[u]*, respectivement. Les polysyllabes qui requièrent l'épenthèse du glide arrondi et qui, par conséquent, enfreignent cette règle générale, relèvent du registre des emprunts dont l'adaptation à la morphologie nominale amazighe s'est faite d'une manière particulière. Dans la sous-section suivante, nous étudions la catégorie des bisyllabes à initiale *[a]*.

I. III. 2. 2- Les bisyllabes à initiale *[a]*

Dans cette sous-section, nous envisageons d'examiner les bisyllabes à initiale *[a]* pour distinguer ceux qui relèvent du domaine de la règle qui change *[a]* en *[u]*, dans les contextes de l'EA, de ceux qui admettent l'insertion de *[w]*. Pour ce faire, nous considérons les exemples suivants :

(52)a- asanf «le sentier».

asidd «la lumière».

asufs «le crachat».

atrs «la plaie»[15].

aragg «le sarment».

b- afa «le feu».

ašal «la terre».

anu «le puits».

aḍu «le vent».

Les gabarits métriques (53a-b) spécifient les types de bysyllabes mentionnés en (52a-b).

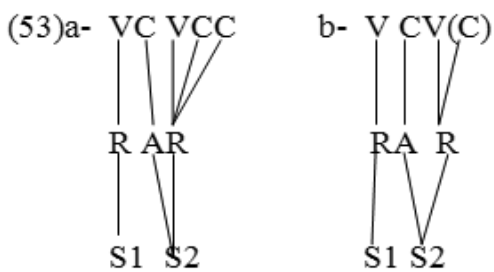

15- *Cf.* la note 12 pour la syllabification des noms du type VC1C2C3.

L'examen des schémas (53a-b) nous donne le moyen de dégager les traits prosodiques que nous énonçons en (54).

(54)a- La syllabe initiale est ouverte.

b- La deuxième syllabe est:

i- ouverte ou fermée par une seule consonne.

ii- fermée par deux consonnes.

Les traits prosodiques donnés en (54a-b) permettent de caractériser (52a) par rapport à (52b), d'une part, et, d'autre part, (52a-b) par rapport à d'autres types de bisyllabes que nous verrons par la suite (*cf.* 63 et 74). Les noms de (52a) et ceux de (52b) peuvent être spécifiés [[+54a][+54b-ii]] et [[+54a][-54b-ii]], respectivement. Comme le montrent les exemples donnés en (55) et (56), les premiers relèvent du domaine où opère la règle qui change *[a]* en *[u]* et les seconds sont concernés par celle qui insère le glide arrondi devant leur voyelle initiale.

(55) Forme de l'EL	Forme de l'EA
asanf	n usanf «du sentier».
asidd	n usidd «de la lumière».
atrs adġs amarg	n utrs «de la plaie». n udġs «du colostrum». n umarg «de la nostalgie».

(56) Forme de l'EL	Forme de l'EA
afa «le feu»	n wafa «du feu».
ašal «la terre»	ddaw wašal «sous la terre».
afud «le genou» aluḍ «la boue» ahuš «le bouc» azuš «la fesse»	n wafud «du genou». amm waluḍ «comme la boue». tamart n wahuš «la barbe du bouc». n wazuš «de la fesse».

Il se dégage des exemples (55) et (56) que les traits prosodiques [[+54a][+54b-ii]] et [[+54a][-54b-i], favorisent, respectivement, le déclenchement de la règle qui change *[a]* en *[u]* et de celle qui place la semi-voyelle *[w]* devant le segment syllabique *[a]*. Examinons les oppositions suivantes :

(57) amar «la barbe» vs amarg «la nostalgie».

awal «la parôle» vs awalm «la convenance».

asil «la marmite» vs asilw «le déploiement».

asif «le fleuve» vs asifḍ «l'envoi».

asaf «le grand chêne» vs asafẓ «la tempe».

Les items opposés en (57) ne subissent pas le même processus en passant de l'EL à l'EA. Le second membre de chacune de ces oppositions a un EA en *[u]* viz. *umarg, uwalm, usilw, usifḍ*, *usafẓ*, tandis que le premier est concerné par l'insertion de *[w]*, viz. *wamar, wawal, wasil, wasif, wasaf*. Les deux unités significatives sont pourtant des quasi-homophones, i.e elles ne diffèrent que par l'occurrence dans le signifiant de la seconde d'un segment qui n'existe pas dans celui de la première. Le segment en question est dominé par la seconde branche de la dernière coda. Compte tenu du résultat auquel la confrontation de ces données a abouti, nous concluons notre observation par les généralisations (58) et (59).

(58) La voyelle basse qui constitue le noyau initial des noms dont la structure prosodique est schéma VCVCC se transforme en *[u]* à l'EA.

(59) Les noms masculins à initiale *[a]* correspondant au schéma VCV(C) ont un EA en *[wa]*.

Les généralisations (58) et (59) peuvent recevoir les formalisations (60) et (61).

$$(60)\ /\,a\,/ \rightarrow [u]\ /\ X\ \#\ \text{—}\ \neq CV\,CC]_N$$

$$(61)\ \emptyset \rightarrow [w]\ /\ X\ \#\ \text{—}\ \neq CV(C)\ ]_N$$

où X = item qui déclenche le processus, ≠ = frontière syllabique, # = frontière de mot.

La portée de (61) est réduite par une dizaine d'exceptions sur la prononciation desquelles les usagers de la langue ne sont pas unanimes. Certains les réalisent conformément à la règle (60) pendant que les réalisations des autres se conforment à (61). Celles-ci sont groupées en (62).

(62) aḍaṛ «le pied».

adis «le ventre».

aḍaḍ «le doigt».

abaw «le grain de fève».

azir «la nudité des pieds».

ayis «le cheval».

aẓuṛ «la racine».

afus «la main».

alus «le beau frère».

amur «la part».

Encore que leur structure métrique soit en conformité avec la description structurale de la règle (61), ces noms ont un EA en *[u]*.

Considérons maintenant deux autres catégories de bisyllabes à initiale *[a]*.

(63)a- amyiyz «le veau».

amrurd «le déplacement».

amġaṛ «le vieil homme».

axbu «le trou».

b- aqqa «la vallée».

aggu «la fumée».

assas «la coiffure».

abbuš «le sein».

Les structures métriques (64a) (64b) peuvent être assignées aux noms cités en (63a) et (63b), respectivement.

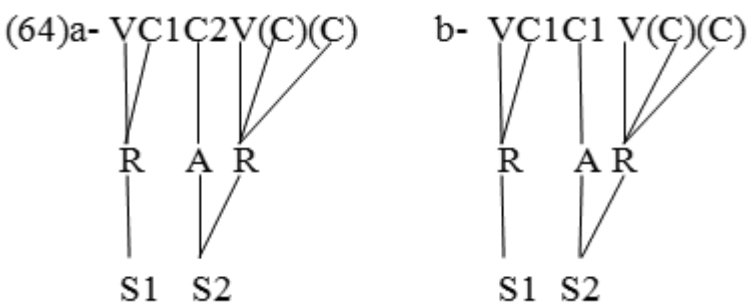

Voici les marqueurs prosodiques et / ou phonétiques qui caractérisent les schémas (64a-b).

(65)a- La consonne qui ferme la première syllabe et celle qui commence la seconde sont :

i- distinctes ;

ii- identiques.

b- La deuxième syllabe est ouverte ou fermée par une ou deux consonne(s).

Le corpus révèle que les noms qui ont la spécification [+65a-i] font leur EA en *[u]* viz. *atbir* → *utbir* «le pigeon», *ašbu* → *ušbu* «la poitrine», etc. et ceux marqués [+65a-ii] constituent l'input de la règle d'insertion de *[w],* viz. *aqqa* → *waqqa* «la vallée», *aṭṭan* → *waṭṭan* «la maladie», *aggu* → *waggu* «la fumée, etc. Quant au trait [65b], il n'est pas distinctif attendu qu'il est commun aux deux ensembles.

Voyons maintenant les oppositions présentées en (66) et (67).

(66) awal «la parôle	vs	awalm «la convenance».
ayul «la lune»	vs	aġyul «l'âne».
afa «le feu»	vs	anfa «la colline».
agan «la forêt»	vs	amgan «le buisson».
anas «le cuivre»	vs	aġnas «la cape».
(67) aṛṛas «le bonnet»	vs	aġṛas «l'écorchure».
aġġaḍ «le bouc»	vs	abġaḍ «la jalousie».
aggu «la fumée»	vs	azgu «le vent».
addad «le chardon»	vs	abdad « action de se lever».

Les noms opposés en (66) et (67) sont des quasi-homophones. Les premiers termes des opositions (66) sont obtenus par l'insertion d'un segment qui ferme la première syllabe ou la seconde. Dans le cas de celles présentées en (67), on assiste à une opération de substitution qui transforme la suite C1C1 en une autre suite du type C1C2. En dépit de la quasi-ressemblance phonétique entre les noms opposés ci-dessus, ceux-ci ne subissent pas

une même modification : les formes nominales qui constituent l'input de l'opération d'insertion (*cf.* 66) ou de substitution (*cf.* 67) ont un EA en *[wa]* alors que les nouvelles formes obtenues, c'est-à-dire celles qui constituent l'output des deux opérations en question acquièrent les traits prosodiques et / ou phonétiques qui favorisent le changement de *[a]* en *[u]*, viz.

(68) EA		EA
n wawal «de la parole»	vs	n uwalm «de la convenance».
amm wayul «comme la lune»	vs	amm uġyul «comme l'âne».
n wafa «du feu»	vs	n unfa «de la colline».
g wagan «dans la forêt»	vs	g umgan «dans le buisson».
n wanas «du cuivre»	vs	n uġnas «de la cape».

(69) EA		EA
n waṛṛas «du bonnet»	vs	n uġṛas «de l'écorchure».
n waġġaḍ «du bouc»	vs	n ubġaḍ «de la jalousie».
n waggu «de la fumée»	vs	n uzgu «du vent».
n waddad «du chardon»	vs	n ubdad «de la station debout».

Le test présenté en (66) et (67) milite en faveur de la proposition que le changement de *[a]* en *[u]* et l'insertion de *[w]* à l'EA sont respectivement liés aux spécifications [+65a-i] et [+65a-ii]], ce qui nous accorde le droit de formuler les généralisations suivantes en guise de conclusion :

(70) Dans le cas des noms correspondant au schéma aC1C2V(C)(C), la voyelle initiale se transforme en *[u]* dans les contextes de l'EA.

(71) Les noms à initiale *[a]* correspondant au schéma VC1C1V(C) font leur EA en *[wa]*.

Les généralisations (70) et (71) peuvent être formalisées ainsi :

$$(72)\ /\,a\,/ \rightarrow [u]\ /\ X\,\#\ \text{—}\ C1 \neq C2\ V\ (C)(C)$$

$$(73)\quad \varnothing \rightarrow \quad [w] \quad /\ X\,\# \quad \text{—}V1 \quad (C1) \neq C1 \quad V(C)]_N$$

où : V1 = [+bas], X = l'item qui déclenche le processus, ≠ = frontière syllabique, N = le nom et où, dans le cas de (72), C1C2 ≠ *[tš], [dž], [ts], [dz]* et *[sš et* C1 de la suite C1C2 ≠ [[+lat][-rad]].

Pour déterminer une autre caractéristique prosodique qui agit en faveur de l'insertion de *[w]* à l'EA, examinons les exemples de (74).

(74)a- annli «le cerveau».

aqqṛab «la sacoche».

abbḥu «la pomme d'Adam».

azzyaw «le couffin».

agg^{w}ra «le couscoussier».

b- atšṛun[16] ″l'étourneau″.

adžnun ″le démon″.

Les noms de (74a-b) ont la représentation (75) comme structure métrique.

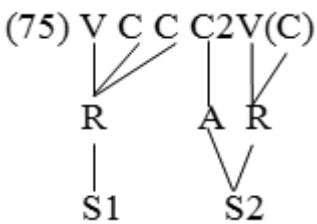

Dans la représentation (75), la première syllabe est fermée par deux consonnes identiques (*cf. azzyaw*, agg^{w}ra, etc.) ou distinctes (*cf. atšṛun*, *adžnun*, etc.) Les noms qui offrent cette particularité prosodique exigent tous l'insertion de *[w]*. Voici quelques illustrations.

(76)a- Forme de l'EL	Forme de L'EA
azzyaw	g wazzyaw «dans le couffin».
annli	amm wannli «comme le cerveau».

16- Les noms atšṛun ″l'étourneau″, adžnun ″le démon″, se syllabifient de la même manière que annrar et allẓaẓ : ann≠rar, all≠ẓaẓ, adž≠nun, atš≠ṛun.

aqqṛab	g waqqṛab «dans la sacoche».
abbḥu	n wabbḥu «de la pomme d'Adam».
b- adžnun	amm wadžun ″comme le démon″.
atšṛun	ifr n watšṛun ″l'aile de l'étourneau″.

Si aux deux segments codiques on substitue un segment unique différent de celui qui commence la seconde syllabe, on obtient des (quasi-) homonymes (*cf.* 77) qui admettent le changement de *[a]* en *[u]* *(cf.* (78).

(77) allẓaẓ ″le sainbois″ vs
- afẓaẓ ″le mâchement″.
- aġẓaẓ ″le broiement″.
- akʷẓaẓ ″le gravier″.

annrar ″l'aire à battre″ vs
- adrar ″la montagne″.
- afrar ″la crème″.
- aẓṛaṛ ″le multicolore″.

aqqṛab ″la sacoche″ vs aɛṛabe ″l'arabe″.

(78) EA vs EA

wallẓaẓ ″le sainbois″
- ufẓaẓ ″le mâchement″.
- uġẓaẓ ″le broiement″.
- ukʷẓaẓ ″le gravier″.

wannrar ″l'aire à battre″
- udrar ″la montagne″.
- ufrar ″la crème″.
- uẓṛaṛ ″le multicolore″.

waqqṛab "la sacoche" vs uɛṛab "l'arabe"

wadžnun "le démon" vs $\begin{cases} \text{usnus "l'ânon".} \\ \text{udnuns "la saleté".} \end{cases}$

Le test de substitution adopté en (77) peut être retenu comme argument en faveur de l'idée que la complexité de la première coda est un trait prosodique qui favorise l'insertion de *[w]*. Quant aux traits structurels de la rime finale, ils sont à considérer comme étant sans pertinence du moment que cette dernière est, dans le cas des formes nominales considérées, mono ou bibranche. Nous concluons cette observation par la généralisation (79) à laquelle nous donnons la formalisation (80).

(79) Les noms masculins à initiale *[a]* ont un EA en *[w]* si leur syllabe initiale est doublement fermée.

$$(80)\ \emptyset \rightarrow [w] \,/\, X\ \#\ \text{—}\ V1CC\not\!\!\!

$$b\text{-}\ \emptyset \rightarrow [w] \,/\, X\ \#\ \text{—}\ \left\{\begin{array}{l} V1CC \\ V1C_i \neq CV(C) \neq \ldots \neq Sn \\ V1 \neq CV(C) \\ V1C1 \neq C1\ V(C)(C) \\ V1CC2 \neq C3V(C)(C) \\ V1\underbrace{C1C2}_{\left\{\begin{array}{l} tš \\ tš \\ sš \\ dz \\ dž \end{array}\right\}}V(C) \end{array}\right\}]_N$$

où C_i = [[+lat][-rad]] ,V1 = [+bas], Sn = 3ème, 4ème ou 5ème syllabe.

I. III. 3- Les noms masculins à initiale [i]

Comme nous l'avons signalé dans la première section du présent chapitre, les noms à initiale *[i]* n'ont pas un comportement identique vis-à-vis du processus qui, dans les contextes de l'EA, insère un glide non arrondi sous l'attaque nulle de la première syllabe. Nous rappelons ci-dessous, pour mémoire, la généralisation empirique qui représente la variation en question.

$$(82)\ \emptyset \rightarrow [y] \,/\, X\ \#\ \text{—}\ i\ Z\ ]_N$$

où X = item qui déclenche le processus, Z = une séquence de segments, N = le nom, # = frontière de mot.

Dans le parler à l'étude, la plupart des noms à initiale *[i]* ne sont pas candidats à recevoir la marque de l'EA. La description structurale donnée à (82) ne fournit pas les traits nécessaires à la démarcation entre les noms qui en constituent l'input et ceux qui sont exclus de son domaine. Il s'agit, dans cette section, d'interroger le corpus et les structures des noms qui le constituent afin de déterminer les marqueurs prosodiques et / ou phonétiques qui favorisent le changement en question ou l'empêchent de se produire. Dans la première sous-section, nous étudions le cas des monosyllabes et des polysyllabes. Dans la seconde, nous traitons celui des bisyllabes.

I. III. 3. 1- Les monosyllabes et les polysyllabes

La structure métrique des monosyllabes à initiale *[i]* est identique à l'un des schémas donnés en (83a-c) et celle des polysyllabes est de la forme (83d), (83e) ou (83f).

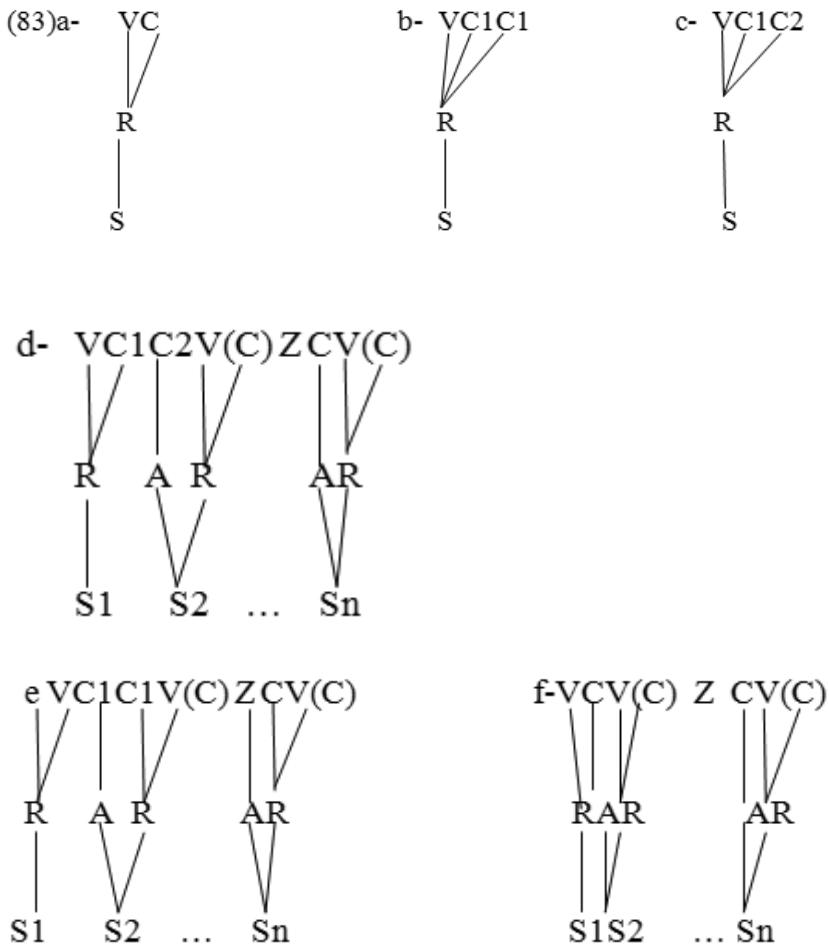

Les formes libres de (84a) et celles de (84b) illustrent les représentations métriques (83a-c) et (83d-f), respectivement[17].

17 - Cf. la note 12 pour la syllabification des noms du type : *izziwlli*, i*šintlli*, *izinfr*, i*blbillu*, *imndi*, qui se réalisent phonétiquement *izziwəlli*, *išintəlli*, *izinfər*, *ibəlbillu*, *iməndi*.

(84)a- iḍ «la nuit».

iġ «l'allumage».

iġd «la cendre».

inf «l'ouverture».

ižž «le pistachier».

iff «le sein».

ilḍ ″l'orgelet″.

ilf ″le sanglier″.

ilġ ″le compliment″.

b- izziwlli «le dépassement».

išintlli «la grosse pierre».

izinfr «la mouche des équidés».

iblbillu «le papillon».

inifif «le tamis».

isigim ″l'entonnoir″.

imnidi «le chercheur».

imndi «les céréales».

Comme le font apparaître les schémas (83a-c), les monosyllabes à initiale *[i]* se terminent par une ou deux consonnes. Celles-ci sont identiques ou différentes. Il se dégage du corpus observé que ces caractéristiques relatives à la coda ne peuvent ni favoriser ni bloquer l'insertion de *[y]* du moment que tous les monosyllabes, du moins ceux que nous avons recensés (*cf.* Oussikoum, 2013), ont un EA en *[yi]* à l'exception de *ixf* «la tête» et *izm* «le lion» sur la réalisation desquels les locuteurs natifs ne s'accordent pas (*yixf* et *yizm* pour les uns et *ixf* et *izm* pour les autres). Cela étant, nous posons que le monosyllabisme est un trait prosodique qui appelle l'épenthèse de *[y]* dans le cas des noms à initiale *[i]*. Nous donnons des illustrations en (85).

(85)a- EL	EA
iḍ «la nuit»	amm yiḍ «comme la nuit».
iġ «l'allumage»	n yiġ «de l'allumage».

iġd «la cendre»	ddaw yiġd «sous la centre».
inf «l'ouverture»	n yinf «de l'ouverture».
ižž «le pistachier»	ddaw yižž «sous le pistachier».
iff «le sein» ird «le grain de blé» izn «l'envoi» ilḍ "l'orgelet" ilf "le sanglier"	n yiff «du sein». amm yird «comme le grain de blé». n yizn «de l'envoi». n yilḍ "de l'orgelet". n yilf "du sanglier".

Nous déduisons de l'examen des exemples observés la généralisation suivante :

(86) Les noms monosyllabes à initiale *[i]*, se réalisent yiC(C) à l'état d'annexion.

A la généralisation (86), correspond la formalisation (87).

$$(87)\ \text{ø} \rightarrow [y] / X\ \#\ \text{—}V1C(C)\ ]_N$$

Où V1 = [i], X = item qui déclenche le processus, # = frontière de mot, N = nom.

Examinons maintenant le cas des polysyllabes à initiale *[i]*. La représentation métrique (83e) commence par une syllabe sans coda. Ce trait la distingue de (83d) et de (83f) qui se différencient, quant à elles, par le contenu phonétique des deux consonnes qui voisinent avec la voyelle initiale : elles ont la même matrice phonétique dans le cas de (83d) et des matrices différentes dans le cas de (83f). Bien qu'ils n'aient pas les mêmes caractéristiques, les noms correspondant à ces schémas ne comportent pas de variation, témoins les données suivantes :

(88) EL	EA
izziwlli	n izziwlli «du dépassement».
iyyidr	yan iyyidr «un aigle».
išintlli	yan išintlli «une grosse pierre».
iblbillu	amm iblbillu «comme le papillon».
inifif	yan inifif «un tami».

Pour expliquer le comportement des noms considérés en (88), nous posons que le polysyllabisme est un trait prosodique inccompatible avec l'insertion de *[y],* donc avec l'opposition d'état en général. A l'appui de cette hypothèse, nous présentons en (89) un fragment de l'expérience, dont nous avons parlé plus haut. Rappelons qu'elle consistait à soumettre à des locuteurs natifs des noms hypothétiques, à leur demander de les annexer au morphème *amm* «comme», qui déclenche le processus de l'EA, et de donner les réalisations qu'ils estimaient correctes. Voici un échentillon des résultats que nous avons obtenus.

(89)a- EL	EA
irr	amm yirr.
ill	amm yill.
ifd	amm yifd.
izw	amm yizw.
b- ifinif	amm ifinif.
išmidi	amm išmidi.
ištlli	amm ištlli.

(90)

Mot de la langue	Mot hypothétique	Schème partagé
iżż "pistachier"	irr / ill	iC1C1
idr "enterrement"	ifd / izw	iC1C2
isigim "entonnoir"	ifinif	iCiCiC
imɛidi "radeau"	išmidi	iC1C2iCi
išintlli "grosse pierre"	ištlli	iCiC1C2C3C3i

Chacune des formes hypothétiques présentées en (89a-b) se conforme à la même règle que le mot de la langue (*cf.* 90) avec lequel elle partage la même structure prosodique. Puisqu'il en est ainsi, nous concluons cette observation par la règle informelle suivante :

(91) Les noms polysyllabes à initiale *[i]* ne changent pas de forme en passant de l'EL à l'EA.

Les bisyllabes à initiale *[i]* ne sont pas tous concernés par le changement d'état. Dans la sous-section suivante, nous essayons de déterminer les traits

indispensables à la caractérisation de ceux qui opposent un EL à un EA par rapport à ceux qui affichent le syncrétisme de cette opposition.

I. III. 3. 2- Les bisyllabes à initiale *[i]*

Pour distinguer les noms qui sont assujettis à (82) de ceux qui ne le sont pas, partons de l'examen de quelques données.

(92)a- ifri «la grotte».
ixzin «le chiot».
išmimẓ «la cendre brulante».

b- issim «l'araignée»
ikkil ″le lait caillé″.
izzi « le pyrosis».

c- innsi «le hérisson».
irrgis «le brasier».

d- izi «la mouche».
iẓi «la vésicule biliaire».
ifif «le tamisage».

e- ifit «le rameau»
iliwy «la panse».

Les bisyllabes exposés en (92a-e) peut être représentés métriquement comme en (93a-e).

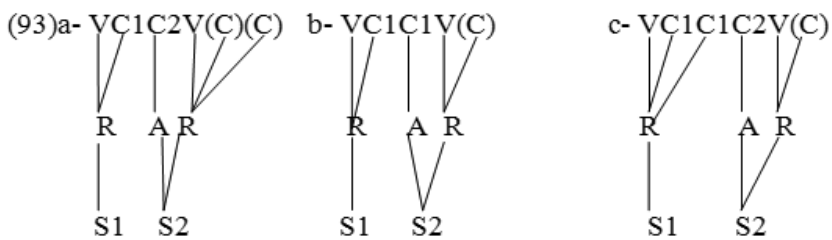

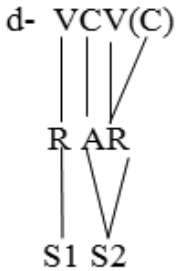

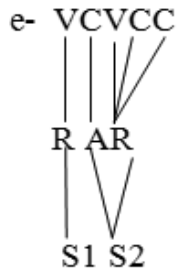

Les marqueurs prosodiques et / ou phonétiques suivants individualisent les schémas (93a-e) :

(94)a- La première syllabe est :

i- ouverte ;

ii- fermée par une seule consonne ;

iii- fermée par deux consonnes identiques.

b- La consonne qui ferme la première syllabe et celle qui commence la seconde sont :

i- distinctes ;

ii- identiques.

c- la dernière syllabe est :

i- ouverte ou fermée par une seule consonne ;

ii- fermée par deux consonnes.

Etant donné les traits énoncés en (94), nous pouvons spécifier comme en (95) les types de bisyllabes attestés dans le corpus.

(95)

Sch / tr	94a-i	94a-ii	94a-iii	94b-i	94b-ii	94c-i	94c-ii
93a	-	+	-	+	-	+	+
93b	-	+	-	-	+	+	-
93c	-	-	+			+	-
93d	+	-	-			+	-
93e	+	-	-			-	+

En éliminant les traits superflus, c'est-à-dire qui ne sont pas indispensables à la distinction l'un de l'autre les bisyllabes présentés en (93a-e), nous obtenons (96).

(96)

Sch / t	94a-i	94a-ii	94a-iii	94b-i	94b-ii	94b-ii	94c-i	94c-ii	ép-y
93a				+					-
93b						+			+
93c			+						+
93d	+							+	-
93e	+							+	-

où ép-y = épentthèse de y.

Possédant les traits [+94b-ii], [+94a-iii] ou [[+94a-i][+94c-i]], les noms à initiale *[i]* deviennent aptes à actualiser un EA en *[y]* à l'inverse de ceux spécifiés [+94b-i] ou [[+94a-i][+94c-ii]], qui ne prennent pas part au processus en question.

(97)a- Forme de l'EL	Forme de l'EA
iẓẓiẓ	amm yiẓẓiẓ «comme les cheveux».
ikkil	amm yikkil «comme le lait caillé».
izzi	asafar n yizzi «le remède du pyrosis».
iššiš	ddaw yiššiš «sous la bouse sèche».

b- Forme de l'EL	Forme de l'EA
iṣiḍ	n yiṣiḍ «de la rage».
izi	n yizi «de la mouche».
iẓi	n yiẓi «de la vésicule biliaire».
ili	n yili «du sort».
ilil	n yilil «de l'eau».

c- Forme de l'EL	Forme de l'EA
innsi	amm yinnsi «comme le hérisson».
irrgis	n yirrgis «du brasier».
izzməm	n yizzməm «de la corde».

(98)a- Forme de l'EL	Forme de l'EA
ifri	g ifri «dans la grotte».
ixzin	n ixzin «du chiot».
ifdn	n ifdn «de l'orteil».

b- Forme de l'EL	Forme de l'EA
iġžd	n iġžd «du chevreau».
iliwy	g iliwy «dans la panse».
išrw	n išrw «de l'agneau».
ifiġṛ	n ifiġṛ «du serpent».

Les items nominaux de (97), à l'opposé de ceux de (98), prennent part au processus de l'EA car elles possèdent les caractéristiques prosodiques et / ou phonétiques qui le favorisent, à savoir celles présentées dans le tableau (96). Voyons le cas des noms présentés en (97a) et (98a). Ils ne diffèrent que par le contenu phonétique des deux consonnes subséquentes à la voyelle initiale. Ces deux segments ont la même matrice phonétique dans le cas des premiers et des matrices différentes dans celui des seconds. La conduite contradictoire de ces unités lexicales à l'égard de la règle d'insertion de *[y]* formulée en (82) a, nous paraît-il, un rapport avec ces caractéristiques. Considérons par exemple les invariants phoniques [im—i], [i—mi], [iz—i], [i—zi], etc. Si la consonne qui apparaît dans la position marquée par le tiret (—) a la même matrice phonétique que celle qui lui est adjacente, on obtient une forme qui n'est pas concernée par l'opposition d'état. En revanche, si le segment consonantique inséré est distinct du segment adjacent, le nom aouput de l'opération d'insertion n'admet aucune variation.

(99)a- immi "le sourcil" vs

- imri "la cheville".
- imġi "le plant".
- imgi "le faiseur".
- iẓmi "genre d'herbe".
- ilmi "bande de laine cardée".

b- izzi "le pyrosis" vs

- izli "le vers" (poésie).
- izġi "l'étable".
- igzi "la foule".
- iwzi "la foule".

Du moment que le changement (82) est régulier dans les noms spécifiés [+94b-ii], [+94a-iii] ou [[+94a-i][-94c-ii]] et que les autres types de bisyllabes à initiale *[i]*, qui ne possèdent pas ces propriétés se réalisent sans marque, nous admettons les généralisations suivantes :

(100) Les noms à initiale *[i]* correspondant aux schémas métriques VC1C2V(C)(C) et VCVCC ignorent l'opposition.

(101) Les noms à initiale *[i]* correspondant aux schémas métriques VCV(C), VC1C1V(C)(C) et VC1C1C2(C)(C) se réalisent avec un *[y]* à l'EA.

$$(102)\quad \emptyset \rightarrow [y] \quad / X\ \# \quad — \begin{Bmatrix} V1 \neq CV(C) \\ V1C1 \neq C1\ V(C)(C) \\ V1C1C1 \neq C2V(C)(C) \end{Bmatrix}]_N$$

V1 = [i], X = mot qui déclenche le processus, N = Nom, # = frontière de mot, ≠ = frontière de syllabe.

I. III. 4- Conclusion

Dans le présent chapitre, nous avons tenté de déterminer les caractéristiques prosodiques et / ou phonétiques qui conditionnent :

i- l'effacement du noyau initial;

ii- le changement de *[a]* en *[u]*;

iii- l'insertion de *[w]*;

iv- l'insertion de *[y]*.

Le processus (i), qui concerne les noms à initiale *[ta]* et *[ti]* est favorisé par:

a- le polysyllabisme en conjonction avec la non-identité des consonnes qui suivent immédiatement la voyelle initiale dans le cas où la rime de la première syllabe est de la forme VC.

b- La présence à l'initiale du nom d'une syllabe fermée par une consonne différente de celle qui commence la seconde, dans le cas des bisyllabes, à l'exception de ceux dont la première syllabe se termine par la consonne latérale spécifiée [-rad] ou de ceux dont les deux consonnes attenantes au noyau initial sont épelées ts, tš, dz, dž, sš.

Le processus (ii), qui affecte une catégorie de noms à initiale *[a]* est favorisé par :

1- le polysyllabisme.

2- La présence à l'initiale du nom d'une syllabe fermée par une consonne différente de celle qui commence la seconde, dans le cas des bisyllabes.

Le processus (iii) concerne une catégorie de noms à initiale *[a]*. Il est motivé, d'une part, par le monosyllabisme et, d'autre part, par le bisyllabisme qui s'allie avec l'une des caractéristiques suivantes :

a- la consonne qui clôt la première syllabe et celle qui commence la seconde sont identiques ou épelées ts, tš, dz, dž, sš ;

b- la consonne qui ferme la première syllabe est spécifiée [[+lat][-rad]] ;

c- la première syllabe est fermée par deux consonnes identiques et

d- la première syllabe est ouverte et la seconde est également ouverte ou fermée par une seule consonne.

L'insertion de *[w]* concerne également certains polysyllabes à initiale *[a]* qui relèvent du domaine des emprunts et qui sont forgés à partir d'un syntagme étranger de la forme *l+N*, c'est-à-dire composé de la consonne article *[l]* et d'un nom.

Le processus (iv) prend comme input les noms à initiale *[i]*. Il ne joue que pour les monosyllabes et les bisyllabes auxquels correspondent les schémas VCV(C), VC1C1C2V(C) et VC1C1V(C)(C). Ces remarques peuvent être synthétisées comme suit :

a- Noms féminins à initiale *[ta]* ou *[ti]*

Schémas	N1-eff	Conditions
C_0VCV(C) Z CV(C)(C)	+	
C_0VC1C2V(C) Z CV(C)(C)	+	1- C1C2 ≠ ts, tš, dz,dž 2- Co(S1) ≠ [+lat, -rad]
C_0VC1C2V(C)(C)	+	1- C1 ≠ [[+lat][-rad]] 2- C1C2 ≠ ts, tš, dz,dž
C_0VC1C1C2V(CC)	-	
C_0VCV(C)(C)	-	
C_0VC1C1V(C)(C)	-	
C_0VC1C2V(C) Z CV(C)(C)	+	C1C2 ≠ ts, tš, dz, dž, sš
C_0VC1C2V(C)(C)	+	C1C2 ≠ ts, tš, dz,dž, sš

N1-eff = effacement du noyau initial ; Co(S1) = coda de la première syllabe ; C_0 = t, préfixe du fém.

b- Noms masculins à initiale *[a]*

Schémas	a → u	w-ép.	Conditions
VCCV(C) Z CV(C)	+	-	C(S1) ≠ [+lat, -rad]
VCV(C) Z CV(C)	+	-	
VCCV(C) Z CV(C)	-	+	Co(S1) = [+lat, -rad]
VC1C2V(C)(C)	+	-	C1C2 ≠ ts, tš, dz, dž
VC1C2V(C)(C)	-	+	C1C2 = ts, tš, dz, dž, sš
VC1C1V(C)	-	+	
VC1C1C2V(C)	-	+	
VCV(C)	-	+	
VCVCC	+	-	
VCC	-	+	

c- Noms masculins à initiale *[i]*

Schémas	y- ép.	Conditions
VC(C)	+	
VC1(C1)V(C)	+	
VC1C1C2V(C)	+	
VC1C2V(C)	-	
VCVCC	-	
VC(C)CV(C) Z CV(C)	-	

CHAPITRE IV

DOMAINES PROSODIQUES SUPRASYLLABIQUES ET PROCESSUS DE L'EA

I. IV. 0 Introduction

Le problème que nous voudrions traiter ici est posé par des représentations phonologiques telles que les suivantes :

(1) iġub # anu.

(2) iqquṛ # aġbalu.

(3) immut # izi.

(4) tuylla # timilla.

Suivant le contexte pragmatique dans lequel l'énoncé est produit, la grammaire peut assigner à chacune de ces structures l'une des réalisations données en (5), (6), (7) et (8).

(5)a- iġub wanu «le puits est profond».

b- iġub // anu «il est profond, le puits».

(6)a- iqquṛ uġbalu «la source a tari».

b- iqquṛ // aġbalu «elle a tari, la source».

(7)a- immut yizi «la mouche est morte».

b- immut // izi «elle est morte, la mouche».

(8)a- tuylla tmilla «la tourterelle s'est envolée».

b- tuylla // timilla «elle s'est envolée, la tourterelle».

Où les deux barres obliques indiquent un décrochement mélodique.

Les réalisations (5a), (6a), (7a) et (8a) s'opposent à (5b), (6b), (7b) et 8b) par le fait que les noms *anu, aġbalu, izi* et *timilla* sont affectés, dans les premières, par la règle de formation de l'EA alors que ces items restent invariables dans les secondes. Pour essayer de répondre à la question de savoir ce qui est à la base de cet antagonisme marqué entre (a) et (b), nous traitons, dans un premier temps (section I. IV. 1), le problème en question en rapport avec la structure syntaxique de la phrase. Dans un deuxième temps (section I. IV. 2), nous examinons le phénomène de l'EA en rapport avec la structure prosodique de l'énoncé.

I. IV. 1- Structure syntaxique et processus de l'EA

La grammaire générative et transformationnelle pose que la structure syntaxique superficielle d'une phrase ou d'un syntagme sert d'input au composant phonologique et que les informations qui y sont données gouvernent éventuellement l'application des règles et jouent ainsi un rôle important dans la formation de la structure phonologique d'une langue. La tâche de la théorie phonologique est de déterminer les aspects de la structure syntaxique qui favorisent ou bloquent l'application d'une règle (*cf.* Chomsky et Halle 1968, Selkirk 1981a). Pour illustrer le cas de ces règles phonologiques qui sont gouvernées par des informations grammaticales, nous partons de l'examen de l'exemple (9).

(9) un marchand de draps anglais.

Si la consonne finale de «draps» se réalise *[z]* en liaison avec le mot suivant à initiale vocalique, on obtient la réalisation (10a). Par contre, si cette même consonne disparaît, c'est la réalisation (10b) qui est de règle.

(10)a- [œ̃maRšɑ̃ də dra zɑ̃glɛ].

b- [œ̃maRšɑ̃ də dra ɑ̃glɛ].

Selon Kenstowicz et Kisberth (1979 : 413-414), à qui nous avons emprunté cet exemple, la présence ou l'absence de la liaison découle entièrement des relations syntaxiques. Ainsi, selon les deux auteurs, la première prononciation a la structure superficielle (11a) pendant que la seconde dérive de (11b).

(11)a-

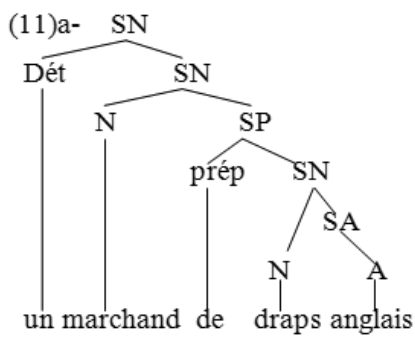

[œ̃maRšɑ̃ də dra zɑ̃glɛ].

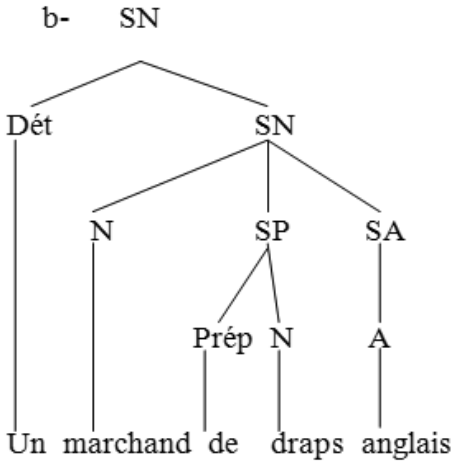

[œ̃maRšɑ̃ də dra ɑ̃glɛ].

En (10a), la liaison a eu lieu car les catégories lexicales «draps» et «anglais» sont syntaxiquement apparentées comme sœurs. L'arbre de surface (11b), n'ayant pas cette structure, ne permet pas la liaison.

Après ces quelques rappels nécessaires, revenons à la question d'où nous sommes sorti, qui était de fournir une explication syntaxique à la discordance marquée entre (5a, 6a, 7a, 8a) et (5b, 6b, 7b, 8b), respectivement. Il nous semble que la configuration syntaxique de l'arbre de surface détermine la présence ou l'absence de la marque d'état. Celle-ci n'apparaît que si le morphème qui la conditionne et le nom qui la reçoit sont placés dans un rapport que l'on peut définir comme une relation de gouvernement. Cette relation peut être définie ainsi :

On dira que X gouverne Y si le premier nœud branchant P qui domine X domine Y et si aucune projection maximale n'intervient entre X et Y[18].

18- Cette définition est la simplification de celle donnée dans Chomsky (1981), trad. française (1991 : 278) : a gouverne b si et seulement si :
(I) a = X^0 ;
(II) a c-commande b et, si g c-commande b,
soit g c-commande a, soit g est c-commandé par b.

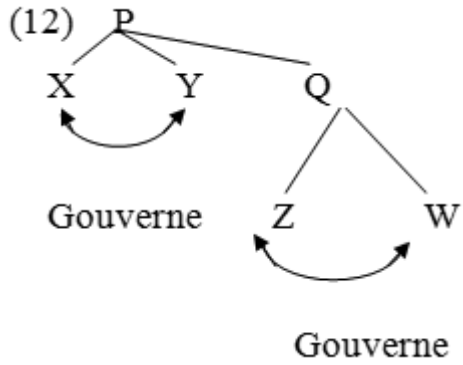

Nous voyons par exemple dans la figure (12) que X gouverne Y et que W est gouverné par Z. Étant donné que cette relation n'est pas anti-symétrique, nous remarquons sur le même exemple que Y gouverne X et que Z est gouverné par W. Retournons maintenant aux réalisations phonétiques (5a, 6a, 7a, 8a) et (5b, 6b, 7b, 8b). Les premières ont une structure de surface semblable à (13a) alors que les secondes proviennent de (13b).

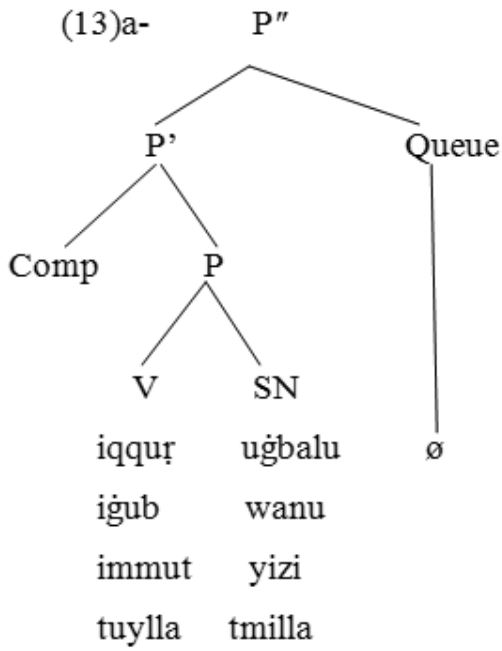

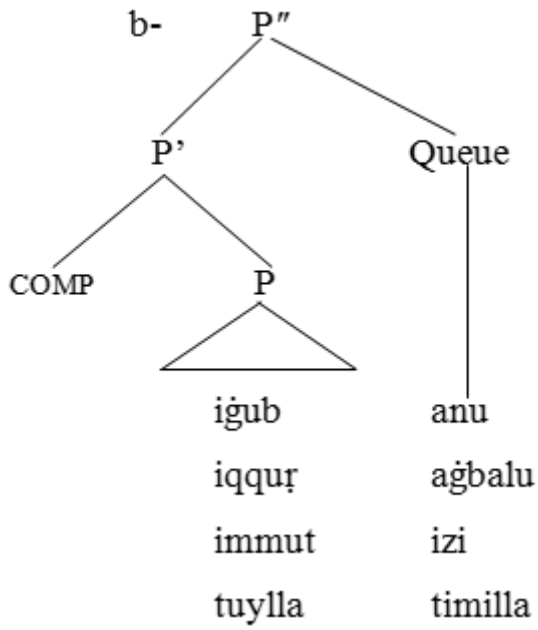

La structure syntaxique (13a) favorise l’application de la règle de l’EA. Le nom qui en est la cible et le verbe qui la déclenche branchent à partir d’un même nœud. Ils sont donc dans une relation de gouvernement. La définition donnée plus haut ne nous permet absolument pas de dire que le verbe gouverne les noms dominés par le nœud Queue[19] dans la figure (13b). Elle nous amène plutôt à reconnaître très précisément le contraire. C’est pourquoi les SN qui branchent à partir de ce nœud échappent au pouvoir du verbe et reste invariables.

Dans cette section, nous avons essayé de résoudre le problème sous-jacent aux réalisations (5a-b), (6a-b), (7a-b) et (8a-b) en recourant à des considérations de type syntaxique. Dans la section suivante, nous considérons ce même problème dans un cadre théorique qui prend en charge les phénomènes suprasegmentaux.

19- Dik a défini le constituant queue comme suit: “The tail presents, as an “afterthought” to the predication, information ment to clarify it” (Dik (1978: 19; 1997: 401).

I. IV. 2- Phénomènes suprasegmentaux et processus de l'EA

Sous l'étiquette de faits prosodiques ou suprasegmentaux, on trouve des éléments assez divers tels que l'accent, les tons, l'intonation, etc. Peu d'études ont porté sur le problème de la prosodie en amazighe. Basset (1952) et Galand (1960) ont montré prudence à l'égard de l'accent en amazighe. Dans un ouvrage de 445 pages consacré à la phonologie de l'amazighe, Boukous (2009) n'a réservé à ce phénomène qu'une seule page. A côté de ces chercheurs qui se tiennent sur la réserve, d'autres (Prasse 1959 : 44-48), Chami 1979 : 117, etc.) ont essayé de formuler certaines hypothèses en se basant chacun sur son intuition auditive.

L'amazighe des Ayt Wirra ne marque que faiblement l'accent d'intensité. Dans les mots prononcés isolément et sans mouvement affectif, l'accent d'intensité frappe la dernière syllabe de chaque groupe phonétique, i.e de chaque mot ou groupe de mots prononcé en une seule émission vocale et constituant un seul élément rythmique.

Les descriptions phonologiques effectuées dans le cadre de la phonologie générative standard (Dell 1973, Schane 1974, Selkirk 1981a, entre autres) ont proposé l'emploi des frontières syntaxiques pour rendre compte de certains processus purement phonologiques. Serkirk (1981b) a apporté une innovation. En se basant sur le phénomène de sandhi en sanskrit, elle a montré que les règles phonologiques sont sensibles aux informations de type suprasegmental.

La linguiste suppose l'existence de catégories prosodiques suprasyllabiques. Ce sont le pied, le mot prosodique, le syntagme phonologique, le syntagme intonationel et l'énoncé. Chacune de ces catégories est un domaine pour une ou plusieurs règles phonologiques.

Le pied est composé d'une syllabe accentuée et éventuellement de syllabes inaccentuées. Selkirk (1978, 1980b) a montré que l'introduction d'une catégorie «pied» permet de simplifier la description de nombreux processus phonologiques (effacement de «e» en français, description de l'accent en anglais, etc.). Le mot prosodique correspond à la catégorie syntaxique. Parmi les meilleures raisons d'invoquer cette catégorie, on rappelle le traitement phonétique des consonnes initiales (allongement) et des voyelles non basses finales (tendues) en anglais (*cf.* Ronat 1982). Au dessus du mot prosodique, Selkirk pose le syntagme phonologique qui, selon elle, correspond, mais pas

toujours, au constituant syntaxique majeur. Parmi d'autres processus faisant intervenir cette catégorie, on peut citer la règle rythmique qui intervertit les étiquettes s(trong) et w(eak) pour éviter la contiguïté de deux syllabes accentuées (*cf.* Dell 1984 : 104, Horne 1986 : 106). Le syntagme intonationnel est le support du contour intonationnel. C'est aux limites des syntagmes intonationnels que se réalisent les tons frontières. L'énoncé se présente comme structurant l'ensemble des catégories précédentes.

Boukous (1987) a étendu la théorie des domaines prosodiques à l'amazighe. En examinant les processus de dissimilation et de pharyngalisation dans le parler d'Agadir, il a montré que les faits phonotactiques sont motivés par les domaines prosodiques et que les catégories pertinentes dans la phonotactique du parler en question sont, en plus de la syllabe, le mot prosodique et la phrase intonative. De même, dans *Phonologie de l'amazighe* (2009, chapitre X), le phonologue n'a pas admis l'analyse des phénomènes de sandhi consonantique menée dans le cadre d'une conception linéaire rendue superflue par la théorie qui recourt à la syllabe et, en particulier, aux catégories prosodiques suprasyllabiques en tant que mécanisme formel permettant de délimiter les domaines d'application des règles morphophonologiques.

Il nous semble que le processus qui affecte les noms à l'EA est sensible à la segmentation de la chaîne en domaines prosodiques hiérarchisés. Il est possible d'expliquer l'opposition marquée entre les réalisations (5a, 6a, 7a, 8a) et (5b, 6b, 7b, 8b), respectivement, en nous servant des informations de type suprasegmental. Avant de considérer le problème en question dans le cadre de la théorie prosodique, nous formulons quelques hypothèses de travail.

a- Les règles prosodiques (dorénavant RP) : elles permettent d'attribuer à chaque phrase une structure rythmique en lui assignant un schème accentuel et en délimitant les mots prosodiques, les syntagmes phonologiques et les constituants intonationnels. Rappelons qu'un constituant intonationnel est une portion maximale de l'énoncé qui ne contient ni silence si rupture intonationnelle. Par rupture intonationnelle, il faut entendre un décrochement mélodique de l'espèce de celui qui sépare «parti» et «Pierre» dans la phrase (14a) ou *tumrt* et *ur d iddi* dans (14b).

(14)a- Il est parti, Pierre.

b- tumrt // ur d iddi «tumrt, il n'est pas venu».

Les syntagmes phonologiques sont déterminés sur la base de la structure syntaxique. Deux mots qui sont syntaxiquement apparentés comme «sœurs» et qui, en conséquence, sont prononcés en une seule émission vocale sont joints à un même constituant phonologique.

La nouvelle représentation, ouput des règles prosodiques, porte des indications exprimées en termes suprasegmentaux.

b- Les règles phonologiques de type transformationnel (dorénavant RPHT) : cet ensemble englobe les règles d'effacement, les règles d'épenthèse, les règles d'assimilation, les règles de mouvement stylistique, etc. (*cf.* Chomsky 1982 : 18).

Il reste à déterminer l'ordre d'application de ces deux ensembles de règles. Dans le cadre de la grammaire générative, on a examiné la question de savoir s'il faut choisir la grammaire qui contient RP-RPHT applicables dans cette ordre ou celle qui contient RPHT-RP applicables dans cet ordre. On a montré la pertinence de la première dans l'explication d'un certain nombre de problèmes qui se posent à la composante phonologique de chaque langue naturelle. En guise d'illustration, nous empruntons un exemple à Kenstowicz (1981). Selon cet auteur, (1981 : 458), en arabe palestinien, l'accent tombe sur la syllabe lourde la plus à droite. Cette règle accentue correctement la pénultième dans *darásti* «tu as étudié». Or, dans [tarak-it-na] «elle nous a laissés», contrairement à ce qui est prédit par la règle, l'accent est assigné à l'antépénultième. Pour expliquer ce contraste, Kenstowicz (1981 : 453) a montré que la grammaire a dérivé la forme *tarak-it-na* de *tarak-t-na* en mettant en jeu une règle qui insère la voyelle *[i]* dans le contexte C—CC et que la règle qui assigne l'accent est ordonnée avant la règle d'épenthèse. Ainsi, en s'appliquant à *tarak-t-na*, la règle d'accentuation ne peut viser que la seconde syllabe car elle est la seule syllabe la plus proche qui soit lourde. Si la règle de placement de l'accent était ordonnée avant la règle d'épenthèse, elle engendrerait la forme incorrecte [*tarak-ít-na] en accentuant la pénultième.

Après cette parenthèse qui, nous semble-t-il, n'est pas sans intérêt, nous revenons à la grammaire de l'amazighe. Nous posons que les règles prosodiques s'appliquent les premières à la structure syntaxique superficielle et fournissent ainsi l'input aux règles phonologiques de type transformationnel. Pour justifier cet ordre, il faut montrer, qu'avec l'ordre d'application inverse,

on peut avoir des réalisations incorrectes. Signalons que, pour rompre l'hiatus, la grammaire du parler recourt soit à (15a) soit à (15b) formulées ci-dessous.

$$\text{b-}\begin{Bmatrix} /\,i\,/ \\ \\ /\,u\,/ \end{Bmatrix}\begin{matrix} a \\ \\ b \end{matrix} \rightarrow \begin{Bmatrix} [y] \\ \\ [w] \end{Bmatrix} \;/\; V\,\#\,—$$

Considérons maintenant les structures syntaxiques (16a-b) qui, rappelons-le, se réalisent [idda // aryaz] et [tdda // uttma].

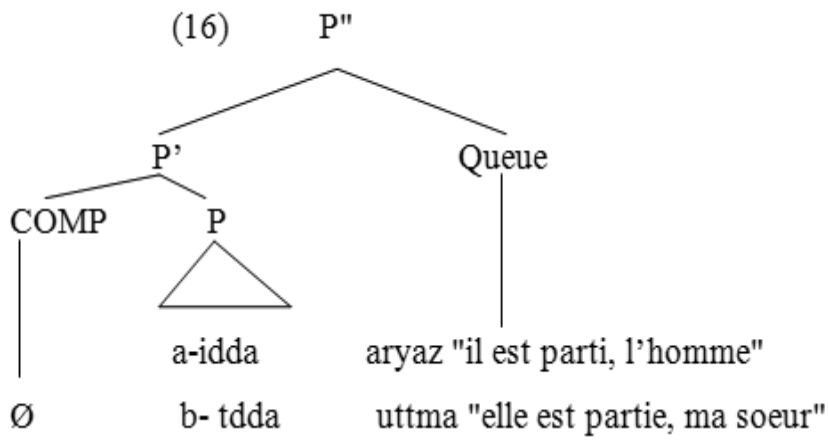

(16a) et (16b) présentent les situations a # a et a # u, qui déclenchent, respectivement, (15a) et (15b). Si ces règles s'appliquent les premières, nous ne pouvons aboutir, après l'opération des règles prosodiques, qu'aux réalisations *[idda // yaryaz] et *[tdda // wttma], qui sont toutes les deux rejetées par la grammaire de la langue.

idda # aryaz → R15a → idda yaryaz → RP → *idda // yaryaz.

tdda # uttma → R15b → tdda wttma → RP → *tdda // wttma

L'adoption de l'ordre inverse permet aux règles prosodiques d'insérer entre les deux voyelles adjacentes l'élément suprasegmental (//) qui, paraît-il, en se syllabifiant avec la syllabe suivante suffit à rompre l'hiatus, viz.

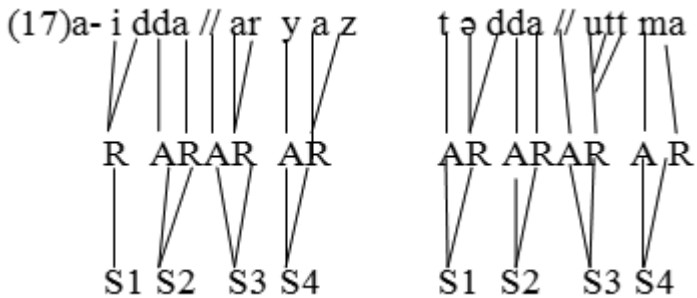

idda # aryaz → RP → idda // aryaz

tdda # uttma → RP → tdda // uttma

L'application des règles (15a-b) est bloquée car l'insertion de la frontière prosodique (//) a brisé les contextes qui requièrent leur opération.

Nous retournons aux réalisations (5a, 6a, 7a, 8a) et (5b, 6b, 7b, 8b) afin d'expliquer l'opposition marquée entre elles à la lumière de l'ensemble des considérations dont il est question plus haut. Si nous appliquons les règles prosodiques aux représentations syntaxiques (18a, 19a, 20a, 21a), nous obtiendrons les représentations syntaxiques (18b, 19b, 20b, 21b) ou (18c, 19c, 20c, 21c) où $(_{w}\ldots._{w})$ et $(_{t}\ldots._{t})$ marquent, respectivement, les frontières du domaine prosodique du mot et celles des tronçons intonatifs ou constituants intonationnels.

(18)a- iġub # anu

b- $(_{t1}\ (_{w1}$ iġub $_{w1})\ (_{w2}$ anu $_{w2})\ _{t1})$

iġub wanu «le puits est profond».

c- $(_{t1}\ (_{w1}$ iġub $_{w1})\ _{t1})\ (_{t2}\ (_{w2}$ anu $_{w2})\ _{t2})$

iġub // anu «il est profond, le puits».

(19)a- iqquṛ # aġbalu

b- $(_{t1}\ (_{w1}$ iqquṛ $_{w1})\ (_{w2}$ aġbalu $_{w2})\ _{t1})$

iqquṛ uġbalu "la source a tari".

c- $(_{t1}$ $(_{w1}$ iqquṛ $_{w1})$ $_{t1})$ $(_{t2}$ $(_{w2}$ aġbalu $_{w2})$ $_{t2})$

iqquṛ // aġbalu "elle a tari, la source".

20)a- immut # izi

b- $(_{t1}$ $(_{w1}$ immut $_{w1})$ $(_{w2}$ izi $_{w2})$ $_{t1})$

immut yizi "la mouche est morte".

c- $(_{t1}$ $(_{w1}$ immut $_{w1})$ $_{t1})$ $(_{t2}$ $(_{w2}$ izi $_{w2})$ $_{t2})$

immut // izi "elle est morte, la mouche".

(21)a- tuylla # timilla

b- $(_{t1}$ $(_{w1}$ tuylla $_{w1})$ $(_{w2}$ timilla $_{w2})$ $_{t1})$

tuylla tmilla "la tourterelle s'est envolée".

c- $(_{t1}$ $(_{w1}$ tuylla $_{w1})$ $t_1)$ $(_{t2}$ $(_{w2}$ timilla $_{w2})$ $_{t2})$

tuylla // timilla "elle s'est envolée, la tourterelle".

Les structures prosodiques (b) et (c) peuvent être représentées par les schémas (22) et (23).

(22) $(_{t1}$ $(_{w1}$ X $_{w1})$ $(_{w2}$ Y $_{w2})$ $(_{w3}$ Z $_{w3})$ $_{t1})$.

(23) $(_{t1}$ $(_{w1}$ X $_{w1})$ $(_{w2}$ Y $_{w2})$ $_{t1})$ $(_{t1}$ $(_{w3}$ Z $_{w3})$ $_{t2})$

Les variables X et Z représentent respectivement le morphème qui déclenche le processus de l'EA et celui qui en est la cible. Y représente une variable quelconque qui peut être nulle c'est-à-dire sans contenu phonétique. Cela suggère qu'un domaine prosodique peut éventuellement séparer les deux items lexicaux X et Z, témoins les exemples donnés en (24a-b).

(24)a- isiwl # awd # amġaṛ

isiwl awd umġaṛ «même le vieil homme a parlé».

b- isiwl # ġas # amġaṛ

isiwl ġas umġaṛ «seul le vieil homme a parlé».

c- annix # awd # amġaṛ

annix awd amġaṛ «j'ai vu même le vieil homme».

d- annix # ġas # amġaṛ

annix ġas amġaṛ «j'ai vu seulement le vieil homme».

En (24a-b), les termes *isiwl* et *umġaṛ* occupent les positions X et Z. La position Y est occupée par *awd* ou *ġas*. Les exemples (24c-d) où *amġaṛ* n'a pas subi de variation phonique, montrent bien que les deux morphèmes *awd* et *ġas* ne sont pas responsables de la modification subie par la syllabe initiale du nom qui leur est annexé dans les exemples (24a-b).

Il est à rappeler que divers rapports existent entre les sons assimilés et ceux par lesquels l'assimilation est conditionnée. Comme on pourrait s'y attendre, les deux éléments sont soit adjacents dans la chaîne parlée soit séparés par un ou plusieurs segments comme en (25).

(25)a- / ssbzy/ → zzbzy «humecter» .

b- / ssnz / → zznz «vendre».

c- / ssxmž / → ššxmž «empuantir».

En (25), la séquence *[ss]* est assimilée par *[z]* en (a) et par *[ž]* en (b), malgré qu'elle en soit séparée par d'autres segments. Le cas des exemples (24a-b), où le mot qui conditionne le processus de l'EA et le nom qui le reçoit ne sont pas contigus, pourrait être expliqué pareillement au phénomène de dilation présenté en (25). Nous admettons donc que *awd* et *ġas,* ainsi que les autres items qui relèvent de leur paradigme, sont des morphèmes-ponts, car ils n'ont pas d'accent, à travers lesquels le processus de l'EA peut passer pour atteindre le nom. Cette suggestion permet d'expliquer pourquoi l'insertion de tels morphèmes entre le verbe et le nominal sujet n'interrompt pas le processus en question.

Revenons à notre propos initial qui est de fournir une explication phonologique au problème sous-jacent aux réalisations (5a-b), (6a-b), (7a-b) et (8a-b). Les règles de formations de l'EA prennent effet lorsqu'elles s'appliquent à des structures analogues à (22). L'application de ces règles est favorisée par la caractéristique suivante : l'item qui déclenche le processus et celui qui le reçoit figurent tous les deux dans un même tronçon intonatif. Dans ce cas, les deux éléments en question ne sont séparés ni par un silence ni par une rupture intonationelle. Inversement, dans les structures semblables à (23), où le mot qui motive le processus et le nom qui en est la cible n'apparaissent pas dans une même portion maximale, l'assignation de la marque d'état est suspendue. Ce blocage est dû au fait que chacun des constituants intonationnels $(_{t1}\ldots\ldots_{t1})$ et $(_{t2}\ldots\ldots_{t2})$ contenant, respectivement, «le déclencheur» et «le receveur», constitue une unité autonome. Ainsi, au niveau phonétique, nous trouvons à la jointure des deux portions une rupture mélodique de l'espèce de celle qui sépare «parti» et «Pierre» ou *tumrt* et *ur d iddi* dans les exemples (14a-b), laquelle rupture est représentée par deux barres obliques dans les représentarions phonétiques (5b, 6b, 7b, 8b). Cette constatation nous amène à formuler provisoirement de la manière suivante la contrainte prosodique qui pèse sur les règles de formation de l'EA :

(26) Le processus de l'EA est bloqué si le nom susceptible d'en être la cible est immédiatement précédé d'une pause silencieuse.

Signalons que les structures similaires à (23) ne sont possibles que dans le cas où le mot qui conditionne le changement en question est un verbe. Les autres items qui ont la possibilité de modifier la syllabe initiale du nom sont des proclitiques, c'est-à-dire ils sont privés d'accent propre et s'appuient toujours sur le nom qui les suit et n'en sont jamais séparés par une rupture intonationnelle. Observons les représentations suivantes :

(27)a- amm umġaṛ «comme le vieil homme».

b- *amm // amġaṛ *»comme, le vieil homme».

c- win tmġaṛt «celui de la vieille femme».

d- *win // tamġaṛt *»celui, de la vieille femme».

En comparant (a) et (b), d'une part, et (c) et (d), d'autre part, nous remarquons que les représentations (b) et (d) heurtent les sentiments

linguistique des locuteurs natifs. L'agrammaticalité de ces réalisations est due au fait que les items *amm* et *win*, qui n'ont pas d'accent propre, sont séparés des noms subséquents par une rupture intonationnelle représentée par les deux barres obliques (//), laquelle rupture est absente dans les réalisations correctes (a) et (c).

Avant de clore cette section, nous examinons un fait qui semble à première vue contredire l'analyse présentée plus haut. Ce fait est sous-jacent aux constructions (28) et (29).

(28) iqqn uzilal «le portail est fermé».

(29) iqqn azilal «il a fermé le portail».

Si nous admettons que (28) et (29) sont toutes les deux issues de (30), nous devons leur faire correspondre une même structure prosodique sous-jacente, que nous présentons en (31).

(30) / iqqn # azilal /

(31) $(_{t1}\ (_{w1}$ iqqn $_{w1})\ (_{w2}$ azilal $_{w2})\ _{t1})$.

La structure prosodique (31) correspond au schéma (22). L'item qui déclenche le processus de l'EA et celui qui le reçoit, c'est-à-dire *iqqn* et *azilal*, respectivement, figurent tous les deux dans un même tronçon intonatif. La structure (31) remplit donc la condtion requise pour que la règle qui transforme *[a]* en *[u]* dans le contexte de l'EA prenne effet. Pour passer de (31) à (28), nous avons recouru à la règle en question. En revanche, le passage de (31) à (29) n'a pas entraîné le changement en question, ce qui semble aller à l'encontre de l'analyse prosodique que nous avons défendue plus haut.

En (28), le terme *uzilal* porte la fonction syntaxique de sujet. En (29), le syntagme *azilal* assume la fonction syntaxique d'objet direct. L'opposition formelle marquée entre (28) et (29) ne résulte pas du fait que *uzilal* et *azilal* ne portent pas la même fonction syntaxique mais d'un autre facteur, car il suffit de placer le morphème *yan* «un» devant le mot *azilal* qui porte la fonction syntaxique d'objet direct pour que celui-ci se réalise *uzilal* comme en (28), tout en étant à l'accusatif.

(32) / iqqn # yan # azilal → iqqn yan uzilal

«il a fermé un portail».

Ouvrons encore une parenthèse pour rappeler que l'apparition de la marque d'état rend manifeste l'existence de la relation structurale «Gouverne». En (28) et (32), la relation en question est satisfaite tandis qu'elle ne l'est pas en (29) comme le font apparaître les représentations syntaxiques (33), (34) et (35).

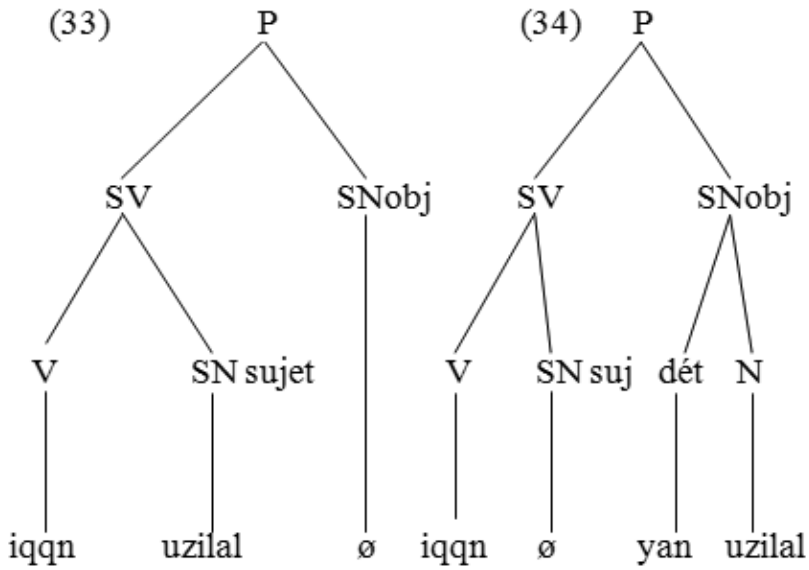

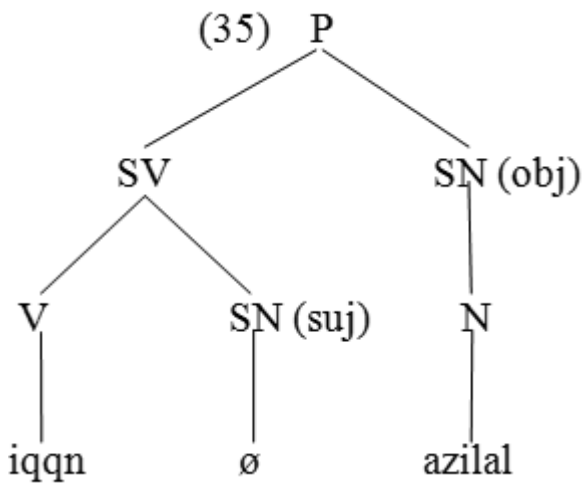

Les représentations (33) et (34) permettent d'écrire :

a- Gouverne (iqqn, uzilal)

b- Gouverne (yan, uzilal)

Par contre, la représentation (35) ne permet pas d'écrire: Gouverne (iqqn, azilal) car la catégorie majeure SV passe comme frontière entre le verbe *iqqn* et le SN *azilal.*

Pour essayer de donner une explication suprasegmentale à l'opposition marquée entre (28) et (29), nous pensons qu'il est nécessaire de déterminer la structure superficielle de la phrase. Rappelons qu'une phrase est composée de mots placés dans un certain ordre et regroupés en syntagmes de types divers, dont les syntagmes minimaux, c'est-à-dire les catégories lexicales des mots et les éléments qui les constituent. Cette structure est ce qu'on appelle structure de surface de la phrase. En amazighe des Ayt Wirra, la structure de surface qu'une grammaire descriptive adéquate fournit pour chaque phrase est de la forme (36).

(36) V-SN(sujet) - SN(objet dir) -SP(objet indir).

Compte tenu de la représentation (36), nous pouvons faire correspondre à (29) la structure syntaxique superficielle (37).

(37) iqqn # SN (sujet) # azilal (obj. dir).

Rappelons qu'une phrase se compose d'un ou plusieurs constituants intonationnels, délimités sur la base de critères syntaxiques et sémantiques et que chaque constituant intonationnel peut être segmenté en syntagmes phonologiques. Ainsi, les règles prosodiques, qui prennent effet avant les règles phonologiques de type transformationnel, s'appliquent à (37) et en dérivent (38).

(37)

↓

RP

↓

(38) $(_{t1}$ $(_{w1}$ iqqn $_{w1})$ $(_{w2}$ SN sujet $_{w2})(_{w3}$ azilal $_{w3})$ $_{t1})$.

En (38), le verbe *iqqn* et son sujet (représenté par SN), qui entretiennent une relation syntaxique plus étroite (relation de gouvernement), constituent un syntagme phonologique unique. Le constituant objet *azilal* séparé du groupe précédent par une inspiration ou une pause plus ou moins marquée constitue à lui seul un autre élément rythmique. Si notre intuition ne nous trompe pas et que les remarques que nous venons de faire soient plausibles, nous pouvons admettre que les règles qui délimitent les constituants phonologiques s'appliquent à (38) et en dérivent (39).

(38)

↓

RP

↓

(39) $(_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \text{SN}\ _{w2})\ _{P1})(_{P2}(_{w3}\ \text{azilal}\ _{w3})\ _{P2})\ _{t1})$.

Où $(_{p}\ldots._{p})$ délimitent le constituant phonologique.

En (39), le domaine susceptible d'être affecté à l'EA est le sujet représenté par $(_{w2}\ldots._{w2})$, car il figure dans le même élément rythmique que $(_{w1}$ iqqn $_{w1})$, mot qui conditionne la variation d'état.

Rappelons que, dans le cadre de la théorie standard étendue (*cf.* Chomsky 1982 : 18-19), les transformations qui effacent des éléments lexicaux sont intégrées dans l'ensemble des processus qui mènent à la représentation phonétique. Il est admis que ces transformations sont contraintes par la condition de la récupérabilité. Autrement dit, elles ne peuvent viser que des éléments récupérables, c'est-à-dire présents ailleurs dans la structure. La grammaire de l'amazighe contient une règle de ce genre. Celle-ci fait chuter, dans les contextes non ambigus le constituant sujet postposé au verbe, du moment qu'il est récupérable grâce à l'indice personnel qui est soudé au verbe et avec lequel il partage la même référence. Cette possibilité d'omission doit être analysée comme une recherche de l'économie. En effet, la langue recourt d'abord à des outils grammaticaux qui constituent un paradigme restreint mais dont les constituants ont une très haute fréquence, et ne met en oeuvre les moyens lexicaux que pour éviter le risque d'imprécision. La question qui se

pose maintenant est la suivante : la règle d'effacement du sujet (dorénavant RES) doit-elle être ordonnée avant ou après la règle de formation de l'EA ?

En appliquant une règle A avant une règle B, on utilise simplement un dispositif qui a exactement les propriétés formelles requises pour refléter que la règle B doit prendre en considération les facteurs qui dépendent de l'action de la règle A, tandis que cette dernière ne tient pas compte des effets de l'action de la première. Etant donné qu'aucune des deux règles dont il est question ici ne tient compte des effets de l'action de l'autre, leur ordre d'application devrait être libre.

Examinons de quelle façon il faudrait rendre compte des données si nous admettons que la règle de formation de l'EA s'applique la première. Cette dernière prend comme entrée la structure prosodique (39) et en dérive (40).

(39) $(_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \text{SN}\ _{w2})\ _{P1})(_{P2}(_{w3}\ \text{azilal}\ _{w3})\ _{P2})\ _{t1})$.

↓

REA

↓

(40) $(_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \beta\text{SN}\ _{w2})\ _{P1})(_{P2}(_{w3}\ \text{azilal}\ _{w3})\ _{P2})\ _{t1})$.

La variable b placée devant le SN représente la variation que celui-ci pourrait subir dans le contexte de l'EA. b peut être nulle si le nom a une structure métrique devant laquelle le processus est neutralisé.

La règle qui efface le domaine $(_{w2}\ \beta\text{SN}\ _{w2})$ réservé au sujet s'applique à (40) et en dérive (41).

(40) $(_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \beta\text{SN}\ _{w2})\ _{P1})(_{P2}(_{w3}\ \text{azilal}\ _{w3})\ _{P2})\ _{t1})$

↓

RES

↓

(41) $(_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \emptyset\ _{w2})\ _{P1})(_{P2}(_{w3}\ \text{azilal}\ _{w3})\ _{P2})\ _{t1})$.

Les phénomènes qui impliquent l'addition ou la perte de sons modifient la forme des représentations prosodiques. Citons comme illustration le cas de l'accentuation en français. Dans cette langue, le nombre de spécifications successives suffisant pour décrire les propriétés accentuelles d'un énoncé est égal au nombre de syllabes dont cet énoncé est composé (*cf.* Dell et Vergnaud 1984 : 3). Empruntens un exemple à la phonologie du français : selon Gross (1977 : 110), la phrase *«Max opère sous pression élevée»* est issue de *«Max opère sous une pression élévée*. L'entrée et la sortie de la règle qui efface l'élément lexical «une» n'ont pas les mêmes possibilités accentuelles, c'est-à-dire ne se prononcent pas sur le même schème accentuel. Compte tenu des règles d'accentuation définies dans Dell (1984), nous pouvons leur assigner les schèmes 203004001 et 2030504001, respectivement.

Max	opère	sous	une	pression	élevée
2	0 3	0	5	0 4	0 0 1

↓

effacement de une

↓

Max	opère	sous	pression	élevée
2	0 3	0	0 4	0 0 1

(Chaque voyelle prononcée porte un degré d'accent).

Ce fait se constate également dans toutes les structures prosodiques amazighes output d'une transformation d'effacement. Ainsi, (41) n'est pas une structure prosodique correcte. En effet, après l'effacement du sujet, la suite restante formée de *iqqn* et *azilal*, doit être prononcée en une seule émission, autrement dit, les deux termes en question doivent constituer un seul élément rythmique. Pour remédier à cette situation, les règles de redistribution des frontières prosodiques (dorénavant RRFP) interviennent dans une dernière étape pour reconstituer des éléments rythmiques. Ces règles s'appliquent à (41) et en dérivent (42).

$$(41)\ (_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \emptyset\ _{w2})\ _{P1})(_{P2}(_{w3}\ \text{azilal}\ _{w3})\ _{P2})\ _{t1})$$

$$\downarrow$$

$$\text{RRFP}$$

$$\downarrow$$

$$(42)\ (_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \text{azilal}\ _{w2})\ _{P1})\ _{t1})$$

Remarquons que la sortie des RRFP, qui donne la réalisation (29) *iqqn azilal*, est identique à (31) à laquelle correspond la prononciation *iqqn uzilal* donnée en (28). Le contraste qui existe entre les deux réalisations résulte du fait que, dans les structures prosodiques sous-jacentes (31) et (32), le nom *azilal* n'entretient pas les mêmes relations ryhmiques avec *iqqn*, terme qui conditionne le processus de l'EA. C'est, peut être, à cette relation rythmique (ou structurale) qui doit exister entre le terme qui motive le processus et le nom qui en est la cible que Basset (1952 : 26) fait allusion en écrivant :

«En somme, est à l'état d'annexion le nom qui fait étroitement corps avec le mot qui le précède. Est à l'état libre le nom placé dans les conditions contraires, en particulier, le régime direct du verbe et le nom placé en antéposition de sujet ou de régime».

En effet, le nom préposé au verbe est toujours à l'EL sauf s'il est précédé d'un terme susceptible d'en modifier la syllabe initiale. Il nous paraît que, dans ce cas, l'absence de la marque d'état n'est pas due au fait que le nom antéposé au verbe n'entretient pas avec celui-ci des relations étroites mais au caractère monodirectionnel du processus de l'EA, qui est toujours orienté de gauche à droite et jamais de droite à gauche.

Nous venons d'examiner le cas où la règle de formation de l'EA est ordonnée avant celle qui efface le sujet. Voyons ci-dessous ce qui se produit si la règle d'effacement du sujet s'applique la première à la structure prosodiques (39) que nous reprenons en (43a), pour mémoire.

(43)a- $(_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \text{SN}\ _{w2})\ _{P1})(_{P2}(_{w3}\ \text{azilal}\ _{w3})\ _{P2})\ _{t1})$.

↓

RES

↓

b- $(_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \text{ø}\ _{w2})\ _{P1})(_{P2}(_{w3}\ \text{azilal}\ _{w3})\ _{P2})\ _{t1})$.

↓

REA

↓

c- $(_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \text{ø}\ _{w2})\ _{P1})(_{P2}(_{w3}\ \text{azilal}\ _{w3})\ _{P2})\ _{t1})$.

↓

RRFP

↓

d- $(_{t1}\ (_{P1}(_{w1}\ \text{iqqn}\ _{w1})\ (_{w2}\ \text{azilal}\ _{w2})\ _{p1})\ _{t1})$.

Comme il ressort de (43), c'est la sortie de la RES qui est l'input de la règle de formation de l'EA. Le domaine qui est de son ressort est $(_{w2}\ldots_{w2})$. mais elle ne prend pas effet car le nom qui devrait en être la cible est effacé. Du moment que les domaines restants, c'est-à-dire $(_{w1}\ldots_{w1})$ et $(w_3\ldots w_3)$, doivent constituer une seule suite rythmique, les RRFP interviennent, dans cette dernière étape, pour engendrer la structure (43d) à laquelle correspond la forme phonique *iqqn azilal* donnée en (29).

En tenant compte des remarques que nous avons faites au sujet du contraste entre (28) et (29), nous pouvons dès maintenant reformuler comme suit la contrainte (26) :

(44) Le processus de l'EA est bloqué si l'item qui l'entraîne et le nom qui en est la cible ne figurent pas dans un même syntagme phonologique.

Puisque ces propriétés prosodiques suprasyllabiques conditionnent le déclenchement de la marque d'état, il est tentant de reformuler en termes suprasegmentaux, l'ensemble des règles formulées précédemment.

$$(45)\quad \left\{\begin{matrix} /\,a\,/ \\ /\,i\,/ \end{matrix}\right\} \rightarrow \text{Ø} / \left\{\begin{matrix} (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2}\ C_0 — (C1) \neq C2V(C) \neq Sn\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2}\ C_0 — (C1) \neq C2V(C)(C)\ _{w2})\ _{p1}) \end{matrix}\right\}$$

où C_0 = [t], préfixe du féminin, Sn = dernière syllabe, C1 ≠ [[+lat]]-rad]] et C1C2 ≠ ts, tš, dz, dž, sš.

$$(46)\ \emptyset \rightarrow [w] / \left\{ \begin{array}{l} (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V1CC\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V1C_i \neq \ldots \neq Sn\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V1 \neq CV(C)\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V1C1 \neq C1V(C)\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V1C1 \neq C2V(C)\ _{w2})\ _{p1}) \end{array} \right\}$$

où : C_i = [[+lat][-rad], C1C2 = ts, tš, dz, dž, sš, V1 = [+bas].

$$(47)\quad /a/ \rightarrow [u] / \left\{ \begin{array}{l} (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — (C_i) \neq \ldots \neq Sn\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V\ C1 \neq C2V(C)\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — \neq CVCC\ _{w2})\ _{p1}) \end{array} \right\}$$

où : $C_i \neq$ [[+lat][-rad]], C1C2 ≠ ts, tš, dz, dž, sš.

$$(48)\ \emptyset \rightarrow [y] / \left\{ \begin{array}{l} (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V1CC\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V1\ C1 \neq C1V(C)\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V1 \neq CV(C)\ _{w2})\ _{p1}) \\ (_{p1}\ (_{w1}\ X\ _{w1})\ (_{w2} — V1C1C1 \neq C2V(C)\ _{w2})\ _{p1}) \end{array} \right\}$$

où : V1 = [i],

I. IV. 3- Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons proposé une série d'analyses qui ont tenté de résoudre le problème morphophonologique posé par les constructions présentant le blocage du processus de l'EA mises en contraste avec celles qui le motivent. L'analyse menée dans la section I.IV.1 a fait référence à un type de relation qui doit s'établir, pour que le processus opère, entre l'item déclencheur et le nom cible. En effet, l'observation des faits a montré que la relation structurale de gouvernement est à la base du blocage ou de l'opération du processus de l'EA : la catégorie qui modive celui-ci et celle qui

le reçoit doivent être syntaxiquement apparentées comme sœurs c'est-à-dire figurer toutes les deux dans un même domaine syntaxique de manière à ce qu'elles soient placées dans un rapport que l'on définit comme une relation de gouvernement. A défaut de cette relation, on ne peut assister qu'à des situations de neutralisation. Dans la section I. IV. 2, nous avons reconsidéré ce même problème, pour essayer de répondre à la question de savoir ce qui est à la base de cet antagonisme marqué entre les deux constructions, à l'intérieur d'un autre cadre théorique qui explore la segmentation des énoncés en tronçons intonatifs et en syntagmes phonologiques, ce qui nous a amené à tirer la conclusion que la règle de formation de l'EA est sensible aux informations de type suprasegmental : le déclenchement ou le blocage de la règle en question découle entièrement du lien prosodique établi entre le nom candidat à subir la variation et l'item qui en est la cause. Si les énoncés où ces mots ne figurent pas dans une même unité prosodique maximale prononcée en une seule émission vocale et constituant ainsi un seul élément rythmique, l'opération de l'assignation de la marque d'état échoue.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Les quatre chapitres de la première partie de cette étude sont dédiés au phénomène de l'état d'annexion en amazighe. Les faits morphologiques qui y sont analysés relèvent principalement du parler des Ayt Wirra. Les jugements de grarnmaticalité portés sur la bonne formation ou sur l'agrammaticalité des structures analysées, sont le fait de notre propre intuition de locuteur natif que nous n'avons pas cependant manqué de conforter par le recours à d'autres sujets parlants qui ont intériorisé les règles grammaticales de ce même parler maternel et qui, de ce fait, sont aptes à porter sur les énoncés que nous leur soumettons des jugements de grammaticalité. Dans le premier chapitre, nous avons abordé sommairement quelques questions préliminaires relatives à la structure interne du nom, aux contextes qui nécessitent l'EL et l'EA, au statut de la voyelle initiale et de la voyelle en général. Le second chapitre a pour objet spécifique la présentation et la discussion de quelques propositions d'analyse, essentiellement celles qui ont traduit l'apparition de la marque d'état en termes de corrélations morphologiques : corrélation voyelle alternante vs voyelle non-alternante, corrélaton voyelle préfixale vs voyelle radicale, corrélation forme nominale dérivée vs forme nominale non dérivée. Ainsi, au terme d›une analyse détaillée des données de notre parler, à la lumière de ces hypothèses, il s'est avéré que les outillages théoriques propsés par ces assomptions sont invalides. C'est ainsi que nous avons proposé dans les chapitres III et IV d'exploiter les outillages offerts par l'approche prosodique qui conçoit chaque énoncé comme une suite de constituants prosodiques dans laquelle les éléments de la chaîne parlée sont réunis en unités plus larges, essentiellement la syllabe (*cf.* chapitre III), le mot prosodique et le syntagme intonationnel (*cf.* chapitre IV).

PARTIE II

LA VARIATION MORPHOLOGIQUE DES BASES DE LA CONJUGAISON : CAS DE L'AORISTE INTENSIF ET DU PRÉTÉRIT

INTRODUCTION

En amazighe, la conjugaison des verbes se caractérise par la stabilité des désinences personnelles, marques essentielles du verbe, et par la variabilité de leurs bases. Convenons d'appeler, à la suite de Dubois (1967), bases verbales les supports des désinences personnelles lors de la conjugaison des verbes. La variation des bases est motivée par, d'une part, la personne grammaticale et l'aspect avec lesquels elles sont combinées et, d'autre part, par la modalité négative ou par le degré d'intensité avec laquelle l'action ou la qualité exprimée par le verbe est réalisée, subie ou possédée par le sujet.

Les aspects sont définis comme inaccompli ou accompli selon que le procès est considéré dans son déroulement ou comme entièrement réalisé. Le thème de l'accompli est dit prétérit et celui de l'inaccompli aoriste. Le prétérit peut être positif ou négatif et l'aoriste simple ou intensif. L'inaccomplétude du procès peut se situer dans le futur, dans le présent ou dans le passé.

Les bases sont formées d'éléments consonantiques combinés ou non avec des segments vocaliques. Seuls les trois segments syllabiques *[a], [i]* et *[u]* ont un statut phonologique bien établi. Le segment *[ə]* dit schwa est considéré comme un simple élément phonétique dont l'absence n'affecte pas le sens véhiculé par le mot. La langue offre des bases unilitères, bilitères, trilitères, quadrilitères et quinquilitères. Les verbes à une, quatre et cinq consonnes ne sont pas productifs. Ils sont pour la grande partie des bilitères et des trilitères.

Notre propos dans cette partie n'est pas d'étudier tout le paradigme de la conjugaison. Nous avons plutôt opté de nous restreindre à la morphologie des thèmes de l'aoriste intensif (chapitre I) et du prétérit (chapitre II). Pour ce faire, nous nous inspirons de l'approche novatrice de Dubois (1967) qui présente une systématisation de la conjugaison. Privilégiant une approche essentiellement orale de la morphologie verbale, il adopte la variation des bases verbales comme principe essentiel de son classement, en prenant comme critères le nombre et la forme des radicaux qui servent de supports aux diverses désinences.

Nous choisissons comme forme citationnelle privilégiée du verbe, pour des raisons pratiques, la forme de l'impératif, deuxième personne du singulier car elle représente dans la langue le signifiant du lexème verbal le plus dénué de suppléments de type désinentiel.

CHAPITRE I

LA MORPHOLOGIE DE L'AORISTE INTENSIF : ÉTUDE DES VARIATIONS DES THÈMES

II. I. 0- Introduction

Ce chapitre est organisé ainsi : la première section présente le phénomène à étudier et dégage les différentes modifications morphologiques qui y sont liées. Nous donnons dans la seconde section quelques remarques sur la structure des thèmes. Il s'agit de faire, en un premier temps, quelques remarques sur la structure du mot en général. Dans un second temps, nous présentons la liste des schèmes que le corpus retenu comme objet d'analyse a permis d'inventorier. Dans la troisième section, nous étudions les moyens morphologiques responsables de la dérivation de l'aoriste intensif en essayant de spécifier les différents contextes avec lesquels ils sont compatibles.

II. I. 1. Présentation du problème

Le problème que nous voudrions étudier ici est sous-jacent au corpus présenté ci-dessous.

(1) duy → ttduy «sursauter».
nada → ttnada «chercher».
aru → ttaru «écrire».
waġ → ttwaġ «bêler».

(2) ġ^{w}ždm → ttġ^{w}ždam «s'asseoir».
amm → ttamma «arrêter».
qššṛ → ttqššaṛ «morceler».

(3) ggall → ttgalla «jurer, prêter serment».
ẓẓall → ttẓalla «faire la prière».
mmann → ttmanna «rencontrer.
nnal → ttnala «caler».
qqim → ttġima «rester».
nnurz → ttnuruz «espérer».

(4) qqaṛ → ttġaṛ «être sec, tarir».

nnaġ → ttnaġ «se bagarrer».

(5) sufs → sufus «cracher».

ssudm → ssudum «baiser».

zzuġṛ → zzuġuṛ «traîner».

sawl → sawal «parler».

(6) ġz → qqaz «creuser».

ġṛ → qqaṛ «appeler».

gn → ggan «dormir».

gr →ggar «jeter».

(7)a- nġ → nqqa «tuer».

ns → nssa «passer la nuit».

nz → nzza « être vendu».

rbu → rbbu «porter».

b- sawsa → sawsa «défricher».

sduy → sduy «faire sursauter».

ssara → ssara «se promerner».

zzur → zzur «rendre épais».

Les membres de chacune des oppositions présentées en (1-7) représentent, respectivement, la forme de l'aoriste simple (AS) et celle de l'aoriste intensif (AI) correspondante. Les exemples en question illustrent les différents moyens morphologiques permettant de passer de la première à la seconde. Il s'agit des changements définis en (8a-e).

(8)a- Préfixation de *[tt]* ;

b- insertion d'une voyelle ;

c- redoublement d'une consonne radicale ;

d- perte d'une position consonantique : [+tendu] → [-tendu][20] ;

20- Ayant représenté un segment [+tendu] par une séquence de deux consonnes identiques (C1C1), nous considérons le processus [+tendu] → [-tendu] comme la perte d'une position

e- zéro changement.

En fonction de ces moyens morphologiques mis en jeu lors de la formation de l'aoriste intensif, les verbes du corpus qui sert de base à cette réflexion peuvent être rangés en huit classes : A, B, C, D, E, F, G et H, selon qu'ils acceptent (8a), (8b), (8c), (8d) ou (8e) ou qu'ils nécessitent l'application conjointe de deux ou de trois processus. Les classes verbales en question sont caractérisées en (9a-h).

(9)a- verbes qui n'autorisent que le processus (8a) (classe A) : nada → ttnada «chercher», mun → ttmun «accompagner», frra → ttfrra «trier», aggum → ttaggum «espérer», ɛum → ttɛum «se baigner, etc.

b- verbes qui admettent l'application de (8a) et de (8b) à la fois (classe B) : ġ^{w}ždm → ttġ^{w}ždam «s'asseoir», amm → ttamma «arrêter», af → ttafa «trouver», ar → ttara «être libre, rar → ttrara «rendre», fatš → ttfatša «fouiller», ġẓẓ → ttġẓẓa «croquer», etc.

c- verbes qui admettent l'application conjointe des processus (8a), (8b) et (8d) (classe C): ẓẓall → ttẓalla «faire la prière», ggall → ttgalla «prêter serment», ssadd → ttsadda «être lumineux», kkas → ttkasa «hériter», etc.

d- verbes qui admettent l'application simultanée des processus (8a) et (8d) (classe D): nnaġ → ttnaġ «se bagarer», qqaṛ → ttġaṛ «être sec», etc.

e- verbes qui n'admettent que le processus (8b) (classe E): ssir → ssiri «vider», ssird → ssirid «laver», sniqs → sniqis «retrancher», sfidy → sfidiy «ulcérer».

f- verbes qui admettent l'application simultanée des processus (8b) et (8c) (classe F) : gn → ggan ″dormir″, ġṛ → qqaṛ ″appeler″, ġz → qqaz ″creuser″, ks → kssa ″surveiller″, ẓḍ→ ẓẓaḍ ″moudre″, nġ → nqqa ″tuer″, etc.

g- verbes qui n'admettent que le processus (8c) (classe G) : rbu →

consonantique : C1C1 → C : comme dans : nnaġ (= C1C1aC) → ttnaġ (= tt+CaC) «se bagarer», ẓẓall (= C1C1aC2C2) → ttẓalla (= tt+CaC1C1a «faire la prière», etc.

rbbu «porter», ḥḍu → ḥḍḍu «surveiller», zru → zrru «chercher», ftu → fttu «partir», šḍu → šḍḍu «sentir», etc.

h- verbes qui ne subissent aucun changement (classe H): sawsa→ sawsa «défricher», ssara → ssara «se promener», sduy→ sduy «faire sursauter», zzur → zzur «rendre épais», etc.

En fonction des moyens cités en (8a-e) et les possibilités de leur application définies en (10), convenons de spécifier comme suit le système verbal du parler amazighe des Ayt Wirra :

(10)

Classe / traits	(8a)	(8b)	(8c)	(8d)	(8e)
A	+				
B	+	+			
C	+	+		+	
D	+			+	
E		+			
F		+	+		
G			+		
H					+

Comme le font apparaître les exemples cités en (1-7) et le tableau (10), les verbes de la langue divergent sur la manière de former leur aoriste intensif. Notre but dans la section suivante est de clarifier les choses en essayant de déterminer les spécificités linguistiques qui sont à la base de cette divergence.

L'étude repose sur l'hypothèse selon laquelle toute forme verbale V qui sert de base aux changements responsables de la génération de l'aoriste intensif contient des informations linguistiques permettant de répondre à la question de savoir lequel ou lesquels des moyens définis en (9a-h) on doit mettre en œuvre pour avoir la forme de l'aoriste intensif d'un verbe donné. Nous serons donc conduit à examiner les schèmes verbaux pour en dégager les spécificités formelles et / ou phonétiques et la ou les modifications qu'ils subissent.

II. I. 2- Structure des thèmes

II. I. 2. 1- Remarques sur la structure de la forme du mot

Le fonctionnement de la langue amazighe repose, à la réserve toutefois des particules et des outils grammaticaux, sur le croisement d'une racine et d'un schème. La première est une abstraction qui s'actualise et se concrétise sous formes de mots élaborés selon des modèles offerts par la morphologie de la langue, les schèmes. Par l'adjonction et par divers procédés d'augmentation internes ou externes, les racines s'actualisent en vocables. Dans les schèmes les plus courts, le mot s'obtient par simple voyellation du squelette consonantique. Par exemple, la racine biconsonantique RD qui exprime la notion de «laver» peut revêtir les schèmes aCuC, ss+iC1C2, ttus+iC1C2, ams+iC1C2, ta+C1C2+win et ta+C1C2 et fournir les mots : *arud* «être lavé", *ssird* «laver», *ttusird* «être lavé», *msirid* «se laver, sens réciproque», *amsird* «lavoir / laveur», *tardwin* «lavures» et *tarda* «lavage», respectivement.

Les segments qui constituent le système consonantique du parler peuvent donner des milliers de signifiants de racines. Il s'ensuit que leur inventaire est pratiquement illimité. En effet, les racines sont des monèmes lexicaux. Les schèmes forment un inventaire limité et le choix qui en est fait n'est pas tout à fait libre. La forme dépendait donc du sens qu'on a voulu lui attribuer.

II. I. 2. 2- Les types de schèmes

Les thèmes verbaux offerts par le corpus sont simples ou dérivés. Les premiers ne comportent que les consonnes radicales. Celles-ci sont au nombre de 1, 2, 3 ou plus selon la racine. Les seconds sont caractérisés par des augments préfixés. Une grande partie de ces thèmes sont formellement dérivés de bases verbales simples ou nominales de mêmes racines avec lesquelles ils conservent parallèlement des liens sémantiques. Par contre, pour certains d'autres, les liens ne sont plus qu'historiques. Autrement dit, la forme simple qui a servi d'input au processus de formation est tombée en désuétude laissant les dérivées, devenues ainsi autonomes, représenter seules les racines. C'est le cas de *sfuṛḍ* «se débattre», *nnġḍm* «être cassé», *sgunfu* «se reposer», etc. qui n'admettent pas, dans l'état actuel de la langue d'être ségmentés en *s + fuṛḍ*, *nn +ġḍm*, *s + gunfu* car les éléments qui supportent les préfixes ne véhiculent aujoud'hui aucun sens, du moins dans le parler auquel nous avons emprunté nos données.

D'après leur structure, les schèmes des thèmes verbaux peuvent être répartis en deux ensembles : schèmes composés uniquement de positions consonantiques et schèmes dont la structure contient au plus deux positions vocaliques. Les trois voyelles *[a], [i]* et *[u]* qui constituent le système vocalique du parler sont susceptibles d'apparaître à l'initiale, à la finale «ou à la médiane[21]. Nous donnons ci- après la liste des schèmes offerts par le corpus glané.

(11)

C : š «donner», g «faire».

aC : af «trouver», ar «être vide», aġ «allumer».

Cu : ru / lu «pleurer».

aCu : aru «écrire», azu «écorcher», aḍu «plier».

uCu : usu «tousser».

iCi: ini «dire», iri «aimer».

C1C2 : ns «s'habiller», ks «faire paître / surveiller», gr «jeter».

C1C1 : kk «passer, gg^{w} «pétrir».

aC1C1 : amm «arrêter», all «pleurer», agg «dominer, visiter».

aC1C2: afs «entasser», adr «appuyer, enterrer», arm «goûter», asy ″prendre″.

aCuC : amum «maigrir», arud «être lavé», aẓum «jeûner», asus ″être versé″.

C1C1u : ttu ″oublier″, rru ″vaincre″, ẓẓu ″planter″, xxu ″être méchant″, ẓẓu ″sentir mauvais″, žžu ″sentir bon″.

C1C2u : šḍu «sentir», fru «entendre», rbu «porter sur le dos», bnu «construire», ḥfu «être moins tranchant», ḥḍu ″surveiller″, zwu ″devenir sec″.

C1C1C2u : ggru ″être dernier″.

21- Nous ne tenons pas compte du segment dit schwa qui peut être inséré dans des positions appropriées (*cf.* Oussikoum, 1990).

CaC : lal «naître», sal «questionner», rar «rendre».

CaCa : fafa «se réveiller», šaša «chasser», nada «chercher», dawa «soigner».

CuC : mun «accompagner», ɛum «se baigner», duy sursauter».

iCiC : iġil «croire», isin «connaître», iẓil «être beau / bon».

uC1C2 : ufs «entasser», uny «enfoncer».

uC1C1 : uff «être gonflé».

C1C2C2 : ġẓẓ «croquer», fẓẓ «mâcher», ḍṛṛ «rendre».

C1C2C3 : nzġ «tirer», nḍṛ «tomber», fst «se taire», šty «se rappeler».

C1C1C2 : mmt «mourir», ffr «cacher», llm «filer», kks «enlever», žžy «être guéri», ẓẓy «traire», kkr «se lever», llġ «lécher», ttr ″mendier / demander″.

aC1C1uC : aggum «espérer», akkuf «être déraciné», alluf «maigrir», ažžuf «s'élancer», arrus «être posé», aṭṭus «dormir».

C1C1iCa : nniza «être inachevé».

C1C2C2a : hzza «hisser», ɛrra «découvrir», hnna «être tranquille», xṣṣa «falloir», frra «trier», qṛṛa «avouer».

CaC1C2a : sawsa «désherber».

CaC1C2 : zawr «insulter», našṛ «nier», šawr «demander conseil», ɛawd «raconter, répéter».

C1C1aC : kkas «hériter», nnal «caler, arrêter».

C1C1uC : ššur «mélanger», kkul «prendre en considération».

C1C1C2C3 : mmtn «fermenter», mmġy «pousser».

C1C2C2C3 : ḍbbṛ «se débrouiller», žbbṛ «être guéri», sllm «saluer», fssr «expliquer», qllb «chercher, fouiller», frrz «être apparent, expliquer».

C1C2C3C4 : ġ^{w}ždm : «s'asseoir», xnfṛ «aggresser / battre».

C1C1uC2C3 : zzuġṛ «tirer», kkušm «devenir impotent», ssudm «baiser», ggudy «être nombreux», nnurz «espérer».

C1C2uC3C4 : glugl «stagner», xnuns «être sale», lmumš «être maigre», fṛuṛx «éclore», dnuns "être sale".

C1uC2C2C3 : fulls «être affairé», sunnḍ «enrouler», fullḍ «être engourdi».

C1C1aC2C3 : ggafy «monter», mmatr «veiller».

C1C1aC2C2 : ggann «attendre», mmann «rencontrer», ẓẓall «faire la prière», ggall «prêter serment».

C1C1C2uCu : gglulu «être suspendu».

C1C1iC2C3 : nniry «perdre son petit».

C1C1C2C3C4 : mmštg : «bouger», mmnsw «dîner», mmšlw «déjeuner», llyzm «avoir une courbature».

C1C1uC2C2C3 : kkummš «se blottir», kkurrm «se blottir».

Le tableau suivant donne un aperçu sur les types de schèmes verbaux exploités par le parler.

Schèmes sans V	Sch. avec V à l'initiale	Sch. avec V à la médiane	Sch. avec V à la fin	Sch. avec deux V
C	aC	CaC	Cu	uCu
C1C2	aC1C1	CuC	C1C2u	iCi
C1C1	aC1C2	CaC1C2	C1C2C2a	aCuC
C1C2C2	uC1C2	C1C1aC	C1C1u	CaCa
C1C2C3	uC1C1	C1C1uC	C1C1C2u	iCiC
C1C1C2		C1C1uC2C3		aC1C1uC
C1C1C2C3		C1C2uC3C4		C1C1iCa
C1C2C2C3		C1uC2C2C3		CaC1C2a
C1C1C2C3C4		C1C1aC2C3		C1 C1C2uCu
C1C2C3C4		C1C1aC2C2		aCu
		C1C1iC2C3		CuC
		C1C1uC2C2C3		

Le tableau recense 43 schèmes verbaux, sans prétendre avoir épuisé toutes les possibilités de composition offertes par la langue. Ces schèmes n'ont pas la même fréquence. Le parler semble avoir une préférence marquée pour les schèmes avec une seule voyelle à la médiane (12 / 43 : plus de 27,9%). Les schèmes à deux voyelles (11 / 43 : plus de 25,5 %) et les schèmes sans voyelle (10 / 43 : plus de 23 %) occupent la deuxième et la troisième positions, respectivement. Les schèmes avec une voyelle à l'initiale et ceux avec une voyelle à la finale partagent le dernier rang (5 / 43 : plus de 11 %).

II. I. 3. Changements et spécificités des schèmes

II. I. 3. 1 L'insertion

L'opération d'insertion mise en œuvre toute seule ou conjonctivement avec un ou deux autres changements sélectionne les schèmes basiques qui ne contiennent pas plus d'une position vocalique ou qui n'en contiennent pas du tout. Le schème de base a des spécificités permettant de déterminer, d'une part, la position d'insertion et, d'autre part, la matrice phonétique du segment à insérer. Quand il s'agit d'un schème composé uniquement de positions consonantiques, c'est la voyelle *[a]* qui est toujours sélectionnée. En revanche, quand la base a une position vocalique, la forme intensive est dérivée via l'insertion de *[a], [i]* ou *[u]*. Dans ce cas, un processus d'harmonie détermine la nature du segment vocalique à sélectionner. Celui-ci est obligatoirement une copie de la voyelle qui figure déjà dans le schème. Son site d'aterrissage est subséquent au site de ce segment vocalique qui détermine les traits de sa matrice phonétique. Par conséquent, l'insertion est bloquée quand le schème de base se termine par une position vocalique comme dans la forme ZCV, où Z représente une séquence de consonnes, ou quand il contient déjà deux positions vocaliques. Cette impossibilité peut être liée à la contrainte de préservation de structure formulée dans EMONDS 1981 (*cf.* aussi Dubuisson, 1975). Selon cette contrainte, les transformations ne peuvent engendrer que des structures qui existent déjà dans la langue. La grammaire du parler bloque donc l'opération d'insertion vocalique dans le cas des thèmes ayant la forme ZVZV(Z), où Z représente une consonne ou plus, car le système morphologique de la langue ignore les schèmes verbaux à trois positions vocaliques.

L'opération d'insertion peut être présentée formellement comme suit :

$$(12)\ \text{ø} \rightarrow \text{Vj} / \begin{array}{l} \text{a} \\ \text{b} \\ \text{c} \end{array} \left\{ \begin{array}{l} \text{C(C)V}_i\text{C1 — C2} \\ \text{C(C)V}_i\text{C1(C1) —} \\ \text{V}_i\text{C1C2) —} \end{array} \right\} \#]\text{AI}$$

$$\text{C1C2} \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{ts} \\ \text{tš} \\ \text{sš} \\ \text{dz} \\ \text{dž} \end{array} \right\}$$

où l'indice j signifie que la voyelle insérée est une copie de celle qui existe déjà dans le schème et # = frontière de mot.

Signalons que dans le cas des schèmes où la séquence finale C1C2 est épelée [ts], [tš], [sš], [dz] ou [dž], l'insertion de la voyelle dans le contexte C1C2—# est obligatoirement accompagnée de la préfixation de [tt], viz. adž «laisser», → ttadža, asš «se perdre» → ttasša, dz ″piler″→ ttdza, etc.

Le processus formulé en (12) peut être illustré par les exemples (13a-b).

(13)a- suql «faire attendre» → suqul.

sawl «parler» → sawal.

ssiwl «marier» → ssiwil.

ssird «laver» → ssirid.

sfuṛḍ «se débattre» → sfuṛuḍ.

ssudm «baiser» → ssudum.

sunnḍ «enrouler» → sunnuḍ.

b- ssir «vider» → ssiri.

ssiff «tamiser» → ssiffi.

sġuyy «crier» → sġuyyu.

ssigg «dominer» → ssiggi.

ssumm «sucer» → ssummu.

sguṭṭ “couver” sguṭṭu.

c- adž “laisser → ttadža.

ats “rencontrer / heurter” → ttatsa.

asš “se perdre” → ttasša.

dz “piler” → ttdza.

La position d’insertion est immédiatement après ou devant la dernière consonne radicale. C’est toujours la structure du schème qui permet de localiser la position du segment syllabique à insérer. Si les deux consonnes qui terminent le schème sont distinctes, la voyelle s’insère devant la dernière (*cf.* la description structurale (a) de (12) et les exemples (13a)). Par contre, si le schème se termine par une seule consonne, par deux consonnes identiques ou par l’une des sequences *ts, tš, sš, dz, dž*, le segment vocalique inséré constitue la position limitrophe de la forme intensive (*cf.* les descriptions structurales (b) et (c) de (12) et les exemples (13b-c)). Considérons cependant les exemples (14).

(14)a- fullḍ «être engourdi» → ttfulluḍ.

basl «être fade» → ttbasal.

naqs «être diminué» → ttnaqas.

niqs «être diminué» → ttniqis.

b- nniry «perdre son petit» → ttniriy.

mmiwd «souffrir» → ttmiwid.

mmawd «causer des ennuis» → ttmawad.

La différence cruciale qui sépare le cas de (13a-b) qui n’admet pas que l’insertion vocalique opère conjointement avec un autre changement et le cas de (14) et de (13c) qui exigent que le processus en question soit cumulé avec la préfixation de *[tt]* (*cf.* plus bas) accompagnée de la perte d’une position consonantique réside manifestement au niveau du statut de la consonne ou des deux consonnes identiques adjacentes que comportent les schèmes à leur initiale. Dans le cas de (13a-b), nous avons affaire à des verbes dérivés au moyen du marquant causatif / factitif *[s]* ou de sa variante tendue *[ss]* représentés, respectivement, dans la forme du schème par une

ou deux position(s) consonantique(s). Pour rendre compte formellement de cette différence, convenons d'introduire une frontière de morphème entre la position ou les deux postions en question et les autres éléments du schème. Par exemple, les schèmes correspondants à *basl* et *nniry* seront CVC1C2 et C1C1VC1C2, respectivement, pendant que ceux des lexèmes verbaux *sawl* et *ssiwl* relevant de l'ensemble (13a-b) seront C+VC1C2 et C1C1+VC1C2, respectivement. C'est cette spécificité qui est à la base de l'opposition marquée entre (15a) et (15b-c).

(15)a- ntl «disparaître» → nttl.

rsl «coaguler» → rssl.

šty «se rappeler» → štty.

xtn «circoncire» → xttn.

šrz «labourer» → šrrz.

xmž «sentir mauvais» → xmmž.

ṛẓm «lâcher» → rẓẓm.

stn «aboyer» → sttn.

nzġ «tirer» → nzzġ.

b- sgn «endormir» → sgan.

sġṛ «sécher» → sġaṛ.

sgl «combler» → sgal.

sġl «mesurer» → sġal.

c- ssnġ «faire périr» → ssnġa.

ssns «faire passer la nuit» → ssnsa.

zznz «vendre» → zznza.

ssks «faire garder» → ssksa.

ssġṛ «faire lire» → ssġra.

Dans le cas de (15a), la forme de l'aoriste intensif est obtenue par le redoublement de l'avant dernière consonne. Par contre, dans le cas de (15b-c), le fait que la première ou les deux premières consonnes est / sont spécifié(s) [+affixe] bloque le redoublement auquel supplée la règle d'insertion

vocalique. La position de cette voyelle par rapport à la dernière consonne radicale est déterminée par la morphologie de l'affixe dérivationnel. Si celui-ci est de la forme C, c'est-à-dire non tendu, le segment vocalique en question est inséré devant la dernière consonne radicale (*cf.* 15b). En revanche, si son signifiant est de la forme C1C1, c'est-à-dire [+tendu], la position d'insertion est subséquente à la consonne qui ferme le schème (*cf.*15c). Cette dernière contrainte n'est opérationnelle que si le nombre de consonnes radicales n'est pas supérieur à deux.

Le cas des exemples (13c) est similaire à celui des verbes ayant la forme aC1C1, en ce que leur aoriste intensif s'obtient par l'insertion de la voyelle juste après la dernière radicale. Nous reviendrons sur cette question et d'autres quand nous serons amené à répondre à la question de savoir quelles sont les spécificités morphologiques qui motivent le recours à (9a), (9b), (9c), (9d), (9e), (9f), (9g) ou (9h) lors de la dérivation de l'aoriste intensif des verbes relevant de chacune des huit classes verbales A, B, C, D, E, F, G et H définies plus haut.

En vertu des remarques qui précèdent, il est possible de reformuler comme en (16) les contextes de la règle (12) pour exclure de son domaine les formes verbales données en (13a) et (14).

$$(16)\ \emptyset \rightarrow V_i \,/\, \left\{\begin{matrix} C + V_iC1\text{—}C2 \\ C1C1 + V_iC1C1\text{—} \end{matrix}\right\} \#\ ]_{AI}$$

Où (+) est une frontière de morphèmes, # = frontière de mots et où C1C2 ≠ *ts, tš, sš, dz, dž.*

La règle (16) à double description structurale opère dans le domaine des schèmes pourvus d'une seule position vocalique. Au contraire, si on a affaire à des verbes dont les schèmes ne contiennent que des consonnes, c'est la règle (17) que la grammaire met œuvre pour obtenir les formes verbales intensives.

$$(17)\ \text{ø} \rightarrow [a]\ /\ \left\{\begin{array}{l} C1(C1) + ZC2\text{—}C3 \\ C{+}C1\text{—}C2 \\ C1C1{+}C2C3\text{—} \end{array}\right\}\ \#\ ]_{AI}$$

où Z = une consonne ou deux. Si Z est C1C1, le préfixe C1(C1) devient C c'est-à-dire [-tendu].

La règle (17) avec la première description structurale s'applique aux verbes dont les schèmes sont divers : C1C1+C2C3C4, C+C1C1C2, C+C1C2C3C4, C+C1C1C2C3C4. Voici des illustrations.

(18)a- C1C1+C2C3C4 :

ssrwl «faire fuir» → ssrwal.

ssnsr «se déhabiller» → ssnsar.

ssšty «rappeler» → ssštay.

ssrsl «faire coaguler» → ssrsal.

ssfḍṛ «offrir le petit déjeuner» → ssfḍaṛ.

ssnzġ «faire tirer» → ssnzaġ.

ssnḍṛ «faire tomber» →ssnḍaṛ.

ssrwy «troubler» → ssrway».

ssxmž «empuantir» → ssxmaž

b- C+C1C2C3 / C+C1C1C2C3 / C+C1C1C2C3C4 / C+C1C2C3C4

sxsṛ "dépenser" → sxsaṛ.

skšm "faire entrer" → skšam.

smmtn "faire fermenter" → smmtan

smmġy "faire pousser" → smmġay

sggwz «faire descendre» → sggwaz.

sllyzm «causer une courbature» → sllyzam.

sllġẓm «faire avoir une entorse» → sllġẓam.

srrydl «faire vaciller» → srrydal.

sllxsy «s'appaiser» → sllxsay.

sġwždm «faire s'asseoir» → sġwždam.

Si l'affixe est différent de *[s]* ou de sa variante tendue *[ss]*, l'effet de la frontière représentée par le signe (+) est neutralisé et la dérivation de l'aoriste intensif nécessite, en conjonction avec l'insertion vocalique, le processus de préfixation. C'est ce que montrent les formes verbales dérivées considérées ci-dessous où le préfixe a une valeur passive (*cf.* les constructions en *[nn]* ou réfléchie (*cf.* les constructions en *[mm]*)[22].

(19) nnqṛḍ «casser» → ttnnqṛaḍ.

nnġḍm «être cassé» → ttnnġḍam.

mmštg «bouger» → ttmštag.

Si aux verbes considérés en (19), on ajoute le préfixe *[s]*, le recours à la préfixation de *[tt]* est bloqué et la formation de l'aoriste intensif fait intervenir la règle (16) ou la règle (17) selon que le schème contient ou ne contient pas de position vocalique.

L'effet de la présence de l'affixe *[s]* ou de sa variante *[ss]* sur le comportement de la forme verbale à l'égard des moyens morphologiques à mettre en œuvre est corroboré par la divergence des comportements des formes (19) et (20).

(20) snnqṛḍ «casser» → snnqṛaḍ.

snnġḍm «casser» → snnġḍam.

smmštg «faire bouger» → smmštag.

Compte tenu du comportement des verbes cités en (19), les règles citées en (16a-b) et (17) doivent contenir une information d'ordre phonétique ayant pour rôle d'exclure de leur domaine les verbes en question. Cette information concerne la variable X représentant la position ou les positions préfixale(s). Nous proposons de les reformuler comme en (21), (22) et (23).

22- Nous admettons que, *nnġḍm* et mmštg sont de la forme C1C1+XZ quoiqu'il soit difficile dans l'état actuel du parler amazighe des Ayt Wirra d'admettre cette segmentation parce que les tranches ġḍm et *štg* qui supportent les préfixes ne véhiculent aucun sens dans l'état actuel du parler.

$$(21)\ \emptyset \rightarrow V_j\ /\ \underset{[-nas]}{X} + V_jC1(C1)\text{—}C2\ \#\ ]AI$$

$$(22)\ \emptyset \rightarrow V_j\ /\ \underset{[-nas]}{X} + V_jC1(C1)\text{—}\ \#\ ]AI$$

$$(23)\ \emptyset \rightarrow [a]\ /\ \underset{[-nas]}{X} + ZC2\text{—}\ C3\#\ ]AI$$

où Z = une consonne ou deux ; si Z = C1C1, X est [-tendu].

II. I. 3. 2- La préfixation de [tt]

Nous avons signalé plus haut que la préfixation concerne les classes A, B, C et D[23]. Dans le cas de la première classe, la préfixation de *[tt]* n'est cumulée avec aucun autre processus. Dans le cas des classes B, C et D, le processus de préfixation de *[tt]* s'applique conjointement soit avec l'insertion vocalique (*cf.* classe B), soit avec l'insertion et la perte d'une position consonantique (*cf.* classe C) soit avec la perte d'une position consonantique (*cf.* classe D). Dans la sous-section suivante, nous essayons de déterminer les spécificités des schèmes caractérisant les verbes de chacune de ces classes.

II. I. 3. 2. 1- Les verbes des classes A et G

Appartiennent à la classe A les verbes cités en (24a-c).

(24)a- šaša «chasser» → ttšaša.

nada «chercher» → ttnada.

fafa «se réveiller» → ttfafa.

dawa «soigner» → ttdawa.

23- Le corpus offre deux verbes correspondant au schème C et qui, pour passer du thème basique à celui de l'aoriste intensif cumule la préfixation, le redoublement et l'insertion de *[a]* : *g* «faire / être» → *ttgga*]. Le verbe *š* ou *k* «donner» forme lui aussi son aoriste intensif d'une manière particulière. Dans le cas de la réalisation *k*, la consonne radicale est redoublée et la voyelle *[a]* s'insère à l'initiale et à la fin du mot : k «donner» → *akka*. Dans le cas de la réalisation *š*, les mêmes processus se produisent et la chuintante se transforme en *č* : *š* «donner» → *ačča*.

ġudu «être beau» → ttġudu.

ṛaɛa «regarder» → ttṛaɛa.

qadda «suffir» → ttqadda.

waġ «bêler» → ttwaġ.

baḥ «avoir la voix roque» → ttbaḥ.

nniza «être inachevé» → ttnniza.

hzza «hisser» → tthzza.

xṣṣa «falloir» → ttxṣṣa.

kkuttu «être dégourdi, grandir» → ttkkuttu.

ššur «mélanger» → ttššur.

kkul «prendre en considération» → ttkkul.

rru «vaincre» → ttrru.

ddu «partir» → ttddu.

ẓẓu «planter» → ttẓẓu.

ru «pleurer» → ttru.

fa «bâiller» → ttfa.

dam «être permanent» → ttdam.

ḍuṛ «tourner» → ttḍuṛ.

zur «être épais» → ttzur».

ḥuf «se hâter» → ttḥuf.

riw «être large» → ttriw.

ġzif «être long» → ttġzif.

gzil «être court» → ttgzil.

rfu «se dépêcher» → ttrfu.

b- iġil «croire» → ttiġil.

ini «dire» → ttini.

usu «tousser» → ttusu.

uff «être gonflé» → ttuff.

urzzu «chercher» → tturzzu.

untkkum «grogner» → ttuntkkum.

aggum «espérer» → ttaggum.

aẓum «jeûner» → ttaẓum.

azu «écorcher» → ttazu.

anzu «dégringoler» → ttanzu.

astaw «mettre la ceinture» → ttastaw.

ažžuf «descendre» → ttažžuf.

asy «prendre» → ttasy.

amẓ «recevoir / tenir» → ttamẓ.

afḍ «partir» → ttafḍ.

aġ «être allumé» → ttaġ.

af[24] «être mieux que, surpasser» → ttaf.

c- zzr «arracher» → ttzzr.

kkr «se lever» → ttkkr.

kks «enlever» → ttkks.

llf «divorcer» → ttllf.

ffġ «sortir» → ttffġ.

Rappelons que les formes verbales dotées à leur initiale du préfixe à sifflante ou de l'une de ses variantes sont exclues du domaine de la préfixation de *[tt*] accompagnée ou non d'un autre moyen morphologique. Les verbes considérés en (24) n'ont pas cette caractéristique d'ordre dérivationnelle. Ils correspondent à une diversité de schèmes (e.g. aC1C2aC, aCuC, aC1C1uC, aCu, aC1C2u, aC1C2, aC, iCiC, iCi, uC1C1, uC1C2, uC1C2C2u, uC1C2C3C3uC, uCu, CaC, CaCa, CaC1C1a, C1C1iCa, C1C2C2a, C1C1uC2C2u, C1C1uC, C1C1aC, C1C1u, C1C2u, Ca, Cu, CuC, CiC, C1C2iC, C1C1C2) ayant tous des spécificités qui n'autorisent que la préfixation de *[tt]* lors de leur passage de la forme de base à celle de l'aoriste intensif. De façon provisoire, nous donnons la formulation suivante à cette règle de préfixation.

24 - La langue offre l'homonyme [af] «trouver» qui admet [ttafa] comme aoriste intensif.

$$(25)\ \text{ø} \rightarrow [\text{tt}]\ /\ \#\ \text{—} \left\{ \begin{array}{l} \text{aC(C)V(C)} \\ \text{aC1(C2)} \\ \text{iCi(C)} \\ \text{u(C)Cu} \\ \text{Ca(C1)C1a)} \\ \text{C1C1iCa} \\ \text{C1C2C2a} \\ \text{C1C1u(C2)C2u} \\ \text{C1C1(V)C2} \\ \text{CVC} \\ \text{C1C2V(C)} \\ \text{uC1(C2)C3C3u(C)} \end{array} \right\}]_{\text{AI}}$$

La règle (25) doit être assortie de trois contraintes qui restreignent son champ d'action sinon elle engendrerait des formes incorrectes. Ces contraintes concernent les schèmes aC1C2, C1C2u et CaC, éléments de sa description structurale. Pour déterminer le contenu de la première contrainte, nous considérons les exemples (26).

(26)a- adž «laisser» → ttadža

ats «renconctrer» → ttatsa

asš «se perdre» → ttasša

b(i)- lal ″naître″ → ttlala

rar ″rendre″ → ttrara.

(ii)- sal ″demander″ → ttsal].

zaġ ″être effronté″ → ttzaġ″.

On forme l'aoriste intensif des verbes donnés en (26a-b-i) en joignant, concuremment, la marque *[tt]* à leur initiale et la voyelle *[a]* à leur finale. Le comportement des verbes signalés en (26a) rappelle celui des prédicats correspondant au schème aC1C1 dont l'aoriste intensif est de la forme ttaC1C1a viz. *amm* «arrêter» → *ttamma*, *agg* «dominer» → *ttagga*, etc. En

effet, comme nous l'avons déjà signalé, les séquences biconsonantiques *[dž], [ts], [tš], [sš]* et *[dz]* se comportent vis-à-vis de la règle de formation du thème intensif comme des identités adjacentes. Cette similarité se remarque également au niveau des règles de formation de l'état d'annexion (*cf.* I. III. 1. 2).

Les verbes *lal* et *rar* donnés en (26b-i) ont une caractéristique articularoire qui contrecarre la règle (25) et celle qui régit leur conjugaison au prétérit (*cf.* II. II. 2. 2. 3): *la deuxième consonne est la copie de la première*. C'est cette caractéristique articulatoire qui fait la différence entre les formes de (26b-i) et celles de (26b-ii) : celles-ci construisent leur aoriste intensif conformément à ce que prédit la règle (25).

Pour déterminer le contenu de la troisième contrainte, nous examinons les exemples (27a-b).

(27)a- xḍu «se tromper» → xḍḍu.
rbu «porter sur le dos» → rbbu.
šḍu «sentir» → šḍḍu.
bdu «commencer» → bddu.
gnu «coudre» → gnnu.
ftu «s'en aller» → fttu.
zgu «devenir sec» → zggu.

b- rfu «se dépêcher» → ttrfu.
nẓu «être sûr» → ttnẓu.
sxu «être généreux» → ttsxu.
ršu «être fragile» → ttršu.
ṣfu «être propre» → ttṣfu.
mḥu «effacer» → ttmḥu.
žṛu «se passer» → ttžṛu.

Les formes verbales données en (27a) et (27b), qui partagent le schème C1C2u n'utilisent pas le même moyen morphologique pour passer du thème simple au thème intensif. Les secondes relèvent du domaine de la règle (25) pendant que les premières nécessitent le redoublement de la dernière

consonne. La comparaison des données observées permettent d'avancer les remarques suivantes :

(28) on obtient la forme intensive des verbes correspondant au schème C1C2u :

i- par préfixation de *[tt]* quand C2 est [+continu] ;

ii- par le redoublement de C2 quand celle-ci est [-continu].

Ainsi, l'évidence empirique disponible indique que le problème posé à la règle (25) par les verbes donnés en (26a-b-i) et en (27a-b) pourrait être réglé par trois contraintes qui pèsent sur le contenu phonétique de la suite C1C2 du contexte aC1C2, de C2 du schème C1C2u et de la seconde consonne du schème CaC. Nous la reformulons en (29)[25] accompagnée des contraintes qui en restreignent le pouvoir.

25- Remarquons cependant qu'il existe des verbes qui n'obéissent pas souvent aux règles, quoiqu'ils satisfassent les conditions formelles qui les déclenchent, quand ils coexistent dans le lexique avec des formes homonymiques. C'est le cas de af_1 «surpasser», af_2 «trouver», all_1 «caler», all_2 «pleurer, etc. L'aoriste intensif de af_1 s'obtient conformément à ce que prédit la règle (27), e.g. *af* → *ttaf*, pendant que son homonyme af_2 nécessite le cumul de la préfixation de *[tt]* et de l'insertion de *[a]*, e.g. *af* → *ttafa*. La forme intensive de all_1 s'obtient par la préfixation de *[tt]* et l'insertion de *[a]* alors que celle de son homonyme all_2 ne nécessite que l'insertion de la voyelle *[a]*, e.g. *all* → *alla*.

$$(29)\ \emptyset \rightarrow [tt]\ /\ \#\ \text{—}\ \left\{\begin{array}{l} aC(C)u(C) \\ aC1(C2) \\ aC1C1uC \\ iCi(C) \\ u(C)Cu \\ Ca(C1)C1a) \\ C1C1iCa \\ C1C2u \\ C1C2C2a \\ C1C1uC2C2u \\ C1C1(u)C2 \\ CVC \\ C1C2u(C) \\ uC1(C2)C3C3u(C) \end{array}\right\}\ ]_A$$

Où : i- C2 de la suite C1C2u = [+continu] ;

ii- et où C1C2 du contexte aC1C2 ≠ dz, ts, tš, dž, sš ;

iii- la seconde consonne du schème CVC ne doit pas être la copie de la première quand V est [+bas].

Les verbes de (27a) qui forment leur aoriste intensif au moyen du processus (28ii) relèvent de la classe G. A ces verbes s'ajoutent ceux représentés par l'ensemble (15a) qui, rappelons le, s'opposent aux formes de (15b-c) concernées par la règle d'insertion vocalique (16a) par le fait que leur consonne initiale est une radicale. Les remarques déduites des comparaisons faites en II. I. 3. 1 (*cf.* 15a-b) en II. I. 3. 2. 1 (*cf.* 27a-b) nous mettent dans la

nécessité d'énoncer comme suit les règles auxquelles sont soumis les verbes de la classe en question.

$$(30)a\text{-}\ \emptyset \rightarrow [tt]\ /\ \#\ \text{—}C1\ \underset{\underset{[+cont]}{|}}{C2}u]_{AI}$$

$$b\text{-}\ \emptyset \rightarrow C_j\ /\ \#\ C1\ \text{—}\underset{\underset{[-cont]}{|}}{C_j}2u]AI$$

Où l'indice j signifie que la consonne insérée est la copie de la radicale subséquente.

$$(31)\ \emptyset \rightarrow C_j\ /\ C1\text{—}C2_jC3\ \#\ /\ ]\ AI$$

où l'indice j signifie que la consonne insérée a le même contenu phonétique que la radicale subséquente qui porte ce même indice.

Les règles (30a) et (30b) opèrent dans le domaine des items prédicatifs représentés par les exemples (27b) et (27a), respectivement. Quant à celle formulée en (31), elle prend comme input les noms du type (15a) correspondant au schème C1C2C3.

II. I. 3. 2. 2- Les verbes de la classe B

Leur aoriste intensif s'obtient par l'application conjointe des processus mentionnés en (8a) et (8b). Les verbes donnés en (26) *adž* «laisser», *ats* «rencontrer», *asš* «se perdre», etc., figurent parmi les prédicats concernés par les changements morphologiques en question quoique leurs schèmes présentent des caractéristiques formelles identiques à celles que possèdent les formes verbales *asy* «prendre», *amẓ* «tenir», *afḍ* «partir», etc. qui relèvent du domaine de la règle (29) (voir les contraintes qui restreignent le pouvoir de cette règle). La règle qui s'applique aux verbes (26b-i) peut avoir la forme suivante :

$$(32)\ \emptyset \rightarrow [tt]_1 + [a]_2 \ / \ \text{—}_1\ aC1C2\ \text{—}_2\ \#\ ]\ AI$$

$$C1C2 = \begin{cases} ts \\ tš \\ dž \\ dz \\ sš \end{cases}$$

Où le signe (+) signifie que les deux changements sont conjonctifs et où chaque changement se produit dans la position qui porte le même indice que lui.

Pour déterminer les autres contextes concernés par les changements (8a) et (8b), nous observons les exemples donnés en (33).

(33)a- kk «passer» → ttkka.

gg^{w} «pétrir» → ttgg^{w}a.

b- ġ^{w}zdm «s'asseoir» → ttġ^{w}ždam.

ɛṣṣṛ «piétiner» → ttɛṣṣaṛ.

mmštg «bouger» → ttmmštag.

nnġḍm «être cassé» → ttnnġḍam.

kkššḍ «détrousser» → ttkkššaḍ.

kkssl «masser» → ttkkssal.

frrz «éclaircir» → ttfrraz.

zllɛ «éparpiller» → ttzllaɛ.

fṛṛž «regarder un spectacle» → ttfṛṛaž.

c- zawr «insulter» → ttzawar.

qawl «promettre» → ttqawal.

fidy «être ulcéré» → ttfidiy.

niqs «être diminué» → ttniqis.

sufr «être utile» → ttsufur.

ḥuny «pousser» →ttḥunuy.

rar «rendre» → ttrara.

lal «naître» → ttlala.

d- amm «arrêter» → ttamma.

agg «dominer» →ttagga.

ass «sérer» → ttassa.

Les formes verbales données en (33a-d) et (28b-i) représentent d'autres types de verbes qui constituent le domaine des changements signalés en (8a) et (8b), c'est-à-dire la préfixation de *[tt]* et l'insertion d'une voyelle. Les schèmes C1C1, C1C2C3C4, C1C1C2C3C4, C1C2C2C3, CVC1C2, aC1C1, aC1C2 et C1aC1 permettent de reformuler ainsi la règle (32) pour spécifier davantage sa description structurale.

$$(34)\ \emptyset \rightarrow [tt]_1 + [a]_2\ /\ __{}_1 \begin{Bmatrix} C1C1__{}_2 \\ ZCC__{}_2C2 \end{Bmatrix} \#\ ]_{AI}$$

$$(35)\ \emptyset \rightarrow [tt]_1 + [a]_2\ /\ __{}_1 \begin{Bmatrix} aC1(C1)__{}_2 \\ C1aC1__{}_2 \\ CaC1__{}_2C2 \\ aC1C2__{}_2 \end{Bmatrix} \#\ ]_{AI}$$

$$\begin{Bmatrix} ts \\ tš \\ sš \\ dz \\ dž \end{Bmatrix}$$

où le signe (+) signifie que les deux changements sont conjonctifs et où chaque changement se produit dans la position qui porte le même indice que lui.

La règle (34) rend compte des modifications morphologiques auxquelles sont soumis les verbes dont les représentants sont donnés en (33a) et (33b). Ceux représentés par les verbes de (26a-b-i) et (33d) relèvent du domaine de

(35). Rappelons que, dans ce cas, la voyelle insérée est une copie de celle qui figure déjà dans le schème alors que dans le cas de (34), qui opère sur les verbes sans voyelle, le segment syllabique apporté est toujours *[a]*.

II. I. 3. 2. 3- Les verbes de la classe C

Dans le cas des verbes relevant de cette classe, le mode de formation de l'aoriste intensif est relativement complexe : ils nécessitent l'opération de trois processus à la fois : la préfixation de *[tt]*, l'insertion vocalique et la perte d'une position consonantique (processus de dégémination ou perte de la tension). La séquence C1C1 qui se réduit en C est celle qui suit immédiatement la première voyelle du schème. C'est ce que montrent les exemples donnés en (36).

(36) ẓẓall «prier» → ttẓalla.

mmann «rencontrer» → ttmanna.

ggall «jurer» → ttgalla.

nnal «caler» → ttnala.

kkas ″hériter″ → ttkasa.

mmits «toucher» → ttmitsi.

nnurz «espérer» → ttnuruz.

ddukk^{w}l «lier l'amitié avec» → ttdukkul.

ḍḍukk^{w}l «être lié par le mariage» → ttḍukkul.

ḍḍiqs «éclater» → ttḍiqis.

nniry «perdre son petit» → ttniriy.

Les formes prédicatives qui mettent en œuvre les trois changements à la fois sont reconnues par les schèmes C1C1aC2C2, C1C1aC, C1C1uC2C3, C1C1uC2C2C3 et C1C1iC2C3. La règle informelle par laquelle on peut rendre compte du comportement des verbes en question peut être énoncée de la manière suivante :

(37) Les verbes de la forme C1C1VC2C2, C1C1VC, C1C1VC2C3 ou C1C1VC2C2C3 passent de la forme simple à la forme intensive en utilisant simultanément (i) la préfixation, (ii) la réduction en C de la séquence initiale C1C1 et (iii) l'insertion vocalique. La voyelle, qui s'insère apprès la dernière consonne du schème, c'est-à-dire dans le contexte ZC— # est une copie de celle qui existe déjà dans le schème.

II. I. 3. 2. 4- Les verbes de la classe D

Le corpus glané n'offre que deux verbes : *qqaṛ* «devenir sec» et *nnaġ* «se disputer» qui forment leur aoriste intensif conformément aux procédés énoncés en (8a) et (8d) (*cf.* II. I. 1).

(38) qqaṛ ″être sec″→ ttġaṛ.

nnaġ ″se battre″ → ttnaġ[26].

Les verbes cités en (38) partagent le même schème (C1C1aC(C) avec le verbe [kkas] et ceux de son paradigme qui mettent en jeu trois procédés morphologiques différents, la préfixation de *[tt],* la perte d'une position consonantique et l'insertion de *[a]* pour exprimer l'aoriste intensif et qui, de ce fait, relèvent de l'ensemble C. Cette divergence qu'il y a, au niveau de la manière de rendre l'idée de l'intensité de l'action, entre les verbes de type (38) et ceux qui constituent le paradigme de *kkas*, devrait être attribuée, nous semble-t-il, à une spécificité articulatoire qui tient à la nature de la consonne qui ferme la première syllabe, à celle qui commence la seconde ou aux deux segments à la fois. La question mérite plus d'effort de réflexion en vue d'être examinée plus à fond. Nous la laissons en suspens car l'état actuel de notre recherche ne nous permet pas de faire des propositions.

II. I. 3. 2. 5- Les verbes de la classe F[27]

Rappelons que, dans le cas des verbes de cette classe, le passage du thème basique au thème intensif se fait par le biais de deux processus qui s'effectuent simultanément. Il s'agit de l'insertion vocalique et du redoublement de l'une des deux consonnes radicales. Nous partons de l'examen des exemples (39a-b) pour déterminer les spécificités formelles et / ou phonétiques qui motivent ces deux changements.

(39)a- nġ «tuer» → nqqa.

nz «être vendu» → nzza.

ks «surveiller» → kssa.

ns «s'habiller» → nssa.

26- En amazighe, la séquence *qq* se transforme en *ġ* en devenant [-tendu].

27- Le cas des verbes de la classe E est abordé dans la section II. I. 3. 1 consacrée au phénomène d'insertion.

b- ġz «creuser» → qqaz.

ġṛ «appeler» → qqaṛ.

gn «dormir» → ggan.

gr «jeter» → ggar.

ry «se dénouer» → rray.

ḍṛ «descendre» → ḍḍaṛ.

sġ «acheter» → ssaġ.

Les verbes de (39a) et ceux de (39b), ont le même schème (C1C2) et se réalisent en une seule syllabe mais divergent sur la manière dont ils forment leur aoriste intensif. Ceux du premier ensemble connaissent simultanément le redoublement de la seconde radicale et l'insertion de *[a]* après la dernière consonne du schème output de la première opération et ceux du second le redoublement de la première radicale accompagné de l'insertion de *[a]* devant la dernière consonne du schème. Cette divergence vient du fait que leur prononciation ne se conforme pas à une même syllabation. Si, à la suite de Kaye et Lowenstamm (1984), nous admettons que les structures métriques sont présentes dans les représentations lexicales et que les éléments nuls [-segment] doivent être présents dans les représentations phonologiques, nous pouvons faire correspondre aux groupes (39a) et (39b) les structures métriques (40a) et (40b), respectivement.

(40)a-

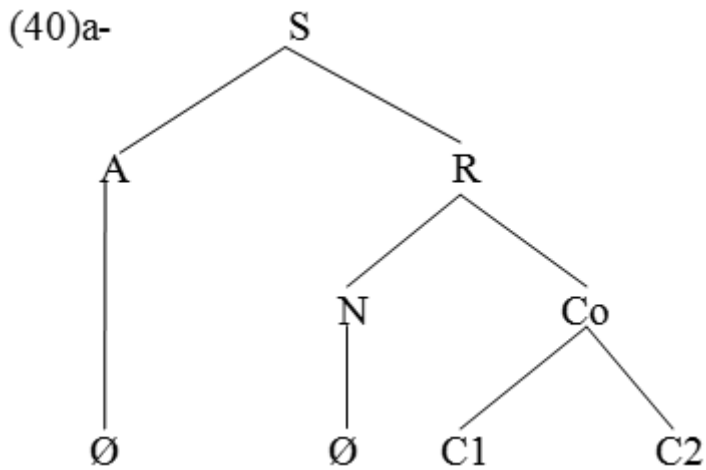

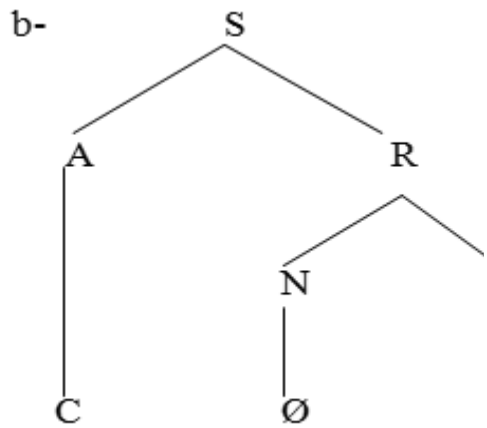

Où S, A, R, N, Co = syllabe, attaque, rime et coda, respectivement.

Dans les structures (40a-b), le constituant noyau domine un élément nul que remplira par la suite une règle d'épenthèse de schwa responsable de la dérivation des représentations métriques (41a-b).

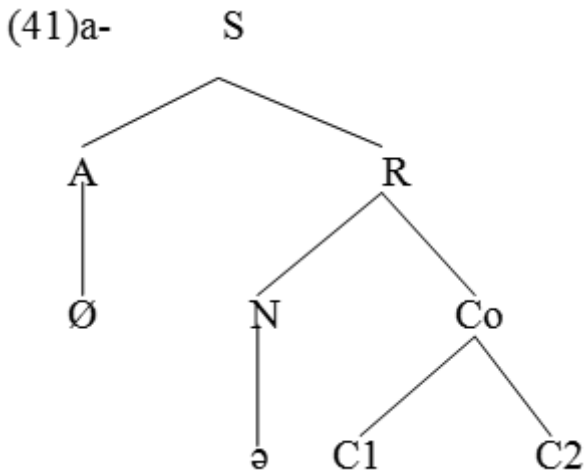

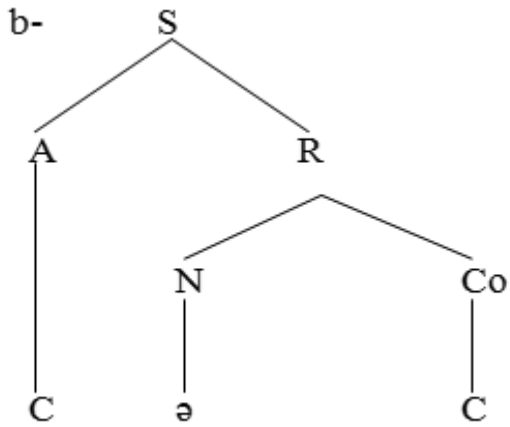

La position du segment syllabique épenthétique par rapport aux consonnes du schème est déterminée par l'échelle de sonorité[28]. La voyelle en question s'insère devant la consonne qui a le plus grand indice de sonorité. La comparaison des indices de sonorité (IS) des consonnes qui constituent le signifiant de chacune des formes verbales considérées en (39) corrobore l'hypothèse avancée.

28- Nous rappelons comme suit la classification des sons de point de vue de la sonorité telle qu'elle a été proposée par Jespersen (1926) (*cf.* Thomas, J., M. C. et al. (1976 : 122).
i- Consonne sourdes
a- Occlusives
Fricatives
ii- Occlusives sonores
iii-Fricatives sonores
iv- Nasales et latérales
v- Voyelles fermées
vi- Voyelles mi-fermées
vii- Voyelles ouvertes.
(Les sons sont envisagés sous l'angle de leur sonorité croissante).

(42) Formes de (39a)			Formes de (39b)		
Verbes	IS de C1 > IS de C2	Réalisations avec schwa	Verbes	IS de C1 < IS de C2	Réalisation avec schwa
nġ	n > ġ	ənġ	ġz	ġ < z	ġəz
ns	n > s	əns	ġṛ	ġ < ṛ	ġəṛ
nz	n > z	ənz	gn	g < n	gən
ks	k > s	əks	gr	g < r	gər
ṛġ	ṛ > ġ	əṛġ	ry	r < y	rəy
			ḍṛ	ḍ < ṛ	ḍəṛ
			sġ	s < ġ	səġ

Revenons maintenant à la question de formation de l'aoriste intensif. La divergence qu'il y a entre les données de (39a) et celles de (39b) peut être traitée soit dans le cadre de la théorie de sonorité, soit dans celui de la syllabe. Ainsi, étant donné l'ensemble des informations données plus haut, il devient possible de formuler comme en (43) la règle de formation de l'aoriste intensif à laquelle doivent être soumises les données de type (39a-b).

(43) Les verbes de la forme C1C2 actualisent leur thème intensif par le redoublement de la consonne qui a le plus petit indice de sonorité accompagnée de l'insertion de *[a]* immédiatement après le dernier élément de la séquence C1C1 engendrée par le processus de redoublement : ks → kssa, nz → nzza, ns→ nssa, sġ → ssaġ, ḍṛ → ḍḍaṛ, gr → ggar, gn → ggan, etc.

La règle (43) est formulée en termes de sonorité. Il est possible de lui donner une autre forme (*cf.* 44) en se basant sur des considérations d'ordre métrique.

(44)a- Les verbes du type C1C2 dont la prononciation se conforme à la syllabation (40a) forment leur aoriste intensif par le redoublement de la seconde radicale, qui occupe la position coda, accompagné de l'insertion de *[a]* dans la position subséquente à la suite C1C1 engendrée par le premier processus.

b- les verbes du type C1C2 dont la prononciation se conforme

à la syllabation (40b) forment leur aoriste intensif par le redoublement de la première radicale, qui occupe la position d'attaque et par l'insertion de *[a]* dans la position subséquente à la suite C1C1 engendrée par le premier processus.

La première clause de (44) concerne les verbes (39a) : *nġ* «tuer»→ *nqqa*, *nz* «être vendu» → *nzza*, *ks* «surveiller» → *kssa*, *ns* «s'habiller»→ *nssa* et la seconde ceux donnés en (39b) : *ġz* «creuser» → *qqaz*, *ġṛ* «appeler» → *qqaṛ*, *gn* «dormir» → *ggan*, *gr* «jeter» → *ggar*, *ry* «se dénouer» → *rray*, *ḍṛ* «descendre» → *ḍḍaṛ*, *sġ* «acheter» → *ssaġ*.

II. I. 3. 2. 6- Les verbes de la classe H

Les verbes du type (45) entrent dans cette classe. Ils affichent le syncrétisme de l'opposition aoriste simple / aoriste intensif. En d'autres termes, le signifié du premier et celui du second sont supportés par un même signifiant.

(45)a- sfafa «réveiller» → sfafa.

sqadda «arranger» → sqadda.

snniza «interrompre» → snniza.

sxṣṣa «être privé de» → sxṣṣa.

skkuttu «dégourdir» → skkuttu.

ssudu «faire partir» → ssudu.

ssru «faire pleurer» → ssru.

sfa «faire bâiller» → sfa.

ssrfu «hâter» → ssrfu.

ssanzu «faire dégringoler» → ssanzu.

sġudu «rendre beau, embellir» → sġudu.

sawsa «défricher» → sawsa.

sssḍu «faire sentir» → sssḍu.

ssxḍu «induire en erreur″ → ssxḍu.

b- sdam «perpétuer» → sdam.

sḥuf «hâter» → sḥuf.

sriw «élargir» → sriw.

ssġzif «allonger» → ssġzif.

suntkkum «faire grogner» → suntkkum.

ssaggum «faire espérer» → ssagum.

ssaẓum «faire jeûner» → ssaẓum.

ssažžuf «faire dégringoler» → ssažžuf.

sbaḥ «enrouer» → sbaḥ.

Les verbes auxquels est préfixé le marquant du causatif / factitif ou l'une de ses variantes constituent des contextes qui ne sont compatibles avec aucune des modalités responsables de l'engendrement du signifiant marquée de l'aoriste intensif. Ceux qui relèvent de la classe A perdent, en s'agglutinant avec le préfixe en question, la possibilité de former leur thème intensif par le biais de *[tt]*. Pour lors, si la structure des schèmes des dérivés obtenus n'autorise le recours à aucun des autres mécanismes prévus par la langue, l'opposition thème simple / thème intensif est neutralisée au profit de la forme non marquée. Dans ce cas, le degré élevé de la propriété véhiculée par le radical est indiqué par un préverbe (*da* ou *ar* (*cf.* 46a-b) ou déduit du contexte si la marque fait défaut (*cf.* 46c).

(46) sbaḥ :

a- ar š isbaḥ usafara «ce médicament t'enrouait».

b- da š isbaḥ usafara «ce médicament t'enroue».

c- ur aš iši uḍbib asafar isbaḥn «le médecin ne t'a pas donné le médicament qui enroue (la voix).

Les verbes de la classe A qui ne perdent pas, en se combinant avec *[s]* ou avec l'une de ses variantes la possibilité d'opposer un thème simple à un thème intensif subissent un autre processus, essentiellement l'insertion vocalique compatible avec les traits du schème dérivé obtenu, comme l'illustrent les données du tableau (47).

(47)

Verbes de la classe A	Dérivé en *[s]*	AI des dérivés en *[s]*	Règle appliquée
asy "prendre"	ssasy/ssisy "transporter"	ssasay /ssisiy	(21)
amẓ "tenir"	ssimẓ "faire tenir"	ssimiẓ	
afḍ "s'en aller"	ssifḍ "faire partir"	ssifiḍ	
ffġ "sortir"	ssufġ "faire sortir"	ssufuġ	
llf "divorcer"	ssulf "faire divorcer"	ssuluf	
aġ "être allumé"	ssiġ "allumer"	ssiġi	
kkr "se lever"	skkr "faire se lever"	skkar	

Il s'agit maintenant de voir ce qui caractérise les formes verbales dérivées données en (45). Pour ce faire, il est nécessaire de déduire de l'ensemble des observations que nous avons faites plus haut les contraintes suivantes :

(48)a- la contrainte de préservation de structure bloque l'insertion vocalique si le schème de base contient déjà plus d'une position vocalique (*cf.* II. I. 3. 1).

b- la perte d'une position consonantique est toujours accompagnée de la préfixation de [tt]. C'est ce dernier processus qui favorise le déclenchement du premier ;

c- la position de la voyelle insérée n'est jamais à gauche de celle qui existe déjà dans le schème. Par conséquent, si celui-ci se termine par une syllabe ouverte, le processus d'insertion vocalique est bloqué.

d- le redoublement est impossible si :

i- le schème de base pourvu d'une position vocalique est monoconsonantique ou contient deux consonnes identiques ;

ii- le schème de base contient plus d'une position vocalique.

iii- le schème est pourvu du préfixe *[s]* ou de sa variante tendue.

Les schèmes qui spécifient les verbes de la classe H sont inventoriés en (49).

(49)

$$X + \left\{ \begin{array}{l} CVC1C1V \\ CVCVC(C) \\ C1C1VC2C2V \\ C1C1C2V \\ C1C2C2V \\ C1C1VC \\ (C)VCV \\ CV(C) \\ C1C2V(C) \\ VC1C2C3C3VC \end{array} \right\}$$

où X représente le préfixe *[s]* ou sa variante tendue *[ss]*.

Ces schèmes contiennent des spécificités morphologiques qui ne sont compatibles avec aucun des processus formulés en (8a-d).

i- La présence à leur initiale du préfixe *[s]* ou de sa variante tendue représentés par la variable X bloque les processus (8a) et (8c), c'est-à-dire la préfixation et le redoublement.

ii- Le blocage de (8a) entraîne automatiquement la neutralisation de (8d) qui fait chuter une position consonantique.

iii - Les schèmes à deux positions vocaliques ou qui se terminent par une syllabe ouverte ou fermée par une seule consonne ne constituent pas le domaine d'application de (8b).

II. I. 4- Remarques sur la conjugaison intensive

Nous amenons à sa fin ce chapitre par cette section dédiée à quelques remarques sur le trait grammatical dit inaccompli associé au radical verbal. Dans le cas de la conjugaison intensive, les formes pourvues d'affixes désinentiels sont forgées sur une base unique à l'inaccompli du passé (forme en *ar* **:** *ar ttddux* «je partais), du présent (forme en *da* **:** *da ttddux*), du futur (forme en *ad* **:** *ad ttddux*). C'est ce que synthétise le tableau (50) que nous illustrons par les conjugaisons (51) et (52).

(50)

Outil de négation	Modalités aspectuelles	Radical	Indices de personnes	pers
(ur) +	{ar, da, ad} +	Radical +	{—x, t—d, i—, t—, n—, t—m, t—mt, —n, —nt}	1, 2, 3m, 3f, 4, 5m, 5f, 6m, 6f

Où les accolades indiquent le choix et les parenthèses ( ) signifient que le choix du terme qu'elles contiennent est optionnel.

Voici comment la représentation (50) doit être glosée: pour avoir la forme conjuguée d'un verbe, il suffit de remplacer le tiret (**–**) par le radical verbal intensif (forme intensive de l'imératif, 2ème personne du singulier) et de postposer la suite obtenue à la modalité aspectuelle sélectionnée, *ar, da* ou *ad* qui expriment, respectivement, l'inaccompli du passé, l'inaccompli du présent et l'inaccompli du futur. Le choix du morphème de négation est optionnel. Si cette particule n'est pas sélectionnée, on a un énoncé affirmatif. Signalons que le morphème de négation *ur* est incompatible avec la modalité *ad*, à laquelle

supplée, dans ce contexte, la particule *da (cf.* (i)). Les données du tableau (50) permettent de dériver ainsi des énoncés négatifs.

(i) *ad* + V : ad *ggan*-x «je dormirai» → *ur* + *da* + V: ur *da* *ggan*-x «je ne dormirai pas».

(ii) da + V : da t-*ggan* «elle dort» → ur + da + V : ur da *t-ggan* «elle ne dort pas».

(iii) *ar* + V : ar n-*ggan* «nous dormions → ur + ar + V: ur ar n-*ggan* «nous ne dormions pas».

Aucun changement ne s'opère non plus au niveau du thème intensif si les énoncés sont modifiés par le constituant de modalité négative *ur.* Les tableaux de conjugaison (51) et (52) illustrent la configuration donnée en (50).

(51) Exemple avec le verbe g "faire → ttgga

Outil de négation	Modalités aspectuelles	Radical	Indices de personnes	pers
(ur) +	ar da ad +	ttgga +	—x t—d i— t— n— t—m t—mt —n —nt	1 2 3m 3f 4 5m 5f 6m 6f

(52) Illustration des représentations (50) et (51) avec le verbe g "faire"

Inacc. du passé : forme en ar		Inacc. du présent : forme en da		Inacc. du futur : forme en ad	
Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif
ar ttgga-x	ur ar ttgga-x	da ttgga-x	ur da ttgga-x	ad ttgga-x	ur da ttgga-x
ar t-tgga-d	ur ar t-tgga-d	da t-tgga-d	ur da t-tgga-d	ad t-tgga-d	ur da t-tgga-d
ar i-ttgga	ur ar i-ttgga	da i-ttgga	ur da i-ttgga	ad i-ttgga	ur da i-ttgga
ar t-tgga	ur ar t-tgga	da t-tgga	ur da t-tgga	ad t-tgga	ur da t-tgga
ar n-ttgga	ur ar n-ttgga	da n-ttgga	ur da n-ttgga	ad n-ttgga	ur da n-ttgga
ar t-tgga-m	ur ar t-tgga-m	da t-tggam	ur da t-tggam	ad t-tgga-m	ur da t-tgga-m
ar t-tgga-mt	ur ar t-tgga-mt	da t-tgga-mt	ur da t-tggamt	ad t-tgga-mt	ur da t-tgga-mt
ar ttgga-n	ur ar ttgga-n	da ttgga-n	ur da ttgga-n	ad ttgga-n	ur da ttgga-n
ar ttgga-nt	ur ar ttgga-nt	da ttgga-nt	ur da ttgga-nt	ad ttgga-nt	ur da ttgga-nt

Où :

i- Le tiret (-) disjoint le radical et l'indice de personne.

ii- le préfixe d'intensité [tt] est réduit à [t] **:** [+ tendu] → [-tend]) dans les cas où l'indice de personne préfixé au radical est [t] : c'est ce qui explique la présence des séquences t-t, où le premier élément représente l'indice de personne et le second le préfixe d'intensité.

iii- la modalité *da* supplée à la modalité *ad* dans le contexte du morphème de négation *ur*.

II. I. 5- Conclusion

L'étude que nous avons menée dans ce chapitre s'est articulée autour de la morphologie de l'aoriste intensif en amazighe, parler des Ayt Wirra. L'observation des données nous a permis de distinguer à l'intérieur du système verbal du parler huit classes morphologiquement distinctes et ce en fonction du changement ou des changements que l'on fait subir à la forme de base (forme de l'impératif simple, deuxième personne du singulier) pour obtenir le thème de l'aoriste intensif. Il est argumenté que la structure de la forme de base offre toutes les informations métriques et / ou phonétiques permettant de dégager le type ou les types de modification qui marque(nt) l'aoriste intensif. Nous reproduisons en (i-v), pour mémoire, ces modifications : (i)

la préfixation de *tt*, (ii) l'insertion d'une voyelle, (iii) le redoublement d'une consonne radicale, (iv) la perte d'une position consonantique, (v) l'absence de la marque. Nous spécifions comme suit, au moyen de ces changements, les huit classes verbales que l'observation des données a permis de dégager.

Classes verbales	Changement(s) qui marque(nt) chaque classe							
	i	i ∪ ii	i ∪ ii ∪ iv	i ∪ iv	ii	ii ∪ iii	iii	v
A	+	-	-	-	-	-	-	-
B	-	+	-	-	-	-	-	-
C	-	-	+	-	-	-	-	-
D	-	-	-	+	-	-	-	-
E	-	-	-	-	+	-	-	-
F	-	-	-	-	-	+	-	-
G	-	-	-	-	-	-	+	-
H	-	-	-	-	-	-	-	+

Où le symbole ∪ signifie que les processus s'appliquent conjointement.

CHAPITRE II

LA MORPHOLOGIE DU PRÉTÉRIT : ÉTUDE DES VARIATION DES THÈMES

II. II. 0- Introduction

Même dans le cas du prétérit, une forme verbale offre deux éléments fondamentaux : un élément central, le radical, et un indice de personne. Le premier est porteur de l'idée exprimée par le verbe. Élément de base, il appartient au lexique. Comme nous l'avons déjà signalé dans l'introduction de la première partie, à l'inverse de l'arabe marocain, qui exploite deux paradigmes désinentiels, l'un pour l'inaccompli et l'autre pour l'accompli (*cf.* Oussikoum 2001), les indices de personne sont invariables, cela veut dire que la langue recourt à un même paradigme dans les mêmes contextes hormis l'impératif auquel elle réserve des marques spécifiques[29] (*cf.* Oussikoum 2013 pour plus de détails). Si le système des indices personnels est caractérisé par son invariabilité, le radical permet, par contre, un jeu de variations morphologiques.

Nous réservons le présent chapitre à la description de la morphologie des thèmes du prétérit. Pour ce faire, nous nous basons sur l'examen d'un corpus formé de plus de 382 items verbaux que décrivent les types de schèmes inventoriés dans le premier chapitre de la seconde partie.

Le chapitre est organisé en deux sections. Nous consacrons la première à la présentation du phénomène à étudier et aux classes de schèmes sur lesquels sont formés les verbes du corpus. La seconde est réservée à l'examen des données et à la formalisation des processus morphologiques qui font passer de la forme de base aux différents thèmes du prétérit positif ou négatif.

II. II. 1. Présentation du problème

Dans le parler des Ayt Wirra et sans doute cela est-il vrai pour d'autres variantes amazighes, le nombre des éléments consonantiques d'un thème

29- Exemple du verbe gn ″dormir″ à l'impératif

Mode / personnes	2	1+2	1+5M	1+5F	5M	5F
Impératif simple	gn	gn-ax	gn-atax	gn-mtax	gn-at	gn-mt
Impératif intensif	ggan	ggan-ax	ggan-atax	ggan-mtax	ggan-at	ggan-mt

le tiret (-) disjoint le radical verbal et l'indice personnel.

1+2 = *nous* incluant *je* et *tu* ; 1+5M = *nous* incluant *je* et plus d'un *tu* masc.; 1+5F = *nous* incluant *je* et plus d'un *tu* fém. ; 5M = plus d'un *tu* masc. ; 5F = plus d'un *tu* fém.

est variable. On peut relever des thèmes monolitères, bilitères, trilitères, quadrilitères et quinquilitères. Les deux derniers et le premier sont peu nombreux. Ceux à quatre ou cinq consonnes radicales n'ont qu'un rôle limité et sont peu nombreux voire même rares. Ils sont de plus, pour la plupart au moins, suspects d'être des dérivés ou des composés. Les thèmes sont pour la grande majorité bilitères ou trilitères. Ceux à deux consonnes ne doivent pas être considérés comme des formes altérées de bases trilitères car la loi du trilitarisme, nous semble-t-il, ne joue pas en amazighe. Tout au contraire, bilitères et trilitères, et ceux-ci par leur présence intensive contribuent à écarter l'hypothèse du trilitarisme, ont une très grosse importance.

Le système verbal de l'amazighe offre les types de verbes suivants :

II. II. 1. 1- Les Verbes monolitères

A- Les monolitères du type C

Ces verbes ne sont pas productifs: le corpus ne contient que deux items.

(1) š «donner» : šix / ur šix «j'ai donné / je n'ai pas donné» ; iša/ ur iši «il a donné / il n'a pas donné».

g «faire» : gix / ur gix «j'ai fait / je n'ai pas fait» ; iga / ur igi «il a fait / il n'a pas fait».

B- Les monolitères du type VC / CV / VCV

Le corpus ne présente que trois items du type VC et deux du type CV.

(2) ar «être libre» : urix / ur urix ″je suis libre / je ne suis pas libre″ ; yura / ur yuri ″il est libre / il n'est pas libre″.

af «trouver» : ufix / ur ufix «j'ai trouvé / je n'ai pas trouvé» ; yufa / ur yufi ″il a trouvé / il n'a pas trouvé″.

Ce verbe a une forme homonyme qui véhicule l'idée de ″surpasser″ et se conjugue au prétérit sur une seule base : ufx / tufd, yuf, etc. ″j'ai surpassé / tu as surpassé / il a surpassé″ ; ur ufx / ur tufd / ur yuf ″je n'ai pas surpassé / tu n'as pas surpassé / il n'a pas surpassé″.

aġ «ressembler» : aġx / ur aġx «j'ai ressemblé / je n'ai pas ressemblé ; yaġ / ur yaġ «il a ressemblé / il n'a pas ressemblé».

ru «pleurer» : rux / ur rux «j'ai pleuré / je n'ai pas pleuré» ; iru / ur iru «il a pleuré / il n'a pas pleuré».

fa «bâiller» : fax / ur fax ″j'ai bâillé / je n'ai pas bâillé″ ; tfad / ur tfad ″tu as bâillé / tu n'as pas bâillé″ ; ifa / ur ifa ″il a bâillé / il n'a pas bâillé″.

azu ″écorcher″ : azux / ur azux ″j'ai écorché / je n'ai pas écorché″ ; tazud / ur tazud ″tu as écorché / tu n'as pas écorché″ ; yazu / ur yazu ″il a écorché / il n'a pas écorché″.

aḍu ″plier″ : aḍux / ur aḍux ″j'ai plié / je n'ai pas plié″ ; taḍud / ur taḍud ″tu as plié / tu n'as pas plié″ ; yaḍu / ur yaḍu ″il a plié / il n'as pas plié″.

II. II. 1. 2- Les Verbes bilitères

A- Les bilitères du type CC

(3)a- gg^{w} «pétrir la pâte» : gg^{w}ix / ur gg^{w}ix «j'ai pétri / je n'ai pas pétri» ; il a pétri / il n'a pas pétri».

kk : «passer» : kkix / ur kkix «je suis passé / je ne suis pas passé» ; ikka / ur ikki «il est passé / il n'est pas passé″.

b- nd «être secoué» : ndix / ur ndix «je suis secoué / je ne suis pas secoué» ; inda / ur indi «il est secoué / il n'est pas secoué».

nġ «tuer» : nġix / ur nġix «j'ai tué / je n'ai pas tué» ; inġa / ur inġi «il a tué / il n'a pas tué».

ġṛ «appeler» : ġṛix / ur ġṛix «j'ai appelé / je n'ai pas appelé» ; iġṛa / ur iġṛi ″ il a appelé / il n'a pas appelé».

ns «s'habiller» : nsix / ur nsix «je me suis habillé / je ne me suis pas habillé» ; insa / ur insi «il s'est habillé / il ne s'est pas habillé».

ṛẓ «briser» : ṛẓix / ur ṛẓix «j'ai brisé / je n'ai pas brisé» ; iṛẓa / ur iṛẓi «il a brisé / il n'a pas brisé».

ẓḍ «moudre» : ẓḍix / ur ẓḍix «j'ai moulu / je n'ai pas moulu» ; iẓḍa / ur iẓḍi «il a moulu / il n'a pas moulu″.

c- gn «dormir» : gnx / ur ginx «j'ai dormi / je n'ai pas dormi″; ign / ur igin «il a dormi / il n'a pas dormi″.

ry «être dénoué» : try / ur triy «elle est dénouée / elle n'est pas dénouée″.

wt «frapper» : wtx / ur witx «j'ai frappé / je n'ai pas frappé″ **;** iwat / ur iwit «il a frappé / il n'a pas frappé″.

ms «avoir un lien de parenté» : tmsd / ur tmisd «tu as / tu n'as pas un lien de parenté″.

gl «être comblé» : igl / ur igil «il est comblé / il n'est pas comblé″.

B- Les bilitères du type VCC

(4) adr «appuyer» : udrx / ur udrx «j'ai appuyé / je n'ai pas appuyé» ; yudr / ur yudr «il a appuyé / il n'a pas appuyé».

ady «caler» : udyx / ur udyx «j'ai calé / je n'ai pas calé» ; yudy / ur yudy «il a calé / il n'a pas calé».

amẓ «tenir» : umẓx / ur umẓx «j'ai tenu / je n'ai pas tenu» ; yumẓ / ur yumẓ «il a tenu / il n'a pas tenu».

arm «goûter» : urmx / ur urmx «j'ai goûté / je n'ai pas goûté» ; yurm / ur yurm ″il a goûté / il n'a pas goûté″.

ašr «voler, piller» : ušrx / ur ušrx «j'ai pillé / je n'ai pas pillé ; yušr / ur yušr «il a pillé / il n'a pas pillé».

asy «prendre» : usyx / ur usyx «j'ai pris / je n'ai pas pris″ ; yusy / ur yusy «il a pris / il n'a pas pris».

awl «se marier» : iwlx / ur iwlx «je suis marié / je ne suis pas marié» ; yiwl / ur yiwl ″il est marié / il n'est pas marié″.

awy «emporter» : iwyx / ur iwyx «j'ai emporté / je n'ai pas emporté» ; yiwy / ur yiwy «il a emporté / il n'a pas emporté».

azn «envoyer» : uznx / ur uznx «j'ai envoyé / je n'ai pas envoyé».

afs «tasser» : ufsx / ur ufsx «j'ai tassé / je n'ai pas tassé» ; yufs / ur yufs «il a tassé / il n'a pas tassé».

(5) adž «laisser» : udžix / tudžid / yudža «j'ai laissé / tu as laissé / il a laissé ; ur udžix / ur tudžid / ur yudži / «je n'ai pas laissé / tu n'as pas laissé / il n'a pas laissé".

asš : «se perdre» : usšix / tussid / yusša «je me suis perdu / tu t'es perdu / il s'est perdu».

(6) agg «visiter» : uggix / ur uggix «j'ai visité / je n'ai pas visité ; yugga / ur yuggi "il a visité / il n'a pas visité".

all «pleurer» : ullix / ur ullix «j'ai pleuré / je n'ai pas pleuré ; yulla / ur yulli "il a pleuré / il n'a pas pleuré».

amm «arrêter» : ummix / ur ummix «j'ai arrêté / je n'ai pas arrêté», yumma / ur yummi «il a arrêté / il n'a pas arrêté».

(7) uff «être gonflé» : uffx / ur uffx «je suis gonflé / je ne suis pas gonflé» ; yuff / ur yuff «il est gonflé / il n'est pas gonflé».

uny «enfoncer» : unyx / ur unyx «j'ai enfoncé / je n'ai pas enfoncé» ; yuny / ur yuny «il a enfoncé / il n'a pas enfoncé».

užd «être prêt» : uždx / ur užidx «je suis prêt / je ne suis pas prêt" ; iwžd / ur iwžid «il est prêt / il n'est pas prêt».

C- Les bilitères du type CVC

(8) rar «rendre» : rurix / ur rurix «j'ai rendu / je n'ai pas rendu» ; irura / ur iruri «il a rendu / il n'a pas rendu».

ɛum «se baigner» : ɛumx / ur ɛumx «je me suis baigné / je ne me suis pas baigné» ; iɛum / ur iɛum «il s'est baigné / il ne s'est pas baigné».

ẓuṛ «rendre visite» : ẓuṛx / ur ẓuṛx « j'ai rendu visite / je n'ai pas rendu visite» ; iẓuṛ / ur iẓuṛ «il a rendu visite / il n'a pas rendu visite».

ṣuḍ «souffler» : ṣuḍx / ur ṣuḍx «j'ai soufflé / je n'ai pas soufflé» ; iṣuḍ / ur iṣuḍ "il a soufflé / il n'a pas soufflé".

mun «accompagner» : munx / ur munx «j'ai accompagné / je n'ai pas accompagné». imun / ur imun «il a accompagné / il n'a pas accompagné».

lal «naître» : lulix / ur lulix «je suis né / je ne suis pas né» ; ilula / ur iluli «il est né / il n'est pas né».

D- Les bilitères du type CVCV / VCVC

(9) dawa «soigner» : dawax / ur dawax "j'ai soigné / je n'ai pas soigné" ; tdawad / ur tdawad "tu as soigné / tu n'as pas soigné" ; idawa / ur idawa "il a soigné / il n'a pas soigné".

fafa «se réveiller» : fafax / ur fafax «je me suis réveillé / je ne me suis pas réveillé» ; ifafa / ur ifafa «il s'est réveillé / il ne s'est pas réveillé».

nada «chercher» : nadax / ur nadax «j'ai cherché / je n'ai pas cherché» ; inada / ur inada «il a cherché / il n'a pas cherché».

raɛa «voir» : raɛax / ur raɛax «j'ai regardé / je n'ai pas regardé» ; iraɛa / ur iraɛa «il a regardé / il n'a pas regardé».

šaša «chasser» : šašax / ur šašax «j'ai chassé / je n'ai pas chassé» ; išaša / ur išaša «il a chassé / il n'a pas chassé».

laha «jouer» : lahax / ur lahax «j'ai joué / je n'ai pas joué» ; ilaha ur ilaha «il a joué / il n'a pas joué».

aẓum : «jeûner» : aẓumx / ur aẓumx «j'ai jeûné / je n'ai pas jeûné» ; yaẓum / ur yaẓum «il a jeûné / il n'a pas jeûné».

afuf ″être tamisé″ : afufx / ur afufx ″je suis tamisé / je ne suis pas tamisé″ ; yafuf / ur yafuf ″il est tamisé / il n'est pas tamisé″.

arud ″être lavé″ : arudx / ur arudx ″je suis lavé / je ne suis pas lavé″ ; yarud / ur yarud ″il est lavé / il n'est pas lavé″.

E- Les bilitères du type CCV

(10) rru «vainvre» : rrix / ur rrix «j'ai vaincu / je n'ai pas vaincu» ; irra / ur irri «il a vaincu / il n'a pas vaincu».

šru «louer» : šrix / ur šrix «j'ai loué / je n'ai pas loué» ; išra / ur išri «il a loué / il n'a pas loué».

ṛxu «attendre» : ṛxix / ur ṛxix «j'ai attendu / je n'ai pas attendu» ; iṛxa / ur iṛxi «il a attendu / il n'a pas attendu».

ɛmu «aveugler» : ɛmix / ur ɛmix ″j'ai aveuglé / je n'ai pas aveuglé″ ; iɛma / ur iɛmi ″il a aveuglé / il n'a pas aveuglé″.

nhu «conseiller» : nhix / ur nhix «j'ai conseillé / je n'ai pas conseillé» ; inha / ur inhi «il a conseillé / il n'a pas conseillé».

ṣfu «être propre» : ṣfix / ur ṣfix «je suis propre / je ne suis pas propre» ; iṣfa / ur iṣfi «il est propre / il n'est pas propre».

rfu «se dépêcher» : rfix / ur rfix «je me suis dépêché / je ne me suis pas dépêché» ; irfa / ur irfi ″il s'est dépêché / il ne s'est pas dépêché″.

rbu «porter» : rbix / ur rbix «j'ai porté / je n'ai pas porté» ; irba / ur irbi «il a porté / il n'a pas porté».

šnu «se pencher» : šnix / ur šnix «je me suis penché / je ne me suis pas penché» ; išna / ur išni «il s'est penché / il ne s'est pas penché».

qḍu «s'approvisionner» : qḍix / ur qḍix «je me suis approvisionné / je ne me suis pas approvisionné». iqḍa / ur iqḍi ″il s'est approvisionné / il ne s'est pas approvisionné″.

gbu «trouer» : gbix / ur gbix «j'ai troué / je n'ai pas troué» ; igba / ur igbi «il a troué / il n'a pas troué».

kmu «fumer» : kmix / ur kmix «j'ai fumé / je n'ai pas fumé» ; tkmid / ur tkmid ″tu as fumé / tu n'as pas fumé″ ; ikma / ur ikmi ″il a fumé / il n'a pas fumé″.

II. II. 1. 3- Les verbes trilitères

A- Les trilitères du types CCC

(11) bby «couper» : bbyx / ur bbiyx «j'ai coupé / je n'ai pas coupé» ; ibby / ur ibbiy «il a coupé / il n'a pas coupé».

ddl «couvrir» : ddlx / ur ddilx «j'ai couvert / je n'ai pas couvert» ; iddl / ur iddil «il a couvert / il n'a pas couvert».

fly «déchirer» : flyx / ur fliyx «j'ai déchiré / je n'ai pas déchiré ; ifly / ur ifliy «il a déchiré / il n'a pas déchiré».

fst «se taire» : fstix / ur fstix «je me suis tu / je ne me suis pas tu» ; ifsta / ur ifsti «il s'est tu / il ne s'est pas tu».

ffr «cacher» : ffrx / ur ffirx «j'ai caché / je n'ai pas caché» ; iffr / ur iffir «il a caché / il n'a pas caché».

ġẓẓ «croquer» : ġẓẓix / ur ġẓẓix «j'ai croqué / je n'ai pas croqué» ; iġẓẓa / ur iġẓẓi ″il a croqué / il n'a pas croqué″.

lly «balancer» : llyx / ur lliyx «j'ai balancé / je n'ai pas balancé» ; illy / ur illiy «il a balancé / il n'a pas balancé».

ndm «regretter» : ndmx / ur ndimx «j'ai regretté / je n'ai pas regretté» ; indm / ur indim «il a regretté / il n'a pas regretté».

nnḍ «tresser» : nnḍx / ur nniḍx «j'ai tressé / je n'ai pas tressé» ; innḍ / ur inniḍ «il a tressé / il n'a pas tressé».

nzġ «tirer» : nzġx / ur nziġx»j'ai tiré / je n'ai pas tiré» ; inzġ / ur inziġ «il a tiré / il n'a pas tiré».

rdl «tomber» : rdlx / ur rdilx «je suis tombé / je ne suis pas tombé» ; irdl / ur irdil «il est tombé / il n'est pas tombé».

srs «poser» : srsx / ur srisx «j'ai posé / je n'ai pas posé» ; isrs / ur isris «il a posé / il n'a pas posé».

šty «se rappeler» : štyx / ur štiyx «je me suis rappelé / je ne me suis pas rappelé» ; išty / ur ištiy «il s'est rappelé / il ne s'est pas rappelé».

zdy «lier» : zdyx / ur zdiyx «j'ai lié / je n'ai pas lié» ; izdy / ur izdiy «il a lié / il n'a pas lié».

B- Les trilitères du type CVCC

(12) ḥudr «se pencher» : ḥudrx / ur ḥudrx «je me suis penché / je ne me suis pas penché» ; iḥudr / ur iḥudr «il s'est penché / il ne s'est pas penché».

ḥuny «pousser» : ḥunyx / ur ḥunyx «j'ai poussé / je n'ai pas poussé» ; iḥuny / ur iḥuny «il a poussé / il n'a pas poussé».

šawṛ «demander l'avis, conseil» : šawṛx / ur šawṛx «j'ai demandé conseil / je n'ai pas demandé conseil» ; išawṛ / ur išawṛ «il a demandé conseil / il n'a pas demandé conseil».

sufs «cracher» : sufsx / ur sufsx «j'ai craché / je n'ai pas craché» ; isufs / ur isufs «il a craché / il n'a pas craché».

zayd «ajouter, avancer» : zaydx / ur zaydx «j'ai ajouté / je n'ai pas ajouté» ; izayd / ur izayd» «il a ajouté / il n'a pas ajouté».

ɛawd «répéter, raconter» : ɛawdx / ur ɛawdx «j'ai répété / je n'ai pas répété» ; iɛawd / ur iɛawd «il a répété / il n'a pas répété».

ɛawn «aider» : ɛawnx / ur ɛawnx «j'ai aidé / je n'ai pas aidé» ; iɛawn / ur iɛawn ″il a aidé / il n'a pas aidé″.

ɛayd «retourner» : ɛaydx / ur ɛaydx «je suis retourné / je ne suis pas retourné» ; iɛayd / ur iɛayd «il est retourné / il n'est pas retourné».

zawr : «insulter» : zawrx / ur zawrx «j'ai insulté / je n'ai pas insulté» ; izawr / ur izawr «il a insulté / il n'a pas insulté».

C- Les trilitères du type CCVC

(13) xtaṛ «choisir» : xtaṛx / ur xtaṛx «j'ai choisi / je n'ai pas choisi» ; ixtaṛ / ur ixtaṛ «il a choisi / il n'a pas choisi».

smiḍ «avoir froid» : smmiḍx / ur smmiḍx «j'ai froid / je n'ai pas froid» ; ismmiḍ / ur ismmiḍ «il a froid / il n'a pas froid».

mġuṛ «être grand» : mġuṛx / ur mġuṛx «je suis grand / je ne suis pas grand» ; imġuṛ / ur imġuṛ "il est grand / il n'est pas grand".

D- Les trilitères du type CCVCV / CVCCV

(14) ggaža «être engagé dans l'armée» : ggažax / ur ggažax «je suis engagé / je ne suis pas engagé» ; iggaža / ur iggaža «il est engagé / il n'est pas engagé».

ssara «vagabonder» : ssarax / ur ssarax «j'ai vagabondé / je n'ai pas vagabondé» ; issara / ur issara «il a vagabondé / il n'a pas vagabondé».

kkala «bloquer par une cale» : kkalax / ur kkalax «j'ai bloqué / je n'ai pas bloqué» ; ikkala / ur ikkala "il a bloqué / il n'as pas bloqué".

lludu «être tiède» : lludix / ur lludix «je suis tiède / je ne suis pas tiède» ; illuda / ur illudi «il est tiède / il n'est pas tiède».

lamma «faire des reproches, blâmer» : lammax / ur lammax «j'ai blâmé / je n'ai pas blamé» ; ilamma / ur ilamma «il a blâmé / il n'a pas blâmé».

kkuttu «être dégourdi, grandir» : kkuttix / ur kkuttix «j'ai grandi / je n'ai pas grandi» ; ikkutta / ur ikkutti «il a grandi / il n'a pas grandi».

E- Les trilitères du type CCCV

(15) qṛṛa «avouer» : qṛṛax / ur qṛṛax «j'ai avoué / je n'ai pas avoué» ; iqṛṛa / ur iqṛṛa «il a avoué / il n'a pas avoué».

ɛrra «découvrir, enlever ce qui protège» : ɛrrax / ur ɛrrax ″j'ai dévouvert / je n'ai pas découvert″ ; iɛrra / ur iɛrra ″il a découvert / il n'a pas découvert″.

frra «débarrasser des impuretés, trier» : frrax / ur frrax «j'ai trié / je n'ai pas trié» ; ifrra / ur ifrra «il a trié / il n'a pas trié».

hnna «être tranquille» : hnnax / ur hnnax «je suis tranquille / je ne suis pas tranquille» ; ihnna / ur ihnna «il est tranquille / il n'est pas tranquille».

ɛzza «présenter les condoléances» : ɛzzax / ur ɛzzax «j'ai présenté / je n'ai pas présenté mes condoléances» ; iɛzza / ur iɛzza «il a présenté / il n'a pas présenté ses condoléances».

hzza : «hisser» : hzzax / ur hzzax «j'ai hissé / je n'ai pas hissé» ; ihzza / ur ihzza «il a hissé / il n'a pas hissé».

II. II. 1. 4- Les verbes quadrilitères

A- Les quadilitères du type CCCC

(16) ġ^{w}ždm «s'asseoir» : ġ^{w}ždmx / ur ġ^{w}ždimx «je me suis assis / je ne me suis pas assis» ; iġ^{w}ždm / ur iġ^{w}ždim «il s'est assis / il ne s'est pas assis».

qllɛ «arracher» : qllɛx / ur qlliɛx «j'ai arraché / je n'ai pas arraché» ; iqllɛ / ur iqlliɛ «il a arraché / il n'a pas arraché».

žyyr «enduire de lait de chaux, chauler» ; žyyrx / ur žyyirx «j'ai chaulé / je n'ai pas chaulé» ; ižyyr / ur ižyyir «il a chaulé/ il n'a pas chaulé».

nyyš «viser» : nyyšx / ur nyyišx «j'ai visé / je n'ai pas visé» ; inyyš / ur inyyiš «il a visé / il n'as pas visé».

zyyṛ «serrer» : zyyṛx / ur zyyiṛx «j'ai serré / je n'ai pas serré» ; izyyṛ / ur izyyiṛ «il a serré / il n'a pas serré».

mmtn «fermenter» : mmtnx / ur mmtinx «j'ai fermenté / je n'ai pas fermenté» ; immtn / ur immtin «il a fermenté / il n'a pas fermenté».

bbḍy ″s'éclater″ : bbḍyx / ur bbḍiyx ″je me suis éclaté / je ne me suis pas éclaté» ; ibbḍy / ur ibbḍiy ″il s'est éclaté / il ne s'est pas éclaté″.

gg^{w}dm ″se renverser″ : gg^{w}dmx / ur gg^{w}dimx ″je suis renversé / je ne suis pas renversé″; igg^{w}dm / ur igg^{w}dim ″il s'est renversé / il ne s'est pas renversé″.

flls ″être cinglé″ : fllsx / ur fllisx ″je suis cinglé / je ne suis pas cinglé″ ; iflls / ur ifllis ″il est cinglé / il n'est pas cinglé″.

zmməm «enregistrer» : zmməmx / ur zmmimx «j'ai enregistré / je n'ai pas enregistré ; izmməm / ur izmmim «il a enregistré / il n'a pas enregistré».

B- Les quadrilitères du type CCVCC

(17) ḍḍiqs «éclater» : ḍḍiqsx / ur ḍḍiqsx «j'ai éclaté / je n'ai pas éclaté» ; iḍḍiqs / ur iḍḍiqs «il a éclaté / il n'a pas éclaté».

qqabl «s'occuper de» : qqublx / ur qqublx «je me suis occupé / je ne me suis pas occupé» ; iqqubl / ur iqqubl «il s'est occupé / il ne s'est pas occupé».

ẓẓall «faire la prière» : ẓẓullix / ur ẓẓullix «j'ai fait / je n'ai pas fait la prière» ; iẓẓulla / ur iẓẓulli ″il a fait / il n'a pas fait la prière″.

ggall «jurer» : ggullix / ur ggullix «j'ai juré / je n'ai pas juré» ; iggulla / ur iggulli «il a juré / il n'a pas juré».

mmann «rencontrer» : mmunnix / ur mmunnix «j'ai rencontré / je n'ai pas rencontré» ; immunna / ur immunni «il a rencontré / il n'a pas rencontré».

II. II. 2. Description

II. II. 2. 1- Verbes à schèmes sans voyelle :

Il ressort de l'examen des exemples exposés en (4), (6), (11) et (16) que le passage de la forme de base au thème du prétérit positif ou négatif se fait avec ou sans modification morphologique. Les différents procédés de passage sont décrits en (18a-e).

(18)a- zéro changement.

b- ∅ → [i].

c- ∅ → [a].

d- / a / → [u].

e- / u / →[i].

Pour essayer de déterminer les contextes qui motivent ces procédés de conjugaison, nous examinons successivement les catégories verbales contenues dans les exemples (4), (6), (11) et (16). Ces catégories sont définies par les schèmes C, C1C1, C1C2, C1C1C2, C1C2C3, C1C2C2, C1C2C2C3, C1C1C2C3, C1C1C2C2, C1C1C2C3C4 et C1C2C3C4

Considérons d'abord celles de la forme C, C1C1, C1C2C2 et C1C1C2. Elles connaissent les modalités de conjugaison formulées en (18a-e). Le processus (18b) se déclenche quand le verbe épouse la forme du prétérit positif combinée avec les personnes[30] (1-2) ou celle du prétérit négatif supportant les personnes (1-6). C'est ce que nous avons illustré par les exemples (4), (6), (11) et (16) dont les échantillons sont reproduits en (19) et (20) pour convenance.

(19) C : g → ″faire″: gix, tgid, iga «j'ai fait, tu as fait, il a fait / ur gix, ur tgid, ur igi «je n'ai pas fait, tu n'as pas fait, il n'a pas fait».

(20)a- C1C1 → kk «passer»: kkix, tkkid, ikka «je suis passé, tu es passé, il est passé» / ur kkix, ur tkkid, ur ikki «je ne suis pas passé, tu

30- Nous renvoyons aux personnes du paradigme de la conjugaison je, tu, il / elle, nous, vous, ils / elles par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5 et 6, respectivement. (1-2) veut dire les personnes 1 et 2 ; (1-6) les personnes de 1 à 6 ; (3-6) les personnes de 3 à 6.

n’es pas passé, nous ne sommes pas passés».

b- C1C2C2 → ẓmm «essorer» : ẓmmix, tẓmmid, nẓmma «j’ai essoré, tu as essoré, nous avons essoré» / ur ẓmmix, ur tẓmmid, ur nẓmmi «je n’ai pas essoré, tu n’as pas essoré, nous n’avons pas essoré».

c- C1C1C2 → llm «filer»: llmx, tllmd, llmn «j’ai filé, tu as filé, ils ont filé» / ur llimx, ur tllimd, ur llimn «je n’ai pas filé, tu n’as pas filé, ils n’ont pas filé» (*cf.* conjugaison 6).

La conjugaison des verbes de la famille de ceux donnés en (19) et (20) connaissent l’alternance [i] / [a] /. La base en [i] sert de support aux personnes (1-2) au prétérit positif et aux personnes (1-6) au prétérit négatif. Le thème en [a] est compatible avec les personnes (3-6) au prétérit positif. Les formalisations (21a) et (21b) rendent compte des contextes qui appellent ces changements.

$$(21)\text{a- } \varnothing \rightarrow [i] \,/\, \begin{Bmatrix} C1(C1) \\ C1C2C2 \end{Bmatrix} — \#\,] \begin{Bmatrix} p^{+}\ (\text{pers } 1\text{-}2) \\ p^{-}\ (\text{pers } 1\text{-}6) \end{Bmatrix}$$

$$\text{b- } \varnothing \rightarrow [a] \,/\, \begin{Bmatrix} C1(C1) \\ C1C2C2 \end{Bmatrix} — \#\,]\ \ p^{+}\ (\text{pers } 3\text{-}6)$$

Où p^{+} et p^{-} = **prétérit positif et prétérit négatif, respectivement.**

Voyons maintenant le cas des verbes du type C1C2. Ces verbes forment une liste close et se subdivisent en deux sous-groupes, G1 et G2. La liste des verbes appartenant au sous-groupe G2 ne contient que cinq formes verbales.

G1 : zl «perdre», ns «s’habiller», nġ «tuer», ġṛ «appeler», gr «jeter», ṛġ «se chauffer», dz «piler», gm «pousser, grandir», nd «être secoué», ks «surveiller», nw «être cuit, mûrir», nz «être vendu», ẓḍ «moudre», sw «boire», sġ «acheter», tš «manger», ġz «creuser», ṛẓ «casser».

G2- gn «dormir», ry «être dénoué», wt «frapper», ms «avoir un lien de parenté», gl «être comblé».

Les cinq items verbaux qui forment le sous-groupe G2 se conjuguent sur une base constante au prétérit positif mais exigent, au prétérit négatif l'insertion du segment vocalique [i] devant la dernière radicale. Dans le cas des verbes de la classe G1, le processus d'insertion du segment syllabique est indépendant des matrices phonétiques des deux segments consonantiques qui composent le schème. Aurement dit, la voyelle s'insère toujours dans le contexte CC— #. Ces verbes se conjuguent de la même manière que ceux concernés par les règles (21a-b). Pour que ces items prédicatifs entrent dans le domaine de ces règles, celles-ci doivent être reformulées comme en (22a-b) et soumises à une restriction qui exclut de leur domaine les cinq verbes inventoriés en G2.

$$(22)a\text{-}\ \emptyset \rightarrow [i]\ /\ \begin{Bmatrix} C(C) \\ C1C2C2 \end{Bmatrix}\begin{matrix} 1 \\ 2 \end{matrix}\ \text{—}\ \#\ ]\begin{Bmatrix} p^{+}\ (\text{pers } 1\text{-}2) \\ p^{-}\ (\text{pers } 1\text{-}6) \end{Bmatrix}$$

$$b\text{-}\ \emptyset \rightarrow [a]\ /\ \begin{Bmatrix} C(C) \\ C1C2C2 \end{Bmatrix}\begin{matrix} 1 \\ 2 \end{matrix}\ \text{—}\ \#\ ]\quad p^{+}\ (\text{pers } 3\text{-}6)$$

Où CC du contexte (1) ≠ [gn], [wt], [ms], [ry], [gl].

Les exemples (23a-c) et (24a-b) illustrent le comportement des verbes de la classe G1 et de la classe G2, respectivement.

(23)a- tnsid / insa / ur insi «tu t'es habillé / il s'est habillé / il ne s'est pas habillé».

b- išla / ur išli «il a passé la journée / il n'a pas passé la journée».

c- inza usrdun / ur inzi usrdun «le mulet est vendu / le mulet n'est pas vendu».

(24)a- gnx / tgnd / ign / ngn «j'ai dormi / tu as dormi / il a dormi/ nous avons dormi».

b- ur ginx / ur tgind / ur ngin «je n'ai pas dormi / tu n'as pas dormi / nous n'avons pas dormi».

Passons à présent à l'examinen des verbes décrits par les schèmes C1C1C2, C1C2C3, C1C2C2C3, C1C1C2C3, C1C1C2C3C4, C1C2C3C4 et C1C1C2C2C3,

(25) C1C1C2 → lls «tondre».

a- llsx ulli «j'ai tondu les moutons».

b- ur llisx ulli «je n'ai pas tondu les moutons».

(26) C1C2C3 → fly «déchirer».

a- ifly urba iɛbann «le garçon a déchiré les vêtements».

b- ur fliyn iɛbann «les vêtements ne sont pas déchirés».

(27) C1C2C2C3 → bddl «changer».

a- bddlx iɛbann «j'ai changé les vêtements».

b- ur bddilx iɛbann «je n'ai pas changé les vêtements».

(28) C1C1C2C3 → mmġy «pousser».

a- tmmġy tuga «l'herbe a poussé».

b- ur tmmġiy tuga «l'herbe n'a pas poussé».

(29) C1C1C2C2C3 → ggrrɛ «éructer».

a- iggrrɛ muḥa «muḥa a éructé».

b- ur iggrriɛ muḥa «muḥa n'a pas éructé».

(30) C1C1C2C3C4 → mmšlw «déjeuner».

a- immšlw urba «le garçon a déjeuné».

b- ur immšliw urba «le garçon n'a pas déjeuné».

(31) C1C2C3C4 → ġ^{w}ždm «s'asseoir»

a- ġ^{w}ždmx «je me suis assis».

b- ur ġ^{w}ždimx «je ne me suis pas assis».

Les verbes considérés en (25-31), qui sont dépourvus de positions vocaliques se conjuguent à toutes les personnes du prétérit positif sur une base invariable. Par contre, leur conjugaison au prétérit négatif entraîne l'insertion de [i] devant la dernière consonne.

Nous inférons des faits décrits ci-dessus et illustrés par les exemples (25-31) les formalisations (32a-b).

$$(32)\text{a- } XC1C2 \rightarrow XC1C2\ \#\ /\ p^{+}\ (\text{pers } 1\text{-}6)$$

$$\text{b- } \emptyset \rightarrow [i]\ /\ XC1 \text{—}\ C2\ \#]\quad p^{-}\ (\text{pers } 1\text{-}6)$$

où X = une consonne ou plus.

II. II. 2. 2- schèmes verbaux avec une ou deux voyelles

II. II. 2. 2. 1- Verbes à une voyelle à l'initiale

Ils sont de la forme aX ou uX, où X représente un segment ou plus. Les formes en *uX* se subdivisent en deux catégories. L'une englobe les verbes dont le [u] initial existe déjà dans la forme aoristique retenue par convention comme base e.g *uff*, *ufs*, *uny* (*cf.* conjugaison 12) et la seconde ceux dont le [u] initiale est dérivé d'un [a] par le biais d'une règle que nous convenons d'appeler règle d'ajustement e.g *amẓ* → *umẓ*, *ašr* → *ušr*, *afs* → *ufs*, etc. (*cf.* conjugaison 13). Elle prend comme input les items verbaux ayant la forme *aX* et en dérive d'autres structures sur lesquelles opèrent les règles responsables de la génération des radicaux exprimant le prétérit. Cette règle d'ajustement peut être formulée ainsi :

$$(33)\ /\ a\ /\ \rightarrow [u]\ /\ \#\ \text{—}\ C1C2\ \#\ ]\ p^{\pm}\ (\text{pers } 1\text{-}6)$$

où C1 ≠ [w] (cf. règle 35).

Les verbes qui relèvent de la première catégorie et ceux qui constituent l'output de (33) construisent leur prétérit, positif ou négatif, sur une base unique. Voici des exemples.

(34)a- verbes de la première catégorie :

Prétérit positif	Prétérit négatif
uffx / tuffd / yuff «je suis enflé / tu es enflé / il est enflé″.	ur uffx / ur tuffd / ur yuff : «je ne suis pas enflé / tu n'es pas enflé / il n'est pas enflé″.
ufsx / tufsd / yufs «j'ai entassé / tu as entassé / il a entassé».	ur ufsx / ur tufsd / ur yufs «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas entassé».

b- Verbes de la seconde catégorie

Prétérit positif	Prétérit négatif
Ajustement : amẓ→R (33) →umẓ	
umẓx / tumẓd / yumẓ «j'ai tenu / tu as tenu / il a tenu».	ur umẓx / ur tumẓd / ur yumẓ «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas tenu».
Ajustement : asy →R (33) → usy	
usyx / tusyd / yusy «j'ai pris / tu as pris / il a pris».	ur usyx / ur tusyd / ur yusy «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas pris».
Ajustement : adr →R (33) → udr	
udrx / tudrd / yudr «j'ai enterré / tu as enterré / il a enterré».	ur udrx / ur tudrd / ur yudr «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas enterré».

Les verbes *awḍ* «atteindre», *aws* «aider», *awl* «se marier», *awġ* «brouter», *awy* «emporter» ne sont pas touchés par la tègle (33) à cause de la présence de *[w]* car la grammaire du parler n'autorise pas l'adjacence de deux segments spécifiés [+rond] dans les schèmes verbaux. Ces verbes se conjuguent sur la base iwC générée par la règle suivante :

$$(35)\ /\ a\ /\ \rightarrow\ [i]\ /\ \#\ \text{—}\ \begin{pmatrix} \text{-cons} \\ \text{-syll} \\ \text{+rond} \end{pmatrix}$$

Considérons maintenant les verbes ayant la forme aC (*ar* «être libre»), aC1C1 (*amm* «arrêter» et aC1C1C2 (*azzl* «courir»). Leur conjugaison nécessite d'abord l'application de la règle (33) qui en dérive uC (*ur*), uC1C1 (*umm*) et uC1C1C2 (*uzzl*) susceptibles de supporter les marques du prétérit. La conjugaison de ces formes au prétérit alterne les bases uCi, uC1C1i et uC1C1C2i avec les bases uCa, uC1C1a et uC1C1C2a. Les règles (36a) et (36b), qui prennent comme cible la sortie de la règle (33), sont responsables de la génération de ces radicaux.

$$(36)\text{a- } \emptyset \rightarrow [\text{i}] \,/ \begin{Bmatrix} \text{uC1(C1)} \\ \\ \text{uC1C1C2} \end{Bmatrix} \text{— \#]} \begin{Bmatrix} \text{p}^{+} \text{ (pers 1-2)} \\ \\ \text{p}^{-} \text{ (pers 1-6} \end{Bmatrix}$$

$$\text{b- } \emptyset \rightarrow [\text{a}] \,/ \begin{Bmatrix} \text{uC1(C1)} \\ \\ \text{uC1C1C2} \end{Bmatrix} \text{— \#] p}^{+} \text{ (pers 3-6)}$$

(37)

Prétérit positif	Prétérit négatif
Ajustement : ar →R(33) → ur urix / turid / yura «je suis libre / tu es libre / il est libre».	ur urix / ur turid / ur yuri «je ne suis pas / tu n'es pas / il n'est pas libre″.

Prétérit positif	Prétérit négatif
Ajustement : amm→R(33) → ummi ummix / tummid / yumma «j'ai arrêté / tu as arrêté / il a arrêté».	ur ummix / ur tummid / ur yummi «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas arrêté».

Prétérit positif	Prétérit négatif
Ajustement : azzl → R(33) → uzzl uzzlix / tuzzlid / yuzzla «j'ai couru / tu as couru / il a couru».	ur uzzlix / ur tuzzlid / ur yuzzli «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas couru».

Les verbes de la forme aC1C2 forment leur prétérit de la même manière que *amm (ummi / umma)* quand les deux consonnes sont épelées [ts], [dž] ou [sš] (*cf.* (38a et conjugaison 15). Dans le cas inverse, seule la règle (33) prend effet et les formes qu'elle engendre se conjuguent sur le thème uC1C2 au prétérit (*cf.* conjugaison 13). C'est ce que nous illustrons par les exemples de (38a-b).

(38)a-

Prétérit positif	Prétérit négatif
Ajustement : ats → R (33) → uts	
utsix / tutsid / yutsa «j'ai touché / tu as touché / il a touché».	ur utsix / ur tutsid / ur yutsi «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas touché».
Prétérit positif	Prétérit négatif
Ajustement : adž → R (33) → udž	
udžix / tudžid / yudža «j'ai laissé / tu .«as laissé / il a laissé	ur udžix / ur tudžid / ur yudži «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas .«laissé
Prétérit positif	Prétérit négatif
Ajustement : asš → R (33) → usš	
usšix / tussid / yusša «je me suis égaré / tu t'es égaré / il s'est égaré».	ur yussi / ur tussid / ur yussi «je ne me suis pas / tu ne t'es pas / il ne s'est pas égaré»

b-

Prétérit positif	Prétérit négatif
Ajustement :→ adr → R(33) → udr	
udrx / tudrd / yudr ″j'ai enterré / tu as enterré / il a enterré″	ur udrx / ur tudrd / ur yudr ″je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas enterré″.

Prétérit positif	Prétérit négatif
ajustement : amẓ → R (33) → umẓ	
umẓx / tumẓd / yumẓ ″j'ai tenu / tu as tenu / il a tenu″.	ur umẓx / ur tumẓd / ur yumẓ ″je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas tenu″.

Les données considérées en (38a) nous mettent dans la nécessité d'insérer un autre contexte dans les descriptions structurales des règles (36a-b) de manière à avoir (39a-b).

$$(39)a\text{-}\ \emptyset \rightarrow [i]\ /\ \begin{Bmatrix} uC1(C1) \\ uC1C1C2 \\ uCC \end{Bmatrix} \underset{\begin{Bmatrix} ts \\ tš \\ sš \\ dz \\ dž \end{Bmatrix}}{\vee} \text{—}\ \#\ ]\ \begin{Bmatrix} p^{+}\ (\text{pers } 1\text{-}2) \\ \\ p^{-}\ (\text{pers } 1\text{-}6) \end{Bmatrix}$$

$$b\text{-}\ \emptyset \rightarrow [a]\ /\ \begin{Bmatrix} uC1(C1) \\ uC1C1C2 \\ uCC \end{Bmatrix} \underset{\begin{Bmatrix} ts \\ tš \\ sš \\ dz \\ dž \end{Bmatrix}}{\vee} \text{—}\ \#\ ]\ \ p^{+}\ (\text{pers } 3\text{-}6)$$

II. II. 2. 2. 2 Les verbes à deux voyelles

Ces verbes se conjuguent sur un seul radical pour toutes les personnes du prétérit (*cf.* 40 et conjugaison 19) mis à part ceux dont les deux voyelles sont spécifiées [+rond] comme en (41) (*cf.* conjugaison 25), dont la conjugaison

alterne un radical terminé par [i] avec un autre terminé par [a]. Le premier est demandé par les personnes (1-2) du prétérit positif et toutes les personnes du prétérit négatif et le second par les personnes (3-6) du prétérit positif (*cf.* 48a-b). Voici des exemples.

(41)

(Base aoristique	Prétérit positif	Prétérit négatif	
šaša →	šašax / nšaša / tšašam / šašan «j'ai chassé / nous avons chassé / vous avez chassé / ils ont chassé».	ur šašax / ur nšaša / ur tšašam / ur šašan «je n'ai pas / nous n'avons pas / vous n'avez pas / ils n'ont pas chassé».	
lamma →	lammax / tlammad / ilamma / nlamma «j'ai blâmé / tu as blâmé / il a blâmé / nous avons blâmé».		ur lammax / ur tlammad / ur ilamma / ur nlamma «je n'ai pas / tu n'as pas / nous n'avons pas blâmé»
aḍu →	aḍux / taḍud / yaḍu / naḍu «j'ai plié / tu as plié / il a plié / nous avons plié».	ur aḍux / ur taḍud / ur yaḍu / ur naḍu «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas / nous n'avons pas plié»	

Base aoristique: ġudu	Prétérit positif	Prétérit négatif
	ġudix / tġudid / tġudamt / ġudan «je suis beau / tu es beau / vous êtes belles / ils sont beaux.	ur ġudix / ur tġudid / ur tġudimt / ur ġudin «je ne suis pas / tu n'es pas beau / vous n'êtes pas belles / ils ne sont pas beaux».
kkuttu →	kkuttix / tkkuttid / ikkutta / nkkutta / kkut-tan «j'ai grandi / tu as grandi / nous avons grandi / ils ont grandi».	ur kkuttix / ur tkkuttid / ur ikkutti / ur nkkutti / ur kkuttin «je n'ai pas grandi / tu n'as pas grandi / nous n'avons pas grandi / ils n'ont pas grandi».
lludu →	lludix / nlluda / tlludam / lludant / lludan «je suis tiède / nous sommes tièdes / vous êtes tièdes / elles sont tièdes / ils sont tièdes».	ur lludix / ur nlludi / ur tllu-dim / ur lludint / ur lludin «je ne suis pas tiède / nous ne sommes pas tièdes / vous n'êtes pas tièdes / elles ne sont pas tièdes / ils ne sont pas tièdes.

La conjugaison au prétérit des verbes *ini* «dire» (*cf.* conjugaison 28), *iri* «aimer» (*cf.* conjugaison 30) et *isin* «connaître» (*cf.* conjugaison 29), dont les deux voyelles sont spécifiées [[+haut][-rond]], obéit aux changements suivants **:**

a- Cas des Verbes *ini* et *isin* **:**

i- effacement de la voyelle [i] qui constitue l'initiale des deux formes verbales.

ii- redoublement de la consonne radicale ; les deux changements génèrent les formes [nni] et [ssn] qui alternent, respectivement, avec les thèmes [nna] et [ssin] et ce conformément aux formalisations suivantes :

$$(42)\text{a- nni} \rightarrow \text{nni} / \begin{Bmatrix} p^{+}\ (\text{pers } 1\text{-}2) \\ p^{-}\ (\text{pers } 1\text{-}6) \end{Bmatrix}$$

$$\text{b- nni} \rightarrow \text{nna} / P^{+}\ (\text{pers } 3\text{-}6)$$

$$(43)\text{a- ssn} \rightarrow \text{ssn} / p^{+}\ (\text{pers } 1\text{-}6)$$

$$\text{b- ssn} \rightarrow \text{ssin} / p^{-}\ (\text{pers } 1\text{-}6)$$

b- Cas du verbe *iri*: il n'est concerné que par le changement mentionné en (a-i) (voir plus haut), lequel changement engendre la forme *ri* qui alterne avec le thème *ra* :

$$(44)\text{a- ri} \rightarrow \text{ri} / \begin{Bmatrix} p^{+}\ (\text{pers } 1\text{-}2) \\ p^{-}\ (\text{pers } 1\text{-}6) \end{Bmatrix}$$

$$\text{b- ri} \rightarrow \text{ra} / P^{+}\ (\text{pers } 3\text{-}6)$$

II. II. 2. 2. 3 Verbes avec une voyelle en position médiane

Ces verbes sont structurellement liés à l'un des schèmes inventoriés ci-dessous.

(45)a- CVC → mun «accompagner», huf «se dépécher», zaġ «être effronté, ṣuḍ «souffler».

b- CVC1C2 / CVC1C1 → sufs «cracher», sawl «parler», ɛawd «répéter», zawr «insulter, šawṛ «demander conseil», suff «gonfler», sufr "être utile".

c- CVC1C1C2 → suddm «goutter» / sunnḍ «enrouler», fullḍ «être engourdi», ɛuṛṛm «être entassé».

d- C1C1VC2C2C3 → ddukk^{w}l «être lié par l'amitié», ḍḍukk^{w}l «être lié par le mariage», ṭṭuffy «être enflé», ṭṭuṛṛy «être sourd», kkurrm «se blottir», mmunnḍ «être en spirale.

e- C1C1VC2C3 : zzuġṛ «traîner», ššiyḍ «économiser», nnurz «espérer», ssiḍn ″compter″.

f- C1C2VC : xtaṛ «trier», mġuṛ «être grand», smun ″achever″.

g- C1C2VC1C2 : rtutm «être trop cuit», ntutr ″être brûlé″, lmimš / lmumš «être mince», fṛuṛx : éclore, sortir de l'œuf″.

h- C1C1VC2C2 : ẓẓall ″faire la prière″, ggall ″prêter serment″, mmann ″rencontrer″.

Les prédicats verbaux inventoriés en (45a-g) ne sont pas variables dans leur radical (*cf.* conjugaison 23 et 24). Ils tirent cette caractéristique de la structure morphologique de leur schème. Il faut néanmoins signaler que le paradigme verbal de l'amazighe offre des verbes qui ont des schèmes identiques mais différents par quelque articulation phonétique, ce qui explique leur comportement contradictoire vis-à-vis de la règle admise. C'est le cas par exemple des items rar «rendre», lal «naître» et sal «demander» qui, encore qu'ils partagent un même schème (CVC), n'expriment pas le prétérit de la même manière. Pendant que le dernier n'est pas variable dans son radical (*cf.* conjugaison 20), les deux autres, contrairement à ce que prédit leur schème, alternent la base CuCi avec la base CuCa dans les mêmes contextes (*cf.* conjugaison 21). Pour exclure ces verbes à double base de la catégorie des items verbaux qui offrent un radical unique pour toutes les personnes du prétérit, nous proposons de recourir à la contrainte (46) qui pèse sur les deux consonnes du schème.

(46) La deuxième radicale du schème CVC ne doit pas être une copie de la première quand V est [+bas].

Dans la situation C1aC1, la voyelle [a] se transforme en [u] et la conjugaison au prétérit alterne les thèmes C1uC1i et C1uC1a. Le premier apparaît au prétérit positif (pers 1-2) et le prétérit négatif (pers 1-6). Le second supporte les pers (3-6) au prétérit positif.

Cette même explication peut être étendue aux paires verbales *ġudu* / *nada* et *kkuttu* / *zzalla* qui partagent les schèmes CVCV et CCVCCV, respectivement. Généralement, les verbes à deux voyelles ne sont pas variables dans leur radical quand ils sont employés au prétérit. Cependant, les items *ġudu* et *kkuttu* enfreignent cette règle générale car ils possèdent une caractéristique articulatoire que les autres verbes n'ont pas : leur seconde voyelle spécifiée [+rond] est une copie de la première (*cf.* conjugaison 26). Pour les exclure de la catégorie des verbes soumis au changement prédit par la forme du schème, nous posons la contrainte suivante :

(47) La deuxième voyelle du schème ne doit pas être une copie de la première quand elle est [+rond].

Les formes prédicatives *ẓẓall*, *ggall*, *mmann* (*cf.* 45h) qui présentent la situation C1C1aC2C2 sont soumis aux mêmes règles que *lal* et *rar* : le changement de [a] en [u] engenre le radical C1C1uC2C2, duquel sont dérivées les bases C1C1uC2C2i et C1C1uC2C2a. La dernière est spécifique au prétérit positif uni aux personnes (3-6). La première est le radical qui supporte les personnes (1-2) au prétérit positif et (1-6) au prétérit négatif (*cf.* conjugaison 25).

Étant donné les contraintes (46) et (47), nous proposons les règles (48a-b) et (49a-c) pour rendre compte des changements qui affectent, respectivement, les verbes *ġudu*, *kkuttu*, *lal*, *rar, ẓẓall* et leur paradigme.

$$(48)\text{a-}\ /\ \text{u}\ /\ \rightarrow [\text{i}]\ /\ \text{C(C)uC(C)} — \#\ ]\ \begin{Bmatrix} \text{p}^{+}\ (\text{pers 1-2}) \\ \text{p}^{-}\ (\text{pers 1-6}) \end{Bmatrix}$$

$$\text{b-}\ /\ \text{u}\ /\ \rightarrow [\text{a}]\ \ /\ \text{C(C)uC(C)} — \#\ ]\ \text{p}^{+}\ (\text{pers 3-6})$$

$$(49)\text{a-}\ \ /\ \text{a}\ /\rightarrow [\text{u}]\ /\ \begin{Bmatrix} \text{C}_{\text{i}}—\text{C}_{\text{j}} \\ \text{C1C1—C2C2} \end{Bmatrix} \#\ ]\ \text{p}^{\pm}\ (\text{pers (1-6)}$$

$$\text{b- } \emptyset \rightarrow [i] \,/\, \begin{Bmatrix} C_iuC_i \\ \\ C1C1uC2C2 \end{Bmatrix} — \#\,] \begin{Bmatrix} p^+ \text{ (pers 1-2)} \\ \\ \text{p- (pers 1-6)} \end{Bmatrix}$$

$$\text{c- } \emptyset \rightarrow [a] \,/\, \begin{Bmatrix} C_iuC_i \\ \\ C1C1uC2C2 \end{Bmatrix} — \#\,]\ p^+ \text{ (pers (3-6)}$$

où $C_i = C_j$, C_iuC_j et C1C1uC2C2 sont des ouput de la règle (49a).

II. II. 2. 2. 4 Verbes avec une voyelle en position finale

(50)a- CV :

Prétérit positif	Prétérit négatif
ru «pleurer» : rux / trud / iru ″j'ai / tu as pleuré / il a pleuré″	ur rux / ur trud / ur iru ″je n'ai pas pleuré / tu n'as pas pleuré / il n'a pas pleuré″.
fa «bâiller» : fax / tfad / ifa ″j'ai / tu as bâillé / il a bâillé″.	ur fax / ur tfad / ur ifa ″je n'ai pas bâillé / tu n'as pas bâillé / il n'a pas bâillé″.

b- C1C1V

Prétérit positif	Prétérit négatif
rru «vainvre» : rrix / trrid / irra ″j'ai vaincu / tu as vaincu / il a vaincu″.	ur rrix / ur trrid / ur irri ″je n'ai pas vaincu / tu n'as pas vaincu / il n'a pas vaincu″.
ẓẓu «planter» : ẓẓix / tẓẓid / iẓẓa ″j'ai planté / tu as planté / il a planté″.	ur ẓẓix / ur tẓẓid / ur iẓẓi ″je n'ai pas planté / tu n'as pas planté / il n'a pas planté″.

ttu ″oublier″ : ttux / təttud / ittu ″j'ai oublié / tu as oublié / il a oublié″.	ur ttux / ur təttud / ur ittu ″je n'ai pas oublié / tu n'as pas oublié / il n'a pas oublié″.
ẓẓu : ″sentir mauvais″ : ẓẓix / tẓẓid / iẓẓa ″je sens / tu sens mauvais / il sent mauvais″.	ur ẓẓix / ur tẓẓid / ur iẓẓi ″je ne sens pas mauvais / tu ne sens pas mauvais / il ne sent pas mauvais″.

c- C1C2V

Prétérit positif	Prétérit négatif
šru **: š**rix / tšrid / išra ″j'ai loué / tu as loué / il a loué″.	ur šrix / ur tšrid / ur išri ″je n'ai pas loué / tu n'as pas loué / il n'a pas loué″.
ɛmu ″aveugler″ : ɛmix / tɛmid / iɛma ″j'ai aveuglé / tu as aveuglé / il a aveuglé″.	ur ɛmix / ur tɛmid / ur iɛmi ″je n'ai pas aveuglé / tu n'as pas aveuglé / il n'a pas aveuglé″.
gbu «trouer» : gbix / tgbid / igba ″j'ai troué / tu as troué / il a troué″.	ur gbix / ur tgbid / ur igbi ″je n'ai pas troué / tu n'as pas troué / il n'a pas troué″.
rfu «se dépêcher» : rfix / trfid / irfa ″je me suis dépêché / tu t'es dépêché / il s'est dépêché″.	ur rfix / ur trfid / ur irfi ″je ne me suis pas dépêché / tu ne t'es pas dépêché / il ne s'est pas dépêché″.

d- C1C2C2a :

ɛrra : ɛrrax / tɛrrad / iɛrra «j'ai / tu as / il a découvert».	ur ɛrrax / ur tɛrrad / ur iɛrra «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas découvert».
qṛṛa «avouer»: qṛṛax / tqṛṛad / iqṛṛa «j'ai / tu as / il a avoué»	ur qṛṛax / ur tqṛṛad / ur iqṛṛa «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas avoué».
hzza «hisser» : hzzax / thzzad / ihzza «j'ai / tu as / il a hissé»	ur hzzax / ur thzzad / ur ihzza «je n'ai pas / tu n'as pas / il n'a pas hissé».

A l'exception de *ru* «pleurer», *ttu* «oublier» et de ceux dont le schème est C1C2C2a, qui se conjuguent sur un seul thème (*ru, ttu, qṛṛa, ɛrra, etc.*) (*cf.* conjugaison 16 et 18), les verbes inventoriés en (50) réservent au prétérit un

radical terminé par *[i]* et un autre terminé par *[a]*. Le premier est réservé aux personnes (1-2) du prétérit positif et (1-6) du prétérit négatif et le second aux personnes (3-6) du prétérit positif. Voici les règles qui rendent compte de ces changements (*cf.* conjugaison 17).

$$(51)\text{a-} / \text{u} / \rightarrow [\text{a}] / \text{CC}— \#] \begin{Bmatrix} \text{p}^{+} \text{ (pers 1-2)} \\ \\ \text{p}^{-} \text{ (pers 1-6)} \end{Bmatrix}$$

$$\text{b-} / \text{u} / \rightarrow [\text{a}] / \text{CC} — \#] \text{ p}^{+} \text{ (pers 3-6)}$$

où la suite CC ≠ [tt].

II. II. 3- Quelques modèles de la conjugaison des verbes

II. II. 3. 1. Introduction

L'objectif de cette section est d'illustrer les faits décrits dans les deux sections précédentes. Chaque tableau s'assigne pour tâche de faire ressortir les différentes variations morphologiques que demande la structure du schème du verbe considéré. La conjugaison d'un verbe peut servir de modèle à un ensemble de verbes qui utilisent le même ou les mêmes procédé(s) transformationnel(s). C'est ce que nous signifions par les indications analogues à celles données dans la *conjugaison 16 :* Cu, CuC(C), C1C1uC(C), C1C1C2C2C3 : *ru «pleurer» au prétérit*. Ces indications signifient que les items verbaux correspondant aux schèmes CuC (*εum* «se baigner»), CuC1C2 (*ḥuny* «pousser»), C1C1uC, (*ššur* «mélanger»), C1C1uC1C2 (zzuġṛ «tirer») et C1C1uC2C2C3 (*ddubbz* «être gros» se conjuguent de la même façon que le verbe *ru* «pleurer» retenu comme modèle.

II. II. 3. 2 Tableaux de conjugaison

Conjugaison 1 Verbes du type C : g "faire" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	gix	—x	gi	ur gix	—x	gi
2	tgid	t—d		ur tgid	t—d	
3m	iga	i—	ga	ur igi	i—	
3f	tga	t—		ur tgi	t—	
4	nga	n—		ur ngi	n—	
5m	tgam	t—m		ur tgim	t—m	
5f	tgamt	t—mt		ur tgimt	t—mt	
6m	gan	—n		ur gin	—n	
6f	gant	—nt		ur gint	—nt	

Conjugaison 2 : Verbes du type C1C1: kk "passer" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	kkix	—x	kki	ur kkix	—x	kki
2	tkkid	t—d		ur tkkid	t—d	
3m	ikka	i—	kka	ur ikki	i—	
3f	tkka	t—		ur tkki	t—	
4	nkka	n—		ur nkki	n—	
5m	tkkam	t—m		ur tkkim	t—m	
5f	tkkamt	t—mt		ur tkkimt	t—mt	
6m	kkan	—n		ur kkin	—n	
6f	kkant	—nt		ur kkint	—nt	

Conjugaison 3 : verbes du type C1C2 (sous groupe 1) : zl au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	zlix	—x	zli	ur zlix	—x	zli
2	tzlid	t—d		ur tzlid	t—d	
3m	izla	i—	zla	ur izli	i—	
3f	tzla	t—		ur tzli	t—	
4	nzla	n—		ur nzli	n—	
5m	tzlam	t—m		ur tzlim	t—m	
5f	tzlamt	t—mt		ur tzlimt	t—mt	
6m	zlan	—n		ur zlin	—n	
6f	zlant	—nt		ur zlint	—nt	

Conjugaison 4 : Verbes du type C1C2 (sous-groupe 2) : gn "dormir" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	gnx	—x	gn	ur ginx	—x	gin
2	tgnd	t—d		ur tgind	t—d	
3m	ign	i—		ur igin	i—	
3f	tgn	t—		ur tgin	t—	
4	ngn	n—		ur ngin	n—	
5m	tgnm	t—m		ur tginm	t—m	
5f	tgnmt	t—mt		ur tginmt	t—mt	
6m	gnn	—n		ur ginn	—n	
6f	gnənt	—nt		ur ginənt	—nt	

Conjugaison 5 : verbes du type C1C2C2 : ẓmm "essorer au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	ẓmmix	—x	ẓmmi	ur ẓmmix	—x	ẓmmi
2	tẓmmid	t—d		ur tẓmmid	t—d	
3m	iẓmma	i—	ẓmma	ur iẓmmi	i—	
3f	tẓmma	t—		ur tẓmmi	t—	
4	nẓmma	n—		ur nẓmmi	n—	
5m	tẓmmam	t—m		ur tẓmmim	t—m	
5f	tẓmmamt	t—mt		ur tẓmmimt	t—mt	
6m	ẓmman	—n		ur ẓmmin	—n	
6f	ẓmmant	—nt		ur ẓmmint	—nt	

Conjugaison 6 : Verbes du type C1C1C2 : lls "tondre" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	llsx	—x	lls	ur llisx	—x	llis
2	tllsd	t—d		ur tllisd	t—d	
3m	ills	i—		ur illis	i—	
3f	tlls	t—		ur tllis	t—	
4	nlls	n—		ur nllis	n—	
5m	tllsm	t—m		ur tllism	t—m	
5f	tllsmt	t—mt		ur tllismt	t—mt	
6m	llsn	—n		ur llisn	—n	
6f	llsnt	—nt		ur llisnt	—nt	

Conjugaison 7 : Verbes du type C1C2C3 : rdl "tomber" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	rdlx	—x	rdl	ur rdilx	—x	rdil
2	trdld	t—d		ur trdild	t—d	
3m	irdl	i—		ur irdil	i—	
3f	trdl	t—		ur trdil	t—	
4	nrdl	n—		ur nrdil	n—	
5m	trdlm	t—m		ur trdilm	t—m	
5f	trdlmt	t—mt		ur trdilmt	t—mt	
6m	rdln	—n		ur rdiln	—n	
6f	rdlnt	—nt		ur rdilnt	—nt	

Conjugaison 8 : Verbes du type ZC1C2, où Z représente une consonne ou plus :

ġʷždm "s'asseoir" au prétérit

per	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	base	V. conj	désinence	Base
1	ġʷždmx	—x	ġʷždm	ur ġʷždimx	—x	ġʷždim
2	tġʷždmd	t—d		tġʷždimd	t—d	
3m	iġʷždm	i—		iġʷždim	i—	
3f	tġʷždm	t—		tġʷždim	t—	
4	nġʷždm	n—		nġʷždim	n—	
5m	tġʷždməm	t—m		tġʷždiməm	t—m	
5f	tġʷždməmt	t—mt		tġʷždiməmt	t—mt	
6m	ġʷždmn	—n		ġʷždimn	—n	
6f	ġʷždmnt	—nt		ur ġʷždimnt	—nt	

Conjugaison 9 : Verbes du type aC (sous-groupe 1) : *[a]* passe toujours à *[u]* excepté le verbe aġ *(cf. Conjugaison 10)*: ar "être libre".

Pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	bases	V. conj	désinences	Base
1	urix	—x	uri	ur urix	—x	uri
2	turid	t—d		ur turid	t—d	
3m	yura	i—	ura	ur yuri	i—	
3f	tura	t—		ur turi	t—	
4	nura	n—		ur nuri	n—	
5m	turam	t—m		ur turim	t—m	
5f	turamt	t—mt		ur turimt	t—mt	
6m	uran	—n		ur urin	—n	
6f	urant	—nt		ur urint	—nt	

Conjugaison 9 : Verbes du type aC (sous-groupe 1) : *[a]* passe toujours à *[u]* excepté le verbe aġ *(cf. Conjugaison 10)*: ar "être libre".

Pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	bases	V. conj	désinences	Base
1	urix	—x	uri	ur urix	—x	uri
2	turid	t—d		ur turid	t—d	
3m	yura	i—	ura	ur iuri	i—	
3f	tura	t—		ur turi	t—	
4	nura	n—		ur nuri	n—	
5m	turam	t—m		ur turim	t—m	
5f	turamt	t—mt		ur turimt	t—mt	
6m	uran	—n		ur urin	—n	
6f	urant	—nt		ur urint	—nt	

L'indice personnel [i], pers. 3, se réalise [y] si le radical verbal auquel il est préfixé est à initiale vocalique: iura → yura.

Conjugaison 10 : Verbes du type aC (sous-groupe 2 : ils se définissent par l'invariance de leur radical: aġ "être allumé".

Pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	base	V. conj	désinences	Base
1	aġx	—x	aġ	ur aġx	—x	aġ
2	taġd	t—d		ur taġd	t—d	
3m	yaġ	i—		ur yaġ	i—	
3f	taġ	t—		ur taġ	t—	
4	naġ	n—		ur naġ	n—	
5m	taġm	t—m		ur taġm	t—m	
5f	taġmt	t—mt		ur taġmt	t—mt	
6m	aġn	—n		ur aġn	—n	
6f	aġnt	—nt		ur aġnt	—nt	

Conjugaison 11 : Verbes du type VC1C1 (Sous-groupe dont V = [a]) : amm "arrêter" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	ummix	—x	ummi	ur ummix	—x	ummi
2	tummid	t—d		ur tummid	t—d	
3m	yumma	i—	umma	ur yummi	i—	
3f	tumma	t—		ur tummi	t—	
4	numma	n—		ur nummi	n—	
5m	tummam	t—m		ur tummim	t—m	
5f	tummamt	t—mt		ur tummimt	t—mt	
6m	umman	—n		ur ummin	—n	
6f	ummant	—nt		ur ummint	—nt	

Conjugaison 12 : Verbes du type VC1C1 (Sous-groupe dont V = [u]) : uff "être enflé" au prétérit.

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	base	V. conj	désinences	Bases
1	uffx	—x	uff	ur uffx	—x	uff
2	tuffd	t—d		ur tuffd	t—d	
3m	yuff	i—		ur yuff	i—	
3f	tuff	t—		ur tuff	t—	
4	nuff	n—		ur nuff	n—	
5m	tuffm	t—m		ur tuffm	t—m	
5f	tuffmt	t—mt		ur tuffmt	t—mt	
6m	uffn	—n		ur uffn	—n	
6f	uffnt	—nt		ur uffnt	—nt	

Conjugaison 13 : verbes du type aC1C2 : amẓ "tenir"au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	umẓx	—x	umẓ	ur umẓx	—x	umẓ
2	tumẓd	t—d		ur tumẓd	t—d	
3m	yumẓ	i—		ur iumẓ	i—	
3f	tumẓ	t—		ur tumẓ	t—	
4	numẓ	n—		ur numẓ	n—	
5m	tumẓm	t—m		ur tumẓm	t—m	
5f	tumẓmt	t—mt		ur tumẓmt	t—mt	
6m	umẓn	—n		ur umẓn	—n	
6f	umẓnt	—nt		ur umẓnt	—nt	

Conjugaison 14: Verbes du type uC1C2 : užd "être prêt" au prétérit.

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	užd x	—x	užd	ur užid x	—x	užid
2	tužd d	t—d		ur tužid d	t—d	
3m	i užd	i—		ur iužid	i—	
3f	tužd	t—		ur tužid	t—	
4	nužd	n—		ur nužid	n—	
5m	tužd m	t—m		ur tužid m	t—m	
5f	tužd mt	t—mt		ur tužid mt	t—mt	
6m	užd n	—n		ur užid n	—n	
6f	užd nt	—nt		ur užid nt	—nt	

Conjugaison 15 : verbes du type aCC dont la suite CC est épelée ts, tš sš ou dž : adž "laisser" au prétérit

Pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
Pers	V. conj.	désinences	Bases	V. conj.	désinences	Base
1	udžix	—x	udži	ur udžix	—x	udži
2	tudžid	t—d		ur tudžid	t—d	
3m	iudža	i—	udža	ur iudži	i—	
3f	tudža	t—		ur tudži	t—	
4	nudža	n—		ur nudži	n—	
5m	tudžam	t—m		ur tudžim	t—m	
5f	tuḍžamt	t—mt		ur tuḍžimt	t—mt	
6m	udžan	—n		ur udžin	—n	
6f	udžant	—nt		ur udžint	—nt	

Conjugaison 16 : verbes du type Cu, CuC1(C2), C1C1uC1(C2) :

ru "pleurer" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	rux	—x	ru	ur rux	—x	ru
2	trud	t—d		ur trud	t—d	
3m	iru	i—		ur iru	i—	
3f	tru	t—		ur tru	t—	
4	nru	n—		ur nru	n—	
5m	trum	t—m		ur trum	t—m	
5f	trumt	t—mt		ur trumt	t—mt	
6m	run	—n		ur run	—n	
6f	runt	—nt		ur runt	—nt	

Conjugaison 17 : Verbes du type CCu : ḥḍu "surveiller" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	ḥḍix	—x	ḥḍi	ur ḥḍix	—x	ḥḍi
2	tḥḍid	t—d		ur tḥḍid	t—d	
3m	iḥḍa	i—	ḥḍa	ur iḥḍi	i—	
3f	tḥḍa	t—		ur tḥḍi	t—	
4	nḥḍa	n—		ur nḥḍi	n—	
5m	tḥḍam	t—m		ur tḥḍim	t—m	
5f	tḥḍamt	t—mt		ur tḥḍimt	t—mt	
6m	ḥḍan	—n		ur ḥḍin	—n	
6f	ḥḍant	—nt		ur ḥḍint	—nt	

Conjugaison 18 : Verbes du type CCCV : qṛṛa "avouer" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	qṛṛax	—x	qṛṛa	ur qṛṛax	—x	qṛṛa
2	tqṛṛad	t—d		ur tqṛṛad	t—d	
3m	iqṛṛa	i—		ur iqṛṛa	i—	
3f	tqṛṛa	t—		ur tqṛṛa	t—	
4	nqṛṛa	n—		ur nqṛṛa	n—	
5m	tqṛṛam	t—m		ur tqṛṛam	t—m	
5f	tqṛṛamt	t—mt		ur tqṛṛamt	t—mt	
6m	qṛṛan	—n		ur qṛṛan	—n	
6f	qṛṛant	—nt		ur qṛṛant	—nt	

Conjugaison 19 : Verbes du type aCu(C) : aḍu "plier" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	aḍux	—x	aḍu	ur aḍux	—x	aḍu
2	taḍud	t—d		ur taḍud	t—d	
3m	iaḍu	i—		ur iaḍu	i—	
3f	taḍu	t—		ur taḍu	t—	
4	naḍu	n—		ur naḍu	n—	
5m	taḍum	t—m		ur taḍum	t—m	
5f	taḍumt	t—mt		ur taḍumt	t—mt	
6m	aḍun	—n		ur aḍun	—n	
6f	aḍunt	—nt		ur aḍunt	—nt	

Conjugaison 20 : Verbes du type C1a(C2): *sal* "demander" au prétérit.

Les verbes de ce sous-groupe se caractérisent par la différence des deux radicales.

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	salx	—x	sal	ur salx	—x	sal
2	tsald	t—d		ur tsald	t—d	
3m	isal	i—		ur isal	i—	
3f	tsal	t—		ur tsal	t—	
4	nsal	n—		ur nsal	n—	
5m	tsalm	t—m		ur tsalm	t—m	
5f	tsalmt	t—mt		ur tsalmt	t—mt	
6m	saln	—n		ur saln	—n	
6f	salnt	—nt		ur salnt	—nt	

Conjugaison 21 : Verbes du type C1VC1: *rar* "rendre" au prétérit.

Les verbes de ce sous-groupe se caractérisent par l'identité des deux radicales.

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	rurix	—x	ruri	ur rurix	—x	ruri
2	trurid	t—d		ur trurid	t—d	
3m	irura	i—	rura	ur iruri	i—	
3f	trura	t—		ur truri	t—	
4	nrura	n—		ur nruri	n—	
5m	truram	t—m		ur trurim	t—m	
5f	truramt	t—mt		ur trurimt	t—mt	
6m	ruran	—n		ur rurin	—n	
6f	rurant	—nt		ur rurint	—nt	

Conjugaison 22 : verbes du type CuC1C1 : fukk^{w} "terminer " au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	fukk^{w}ix	—x	fukk^{w}i	ur fukk^{w}ix	—x	fukk^{w}i
2	tfukk^{w}id	t—d		ur tfukk^{w}id	t—d	
3m	ifukk^{w}a	i—	fukk^{w}a	ur ifukk^{w}i	i—	
3f	tfukk^{w}a	t—		ur tfukk^{w}i	t—	
4	nfukk^{w}a	n—		ur nfukk^{w}i	n—	
5m	tfukk^{w}am	t—m		ur tfukk^{w}im	t—m	
5f	tfukk^{w}amt	t—mt		ur tfukk^{w}imt	t—mt	
6m	fukk^{w}an	—n		ur fukk^{w}in	—n	
6f	fukk^{w}ant	—nt		ur fukk^{w}int	—nt	

Conjugaison 23 : verbes du type CV C1C2 : sufs "cracher" au prétérit

Pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj.	désinences	Base	V. conj.	désinences	Base
1	sufsx	—x	sufs	ur sufsx	—x	sufs
2	tsufsd	t—d		ur tsufsd	t—d	
3m	isufs	i—		ur isufs	i—	
3f	tsufs	t—		ur tsufs	t—	
4	nsufs	n—		ur nsufs	n—	
5m	tsufsm	t—m		ur tsufsm	t—m	
5f	tsufsmt	t—mt		ur tsufsmt	t—mt	
6m	sufsn	—n		ur sufsn	—n	
6f	sufsnt	—nt		ur sufsnt	—nt	

Conjugaison 24 : Verbes du type CCaC(C) :ẓẓall "faire la prière" au prétérit.

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	ẓẓullix	—x	ẓẓulli	ur ẓẓullix	—x	ẓẓulli
2	tẓẓullid	t—d		ur tẓẓullid	t—d	
3m	iẓẓulla	i—	ẓẓulla	ur iẓẓulli	i—	
3f	tẓẓulla	t—		ur tẓẓulli	t—	
4	nẓẓulla	n—		ur nẓẓulli	n—	
5m	tẓẓullam	t—m		ur tẓẓullim	t—m	
5f	tẓẓullamt	t—mt		ur tẓẓullimt	t—mt	
6m	ẓẓullan	—n		ur ẓẓullin	—n	
6f	ẓẓullant	—nt		ur ẓẓullint	—nt	

Conjugaison 25 : Verbes du type CCuC(C) zzuġṛ "tirer" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	zzuġṛx	—x	zzuġṛ	ur zzuġṛx	—x	zzuġṛ
2	tzzuġṛd	t—d		ur tzzuġṛd	t—d	
3m	izzuġṛ	i—		ur izzuġṛ	i—	
3f	tzzuġṛ	t—		ur tzzuġṛ	t—	
4	nzzuġṛ	n—		ur nzzuġṛ	n—	
5m	tzzuġṛm	t—m		ur tzzuġṛm	t—m	
5f	tzzuġṛmt	t—mt		ur tzzuġṛmt	t—mt	
6m	zzuġṛn	—n		ur zzuġṛn	—n	
6f	zzuġṛnt	—nt		ur zzuġṛnt	—nt	

Conjugaison 26 : verbes du type C(C)uC(C)u : ġuḍu "être beau " au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base(s)	V. conj	désinences	Base
1	ġudix	—x	ġudi	ur ġudix	—x	ġudi
2	tġudid	t—d		ur tġudid	t—d	
3m	iġuda	i—	ġuda	ur iġudi	i—	
3f	tġuda	t—		ur tġudi	t—	
4	nġuda	n—		ur nġudi	n—	
5m	tġudam	t—m		ur tġudim	t—m	
5f	tġudamt	t—mt		ur tġudimt	t—mt	
6m	ġudan	—n		ur ġudin	—n	
6f	ġudant	—nt		ur ġudint	—nt	

Conjugaison 27 : verbes du type CaCa : šaša "chasser" au pétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	šašax	—x	šaša	ur šašax	—x	šaša
2	tšašad	t—d		ur tšašad	t—d	
3m	išaša	i—		ur išaša	i—	
3f	tšaša	t—		ur tšaša	t—	
4	nšaša	n—		ur nšaša	n—	
5m	tšašam	t—m		ur tšašam	t—m	
5f	tšašamt	t—mt		ur tšašamt	t—mt	
6m	šašan	—n		ur šašan	—n	
6f	šašan	—nt		ur šašan	—nt	

Conjugaison 28: verbe du type CiCi : (sous-groupe 1) : ini "dire" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	nnix	—x	nni	ur nnix	—x	nni
2	tnnid	t—d		ur tnnid	t—d	
3m	inna	i—	nna	ur inni	i—	
3f	tnna	t—		ur tnni	t—	
4	nənna	n—		ur nənni	n—	
5m	tnnam	t—m		ur tnnim	t—m	
5f	tnnamt	t—mt		ur tnnimt	t—mt	
6m	nnan	—n		ur nnin	—n	
6f	nnant	—nt		ur nnint	—nt	

Conjugaison 29: verbes du type iCi (sous-groupe 2) : iri "vouloir / aimer" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Bases	V. conj	désinences	Base
1	rix	—x	ri	ur rix	—x	ri
2	trid	t—d		ur trid	t—d	
3m	ira	i—	ra	ur iri	i—	
3f	tra	t—		ur tri	t—	
4	nra	n—		ur nri	n—	
5m	tram	t—m		ur trim	t—m	
5f	tramt	t—mt		ur trimt	t—mt	
6m	ran	—n		ur rin	—n	
6f	rant	—nt		ur rint	—nt	

Conjugaison 30: verbes du type iCiC : isin "connaître" au prétérit

pers	Prétérit positif			Prétérit négatif		
	V. conj	désinences	Base	V. conj	désinences	Base
1	ssnx	—x	ssn	ur ssinx	—x	ssin
2	tssnd	t—d		ur tssind	t—d	
3m	issn	i—		ur issin	i—	
3f	tssn	t—		ur tssin	t—	
4	nssn	n—		ur nssin	n—	
5m	tssnm	t—m		ur tssinm	t—m	
5f	tssnmt	t—mt		ur tssinmt	t—mt	
6m	ssnn	—n		ur ssinn	—n	
6f	ssnənt	—nt		ur ssinənt	—nt	

II. II. 4 Conclusion

La question de la variation des bases du prétérit a fait l'objet de ce chapitre. Le but en était de rendre compte, en ancrant la description sur les spécificités métriques et / ou phonétiques de la forme verbale retenue comme base initiale, des processus responsables de la génération du thème ou des thèmes qui présente(nt) la morphologie aspectuelle du prétérit. L'examen des différents schèmes verbaux offerts par la langue nous a permis de dégager les principales opérations morphologiques responsables de la génération des thèmes de cette catégorie grammaticale. L›essentiel de la description que nous avons entreprise se résume ainsi :

Le système verbal du parler se répartit en trois sous-ensembles :

i- verbes qui s'emploient au prétérit sans subir de changements ;

ii- verbes qui ne subissent de changements qu'au prétérit négatif ;

iii- verbes qui subissent des changements aussi bien au prétérit positif qu'au prétérit négatif. La L'insertion de *[i]* et l'insertion de *[a]* sont les principaux processus exploités. Le premier se rencontre dans les contextes du prétérit positif associé avec les personnes ″je″ et ″tu″ ou du prétérit négatif

employé avec toutes les personnes de la conjugaison. Le second changement est la marque de l'accompli positif comstruit avec les personnes 3, 4, 5 et 6. La voyelle insérée trouve toujours son site devant ou après, la dernière consonne radicale, selon la structure du schème et / ou le contenu phonétique de ses deux dernières consonnes. Les verbes ayant la forme aC(C)(C) nécessitent le changement en [u] du [a] initial. Le résultat de ce processus que nous avons convenu d'appeler règle d'ajustement, sert d'input aux changements précités.

.

CONCLUSION DE LA PARTIE II

Les deux chapitres qui constituent cette partie ont été dédiés à l'examen de deux aspects de la morphologie verbale. Nous avons abordé, dans le premier, le problème posé par la variation morphologique des bases de l'inaccompli intensif. Dans la première section, nous avons présenté le phénomène à étudier en identifiant les moyens morphologiques par le biais desquels on passe du thème verbal simple au thème intensif correspondant. Dans la seconde, nous avons donné un aperçu de la structure de l'item verbal et la liste des schèmes que le corpus glané a permis de relever. Il s'agissait dans l'avant dernière section, de répondre à une question primordiale, celle de savoir quelles sont les conditions permettant à un verbe de sélectionner un moyen ou des moyens morphologique(s) bien déterminé(s) pour actualiser son aoriste intensif.

L'ensemble des considérations que nous avons proposées s'applique aux verbes du parler des Ayt Wirra ainsi que les règles que nous avons tenté de dégager en faisant intervenir la forme des schèmes et, dans certains cas, des considérations d'ordre idiosyncrasique phonétique et / ou métrique. Les règles que nous avons proposées ne sont pas sans exceptions. Mais, comparé à celui des données qui entrent sous leur coup, le nombre de ces exceptions paraît sans importance. Dans la section qui clôt le chapitre, nous avons émis quelques remarques sur la conjugaison intensive et montré que son paradigme est généralement construit sur une base unique aussi bien dans les énoncés affirmatifs que dans leurs versions négatives.

Nous nous sommes intéressé, dans le second chapitre, aux variations morphologiques du radical verbal entraînées par la conjugaison du prétérit mais sans jamais prétendre à avoir épuisé la question. Assurément, aucune recherche ne saurait prétendre à l'exhaustivité. Bien des questions, qui méritent une attention soutenue, peuvent rester en suspens. Les descriptions ont enregistré des alternances qui, sauf pour quelques cas très rares, peuvent être déduites de la forme des schèmes. Voici, pour conclure, le bilan des résultats auxquels ont abouti les observations menées dans les deux premières sections du chapitre et illustrées par les tableaux de conjugaison présentés dans la dernière section : l'examen du corpus a révélé les différents procédés morphologiques mis en jeu par la conjugaison du verbe au prétérit et que le choix du procédé ou des procédés à mettre en œuvre est motivé par les caractéristiques morphophonologiques du schème : schème avec ou sans

voyelles, position de la voyelle dans le schème (initiale, médiane, finale), nombre de positions consonantiques, nature des deux dernières consonnes du schème, etc.

Si les descriptions effectuées dans cette partie sont importantes et significatives, il faut cependant en signaler quelques limites. Par exemple, la description portant sur certains verbes morphologiquement appararentés, mais dont la conjugaison n'obéit pas aux mêmes procédés transformationnels, mérite plus d'effort de réflexion. Il conviendrait effectivement de s'interroger de façon plus approfondie sur la nature des paramètres pouvant être à la base de l'autonomie de chaque ensemble. Étant donné que l'état actuel de nos recherches ne nous permet pas de faire des propositions en ce qui concerne la nature de ces paramètres, le problème est donc laissé en suspens.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette étude présentée sous la dénomination de *Questions de morphologie amazighe : le cas du parler amazighe des Ayt Wirra,* et consacrée à l'analyse d'un aspect énigmatique de la morphologie nominale, l'état d'annexion, (partie I) et aux variations des bases verbales dans les différents contextes de l'aoriste intensif et du prétérit positif et négatif (partie II), nous sommes convaincu que bien des questions restent toujours dans l'ombre. L'intérêt que peut présenter l'étude réside dans le fait qu'elle a remis en cause, en considérant le phénomène de l'état d'annexion dans la première partie, des analyses qui se sont appuyées sur des arguments d'ordre diachronique difficiles à vérifier dans l'état actuel de la langue amazighe, ou sur les résultats des comparaisons interdialectales lesquels donnent l'illusion d'une évolution qui, en réalité, ne concerne que les formes modernes.

L'hypothèse qui est postulée et défendue dans ce travail et à l'intérieur de laquelle les faits du parler amazighe des Ayt Wirra ont été décrits est que les principes qui motivent ou bloquent l'apparition de la marque d'état ou exigent le choix d'une marque Q au détriment des autres marques possibles ne peuvent être explicités et formulés de manière adéquate et loin des considérations d'ordre diachronique difficiles à défendre, que si l'on fait référence à des conceptions métriques et / ou suprasyllabiques. En effet, nous avons obtenu les réponses aux questions posées en interrogeant les structures métriques des noms (nombre de syllabes, structure de la syllabe initiale, nature des segments associés à la rime initiale et à l'attaque de la syllabe subséquente, etc.) et en explorant également la segmentation des énoncés en tronçons intonatifs et en syntagmes phonologiques, etc. Cette hypothèse métrique et suprasyllabique nous a donné les moyens de poser un certain nombre de généralisations empiriques concernant les différents types de processus relatifs à l'EA, à dégager les contraintes qui gouvernent les cas de syncrétisme de l'opposition EL / EA.

Nous avons aussi tenté, dans la deuxième partie de ce travail, d'examiner quelques aspects de la morphologie verbale, en proposant des généralisations empiriques que nous espérons fondées. Nous avons traité dans le premier chapitre la question des variations morphologiques du radical verbal entraînées par la conjugaison du verbe à l'inaccompli intensif et dans le second à l'accompli positif et négatif. Nous n'avons pas manqué de recourir,

même dans ce cas, à la théorie de la syllabe, à la théorie de la sonorité et surtout à la structure des schèmes verbaux, qui nous ont apporté des éclairages et fourni des outils nouveaux pour une meilleure explication et formalisation des jeux de variations morphologiques engendrées par le passage de la forme de base à celle de l'aoriste intensif ou à celle de l'accompli.

Nous avons principalement utilisé la procédure suivante : des ensembles de verbes qui possèdent des propriétés morphologiques communes ont été mis en contraste. Cette procédure nous a conduit à tirer des conclusions que nous croyons opérantes : les verbes morphologiquement apparentés admettent les mêmes procédés transformationnels pour passer de la forme de base à celle de l'aoriste intensif ou du prétérit. Quand un ensemble de verbes définis par une même structure morphologique se comportent différemment à l'égard de la règle admise, nous n'avons pas manqué, pour expliquer cette divergence, de faire appel à la théorie de la sonorité ou à celle de la syllabe et parfois aux caractéristiques articulatoires des segments en présence dans la forme du verbe qui résiste à la règle générale.

L'étude a accordé une grande importance aux faits linguistiques. C'est ainsi que les données qui constituent le corpus décrit sont celles que nous avons glanées lors de l'élaboration du *Dictionnaire amazighe- français, le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas – Maroc*, paru en 2013 sous les soins de l'Institut Royal de la Culture Amazighe. Elles sont tirées d'enquêtes documentaires et de recherches de terrain portant sur le lexique en usage dans cette variante du Moyen Atlas.

Les résultats auxquels les analyses menées dans les deux parties de ce travail ont abouti doivent être pris comme un programme de recherches qui créera des occasions de revenir sur ces questions et d'en traiter à neuf, plutôt que comme des solutions définitives. Nous espérons que ces recherches reprendront ces fragments de morphologie nominale et verbale dont il est question ici, en s'appuyant sur un corpus beaucoup plus étendu que le nôtre pour confirmer, compléter en repérant toutes les régularités pertinentes, que nous n'avons pas pu expliquer, ou remettre en cause les conclusions auxquelles notre étude a abouti et apporter des solutions aux questions que nous avons laissées en suspens ou négligées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abdelmasih, E. T., 1971, *A Refence Grammar of Tamazight, A Comparative of the Berber Dialect of Aït Ayadre and Aït Seghrouchen (Midle Atlas Berber)*, Center of Near Eastern and African Stadies, the University of Michigan, An Arbor.

Bader, Y. et M. Kenstowicz, 1987, "Syllable and Case in Kabyle berber", *Lingua 7, 225-249.*

Bader, Y., 1983, "Vowel Sandhi and Syllable Structure in Kabyle Berber", *Studies in the Linguistic Sciences, volume 13, number 1, 1-17.*

Basset, A., 1932, "Notes sur l'état d'annexion en berbère", *B.S L,* Paris, 173-174.

Basset, A. et A. Picard, 1948, *Élément de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*, Alger, Typo-Litho.

Basset, A., 1929, *La langue berbère, la morphologie : le verbe, étude des thèmes*, Paris, E. Leroux.

Basset, A., 1945, «Sur la voyelle initiale en berbère», *Collection Linguistique de la Société Linguistique de Paris, 58, 83-89.*

Basset, A., 1952, *La langue berbère*, Oxford, Hanbook of African Institute.

Benamara, H., 2013, *Dictionnaire Amazighe-Français: parler de Figuig et ses régions*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Benkirane, T., 1982, *Étude phonologique et fonction de la syllabe en arabe marocain*, thèse de doctorat de 3ème cycle, université de Provence, Aix-Marseille.

Bentolila, F., 1988, «Les syntagmes verbaux des serments dans différents parlers berbères», *Awal 4*, 43-72.

Bentolila, F., 1981, *Grammaire fonctionnelle du berbère : étude des unités significatives dans le parler des Aït Seghrouchen Oum Jniba (Maroc)*, Paris, SELAF.

Bohas, J., 1985, «Sonorité et structure syllabique dans le parler de damas», *Manuscrit*.

Boukous, A., 1979a, «La formation du glide en tamazight (dialecte tachelhite)», *Traces no 2*, *3-51.*

Boukous, A., 1979b, «Le profil sociolinguistique du Maroc», *Bulletin économique et social du Maroc 140*, *5-31*.

Boukous, A., 1987, *Phonotactique et domaines prosodiques en berbère (parler tachelhit d'Agadir)*, thèse de doctorat d'état, université de Paris VIII, 2 t.

Boukous, A., 2009, *Phonologie de l'amazighe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Brugnatelli, V., 2002, «Les thèmes verbaux négatifs du berbère : quelques reflexions», *Articles de linguistique berbère, Mémorial Werner Vycichl*, 165-180.

Cantineau, J., 1950, «Racine et schème», *Mélanges William Marçais,* Paris, Maisonneuve, 119-124.

Chaker, S., 1973, *Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle)* : thèse de doctorat de 3ème cycle, Paris V.

Chaker, S. 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, publications de l'université de Provence.

Chaker, S., 1988, «État d'annexion», *Encyclopédie berbère, volume V*, 686-695.

Chaker, S., 1995, *Linguistique berbère. Étude de syntaxe et de diachronie*, Selaf numéro 353, éditions Peeters, Paris-Louvain.

Chami, M., 1979, *Un parler amazigh du Rif marocain : approche phonologique et morphologique, thèse de doctorat de 3ème cycle, Université René Descartes, Paris V.*

Chomsky, N. et M. Halle 1968, *The Sound Patern of English*, New York, Haper and Row, Traduc. fr., 1973, *Principes de phonologie générative*, Paris, Seuil.

Chomsky, N., 1981, *Lectures On Governement and Binding*, Foris Publications, Dordecht, trad. fr., 1991, *Théorie du Gouvernement et du Liage*, Paris, Seuil.

Chomsky, N., 1982, «Principes et paramètres en théorie syntaxique», in *Grammaire transformationnelle, théorie et méthodologies*, *publié par J. Guéron et T. Sowley, Centre de Recherches*, université de Paris VIII, 9-65.

Clayton, M. L., 1981, «Word Boundaries and Sandhi Rules in Natural Generative Phonology», *Language, volume 57, number 3*, *571-590*.

Dallet, J.-M., 1982, *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat, Algérie*, Paris, SELAF.

Delheure, J., 1987, *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, SELAF.

Dell, F. et J. R.Vergnaud, 1984, «Les développements récents en phonologie : quelques idées centrales», in *Formes Sonores du Langage*, publié par F. Dell, D. Hirst et J. R Vergnaud, Paris, Hermann, 1-42.

Dell, F., 1973, *Les règles et les sons*, Paris, Hermann.

Dik, S, C., 1997, *The Theory of Functionnal Grammar. Part 1: The Structure of the Clause*, second, revised edition, edited K. Hengeveld, Mouton de Gruyter, Berlin.

Dubois, J. et al. 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

Dubois, J., 1967, *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse.

Dubuisson, C. F., 1975, *Les transformations radicales et préservatrices de structure en français*, Thèse (Ph. D.: Linguistique), Université de Montréal.

EL Moujahid, E., 1981, *La classe du nom dans un parler de la langue tamazighe, le tachelhiyt d'Igherm (Souss- Maroc)*, thèse de 3ème cycle, Paris V, Université René Descartes.

El Moujahid, E., 1982, «Un aspect du nom en tamazight : l'état d'annexion», *Langues et Littératures n° 2*, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, *47-62*.

El Moujahid, E., 1997, *Grammaire générative du berbère. Morphologie et syntaxe du nom en tachelhit*, publications de la faculté des lettres et des sciences humaines - Rabat, série : thèses et mémoires numéro 38.

Emonds, J., 1970, *Root and Structure Preserving transformations,* Doctoral dissertation, MIT, Cambridge, MA., traduc. Fr., 1981, *Transformations radicales conservatrices et locales pour une conception transformationnelle de la syntaxe*, Paris, Seuil.

Galand, L., 1960, «Article Berbère, v. Langue», *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde, Brill, t. 1, *1215-1220.*

Galand, L., 1964, «L'énoncé verbal en berbère, étude des fonctions», *C. F. S. numéro 21*, Genève, *33-53*.

Galand, L., 1975, "Représentation syntaxique et redondance en berbère", *Mélanges linguistiques offerts à E. Benvéniste*, Paris., 171-177.

Galand, L., 1977. «Continuité et renouvellement d'un système verbal: le cas du berbère», *BSL LXXII-1, 275-303.*

Galand, L., 1981, «Le système verbal berbère et Problèmes de l'orientation du procès en berbère», *Actants, voix et aspects verbaux,* Presses de l'université d'Angers, 121-126.

Galand, L., 1984, «Le comportement des schèmes et des racines dans l'évolution de la langue : exemples touaregs», *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics, Third International Hamito-Semitic Congress* (Londre, Benjamains Publishing Company), 304-315.

Galand, L., 1988. «Le berbère», in *J. Perrot (éd.), Les langues dans le monde ancien et moderne. III, Les langues chamito-sémitiques*, Paris, CNRS, 207-242.

Goldsmith, J., 1979, *Autosegmental Phonology ,* New York, Garland.

Goldsmith, J., 1990, *Autosegmental and Metrical Phonology,* Oxford, Blackwell.

Gross, M., 1977, *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du nom*, Paris, Larousse.

Guerssel, M., 1976, *Issues in Berber Phonology*, Thesis for Degree of Master of Arts, University of Washington.

Guerssel, M., 1977, "Constraints on Phonological Rules", *Linguistic Analysis*, *volume 3, number 3*, *267-305.*

Guerssel, M., 1978, “A Condition on Assimilation Rules”, *Linguistic Analysis, volume 4, number 3*, *225-254*.

Guerssel, M., 1983, “A phonological Analysis of the Construct State in Berber”, *Linguistic Analysis, volume 3, number 2*, *309-330.*

Guerssel, M., 1985, “The role of sonority in berber syllabification”, *Awal 1.*

Guerssel, M., 1986, “Glide in Berber and Syllabicity”, *Linguistic Inquiry, 17, 81-110.*

Guerssel, M., 1992, “On the Case System of Berber”, *The Canadian Journal of Linguistics* 37 (2).

Halle, M. et J. R. Vergnaud, 1982, “Processus d’harmonie”, *Grammaire transformationnelle, Théorie et Méthodologies*, ouvrage publié sous la responsabilité de J. Guéron et T. Sowley, avec la collaboration de Mireille Azoug, Centre de Recherches, Encrages, Université Paris VIII, 231-252.

Hdouch, Y., 2004, *Some Aspect of Extraprosodicity in Ayt Wirra Tamazight Berber: An optimality Theoretic Approch*, Doctorat Thesis, Mohammed V University, Faculty of Letters, Rabat.

Hooper, J. B., 1976, *An Introduction to Natural Generative Phonology*, NewYork, Academic Press.

Horne, M. A., 1986, “Focal Prominence and the Phonological Phrase Widhin Some Recent Theories”, *Studia Linguistica, volume 40, number 2*, *101-121*.

Jebbour, A., 1988, *Processus de formation du pluriel nominal en tamazight (Dialecte Tachelhit), Approche Non Concaténative*, DES, Rabat, Faculté des Lettres.

Jebbour, A., 1991, «Structure morphologique du nom et problème de la voyelle initiale des noms en tachelhit, Parler de Tiznit, (Maroc)», *Études et Documents Berbères 8,* 27-51.

Jespersen, O., 1926, *Lehrbuch der phonetik*, Berlin.

Katz, J. J. and J. A. Fodor, 1963, “The Structure of a Semantic Theory”, *Language*, *Vol. 39, No. 2, 170-210.*

Kaye, J. D. et J. Lowenstamm, 1984, “De la syllabicité”, *Forme Sonore du Langage*, Paris, Hermann, *123-159*.

Kenstowicz, J. D., , M., Y. Bader et R. Benkeddache, 1982, «The Phonology of State in Kabyle *Berber*", *ms. University of Illinois*.

Kenstowicz, J. D., et Ch. Kisseberth, 1979, "Generative Phonology of State in Kabyle Berber", *Manuscript*, University of Illinois, Research Board.

Kenstowicz, J. D., 1981 "Vowel Hamony in Palestinian Arabic : A Suprasegmental Analysis", *Linguistics 19*, 449-465.

Kossmann, M. G., 1989, "L'inaccompli négatif en berbère", *Documents berbères 6,* 19-29.

Kossmann, M. G., 1994, «La conjugaison des verbes CC à voyelle alternante en berbère», *Études et Documents Berbères, n° 12,* 17- 33.

Kossmann, M. G., 1997, *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Paris-Louvain Peeters.

Kossmann, M. G., 1999, *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Köppe, Köln.

Kossmann, M. G., 2000, *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Paris-Louvain: Peeters.

Kossmann, M. G., 2011. *A Grammar of Ayer Tuareg (Niger)*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.

Laoust, E., 1918, *Étude sur le dialecte berbère de Ntifa*, Paris, Leroux.

Leguil, A., 1982, «La naissance des temps en chleuh», *Bull. des Études africaines de l'Inalco 3*, Paris, 57-84.

Leguil, A., 1992, *Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives,* Paris, L'Harmattan.

Loubignac, V., 1924, *Étude sur le dialecte berbère des Zayan et Aït Sgougou*, Paris, Leroux.

Marcy 1931, G. D. E., 1931, «Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère», *Hespéris t. XII*, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat, 61-77.

Morin, Y. C., 1971, «Computer Experiments in Generative Phonology, Natural Language» *Stadies numéro 11*, Dept of Computer and Communication Sciences, Phonetics Laboratory, University of Michigan, Ann Arbor, 1-133.

Mounin, G. et al., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.

Oussikoum, B., 1990, *L'état d'annexion en berbère : le parler des Ayt Wirra. Approche non linéaire*, Mémoire de D.E.S., Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat.

Oussikoum, B., 2001, "Les désinences verbales du berbère et de l'arabe dialectal" : une étude de morphosyntaxe comparative, *Revue de la Faculté des Lettres-Beni Mellal numéro 4*, 7-22.

Oussikoum, B., 2013, *Dictionnaire Amazighte Français. Le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas – Maroc*, Publications de de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Picard, A., 1957, «Du prétérit intensif en berbère», *Mémorial A. Basset, (1895-1956)*, Paris, 107-120.

Prasse, K.-G, 2002, «L'origine des prefixes de l'état en berbère», in *Kamal Naït- Zerrad (édit.), Articles de linguistique berbère, Mémorial Werner* Vycichl Naït-Zerrad, K. (éd.). L'Harmattan : Paris : 373-390.

Prasse, K.-G., 1959, «L'accent des mots et des groupes accentuels en touareg», *comptes rendus du GLECS, volume VIII, 60-62*.

Prasse, K.-G., 1972-1974, *Manuel de grammaire touareg (tahaggart),* Copenhag, édtions de l'université de Copenhag / Akademisk Forlag, 3 volumes.

Renisio A., 1932*, Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr*, Paris, Leroux.

Ronat, M., 1982, «Note sur l'intonation anglaise : théories récentes», *Grammaire transformationnelle*, Centre de recherches, université de Paris VIII, 254-289.

Saa, F., 2008, *Quelques aspects de la morpgologie et de la phonologie d'un parler amazighe de Figuig*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Saïb, S., 1982, «Initial Vowel Syncopy and Reduction in Berber Nouns», *Langues et Littératures numéro 2*, Rabat, séminaire n° 6, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat, *159-183*.

Schane, S. A., 1974, «There is no French Truncation Rule», *Linguistic Studies in Romance Language*, J. R. Cambell et coll., Washington, Georgetown University Press, 89-100.

Selkirk, E., 1981a, *The Phrase Phonology of English and French*, Blomington, Indiana University Linguistics Club.

Selkirk, E., 1981b, "Prosodic Domains in Phonology: Sanskrit Revisted", in *M. Aronoff et L. M. Kean, edis, Juncture*, 107-129.

Selkirk, E., 1978, "The French Foot: on the Status of Mut 'e'", *Studies in French Linguistics 1-2*, 141-150.

Selkirk, E., 1980, *On Prosodic Structure and its Relation to Syntactic Structure*, Blomington, Indiana University Linguistics Club.

Taïfi, M., 1991, *Dictionnaire tamazighte-français (parlers du Maroc central),* Paris, l'Harmattan-Awal.

Taïfi, M., 1990, «L'altération des racines berbères», *Awal numéro spécial, 219-132*

Taine-Cheikh, T. et D. Cohen, 2000, «A propos du zénaga. Vocalisme et morphologie verbale en berbère», *Bulletin de la société de linguistique de Paris, Peeters Société de linguistique de Paris, , XCV (1), 269-322.*

Taine-Cheikh, T., 2006, «Alternances vocaliques et affixations dans la morphologie nominale du berbère : le pluriel en zénaga», *Berber Studies vol. 14, 253-267.*

Thomas, J. M. C., L. Bouquiaux et F. Cloarec-Hess, 1976, *Initiation à la Phonétique*, Paris, PUF.

Vennemann, T., 1972 a, «Phonological Uniqueness in Natural Generative Phonology», *Glossa 6, 105-116.*

Vennemann, T., 1972b, "Rule Inversion", *Lingua 29*, *209-242.*

Vennemann, T., 1972c, "On the Theory of Syllabic Phonology", *Linguistische Berische 18, 1-18.*

Vycichl, W., 1957, "L'article défini de la langue berbère", in *Mémorial André Basset, A. Maisonneuve, 139-146.*

Vycichl, W., 1986, «L'article défini de la langue kabyle», *Études et Documents Berbères* 1, 61-63.

Les résultats auxquels les analyses menées dans les deux parties de ce travail ont abouti doivent être pris comme un programme de recherches qui créera des occasions de revenir sur ces questions et d'en traiter à neuf, plutôt que comme des solutions définitives. Nous espérons que ces recherches reprendront ces fragments de morphologie nominale et verbale dont il est question ici, en s'appuyant sur un corpus beaucoup plus étendu que le nôtre pour confirmer, compléter en repérant toutes les régularités pertinentes, que nous n'avons pas pu expliquer, ou remettre en cause, les conclusions auxquelles notre étude a abouti et apporter des solutions aux questions que nous avons laissées en suspens ou négligées.

ⵜⴰⵣⵉⵏⴰ ⵏⴰ ⵢⵍ ⵏ ⴰⵎⵓⵏ ⴰⵎⵣⵡⴰⵔⵓ ⵏ ⵜⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ ⴷ ⴰⵎⵣⵡⴰⵔⵓ ⵏ ⵜⵎⵓⵔⵜ ⴰⵏ ⵉⵎⵓⵔⵜⵏ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵜⵎⵣⵡⴰⵔⵜ ⵏ ⵜⵎⵓⵔⵜⵏ ⴷ ⴰⵎⵓⵔⵜⵏ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵜⵎⵣⵡⴰⵔⵜ ⵏ ⵜⵎⵓⵔⵜⵏ ⵢⵍ ⵜⵎⵣⵡⴰⵔⵜ ⴷ ⴰⵎⵓⵔⵜⵏ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵜⵎⵣⵡⴰⵔⵜ ⵏ ⵜⵎⵓⵔⵜⵏ ⵜ